هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 11 236 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 15-LUNDI 16 MARS 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

La nouvelle diplomatie américaine

• M. Haig exclut une rencontre Brejnev-Reagan dans un proche avenir

• Washington fait reporter à octobre le sommet économique Nord-Sud

« Le temps est clairement venu pour l'Union soviétique de comprendre que ses activités ne sont plus acceptables », *a declaré, vendredi 13 mars, le général Haig. Le secrétaire d'Etat a pratiquement exclu la tenue d'un sommet soviéto-américain dans un proche avenir. Selon lui, le contentieux entre les deux pays fera l'objet d'entretiens avec l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, mais* « des entretiens substantiels à un niveau plus élevé sont encore éloignés », *et le Kremlin devra mettre fin à son* « interventionnisme illégal ».

Il s'est réjoui de l'attitude des alliés des Etats-Unis : « Le sentiment d'unité et de soutien pour notre position globale est inhabituellement fort », *a-t-il dit. La position des Etats-Unis reste, d'autre part, au cœur de plusieurs négociations entre les pays développés et le tiers-monde. Le sommet Nord-Sud, qui devait se tenir en juin, a été reporté à octobre à la demande de M. Reagan. Enfin, la conférence sur le droit de la mer, sur laquelle un raidissement américain faisait peser une menace, s'ouvrira, lundi, à New-York.*

Les États-Unis et le tiers-monde

Les craintes soulevées dans les pays du tiers-monde par les conceptions conservatrices des « nouveaux Américains » de M. Reagan se sont révélées fondées dans plusieurs domaines depuis deux mois : la réaffirmation de la doctrine de Monroe en Amérique latine, l'abandon de la conception cartérienne des droits de l'homme, la tendance à considérer les problèmes internationaux en termes d'affrontement Est-Ouest et la concentration de l'aide sur les pays résolus à s'opposer à l'expansionnisme soviétique ont confirmé la philosophie « réactionnaire », au sens littéral, qui anime les dirigeants de Washington, à savoir leur désir de réagir contre ce qui leur *apparaissait dans la politique* passée comme une complaisance injustifiée vis-à-vis de « l'air du temps » et de replacer au premier rang la défense des intérêts fondamentaux des Etats-Unis.

Restait à savoir si cette philosophie se traduirait au plan global, c'est-à-dire par une approche nouvelle des négociations engagées depuis plusieurs années pour assainir les rapports entre le monde industriel et les pays sous-développés. Les premières indications confirment que les intentions vont bien en ce sens, mais qu'en même temps les nouveaux responsables de la diplomatie américaine doivent tenir compte des réalités internationales d'aujourd'hui et ne peuvent annuler purement et simplement le fruit des efforts patiemment entrepris depuis bientôt dix ans.

Il en va ainsi du dialogue Nord-Sud et de la manifestation qui doit en être le fleuron cette année : un sommet réunissant au Mexique les dirigeants des principaux pays du monde industriel et sous-développé. Sans doute ne croit-on guère à Washington à la vertu de réunions de ce genre, et c'est l'une des raisons pour lesquelles M. Reagan demandait un ajournement. Ce dernier a été consenti par les pays organisateurs réunis à Vienne, mais le président américain pourra difficilement bouder l'entreprise — ce qu'il s'est bien gardé de faire jusqu'à présent — sous peine de mécontenter ses collègues de Mexico et de Paris, deux artisans actifs de ce projet et avec qui il entend conserver les meilleures relations. Il reste que, pour Washington — et c'est aussi une manière de gagner du temps, — un sommet ne peut servir qu'à conclure des négociations, non à les engager.

La position américaine est plus ambiguë à propos du droit de la mer, un domaine dans lequel des progrès beaucoup plus concrets ont été faits ces dernières années. Dans un premier temps, Washington a paru remettre en cause le fruit de ces travaux, en laissant entendre qu'un réexamen des positions américaines s'imposait et en limogeant toute sa délégation à la conférence. Les vives réactions provoquées par cette attitude semblent avoir amené les responsables à plus de réalisme : deux des spécialistes de l'ancienne équipe viennent d'être réinstallés dans leurs fonctions, et les chefs militaires ont fait valoir que la convention en projet améliorera sensiblement la circulation dans les détroits maritimes. La conférence pourra, en tout cas, s'ouvrir, avec une semaine de retard, ce qui est déjà un premier résultat.

Cela dit, si Washington n'entend pas apparemment paralyser le mécanisme des grandes négociations Nord-Sud, cela ne saurait préjuger de ses positions sur le fond. Tout indique qu'elles seront plus dures que celles du gouvernement précédent, et que les progrès, s'il y en a, seront encore plus lents que par le passé.

Moscou et l'OTAN

De notre correspondant

Moscou. — Dans l'« offensive de paix » vers l'Ouest menée depuis *le vingt-sixième congrès du parti,* l'U.R.S.S. fait maintenant donner la grosse artillerie. La *Pravda* de ce *samedi 14 mars ne publie pas moins* de deux articles sur le sujet, dont l'un est signé du pseudonyme *A. Petrov, qui désigne généralement* des fonctionnaires du comité central. Le titre à lui seul est tout un *programme :* « De l'utilité du réalisme en politique. » Petrov appelle les Américains, et surtout les Européens de l'Ouest, à reconnaître les réalités, c'est-à-dire à admettre que la parité entre les deux grandes puissances doit être préservée et qu'il est vain de vouloir parler avec l'U.R.S.S. le « *langage de la force* ».

Alors que Moscou vient d'annoncer que M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, fera une visite en U.R.S.S. du 2 au 4 avril, c'est surtout sur la République fédérale que s'exercent les pressions à propos des fusées à moyenne portée, *qui semblent être le sujet principal* des préoccupations du Kremlin.

A vrai dire, les deux articles de *la Pravda ne rendent pas tout à fait* le même son. Le premier indique que « *la position belliqueuse de Washington suscite chez les alliés des Etats-Unis des craintes toujours plus grandes* », car « *c'est l'Europe qui serait d'abord le terrain des opérations militaires si le Pentagone avait l'idée de déclencher la guerre* ». D'où cette conclusion : « *De nombreux dirigeants des pays européens de l'OTAN estiment aujourd'hui que les Etats-Unis représentent une menace plus grande pour les intérêts vitaux de l'Occident que l'U.R.S.S. (...) parce que la protection américaine commence à paraître plus dangereuse que l'agression soviétique.* »

Petrov, au contraire, regrette que les membres de l'OTAN, tout en promettant une « *étude détaillée* » des propositions soviétiques, se fondent sur les « *décisions de réarmement déjà prises* ». Il cite en exemple la déclaration de M. Genscher pendant sa visite aux Etats-Unis : « *La mise en œuvre des décisions de l'OTAN est une condition à des négociations sur le désarmement et la réduction des armements.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 2.)

La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand commence sa campagne à la télévision où M. Barre va également intervenir

La pré-campagne présidentielle à la radio et à la télévision se poursuit : M. François Mitterrand est, lundi 16 mars, l'invité de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », à 20 h. 35 ; il commence ainsi sa campagne télévisée. M. Raymond Barre, qui participe, le lendemain mardi, sur TF 1, au « Grand débat », ne manquera pas de lui donner la réplique. Dimanche soir, M. Jean-François Deniau, principal animateur de la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing, devait être l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1.

Vendredi soir, à *Limoges, M. Georges Marchais avait souligné* qu'il ne reconnait à personne le droit de s'immiscer dans les affaires de notre pays. Il répondait ainsi à l'article de la « *Pravda* » *qui commentait favorablement le bilan du septennat* de M. Giscard d'Estaing. Le journal soviétique n'a cependant pas utilisé textuellement la formule « globalement positif » pour *qualifier ce bilan, comme nous l'avions* indiqué. (Voir page 4.)

Beaux masques

par NOËL-JEAN BERGEROUX

Débat suprême, échéance capitale, occasion septennale d'une confrontation politique globale : l'élection présidentielle et, surtout, la campagne qui la précède sont tout cela. Pourtant, cette *élection et cette campagne de* 1981 — les quatrièmes depuis que l'institution est en place — sont en train de prendre un tour curieusement artificiel. Un peu comme si les acteurs s'étaient habitués aux règles du jeu et *commençaient* à les *pratiquer non* plus en citoyens-candidats, mais en candidats professionnels. Un peu comme si l'affrontement politique perdait de sa substance au profit de l'affrontement des artifices. Comme si le trompe-l'œil prévalait sur la réalité.

Une campagne en trompe l'œil, d'un côté comme de l'autre de l'échiquier politique, c'est bien de cela qu'il s'agit. Ici on biaise avec sa propre image, là on accommode son langage, ailleurs on tente de faire oublier le passé.

(Lire la suite page 4.)

Le jeu de la « Pravda »

Comme ce n'est pas la première fois que les dirigeants soviétiques sont tentés de dire quel est le moins mauvais choix dans la politique française, les jugements portés par la Pravda *sur les principaux candidats à l'élection de 1981 n'étonnent pas outre mesure. Les appréciations flatteuses formulées par M. Brejnev sur M. Giscard d'Estaing au dernier congrès du P.C.U.S. avaient préparé le terrain.*

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, sauf que, cette fois, bien des choses ont changé par rapport à 1974 en politique intérieure française et dans l'environnement extérieur. Les Soviétiques sont intervenus ailleurs — d'une autre manière — et l'union de la gauche n'est plus qu'un souvenir. Il y a sept ans, quand M. Marchais s'indignait de la visite, entre les deux tours de l'élection, de l'ambassadeur d'Union soviétique au ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Giscard d'Estaing, accessoirement candidat à l'élection présidentielle, il protestait au nom de l'indépendance de son parti, affirmée alors par d'autres manifestations concrètes, et au profit de la candidature de M. Mitterrand qu'il soutenait sans réserve.

Aujourd'hui, le P.C.F., qui s'est accommodé de l'intervention en Afghanistan, réaffirme toujours son indépendance, mais il emporte moins la conviction : comment croire que M. Marchais reste le seul véritable candidat « anti-Giscard » qu'il prétend être ? Comment ne pas constater qu'objectivement les réserves de la Pravda *à l'égard de M. Mitterrand justifient l'agressivité du P.C. à l'égard du P.S. ?*

Le coup de pouce ainsi donné à la campagne du président sortant est, à certains égards, un cadeau empoisonné. La détente n'est plus ce qu'elle était, et les faveurs de Moscou, dont bénéficièrent autrefois le général de Gaulle et Georges Pompidou, risquent désormais de compromettre leur successeur. Les candidats qui dénoncent l'hégémonie soviétique, comme Mme Garaud, ou le manque de fermeté de la diplomatie giscardienne face à l'U.R.S.S., comme M. Chirac, voire M. Mitterrand, peuvent y voir la récompense à des concessions qu'ils déplorent.

(Lire page 4.)

Une politique pour la gauche

Les statistiques de l'emploi en février font apparaître que la France compte plus de un million six cent mille chômeurs, en données *corrigées des variations saisonnières comme en* données brutes. En un an, l'augmentation du chômage est de plus de 15 %, soit quelque deux cent vingt mille demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à février 1980. (Lire page 11.)

I. — Combattre le chômage et relancer l'investissement

par PIERRE URI

Dans son dernier appel télévisé de l'élection présidentielle de 1974, le candidat Valéry Giscard d'Estaing avait proclamé, en toute modestie, qu'entre son adversaire et lui c'était une question de compétence. On l'a bien vu depuis. Une diplomatie qui prenait appui sur Bokassa en Afrique, Gierek à l'Est et l'Irak au Proche-Orient. Une politique économique qui aggravait la première crise pétrolière en frappant l'investissement, puis provoquait une relance où les projets n'étaient choisis que pour la rapidité de la dépense, et enfin elle soutient un programme qui, *sous couleur de lutte contre* l'inflation, n'est qu'une lutte contre l'emploi. Aujourd'hui, *accusé par son ancien premier* ministre de déployer l'étatisme et la bureaucratie, le citoyen-candidat ramasse cette grenade pour la rejeter sur l'opposition.

Le discours officiel est toujours *le même* : la *stagnation*, c'est le pétrole ; l'inflation, c'est le pétrole ; le déficit extérieur, c'est *le pétrole. A quoi s'ajoute l'afflux* des jeunes et des femmes. Là-dessus, Jean-François Deniau n'a fait que répéter Raymond Barre. Et c'est Michel d'Ornano qui surenchérit : l'opposition critique, mais ne propose rien. Quelle audace dans la contre-vérité !

La dernière hausse du pétrole, si forte soit-elle, n'a représenté que 2 % du produit national. La note était, avant 1973, de 2 % de ce produit, elle a bondi à 5 % aujourd'hui. Il reste une marge pour l'élévation du niveau de vie. *Comment prétendre que c'est déjà* un objectif ambitieux de maintenir le pouvoir d'achat ? Faute de l'accroître, la production stagne ; *la productivité progresse encore* ; il est inévitable que ce soit l'emploi qui s'affaisse. Une année de croissance qui ne serait pas bloquée suffirait à compenser non seulement le renchérissement, *mais toute* la *facture* du pétrole.

Plus scandaleuse encore l'idée, sans cesse répétée, que pour arrêter l'inflation il aurait fallu abaisser encore, et vigoureusement, le pouvoir d'achat et l'emploi. L'expansion n'est pas l'inflation, qui même, parce que les frais généraux des entreprises et de la nation sont moins largement étalés, peut être nourrie par la stagnation. M. Barre feint de s'étonner qu'on ne s'aperçoive pas qu'il a atteint ses objectifs : vise-t-il les 60 % de hausse des prix, le doublement du chômage, les 60 milliards de déficit extérieur ? Non, mais la limitation du budget, des rémunérations, de la masse monétaire. Il confond allégrement les objectifs et les instruments : les résultats *montrent qu'il a choisi les plus* inadaptés.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Camarade-candidat

C'est un cadeau empoisonné que vient de faire M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing en lui accordant son soutien.

Déjà MM. Bérégovoy et Labbé ont condamné le procédé. Et même M. Marchais, quelques mois après son voyage en Union soviétique d'où il avait justifié l'intervention en Afghanistan, a eu beau jeu de s'indigner de cette ingérence extérieure. Bref, c'est le tollé général contre le « bon choix » de Moscou ; et la suite de la guerre froide contre le citoyen-candidat ainsi promu... camarade-candidat.

BERNARD BRIS.

LE FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE CHAMROUSSE

La tristesse de l'humour

Le sixième Festival du film d'humour de Chamrousse vient de s'achever. Le film italien « Juste un gigolo », de Luciano Salce, a obtenu le Grand *Prix*. « The Subtil Concept », de Gérard Krawsick (France), a obtenu le Grand Prix du *court métrage*. La critique et le public ont couronné chacun un film *américain*.

« Comment vas-tu-yau de poêle ?

— Ça va-tie au pied et toi-le à matelas ? »

Ah non ! Ce qu'on a pu rigoler. Pas croyable. C'est vrai, c'est *pas* tous les jours qu'on a l'occasion de s'en payer. On aurait tort de ne pas en profiter. Le *Festival* du film d'humour de Chamrousse a eu lieu du 9 au 13 mars. C'était le sixième. A Chamrousse, l'ambiance est différente de celle des autres festivals. Cela tient peut-être à la station, les *gens* de la région sont charmants et les commerçants ne profitent pas des festivités pour faire monter le baromètre *des prix de façon spectaculaire.*

C'est un fait qui vaut d'être remarqué, *car ce genre de spectacle* n'est pas toujours du meilleur goût. L'ambiance est différente aussi parce qu'il n'y a pas de spécialistes du film d'humour. A chacun sa définition, l'humour c'est tout et n'importe quoi, l'essentiel, au bout du compte, étant qu'il fasse rire. Sinon, ça n'en vaut pas la peine. Justement, l'ennui, c'est que les gens ne rient pas forcément des mêmes choses. C'est là que ça se complique, c'est là la difficulté d'un festival comme Chamrousse.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

LES CONSERVATEURS MODÉRÉS REDOUTENT UN ÉCHEC AUX PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

(De notre correspondant.)

Londres. — Après les réactions hostiles, au sein même du parti conservateur, qui ont suivi la présentation par le chancelier de l'Echiquier, du budget qui sera discuté à partir du 16 mars aux Communes, les tories s'efforcent de resserrer les rangs derrière Mme Thatcher. Mais l'inquiétude grandit chez les députés conservateurs qui redoutent un échec désastreux aux élections locales de mai.

Un député du Norfolk ouest, M. Brocklebank-Fowler, a annoncé le 13 mai qu'il ne se représenterait pas sous l'étiquette du parti sans préciser, toutefois, s'il entendait rejoindre le comité pour la social-démocratie récemment créé par les dissidents travaillistes.

Les dirigeants conservateurs prennent au sérieux la concurrence d'une alliance du centre, réunissant libéraux et sociaux-démocrates. Une récente étude reposant sur une analyse détaillée des résultats des trois dernières élections conclut que les centristes pourraient conquérir plus d'une centaine de sièges, notamment au détriment des conservateurs. Les principaux ministres, à commencer par Mme Thatcher, seraient particulièrement menacés.

A plus courte échéance, les milieux politiques estiment que si la situation économique ne donne pas des signes évidents d'amélioration à l'automne, Mme Thatcher aura du mal à résister aux pressions des modérés du cabinet. En attendant cette « révolution de palais », les ministres modérés, bien qu'en majorité au sein du cabinet, se bornent à critiquer le style « présidentiel » de Mme Thatcher. Le cabinet, en effet, aurait été mis au courant du nouveau budget quelques heures seulement avant sa présentation aux Communes.

HENRI PIERRE.

LES RÉDUCTIONS DE CRÉDITS MENACENT LE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITÉS

(De notre correspondant.)

Londres. — La réduction des crédits de l'enseignement supérieur, envisagée par le gouvernement, met en péril tout le système universitaire, selon le comité des vices-chanceliers (administrateurs) d'universités, dont le président, Sir Alec Merrison, a qualifié la politique gouvernementale de « *pure folie* ». Les vice-chanceliers soulignent que la réduction de 8 % des crédits prévue pour les trois prochaines années se traduira par une perte de 15 % des revenus des universités, compte tenu de la diminution du nombre des étudiants étrangers, dont les contributions représentaient une aide précieuse pour un certain nombre d'établissements.

Les quarante-cinq universités du pays devront réduire leurs dépenses de personnel, qui représentent 70 % du total. Des suppressions d'emplois devront être envisagées, affectant particulièrement les disciplines coûteuses des sciences, des techniques, de la médecine, qui emploient un nombre élevé d'enseignants.

Sir Alec estime que trois mille universitaires (sur un total de quarante mille) devront être mis à pied. L'expansion universitaire dans les années 60 a en effet encouragé le recrutement de nombreux jeunes professeurs, encore loin aujourd'hui de l'âge de la retraite. Les universités qui n'ont ni les moyens de payer leur personnel, ni ceux d'indemniser les professeurs qu'elles devront licencier, sont ainsi menacées, selon Sir Alec, de fermeture. — H. P.

Pologne

L'épiscopat renouvelle son appui à la création de syndicats paysans

Alors qu'à Varsovie l'épiscopat vient de renouveler son appui à la création de syndicats paysans et de lancer un appel à la « pondération » et à la « patience », à Moscou, la « Pravda » fait l'amalgame entre le KOR et la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), dont quatre dirigeants devraient être bientôt jugés. Elle affirme que « les adversaires du socialisme de l'autre organisation anti-socialiste KOR ont fait de la publicité à Moczulski (président du K.P.N.) en essayant de le présenter comme un martyr. Sur l'initiative du KOR, une campagne se développe en Pologne par la collecte de signatures demandant la libération de Moczulski et d'autres adversaires véhéments du socialisme, campagne à laquelle ont participé certains dirigeants du syndicat Solidarité ».

De notre correspondant

Varsovie. — L'épiscopat polonais vient de confirmer en termes nets son soutien à la légalisation des syndicats paysans. Les agriculteurs ont « *le droit, comme les travailleurs des autres secteurs de l'économie nationale, de s'associer en syndicats professionnels qui serviront leurs intérêts* », déclare en effet le communiqué publié au lendemain de la réunion de la conférence épiscopale, mercredi 11 et jeudi 12 mars.

« *La formation de syndicats indépendants et autogérés des agriculteurs individuels éveille un grand espoir* », ajoutent les évêques, pour qui l'existence de « *Solidarité rurale résoudra les tensions actuelles, rétablira la confiance dans le pouvoir et contribuera avant tout au rendement de l'agriculture* ».

C'est le pape lui-même qui avait donné la première impulsion à cet engagement de l'Eglise en faisant comprendre, le 15 janvier, lors de la réception de la délégation de Solidarité au Vatican, que les paysans devraient aussi pouvoir se syndiquer (*le Monde* du 17 janvier). L'Eglise, dont l'influence temporelle en milieu ouvrier pourrait maintenant tendre à être relativisée par l'existence de Solidarité, n'avait, depuis cette date, pas ménagé son appui, de plus en plus ouvert, aux paysans, qui constituent sa base la plus sûre.

Le cardinal Wyszynski avait notamment plaidé vigoureusement leur cause en recevant M. Kania le 7 février à sa résidence de Varsovie. Cet entretien, discret comme la plupart de ceux qu'ont le primat et les dirigeants du parti, avait quelque peu tourné court en raison de l'intransigeance du premier secrétaire sur ce problème qui reste pour l'instant bloqué. Il semble que le cardinal Wyszynski pourrait accorder audience, dimanche 15 mars, au président de Solidarité rurale, M. Jan Kulaj, élu il y a une semaine à Poznan par le premier congrès national du mouvement.

Agé de vingt-trois ans, M. Kulaj a été en janvier l'animateur de la grève de Rzeszow, qui s'était terminée par la signature d'un accord entre les autorités et les paysans, prévoyant d'importantes réformes de l'agriculture mais mettant entre parenthèses la question de la reconnaissance de Solidarité rurale (*le Monde* du 21 février).

Au-delà de cette prise de position, le communiqué de la conférence épiscopale est d'une grande modération. Insistant surtout sur la nécessité de la « *pondération* », de la « *patience* » et de la « *paix sociale* », il qualifie la situation actuelle de « *complexe et délicate* ».

Première étape d'une tentative de règlement de l'affaire de Radom, le comité régional du parti devrait être réuni lundi 16 mars et pourrait accepter à cette occasion la démission du premier secrétaire. Il restera ensuite à mener, sur les autres revendications de la section régionale de Solidarité (*le Monde* du 14 mars), une difficile négociation, à laquelle pourraient peut-être participer M. Walesa et M. Rakowski, le vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats (1).

Malgré l'interdiction de quitter Varsovie qui lui avait été notifiée jeudi par la procurature, M. Adam Michnik s'est rendu vendredi, échappant à une filature, aux aciéries Huta Lenina de Cracovie. M. Michnik est conseiller du syndicat Solidarité de ce combinat, qui emploie près de cinquante mille personnes.

BERNARD GUETTA.

(1) Le gouvernement a aussi chargé une commission spéciale de procéder à l'inventaire des bâtiments administratifs susceptibles d'être transformés en locaux d'habitation ou à usage public. Des conflits latents existent à ce sujet en divers points du pays.

L'ARMÉE POLONAISE VUE PAR « L'ÉTOILE ROUGE »

(De notre correspondant.)

Moscou. — *Le journal de l'armée soviétique* l'Etoile rouge *publie, ce samedi 14 mars, le reportage de ses deux envoyés spéciaux en Pologne — deux colonels soviétiques — qui font état de conversations avec des officiers polonais. Ceux-ci ont indiqué que dans les mois difficiles que traverse la Pologne* « l'amitié soviétique, la fraternité soviétique, leur ont été deux fois plus chères ».

Un officier polonais poursuit : « Tous ces Kuron, ces Michnik, ces Moczulski et autres ennemis de la Pologne se sont forgés eux-mêmes l'espoir qu'ils réussiraient à enivrer une partie des soldats, à les monter contre les commandants et les instructeurs politiques. Mais, en réponse, ils ont vu la cohésion des unités, leur maturité socialiste, leur fidélité profonde, enracinée à leur serment et à leur devoir. Même les jeunes entrés très récemment dans le service militaire ont rapidement compris où est la vérité, où est le mensonge. »

« Les forces armées polonaises, *conclut* l'Etoile rouge, possèdent des cadres forts, très instruits, se situant solidement sur des positions socialistes. La cause du socialisme possède un garant sûr, le peuple possède un défenseur sûr. » — D.V.

M. GISCARD D'ESTAING RENONCE A SE RENDRE A VARSOVIE AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'Elysée a annoncé, le vendredi 13 mars, après-midi, que M. Giscard d'Estaing avait adressé, la veille, à M. Stanislaw Kania, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais, une lettre dans laquelle le chef de l'Etat indique qu'il a renoncé à se rendre en visite en Pologne avant l'élection présidentielle, ainsi que le projet en avait été formé. On précise, à l'Elysée, qu'« ayant annoncé sa candidature à la présidence de la République », M. Giscard d'Estaing « ne quittera plus le territoire national, à l'exception de sa participation au conseil européen de Maastricht, les 23 et 24 mars ».

Au cours de sa conférence de presse du 26 juin 1980, M. Giscard d'Estaing avait annoncé son intention de se rendre à Varsovie au mois de septembre suivant. C'était avant le début des troubles en Pologne et, le 11 septembre, un communiqué commun annonçait le report de cette visite à la demande de M. Kania. M. Koulaga, ambassadeur de Pologne à Paris, avait renouvelé l'invitation de Varsovie au cours d'une audience à l'Elysée le 26 janvier. Le 2 février, on indiquait de source polonaise que la visite du président de la République se situerait entre le 16 mars et le début d'avril, mais cette information n'était pas confirmée à Paris. Une visite en Pologne de M. Jean François-Poncet a été envisagée en remplacement, mais ce projet a été également abandonné.

Tchécoslovaquie

M. CIBULKA GAGNE SON PROCÈS EN APPEL

Prague (*A.F.P.*). — Un ouvrier de vingt-huit ans, M. Petr Cibulka, vient d'obtenir en appel l'annulation d'une peine supplémentaire de dix mois de prison à laquelle il avait été condamné en avril 1980 pour avoir protesté lorsque des gardiens de la prison où il était détenu avaient voulu lui confisquer des journaux qu'on l'avait autorisé à lire. Les attendus du jugement en appel du tribunal de Plzen précisent que ces gardiens avaient « *outrepassé leurs droits* ».

M. Cibulka avait été arrêté le 17 avril 1978 à Brno et condamné à deux ans de prison pour avoir organisé des concerts privés de chanteurs interdits et pour avoir distribué le texte de la Charte 77. En mars 1980, à la suite de trois grèves de la faim qu'il avait observées pour protester contre ses conditions de détention, il avait été condamné à six mois de prison supplémentaires, le procureur faisant appel *a minima*. Le président du tribunal d'appel, M. Antonin Trtik doubla alors la peine estimant que M. Cibulka avait « *une attitude typique des chartistes* » et que son activité « *était dirigée de l'étranger* ». Un mois plus tard, il était condamné sur plainte des gardiens de prison. Le juge qui avait doublé sa peine en appel est le même que celui qui vient d'annuler la troisième condamnation. En principe, M. Cibulka devrait être libéré à la mi-avril.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● DES PORTUGAIS PRISONNIERS DE L'UNITA. — Le gouvernement portugais a fait savoir, vendredi 13 mars, que l'Unita de M. Savimbi — mouvement d'opposition menant la guérilla contre les autorités de Luanda — détenait vingt-six de ses ressortissasnts. Lisbonne a déclaré ignorer les motifs de leur détention et avoir demandé à la Croix-Rouge internationale d'intervenir en faveur de leur libération. D'autre part, à la suite de la condamnation à mort de dix-huit de ses partisans par un tribunal militaire angolais, l'Unita a menacé, dans un communiqué parvenu à Paris vendredi, d'exercer des représailles face à cette « *escalade intolérable de la violence* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

Guatemala

● SEPT GUERILLEROS ET UN SOLDAT ont été tués vendredi 13 mars dans un affrontement, à 60 kilomètres à l'ouest de la capitale. Selon une source militaire, un groupe de rebelles a fait exploser deux bombes sur le passage d'un véhicule de transport de troupes, provoquant une fusillade, avant de prendre la fuite. Les activités des opposants armés au régime du général Romeo Lucas Garcia ont augmenté ces derniers jours à l'ouest du pays, notamment dans le département de Chimaltenango. — (*A.F.P.*)

Mozambique

● SUSPENSION DE L'AIDE ALIMENTAIRE AMERICAINE. — Les Etats-Unis ont suspendu leur aide alimentaire, d'un montant de 5 millions de dollars, au Mozambique, a indiqué, vendredi 13 mars, un porte-parole du département d'Etat. Cette mesure, a-t-il déclaré, est la conséquence d'« actes provocateurs » contre des ressortissants américains. Maputo avait récemment expulsé quatre diplomates américains, accusés d'appartenir à la C.I.A. (*le Monde* des 6 et 14 mars).

République fédérale d'Allemagne

● PLUSIEURS MANIFESTATIONS devaient avoir lieu ce samedi 14 mars à Berlin-Ouest et dans plusieurs villes de la R.F.A., en liaison avec le mouvement des squatters. Le maintien en détention d'une centaine de jeunes gens, arrêtés le 6 mars à Nuremberg dans une maison de jeunes, alimente de violentes polémiques dans les milieux politiques. A Berlin-Ouest, la police a perquisitionné le 13 mars les locaux du journal *Tageszeitung*, proche du mouvement « alternatif ». Une page du quotidien qui appelait à une manifestation a été saisie. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

A LA DEMANDE DE M. REAGAN

Le sommet Nord-Sud est reporté au mois d'octobre

De notre envoyé spécial

Vienne. — La conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement consacrée à la coopération et au développement du tiers-monde aura lieu les 22 et 23 octobre 1981 à Cancun (Mexique) et non pas en juin. Vingt-deux ou vingt-trois pays (si l'U.R.S.S. accepte) y participeront, dont la liste est en principe close maintenant. Ainsi en ont décidé les onze ministres des affaires étrangères des pays industrialisés (Autriche, Canada, France, R.F.A., Suède) et des pays en développement (Algérie, Inde, Mexique, Nigéria, Tanzanie, Yougoslavie) le 13 mars à Vienne.

Leur réunion a été plus brève que prévu, du fait de ce report, mais une nouvelle rencontre préparatoire, cette fois entre les vingt-deux ou vingt-trois ministres des affaires étrangères, aura lieu les 1er et 2 août à Mexico. La date de la fin octobre a été retenue de préférence à septembre car, à cette époque, doivent avoir lieu à Paris la conférence sur la situation des pays les moins avancés et à New-York la session ordinaire de l'ONU.

La décision de report a été prise pour répondre à la demande de Washington. M. Reagan avait fait savoir au président mexicain, M. Portillo, et il l'a redit à M. Trudeau au cours de la semaine écoulée, qu'il participerait volontiers à la rencontre, mais pas à une date aussi rapprochée que juin. La présence des Etats-Unis étant, pour des raisons évidentes, jugée essentielle par tous, les ministres des affaires étrangères à Vienne ne pouvaient qu'en donner acte à M. Reagan.

Au risque de faire des mécontents, les ministres des affaires étrangères ont dû convenir à vingt-deux ou vingt-trois. Cela a permis d'écarter ainsi, non sans quelque arbitraire, la candidature de Cuba, président en exercice du Mouvement des non-alignés, dont la participation aurait entraîné un refus américain.

En revanche, la présence de la Chine et de l'U.R.S.S. a été jugée souhaitable. La Chine, qui a montré de l'intérêt pour l'initiative, va être invitée. L'U.R.S.S. le sera formellement par le chancelier Kreisky lorsqu'il recevra prochainement le premier ministre soviétique, M. Tikhonov, à Vienne. « *Les pays industrialisés à système socialiste ont des responsabilités et il est réaliste de les inviter afin que le dialogue ne se limite pas à l'Ouest et au Sud. Il serait dommage que Moscou n'accepte pas de venir* », a déclaré M. François-Poncet à l'issue des entretiens de Vienne.

La liste des pays développés a été arrêtée à huit Etats : Autriche, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Suède, R.F.A., et, malgré certaines réserves, le Japon. Celle des pays en développement, si l'on ne compte pas parmi eux la Chine et la Yougoslavie, comprend quatre nations par continent. Asie : Arabie Saoudite, Bangladesh, Inde, Philippines (plutôt que la Thaïlande ou le Pakistan) ; Afrique : Algérie, Côte-d'Ivoire (au lieu du Sénégal), Nigéria, Tanzanie ; Amérique latine : Brésil, Guyana (de préférence à la Jamaïque), Mexique, Venezuela. Cette répartition s'inspire des pratiques en vigueur à l'ONU mais elle ne prétend pas être exhaustive. Et il va de soi que l'intérêt de la rencontre de Mexico, si elle a bien lieu, dépendra grandement des réponses définitives que donneront les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine.

GÉRARD VIRATELLE.

Moscou et l'OTAN

(Suite de la première page.)

A ce propos, le quotidien du parti s'adresse directement aux Allemands de l'Ouest pour développer les traditionnels arguments soviétiques à propos des eurofusées :

— Le moratoire proposé par M. Brejnev n'est pas un pas en arrière par rapport aux propositions faites à Berlin-Est en 1979, bien qu'il eût été évidemment préférable que l'OTAN acceptât ces propositions plutôt que de décider le déploiement de nouvelles fusées américaines en Europe ;

— La parité entre les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie n'a pas été modifiée par l'installation dans la partie européenne de l'U.R.S.S. de fusées SS-20, dans la mesure où cette installation correspond à une modernisation des systèmes anciens. (Cette affirmation est vivement contestée par les experts occidentaux) ;

— Les fusées SS-20 ne peuvent pas atteindre le territoire des Etats-Unis. En revanche, les systèmes avancés américains en Europe peuvent toucher le territoire des alliés européens de l'U.R.S.S.

C'est pourquoi, selon Moscou, l'idée de geler quantitativement et qualitativement les systèmes d'armes nucléaires en Europe ne va pas à l'encontre de l'équilibre entre les deux blocs et ne consacre pas une prétendue supériorité de l'U.R.S.S. dans le domaine des eurofusées : « *Sans armes nucléaires de stationnement avancé en Europe, sans fusées à moyenne portée dans les pays de l'OTAN, il ne serait pas nécessaire pour l'U.R.S.S. de prendre des contre-mesures* », écrit la *Pravda*, qui réitère à la R.F.A. un avertissement maintes fois entendu : « *La réalisation des décisions prises par l'OTAN à Bruxelles* [en décembre 1979] *aggravera la situation et ne pourra pas ne pas se répercuter sur les relations de l'Union soviétique avec chacun des pays qui autorisera le déploiement sur son territoire de nouvelles armes pointées vers l'U.R.S.S.* »

DANIEL VERNET.

M. FRANÇOIS-PONCET VA RECEVOIR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU NICARAGUA

Le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, le Père Miguel d'Escoto, sera reçu lundi matin 16 mars par M. François-Poncet. C'est la première fois que le Père d'Escoto vient en France. Il effectue actuellement une tournée européenne. Il était vendredi à Londres et, ce samedi 14 mars, à Bruxelles, où il a des entretiens avec des représentants de la C.E.E.

Dans les milieux officiels français, on indique que les relations entre Paris et Managua sont bonnes. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Stirn, avait fait il y a deux mois une visite au Nicaragua ; il avait signé un accord prévoyant une augmentation de l'aide de la France à ce pays. A la fin du mois dernier, au cours de ses premiers contacts avec les nouveaux dirigeants américains, M. François-Poncet avait condamné les ingérences étrangères au Salvador, mais il n'avait pas mis en cause le Nicaragua.

Mardi 17 mars, M. François-Poncet doit s'entretenir avec M. Bomboko Lokumba, ministre des affaires étrangères du Zaïre. Le lendemain, il recevra le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi.

Rappelons enfin que le ministre français se rendra au début du mois d'avril en Corée du Sud. Une première visite à Séoul avait été programmée pour octobre mais elle avait été ajournée en raison de la menace d'exécution qui pesait alors sur M. Kim Daé-jung, un des chefs de l'opposition, gracié depuis.

M. TOMMY KOH (Singapour) EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

(De notre correspondante.)

New-York. — Après cinq jours de laborieuses négociations, la dixième Conférence du droit de la mer a réussi à se donner un président : M. Tommy Koh, représentant permanent de Singapour aux Nations unies, qui n'était pas officiellement candidat mais qui a été finalement préféré à MM. Pinto (Sri-Lanka) et Nandan (Fidji) par les trente-trois membres du groupe asiatique.

M. Koh, qui est âgé de quarante-quatre ans, est l'un des plus brillants diplomates des Nations unies et candidat potentiel à la présidence de la prochaine Assemblée générale. Après des études de droit à l'université de Malaisie, puis à Harvard, il a été avocat à la Cour suprême et professeur, puis, de 1968 à 1971 et à nouveau depuis 1974, représentant permanent de son pays aux Nations unies. Il a participé à diverses conférences économiques et juridiques et s'est acquis la réputation d'un négociateur éclairé.

La désignation de M. Koh a eu lieu quand il est apparu que M. Nandan était peu soutenu par les pays non alignés et le Canada, en raison de son rôle dans la réglementation de l'exploitation du nickel.

M. Pinto, favori du bloc soviétique et des pays activistes du tiers-monde, n'avait pas les suffrages des Occidentaux. Connue jeudi soir, la candidature de M. Koh rencontrait des réticences dans le groupe asiatique, en particulier, de la part du Vietnam, du Laos et de la Mongolie. Mais le consensus s'est finalement fait sur son nom. — N. B.

ASIE

Cambodge

ALORS QUE PHNOM-PENH PUBLIE UNE NOUVELLE CONSTITUTION

Les relations entre nationalistes anti-vietnamiens continuent de s'envenimer

A quelques semaines des élections législatives qui devraient avoir lieu en avril, Phnom-Penh vient de rendre public un projet de Constitution nettement inspiré du modèle vietnamien, avec une présidence collégiale représentée par un Conseil d'Etat. Cette loi fondamentale sera adoptée par la nouvelle Assemblée. Le projet, qui sera proposé à la discussion de la « population tout entière », qui, selon M. Heng Samrin, chef du régime, l'a déjà accueillie avec enthousiasme, prévoit que le Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa (FUNSK), parti unique, « prend la direction directe de la totalité de l'œuvre révolutionnaire de la République populaire ». « L'économie nationale est sous la direction de l'Etat », le commerce extérieur est « le monopole de l'Etat », mais la propriété familiale est autorisée et transmissible. — (A.F.P., Reuter.)

Alors que Phnom-Penh poursuit ses efforts pour obtenir une légitimité internationale en promulguant une nouvelle Constitution socialiste, les rivalités entre les différents groupes de résistants khmers sont plus vives que jamais. Les Khmers rouges s'efforcent, sans grand succès, d'obtenir des autres mouvements qu'ils acceptent leur offre de créer un front uni. Le prince Sihanouk vient de leur infliger un cinglant camouflet en convoquant leur premier ministre, Khieu Samphan, à Pyongyang pour s'y entendre *dire qu'il n'y avait pas d'entente* possible et qu'il le reconvoquerait, s'il le jugeait utile, en avril à Pékin, *à moins que ce ne soit en* novembre à Mougins. Enfin, entre les deux tendances « nationalistes », celle du prince et celle de M. Son Sann, président du F.N.L.P.K. (Front national de libération du peuple khmer), les relations sont pour le moins froides.

La *perspective de front uni* anti-vietnamien souhaité à la fois par les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), par Pékin et Washington s'éloigne. M. Son Sann, qui compte se rendre prochainement aux Etats-Unis pour tenter, sur la lancée des résistants afghans, d'obtenir de l'administration Reagan un soutien diplomatique, matériel, voire militaire, n'accepte une union que sous la forme d'une entrée au sein du F.N.L.P.K., et en exclut tout l'appareil khmer rouge auquel il est toutefois lié par un accord de non-agression tacite. La tentative de conserver la coquille juridique d'un Kampuchéa démocratique — toujours reconnu sur le plan international, — tout en en remplaçant la direction khmère rouge par une autre plus acceptable, marque le pas en dépit des pressions. M. Son Sann nous a déclaré à Paris que *« le départ des dirigeants khmers rouges, ce ne serait déjà pas si mal »*, mais le ministre khmer rouge des finances, M. Thiounn Thioum, affirme qu'il n'en est pas question.

Pouvait-il dire autre chose après les incroyables déclarations faites ces jours derniers par le prince Sihanouk à la *Far Eastern Eocnomic Review* de Hongkong ? L'ancien chef de l'Etat, qui, depuis des semaines, invite Khmers rouges et nationalistes à se joindre à des négociations, déclare froidement qu'il n'a jamais eu l'intention d'aboutir, mais seulement de gagner du temps, que les conditions qu'il a posées à ses interlocuteurs étaient inacceptables et qu'il l'avait fait sciemment. « *Je dois vous avouer que je n'ai pas l'intention de dire « oui » aux Khmers rouges, ni aujourd'hui, ni demain ni en novembre. Je veux simplement me donner du bon temps avec les Chinois.* » Il ajoute que, s'il a pris une telle initiative, c'est pour répondre à ses compatriotes qui l' *« insultent »* et le traitent de *« traître pro-vietnamien »*. « *Comme je ne pouvais pas rester tranquille à Pyongyang (...), je me suis jeté dans la guerre.* » Une guerre à laquelle il ne croit pas, car c'est une *« folie »* et que la seule solution, *« c'est une bonne réconciliation avec le Vietnam ! »*

L'épouvantail khmer rouge

L'animosité du prince Sihanouk envers les Khmers rouges est connue ; ses efforts pour entrer en relations avec le Vietnam aussi, bien qu'ils se soient toujours heurtés à une fin de non-recevoir. Il faut dire que, en dépit d'un certain prestige, qui ferait toujours de lui une personnalité de compromis acceptable, la fréquence et les contradictions de ses propos font hésiter plus d'un de ses partisans et en ont lassé d'autres, comme son plus fidèle conseiller et ancien premier ministre, M. Penn Nouth. Ce qui est moins compréhensible, c'est l'animosité, voire la haine, qui l'oppose aux anciens dirigeants du parti démocrate, *au pouvoir de 1947 à 1952*, et qui sont ralliés à M. Son Sann, dans le cadre de l'Association générale des Khmers à l'étranger établie à Paris : MM. Sim Var, Chheam Vam, Thon Ouk, entre autres. On perçoit très fortement ces sentiments dans le dernier livre du prince, *Souvenirs doux et amers* (1), dans lequel il règle de nombreux comptes. Cette animosité est partagée, en particulier, par M. Sim Var et ses amis. Le prince déteste aussi cordialement les quatre frères Thiounn, devenus dirigeants khmers rouges, issus de la puissante famille du premier ministre de son prédécesseur sur le trône, le roi Monivong, qui, selon lui, ne lui auraient jamais pardonné d'avoir refusé d'épouser leur sœur.

Les espoirs du prince Sihanouk ne pourraient se concrétiser que s'il mettait une sourdine à sa susceptibilité et s'il parvenait, comme au temps de la lutte pour l'indépendance, qu'il décrit dans son livre, à refaire l'unité de ses compatriotes. Mais, isolé, il semble avoir déjà laissé passer plusieurs fois sa chance, même ténue, de prendre la tête d'une force capable d'entamer un éventuel dialogue avec l'occupant.

Parallèlement, le F.N.L.P.K. estime non négociable la prééminence de fait qu'il exerce sur les nationalistes grâce à son implantation sur le terrain ; mais sa puissance militaire reste faible. M. Son Sann pense que le temps ne joue pas en sa faveur, et il s'étonne que, à l'inverse des Khmers rouges, le F.N.L.P.K. ne reçoive guère d'aide. « *Nous nous battons pour les droits de l'homme et la France, pays des droits de l'homme, ne nous aide pas* », nous a-t-il dit.

Evoquant les divisions de ses compatriotes, un opposant cambodgien nous déclarait récemment avec amertume : « *Je n'ose plus rencontrer mes anciens amis vietnamiens ; ils rient de moi quand ils me voient.* »

PATRICE DE BEER.

(1) Hachette-Stock, février 1981.

La campagne électorale bat son plein

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — La campagne *électorale bat son plein*. Les Cambodgiens ont commencé d'aller aux urnes choisir les comités populaires des communes. Ils sont, maintenant, appelés à désigner les cent dix-sept députés de l'Assemblée nationale dont le mandat sera de cinq ans et qui auront pour première tâche d'approuver la nouvelle *Constitution*.

Depuis le début de l'année, les autorités ont organisé des réunions d'explication dans tout le pays. Les cadres supérieurs ont suivi des cours d'une semaine à Phnom-Penh et les cadres locaux des sessions de cinq jours dans les provinces et districts. *Puis, dans les villages*, les habitants ont été avertis des enjeux politiques de la consultation et de ses aspects techniques. Les candidats à la députation sont présentés soit par le comité central du Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa (FUNSK), soit par le comité provincial du Front. Il y aura plus de candidats que de *sièges à pourvoir, ce qui devrait* permettre aux électeurs d'exercer un certain choix. Cela dit, les conditions requises pour solliciter leurs suffrages sont telles qu'ils auront à se décider sur des personnalités plus que sur des programmes.

Plusieurs qualités sont en effet requises pour être jugé digne d'être candidat. Aucune discrimination n'est faite en fonction du sexe, des croyances religieuses *ou des positions sociales*. Il est néanmoins obligatoire que l'impétrant aime sa patrie, applique la ligne politique du Front, ait la confiance du peuple, mène une vie honnête, lutte contre les réactionnaires khmers et les expansionnistes chinois, *manifeste sa solidarité à l'égard* du Laos et du Vietnam, etc.

Les autorités ont évalué le coût de cette élection à 12 millions de riels (3 millions de dollars). Le plus gros poste de dépense est celui de l'achat du papier. Il est prévu d'en *consommer* quelque 200 tonnes fournies par des organisations *internationales* et *surtout* par l'Union soviétique.

Ces élections sont *« le symbole d'un régime véritablement démocratique »*, a récemment affirmé M. Heng Samrin, président du Conseil *révolutionnaire* populaire. A son avis, la population a ainsi le droit de choisir *« les organes du pouvoir qui répondent à ses intérêts »*. Les responsables refusent donc avec la dernière énergie toute suggestion qui consisterait à faire superviser cette consultation par l'extérieur. *« Est-ce que, en Amérique ou en France, des observateurs internationaux contrôlent les élections ? Est-ce que beaucoup de pays d'Asie comme la Corée ou la Thaïlande autorisent les rebelles à participer aux scrutins ? »*, interroge M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères.

Cette consultation devrait être *organisée* dans l'ensemble du pays quitte, dans les zones éloignées, à grouper des centres de vote pour des raisons de commodité. *« Nous procéderons à cette élection même dans les villages frontaliers*, assure M. Ouk Bun Chhoeun, ministre de la justice. *Nous ne craignons pas d'actions d'envergure de nos ennemis qui puissent empêcher le bon déroulement des opérations.* »

JACQUES DE BARRIN.

Chine

DE GAULLE MARÉCHAL !

(De notre correspondant.)

Pékin. — Bien qu'il n'ait eu qu'une seule étoile à son képi, le général de Gaulle était en fait connu sous le surnom de *« maréchal »*. *C'est un journal* chinois, le *Wenhui Bao* de Shanghai, qui vient *de révéler* ce détail caché de la vie de celui que beaucoup de Français appelaient de son vivant, plus simplement, mais apparemment de façon incorrecte : le général.

C'est tout au début de sa carrière militaire que de Gaulle, écrit le *Wenhui Bao*, reçut ironiquement *le surnom qu'il* devait, nous assure-t-il, garder jusqu'à sa mort. Comme il trouvait *la vie de garnison monotone*, de Gaulle avait pris l'habitude de s'enfermer dans la bibliothèque du régiment pour manifester son dédain des petitesses quotidiennes. Dès ce moment-là, apprenons-nous, ses camarades, par moquerie, commencèrent à décerner à leur hautain compagnon le titre de maréchal.

Plus tard, lorsque de Gaulle fut blessé et fait prisonnier pendant la première guerre mondiale, il montra tant de courage et de force de caractère que les officiers détenus avec lui lui donnaient respectueusement du « maréchal ». Et Churchill lui-même, affirme le *Wenhui Bao*, impressionné par la ténacité de l'exilé de Londres, l'appelait couramment... *« grand maréchal »*.

Alors que la génération des vieux maréchaux de la Longue Marche s'éteint peu à peu en Chine, peut-être existe-t-il, au fond d'une obscure caserne de province, un capitaine qui rêve de passer dans l'histoire en devenant à son tour un *« grand maréchal »* ? — M. L.

PROCHE-ORIENT

Liban

La rencontre à Damas des présidents Sarkis et Assad a légèrement atténué la tension à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Le sommet syro-libanais *qui s'est tenu à Damas* les 10 et 11 mars n'a apporté aucun résultat décisif. Il a cependant contribué à créer une certaine détente au Liban, où la dégradation de la situation, constante depuis des années, s'était accélérée au cours des dernières semaines.

Le sommet — le cinquième en cinq ans depuis que les troupes syriennes sont entrées au Liban — s'est achevé *comme les précédents par* une vague proclamation de principes généraux évidents : nécessité d'améliorer la sécurité, de relancer l'entente nationale et d'envoyer l'armée libanaise au Sud, d'où elle est pratiquement bannie et par les milices chrétiennes alliées d'Israël *et par les Palestino-progressistes* alliés de la Syrie. Derrière cette façade, le dialogue a porté sur des mesures pratiques *de nature à désamorcer* la tension. Les deux chefs *d'Etat n'ont pratiquement* pas tant discuté de Beyrouth et du détail des points de passage intersecteurs qui se ferment les *uns après* les autres sous l'action des francs-tireurs, mais plutôt des problèmes de base qui sont à l'origine de la *crise*, c'est-à-dire la présence palestinienne, le Sud, et les « mini-Etats » qui s'y sont *constitués. Aucun progrès significatif* ne paraît avoir été réalisé sur ces problèmes litigieux.

On sait d'ailleurs à Beyrouth que l'évolution de la situation au Liban sera fonction du rôle que la Syrie s appelée à jouer dans la crise du Proche-Orient, dont le problème libanais est partie intégrante. La situation dans cette région doit faire face dans les prochains mois à une série de redoutables échéances. D'abord sur le plan proprement libanais, celle de la fin du mandat *présidentiel, dans un an et demi, qui* risque de se traduire par un blocage des institutions. L'inquiétude est d'autant plus vive ici que la Syrie a lancé *prématurément* la campagne en parrainant le « front élargi » présidé par M. Rachid Karamé qui groupe les adversaires du Front libanais (droite chrétienne). La récente flambée de violence dans le pays a accentué les craintes d'une population *à bout de souffle après six* années d'épreuves.

Sur le plan régional, deux échéances, qui se situent toutes deux en juin, paraissent menaçantes. Les pays arabes ont, en effet, clairement menacé en décembre de ne plus renouveler le mandat de la Force arabe de dissuasion (F.A.P.), qui sert *de « couverture » à la présence des* troupes syriennes au Liban. La Syrie entend riposter en démontrant qu'elle reste maîtresse du jeu dans ce pays. Parallèlement, les élections israéliennes donnent lieu à toutes sortes de spéculations sur une possible opération militaire contre Beyrouth que *le gouvernement de M. Begin* lancerait pour redorer son blason. En tout état de cause, lorsque les travaillistes *seront revenus au pouvoir — ce qui* paraît pratiquement acquis, — on s'attend à une relance diplomatique, sans pour autant se faire *d'illusions* sur les concessions que le gouvernement israélien pourrait faire, en particulier, sur l'« option jordanienne » qu'il préconise *pour régler le problème palestinien*.

Sur le plan international, enfin, on craint à Beyrouth que l'Est et l'Ouest *ne s'acheminent vers une épreuve* de force *dont* les conséquences seraient d'autant plus redoutables pour le Liban que ce pays se situe, en gros, *dans le camp de l'Occident* alors que la Syrie est alliée du bloc soviétique.

Pour le gouvernement *libanais*, il faudrait faire face à toutes ces échéances en s'appuyant sur un minimum de cohésion interne. Il a *peu de chances d'y parvenir*.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Brésil

Dramatique sécheresse dans le Nordeste

L'archevêque de Fortaleza justifie le pillage d'entrepôts par les paysans affamés

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Malgré les pluies qui s'abattent depuis jeudi sur le Nord-Est, apportant quelque soulagement aux populations de cette région touchée à nouveau cette année par une implacable sécheresse, la situation reste grave. Des milliers de paysans affamés ont mis à sac des entrepôts et magasins d'alimentation dans diverses localités, notamment dans les Etats du Ceara et de La Paraïba, les plus touchés *(le Monde* du 14 mars).

Le *ministre de l'intérieur*, M. Mario Andreazza, estime que la situation créée par la sécheresse *« est favorable à l'établissement d'un climat de subversion ». Il affirme que des « agitateurs »* incitent les paysans à piller les magasins. Le ministre n'a toutefois apporté aucune preuve.

En *revanche*, le *cardinal*-archevêque de Fortaleza, Mgr Aloysio Lorscheider, l'un des chefs de file de l'épiscopat progressiste, juge que l'appropriation d'aliments par des hommes menacés de mourir de faim est un *« droit légitime »* et que le respect de la propriété privée a des limites. Fortement critiqué dans les milieux pro-gouvernementaux pour avoir fait cette déclaration, Dom Aloysio a reçu l'appui formel du président de la Conférence nationale des évêques brésiliens, Dom Ivo Lorscheiter.

Le nouveau cycle de sécheresse, qui a provoqué en deux ans des pertes estimées à près d'un milliard de dollars dans l'agriculture du Nord-Est, a créé une situation, qualifiée officiellement de « calamité », dont les conséquences sociales et politiques sont imprévisibles. La Confédération nationale des travailleurs de l'agriculture (CONTAG) accuse le gouvernement d'imprévoyance. Selon elle, les autorités n'ont eu jusqu'à présent recours qu'à des palliatifs. En revanche, affirme la CONTAG, on constate que les *effets désastreux de la sécheresse* sont imputables à la poursuite d'une politique agricole *« antisociale » qui consiste à encourager* les gros propriétaires à transformer en pâturages les terres humides qui sont le refuge naturel du travailleur rural en période de sécheresse. D'une manière générale, dans les milieux syndicaux, on dénonce la grande propriété foncière improductive ou sous-exploitée comme l'une des principales causes de la misère sociale dans cette région peuplée de trente millions d'habitants.

Le gouvernement a fait établir des chantiers populaires pour la réalisation de petits travaux d'infrastructure. Mais le nombre des paysans condamnés au chômage par la sécheresse s'élèverait à huit cent mille selon les sources officielles et à deux millions selon d'autres sources.

Etats-Unis

Les compressions du budget fédéral menacent la restauration des centres urbains

De notre correspondante

New-York. — Parmi les nombreuses protestations que soulève la politique budgétaire de *M. Reagan* figurent celles des édiles des grandes villes. La plupart des cités sont confrontées à un problème *urgent* : la rénovation de leur centre, ruiné par la fuite de la classe moyenne *blanche en* banlieue — la nouvelle bourgeoisie noire est en train de l'imiter, — la fermeture des entreprises commerciales et industrielles décentralisées en banlieue, à la campagne ou dans la « ceinture du soleil » et la transformation progressive des anciens beaux quartiers en « ghettos » habités par une population de chômeurs et d'assistés sociaux.

Plusieurs centaines d'élus locaux et de représentants des milieux d'affaires se sont rendus à Washington pour tenter de faire revenir le gouvernement *sur* ses projets de réductions massives de l'aide fédérale aux villes. Les plus intéressés sont les responsables des grandes villes de l'Est, comme New-York, Cleveland, Boston, Baltimore, de « vieilles » villes industrielles, à l'échelon américain, dont certains quartiers ne se sont jamais remis de la crise des années 30.

Le projet de budget indique notamment que le gouvernement *fédéral ne subventionnera* que 175 000 logements sociaux en 1982 au lieu de 260 000 prévus *par l'administration Carter*. Le programme qui permet aux promoteurs de logements à loyer modéré d'obtenir des prêts hypothécaires à 7,5 % (soit moins de la moitié du taux normal) pourrait aussi être supprimé l'année prochaine. L'administration envisage, en outre, d'augmenter les loyers des logements à loyer modéré et de ralentir les opérations de rénovation des logements sociaux anciens.

Les *édiles* new-yorkais sont particulièrement inquiets. Le nouveau budget pourrait faire *perdre à la ville plus de 500 millions* de dollars d'aide fédérale, affectant surtout les soins médicaux *aux nécessiteux, le recyclage* des chômeurs, l'aide aux enfants des écoles publiques, en particulier les repas gratuits, les foyers pour le troisième âge et les garderies d'enfants, les prêts au logement et les transports en commun.

New-York, dont l'économie s'est notablement améliorée depuis que le maire, M. Koch, a augmenté les impôts locaux et favorisé le retour en ville de la classe moyenne et aisée, comporte encore d'impressionnant « ghettos ». Celui du South Bronx, qui ressemble à une ville bombardée, et que MM. Carter et Reagan ont visité pendant leur campagne électorale, ne pourra être reconstruit qu'avec un très important *apport de fonds fédéraux*.

Les subventions aux transports en commun intéressent aussi les *milieux d'affaires, car de nombreux* projets de nouveaux lotissements dans les banlieues des grandes villes sont liés à l'établissement de nouvelles lignes d'autobus ou de chemin de fer.

La *renaissance des transports* en commun a été l'un des chevaux de bataille de M. Carter lorsqu'il a lancé, *l'été 1979*, sa nouvelle politique de l'énergie. Avec l'exploitation de sources d'énergie nouvelle, le président préconisait une grande campagne de réduction de la consommation de carburant. Parmi les mesures destinées à assurer cette réduction figurait la renaissance des transports en commun — rail et route — oubliés des pouvoirs publics et privés depuis que la voiture était devenue le signe le plus sûr d'une certaine qualité de vie. Des efforts remarquables ont été faits pour *redonner aux Américains le goût* du train et de l'autobus.

A New-York, M. Koch, qui s'est *toujours gardé de critiquer trop* ouvertement l'administration fédérale, vient de déclarer qu'il refusera l'autorisation de construction de la nouvelle voie express le long de l'Hudson pour laquelle Washington s'apprête à débloquer un nombre impressionnant de millions de dollars. S'il n'obtient pas d'importants subsides pour ses transports urbains, M. Koch devra augmenter le prix unitaire du transport par bus qui joue, pour *les New-Yorkais*, le même rôle symbolique du niveau de vie que la baguette de pain *pour les Parisiens*.

NICOLE BERNHEIM.

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

Beaux masques

(Suite de la première page.)

Chacun des quatre « grands » candidats peut être taxé d'ériger, cette année, une certaine forme de maquillage en méthode électorale.

Honneur au plus ancien : M. François Mitterrand. Son ancienneté dans cette compétition est de ses handicaps, et M. Giscard d'Estaing ne manque pas d'en tirer parti quand il lui attribue le *« record du monde de la durée de candidature »*. L'expérience, la solidité que donnent l'âge et les combats passés, sont des atouts tant que la part qu'elles prennent dans l'équation personnelle du candidat ne dépasse pas un certain seuil. Cette expérience et cette solidité ont permis la victoire dans le combat interne contre M. Michel Rocard. Elles constituent aujourd'hui un atout encombrant. M. Mitterrand et son équipe *s'emploient donc* à combattre le risque qu'elles impliquent.

Ils s'y emploient au point que la première partie de leur campagne est allée bien au-delà du trompe-l'œil : il s'agissait presque d'une partie de *cache*-cache. Ce candidat-là, on ne le voyait pas. On ne le voyait pas en personne, mais on voyait son image, ou, plus exactement, *une* image de lui : dans les magazines, deux pleines pages en noir et blanc avec quelques lignes de texte. Un visage relativement estompé, à la limite du flou, où l'âge n'apparaissait pas. Le texte : un jugement flatteur signé d'une personnalité célèbre. L'objectif visé était, de toute évidence, le transfert de l'image positive du supporter *sur* celle du candidat.

Cette règle vaut, semble-t-il, pour l'ensemble du dispositif socialiste : ajouter aux qualités propres du candidat le caractère positif de ce qui l'entoure. Ainsi, puisque l'image du parti est bonne (formation jeune, riche en hommes, etc.) et que l'image du candidat offre des prises à l'adversaire (homme de soixante-quatre ans ayant connu des échecs), il faut parvenir à faire bénéficier le candidat des atouts du parti. Ce n'est d'ailleurs là qu'un juste retour des choses, car ce parti est ce qu'il est grâce à lui.

D'abord, il ne se montrera pas trop (d'où le cache-cache du début), et s'il se montre il ne sera pas seul, comme c'était le cas lors de la conférence de presse du mercredi 11 mars, où on l'a vu avec les autres responsables du P.S. près de lui. Et comme ce sera le cas sur l'affiche qui paraît lundi : il y figure entouré de ses collaborateurs, qui sont là pour représenter le parti, suggérer l'idée de relève et de durée...

La télévision, *là*, est la préoccupation majeure. Comment concevoir une campagne, en 1981, d'une part en souffrant d'un net désavantage dans l'usage de l'outil audiovisuel et d'autre part en ayant en face de soi le plus redoutable praticien du genre. Certes, M. Mitterrand ne pouvait refuser le face-à-face indirectement proposé pour le second tour par M. Giscard d'Estaing le 10 mars : ç'eût été inconcevable. *Mais* il sait qu'il prend un grand risque. Pour les autres émissions, le parti fera donner les lieutenants aussi souvent que possible.

M. MARCHAIS : vers un autre électorat.

M. Marchais, lui, n'a pas de *souci* avec *son* image, du moins au présent. En revanche, il en a avec son électorat : les reculs que le P.C.F. a *subis*, par exemple en 1978, dans la région parisienne et dans les régions industrielles urbanisées, l'incertitude que ses dirigeants peuvent concevoir sur le comportement de certains sympathisants déçus par la rupture de l'union à gauche, l'incertitude aussi qui naît de l'attitude de certaines troupes du parti, peut-être démobilisées, la tentation enfin du vote « utile » au premier tour, sont autant d'éléments qui ont conduit les responsables communistes à se porter à la rencontre d'un électorat nouveau, aux franges de leur électorat traditionnel, qui les ont conduits à adopter aussi une vision plus large, plus « moderne » du prolétariat et des classes défavorisées.

D'où cette prise en compte de thèmes tels que la drogue et l'immigration, qui préoccupent prioritairement les habitants de certaines banlieues ; d'où aussi l'emploi de méthodes adaptées — par une rudesse délibérée — à la tension qui règne parfois dans certains de ces milieux urbains et à la non-politisation des catégories de population dont l'appui est recherché.

Il ne s'agit pas en l'occurrence d'actions véritablement en trompe l'œil, mais, indéniablement, d'un ajustement des moyens à des objectifs électoraux. Le P.C. n'est pas devenu raciste ou délateur : il a, pour ainsi dire, « fait comme si ». Il a « fait comme si » pour attirer certes l'attention sur les problèmes réels et graves, mais aussi pour plaire à un électorat.

Cet électorat est d'ailleurs celui dont les communistes auront surtout besoin en 1983 lors des élections municipales : l'électorat des couronnes des grandes métropoles, là où sont les places fortes. Avec la campagne qu'il mène actuellement sur les sujets très typés de la sécurité, de l'immigration et de la drogue, M. Georges Marchais prend un risque modéré, pour avril 1981 (les banlieues ne sont pas la France), mais ce risque est peu de chose comparé au bénéfice espéré pour 1983. D'autant que, à cette date, la division de la gauche pourrait mettre en danger grand nombre de mairies et d'élus communistes.

Adaptation au coup par coup, modulation du langage : ce n'est pas la première fois que le P.C.F. agit ainsi. Il semble même, depuis quelques années, obéir à une sorte d'opportunisme des électorats flottants. En 1979, lors des élections européennes, il s'était, en priorité, tourné vers les ruraux. A chaque élection son langage, ou presque !

M. CHIRAC : oublier Matignon.

M. Chirac a débarqué dans la campagne avec une affiche contestée dans les rangs mêmes de ses amis. Une affiche où il semblait bien qu'on avait affublé le candidat gaulliste de lunettes sans verres (pour éviter les reflets, paraît-il, mais quelle belle allégorie de masque qu'une paire de lunettes sans verres !). Une affiche où, à force de vouloir faire sérieux, calme et bien élevé, le candidat avait, sur les murs de France et pour certains yeux critiques du moins, un petit air mi-figue, mi-raisin, presque roublard, insolite en tout cas et, à la limite, troublant. Peut-être un loupé ; certainement la traduction d'une volonté de donner de l'homme une image différente de sa réalité. Certains professionnels de la publicité affirment au contraire que l'effet produit par cette affiche était très positif. Il est vrai en outre que la réalité de M. Chirac est une grande mobilité du visage entre la dureté tendue et un rire très ouvert : peut-être la recherche d'une voie médiane était-elle plus délicate dans son cas que dans d'autres.

Pour le candidat gaulliste, la nécessité de n'être plus le même s'applique en outre au passé proche et au passé plus lointain : M. Jacques Chirac candidat à l'élection présidentielle n'est plus tout à fait M. Jacques Chirac auteur de l'appel de Cochin ou de quelques autres actions un peu... audacieuses. Et il n'est plus du tout M. Jacques Chirac premier ministre, qui fit voter nombre de lois qu'il condamne aujourd'hui. (Quelle acrobatie pour expliquer qu'on les a fait voter par obéissance au président, tout en n'en pensant pas moins !)

De même, M. Jacques Chirac homme d'ordre, homme d'Etat au sens littéral du terme, fonctionnaire jusqu'à sa dernière fibre, part-il en guerre contre l'administration sans parvenir à se défaire d'un langage et d'un ton d'administrateur.

M. GISCARD D'ESTAING : un peu d'illusionnisme.

M. Giscard d'Estaing, enfin. Sans doute est-il, en privé, l'homme capable de spontanéité, de chaleur, dont parlent ses amis, mais du point de vue politique, du point de vue électoral, quelle machine ! Et quelle formidable machine ! Un ordinateur qui aurait de l'instinct.

Cet homme sait presque par intuition à quel endroit se trouve la caméra de télévision dans la pièce où il entre ; il sait, presque d'instinct, se placer, se construire face à cette caméra. Et ce qu'il fait contre son instinct, il le rate, comme, en 1976, son intervention télévisée au lendemain des cantonales.

M. Giscard d'Estaing en campagne, c'est, comme dans certains des cas précédents, la lutte contre un passé ou une partie du passé. Ici, ce ne sont pas des candidatures trop nombreuses ou une expérience à Matignon qu'il faut masquer, c'est un septennat. Non pas que M. Giscard d'Estaing désavoue son bilan, loin de là, mais il lui faut apparaître comme « possible » pour l'avenir. Il faut que le candidat transcende le président. Il faut que le même homme fasse apparaître un autre homme. Là encore, il va s'agir en partie d'illusionnisme.

Et en cette matière, le président sortant ne manque ni de pratique ni de talent. Il y a d'abord ce qu'il sait faire depuis longtemps. Dire, par exemple, quelque chose qui n'est pas faux pour que l'on comprenne quelque chose qui l'est : formuler un démenti *« catégorique et (...) méprisant »* sur la « valeur » d'un cadeau et obtenir que neuf personnes sur dix aient entendu que le démenti portait sur l'« existence » même du cadeau ; parler de l'action de M. Mitterrand « au moment » de Charléty et donner à croire que M. Mitterrand était à Charléty (*le Monde* du 13 mars). Viser en fait la vraie cible, c'est-à-dire le public, en ne se souciant que très peu de la classe politique, dont la télévision permet de se passer. Présenter comme une entreprise de *« rénovation républicaine »* un projet — le regroupement des scrutins — qui pourrait fort bien être une opération politique dangereuse pour la gauche (si les élections municipales et législatives ont lieu le même jour, il sera de bonne guerre pour la majorité de dénoncer les contradictions de l'opposition : unie sur la liste municipale et s'affrontant dans la circonscription législative).

Pouvoir enfin présenter, comme ce fut le cas mardi soir, un personnage aussi éblouissant, malgré une cote de popularité en baisse, un bilan contesté et des accusations encombrantes. Peut-être, dans le cas de M. Giscard d'Estaing, ne s'agit-il plus de trompe-l'œil, mais de seconde nature. Cet homme-là semble parfois taillé pour se faire élire dans un pays bien équipé en postes de télévision. Il paraît né de ce système.

A n'en pas douter, la campagne 1981 va être celle des professionnels, si ce n'est des « beaux masques ». Il reste à espérer que les programmes — ces programmes dont on parle si peu, — mais surtout les idées, les engagements et le débat lui-même soient à la hauteur des moyens engagés et des prodiges dépensés pour forcer un peu la réalité, pour égayer les masques.

Sait-on jamais...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *La « une » du* Nouvel observateur. — Le portrait de M. Giscard d'Estaing en roi de France, qui figurait en couverture du numéro du *Nouvel Observateur* daté 2-9 février et qui avait été évoqué par le président sortant, le 10 mars, à la télévision, est repris par l'hebdomadaire, en couverture de son numéro daté 16-22 mars, mais, à la couronne et à la perruque, a été substituée une casquette de toile bleue, avec ce titre : « Quand le roi se veut citoyen... »

LA « PRAVDA » ET LE BILAN DU SEPTENNAT

Du mauvais usage des guillemets

C'est à la suite d'une très regrettable erreur que *le Monde* en date du 14 mars a écrit que la *Pravda* jugeait *« globalement positif »* le bilan diplomatique du septennat de M. Giscard d'Estaing. L'expression *« globalement positif »* n'est pas utilisée par la *Pravda*, et c'est à tort qu'elle était placée entre guillemets. En effet, c'est notre correspondant qui, jugeant, à juste titre, *« globalement positif »* le jugement de la *Pravda* sur le président sortant avait utilisé des guillemets, estimant que le terme n'était pas de son cru et appartenait désormais au florilège politique, depuis certain usage qu'en fit M. Georges Marchais.

Ces guillemets allusifs ont été très malencontreusement confondus dans le titre avec ceux d'une citation littérale. M. René Andrieu s'autorise de ce pataquès pour nous accuser, dans *l'Humanité* de ce samedi 14 mars, d'avoir *« fabriqué purement et simplement une fausse citation »*, étant bien entendu que *« le Monde roule à la fois pour F. Mitterrand et pour M. Giscard d'Estaing »*.

Ne souhaitant pas qu'on nous prête, dans cette double allégeance, assez de maladresse pour « fabriquer » une *« fausse citation »* si grossière qu'une simple lecture du texte suffisait à nous confondre, nous publions ci-dessous les extraits de l'article de la *Pravda* consacrés à M. Giscard d'Estaing pour permettre à nos lecteurs de juger.

« La présence pendant sept ans au poste de président de la République donne sans doute à M. Giscard d'Estaing certains atouts, mais, en même temps, elle l'expose aux coups de ses adversaires politiques. En France, il a gagné une autorité personnelle en tant qu'homme politique prudent et réservé, en particulier dans l'arène internationale, où les positions de la France se sont consolidées ces dernières années.

» Cependant, les adversaires politiques du président remarquent que, pendant la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, la situation dans le pays s'est sérieusement aggravée. Ils lui font porter la responsabilité de la croissance du chômage, du déficit du commerce extérieur et de l'accélération du rythme de l'inflation.

» Le président ne se presse pas de présenter son programme, comptant développer ses plans devant les électeurs eux-mêmes. Néanmoins, la presse française a déjà attiré l'attention sur le fait que les directives données par le gouvernement, ces derniers jours, de prendre une série de mesures répondant aux revendications des gens simples, en ce qui concerne les chômeurs — notamment parmi la jeunesse — et la situation économique des personnes âgées, etc. ; ces mesures étaient en préparation depuis longtemps, mais le fait qu'elles soient prises directement avant les élections leur donne une coloration nettement électoraliste. »

Le jugement est incomparablement plus favorable que ceux dont bénéficient M. Chirac (dans *une situation compliquée »*, selon la *Pravda*) et M. Mitterrand (dont le P.S. *« glisse à droite »*). Ce n'est pas tous les jours, en effet, que la *Pravda* salue *« l'autorité personnelle »* d'un chef d'Etat occidental et reconnaît qu'il a *« consolidé les positions »* de son pays.

M. MARCHAIS : contre toute ingérence.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Georges Marchais a été interrogé, vendredi 13 mars, au club de la presse de Limoges, sur l'article de la *Pravda* appréciant favorablement le septennat de M. Giscard d'Estaing. *« Ceux qui découvrent* [dans cet article] *un bilan globalement positif du septennat en ont une mauvaise traduction ou ne lisent que ce qui les arrange »*, a déclaré M. Marchais. Il a ajouté : « *La* Pravda *dit aussi que le candidat communiste est le seul à pouvoir répondre aux aspirations des travailleurs français.* »

Le secrétaire général du P.C.F. s'est déclaré *« contre toute ingérence d'un homme politique étranger dans la vie politique française »*. M. Marchais a souligné que *« la politique de la France ne se fait ni à Londres, ni à Washington, ni à Bonn, ni à Moscou, mais à Paris, et nulle part ailleurs »*. Il a ajouté : *« Quand nous avons des élections à quelque niveau que ce soit, c'est aux Français et aux Françaises qu'il appartient de décider quelle politique ils souhaitent pour l'immédiat et l'avenir du pays. Voilà pourquoi je ne tolérerai de qui que ce soit une intervention sans réagir vigoureusement. »*

M. Marchais s'est rendu à Oradour-sur-Glane, où il s'est incliné devant le tombeau des six cent quatre-vingts otages abattus par la division S.S. Das Reich le 10 juin 1944. Vendredi soir, à Limoges, devant plusieurs milliers de personnes venues de la Haute-Vienne et des départements voisins, le candidat du P.C.F. a appelé les électeurs à se donner *« les moyens d'en finir avec cet Etat de coffres-forts et de châteaux, voué au profit »*. Il a déclaré : *« Alors que MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand se sont l'un et l'autre désignés et qu'ils veulent gommer le premier tour de l'élection présidentielle, la question de savoir qui sera présent au second tour n'est absolument pas réglée. »* Et M. Marchais a réaffirmé qu'il se bat pour être présent au second tour. — M. S.

M. BÉRÉGOVOY (P.S.) : le quotidien soviétique accorde son investiture à M. Giscard d'Estaing.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., a dénoncé, vendredi 13 mars, *« l'ingérence inadmissible de la* Pravda *dans les affaires intérieures de la France »*. Il a déclaré : *« Cette nouvelle ingérence, qui survient après beaucoup d'autres, notamment la visite de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à M. Giscard d'Estaing entre les deux tours de 1974* (1), *sera sévèrement jugée par les Français qui entendent décider librement de leur avenir. Elle ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons des relations qui doivent exister entre nos deux pays. En prenant aussi nettement parti pour M. Giscard d'Estaing, la* Pravda *lui accorde en quelque sorte son investiture. »*

(1) Le 7 mai 1974, entre les deux tours de l'élection présidentielle pour laquelle seuls restaient en lice MM. Giscard d'Estaing et François Mitterrand, l'ambassadeur soviétique à Paris, M. Stepan Tchervonenko, avait rendu une visite de quarante minutes au ministre des finances-candidat. Cette démarche avait suscité une vive controverse, notamment entre le bureau politique du P.C.F. et l'ambassade d'Union soviétique en France. Le P.C.F. avait jugé cette rencontre « inopportune ».

● *M. Claude Labbé*, conseiller politique de M. Chirac et président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré, vendredi 13 mars : *« L'U.R.S.S. aurait certainement préféré Jimmy Carter à Ronald Reagan. (...) Les Soviétiques préfèrent pour la France un président faible et certainement affaibli par un deuxième septennat. Mais si, d'aventure — et nous l'espérons, — les Français faisaient un choix différent, les Soviétiques s'en trouveraient très bien, et ce serait mieux pour la paix qu'ils aient en face d'eux un interlocuteur plus ferme. »*

« VINGT ANNÉES DE SYSTÈME PRÉSIDENTIEL »

L'Association des journalistes parlementaires organise mercredi 18 mars, à partir de 9 h. 30, dans les locaux de l'Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, un colloque sur le thème : « Vingt années de système présidentiel ».

Ce colloque, dont M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, ouvrira les travaux et que présidera dans l'après-midi M. Alain Poher, président du Sénat, aura pour rapporteurs MM. Jean-Luc Parodi, secrétaire général de l'Association française de science politique (séance de la matinée), et Edgar Faure, sénateur, ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale.

M. François Goguel, président de la Fondation nationale des sciences politiques, ancien membre du Conseil constitutionnel, tirera les conclusions de ce colloque auquel participeront notamment MM. Maurice Duverger, Raymond Janot, Jean Foyer, Michel Poniatowski, Olivier Guichard, Pierre Sudreau, Roland Cayrol, Pierre Avril, Michel Rocard, Roger-Gérard Schwartzenberg, Alfred Grosser, Gabriel Lisette.

Au cours d'une visite dans plusieurs quartiers de Paris

M. Mitterrand s'est entretenu avec des travailleurs immigrés

M. François Mitterrand s'est entretenu, vendredi 13 mars, avec un groupe de travailleurs immigrés, dans un centre culturel du vingtième arrondissement de Paris. *« Jamais le P.S. ne sera du côté de ceux qui rallument le racisme et animent la répression »*, a déclaré le candidat socialiste. Il a ajouté : *« Dans un certain nombre de villes, le problème des immigrés se pose, mais il ne faut pas le résoudre par une sorte de guerre civile. »*

A l'occasion de cet après-midi de *« rencontre avec les Parisiens »*, au cours duquel il était accompagné de MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Paul Quilès, député socialiste de Paris et directeur de sa campagne, M. Mitterrand s'est successivement rendu à la Cité fleurie, dans le treizième arrondissement, pour soutenir des artistes qui s'opposent à leurs expropriations, puis dans le quartier du faubourg Saint-Antoine, où il s'est entretenu avec des artisans ébénistes et des fabricants de meubles. A la Cité fleurie, le candidat socialiste a reçu le soutien de l'universitaire Charles-André Julien, qui adhéra au parti socialiste en 1911 et fut l'un des proches compagnons de Jean Jaurès.

« L'Humanité » et le souvenir des ratonnades

Evoquant l'entretien de M. Mitterrand avec des travailleurs immigrés, *l'Humanité* écrit, samedi 14 mars : *« Personne n'a songé à rappeler à François Mitterrand qu'il y a une vingtaine d'années on « ratonnait » dans ce quartier de Ménilmontant et que, le lendemain, on repêchait par dizaines les corps des travailleurs algériens dans la Seine. Peut-être ignoraient-ils qu'à cette époque le candidat Mitterrand était au gouvernement. »*

[« Il y a une vingtaine d'années » — le 17 octobre 1961 — plusieurs milliers d'Algériens de la région parisienne avaient tenté de manifester pacifiquement à Paris et s'étaient heurtés à la violence meurtrière des forces de l'ordre, dirigée par M. Maurice Papon, alors préfet de police et aujourd'hui ministre du budget. Comme le rappelait M. Etienne Balibar, dans un article qui lui a valu d'être exclu du P.C.F. (« le Monde » du 11 mars), ces Algériens étaient « tragiquement seuls ». Quant à M. Mitterrand, il n'a, que l'on sache, appartenu à aucun gouvernement depuis juin 1957. — P.J.]

M. ROCARD : la candidature de M. Marchais rend impossibles les conditions d'un gouvernement commun.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, s'est rendu vendredi 13 mars à Toulon (Var) pour soutenir la candidature de M. Mitterrand à l'élection présidentielle. Le député des Yvelines s'est notamment félicité de l'unité du parti socialiste, assurant à ce sujet : « Elle est forte, et j'y ai contribué. »

Evoquant la candidature de M. Marchais, M. Rocard a déclaré que si celle-ci permet de faire la clarté, elle « complique aussi les conditions d'un gouvernement commun, les rendant même impossibles », et ce « malgré l'attachement des socialistes à l'union de la gauche. »

Le P.C.F. propose « dix objectifs de lutte » dans « la nouvelle bataille pour le livre »

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., a présenté, vendredi 13 mars, au cours de l'inauguration de l'exposition-vente « Trois jours pour le livre » (1), les propositions de son parti en faveur du livre et de la lecture. Dénonçant le « totalitarisme idéologique du grand capital » et la mainmise du « pouvoir giscardien sur l'édition », il a aussi lancé un appel pour « une nouvelle bataille pour le livre ».

Voici l'essentiel des « dix objectifs de lutte » du parti communiste :

● Nationaliser Matra-Hachette, ce qui permettra de constituer un service public de distribution du livre géré démocratiquement, ouvert à tous les éditeurs (...).

● Favoriser la baisse du prix des livres en ramenant au taux zéro la T.V.A. sur le livre, en alignant le tarif de transport du livre sur celui de la presse, en s'attaquant à la spéculation sur le prix du papier, en aidant au développement et à la modernisation de l'imprimerie française, en abrogeant l'arrêté Monory libérant le prix des livres et en mettant à l'étude avec toutes les parties intéressées un nouveau système (...).

● Mettre à l'étude avec toutes les parties intéressées un ensemble de mesures, notamment fiscales et de crédit, propres à préserver l'existence et à favoriser le développement d'un réseau dense de libraires qualifiés bénéficiant d'un statut d'agent culturel.

● Exiger que soit portée à 6 % de la masse salariale la part insuffisante et souvent dérisoire des subventions patronales aux comités d'entreprise (...).

● Encourager la lecture publique par une aide substantielle de l'Etat aux bibliothèques municipales et centrales de prêt et aux bibliothèques universitaires, par la construction de nouvelles bibliothèques et l'élévation à 50 % de l'aide publique aux dépenses de fonctionnement des bibliothèques municipales.

● Systématiser l'existence et accroître les moyens des bibliothèques dans les établissements scolaires par un financement du ministère de l'éducation et lutter pour que soit respectée la règle du pluralisme.

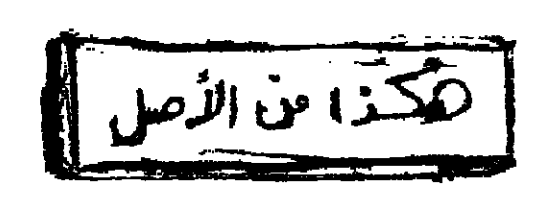
● Faire contribuer davantage la télévision, service public et national, à l'élargissement du champ de la lecture par un développement de son rôle culturel, et lutter pour qu'y soit respecté le pluralisme, y compris dans les émissions littéraires.

● Rétablir et augmenter la subvention gouvernementale au Centre national des lettres, reconnaître à l'écrivain la totalité de ses droits sociaux. Favoriser l'action des auteurs et traducteurs pour le respect par les éditeurs du code des usages (...).

● Développer les moyens pour l'exportation du livre français et se battre pour l'usage de la langue française, pour son rayonnement dans le monde (...).

(1) 145, rue du Faubourg-Poissonnière (voir « le Monde des livres » du 13 mars).

● *M. Joël Biard*, secrétaire général de l'union départementale C.G.T. de la Seine-Saint-Denis, a présenté, vendredi 13 mars, au cours d'un meeting organisé à Pantin, un appel de mille deux cents militants syndicaux de ce département à voter pour M. Georges Marchais le 26 avril.



PRÉSIDENTIELLE

LA JEUNESSE SERA LE THÈME CENTRAL DE LA CAMPAGNE DE M. GISCARD D'ESTAING

Une interview de M. Valéry Giscard d'Estaing destinée aux jeunes a été diffusée samedi 14 mars dans une centaine de comités de soutien au président de la République, en province. Cette opération constitue le début de la mobilisation des Jeunes Giscardiens en faveur du président sortant. « *La jeunesse, c'est-à-dire l'éducation, la formation, l'emploi,* déclare M. Giscard d'Estaing, *vont être le thème central de ma campagne (...). On ne peut pas laisser une jeunesse vivante, ardente, sans emploi. Mon engagement sera précis, vérifiable (...). Le problème de l'emploi des jeunes, c'est un problème de formation, d'une part, et c'est un problème d'emploi, d'autre part. Il faut continuer les deux (...).* » Le chef de l'Etat estime aussi : « *Quand je parlerai de l'emploi des jeunes, ce que je dirai c'est comment nous allons nous organiser pour que les jeunes aient un travail et que ce travail corresponde à leurs aptitudes et à la vocation qu'ils ont.* »

Le chef de l'Etat affirme que les jeunes répondraient à son appel « *si la France était en danger* ». « *J'ai envoyé des jeunes Français au danger. Jamais il n'y a eu de défaillance,* note-t-il. *Or, c'étaient des opérations lointaines qui ne concernaient pas le sol de la France, la vie de la France. Imaginez que ce soit la vie de la France qui soit en danger, je suis convaincu, et franchement, que toute notre jeunesse répondra.* »

Enfin, M. Valéry Giscard d'Estaing se défend d'être un de ces hommes politiques qui ont « *un message* » pour les jeunes parce qu'ils « *ont besoin de leurs voix* ». « *Ce qui m'intéresse,* a-t-il dit, *c'est ce que la jeunesse va faire.* »

A Bordeaux

M. Debré dénonce la «déloyale manœuvre» dont M. Chaban-Delmas avait été la victime en 1974

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Michel Debré a présidé une réunion publique, vendredi 13 mars, au palais des congrès de Bordeaux, à l'endroit où M. Jacques Chaban-Delmas avait donné le coup d'envol de sa campagne présidentielle, en 1974. Environ huit cents personnes étaient présentes et, parmi elles, M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Dordogne. Plusieurs responsables de l'état-major du R.P.R. de la Gironde (qui a opté pour M. Jacques Chirac, sans pour autant entrer en conflit ouvert avec le maire de Bordeaux) étaient cependant absents.

Avant d'expliquer les raisons de sa candidature et la politique qu'il entend appliquer, M. Debré a réaffirmé son intention d'être candidat «jusqu'au bout». Il a aussi rendu hommage à M. Jacques Chaban-Delmas : «*Pourquoi revenez-vous sur la brèche ? Cette question m'a été posée dès le début de ma campagne pour la présidence de la République. Certains me la posent encore. Un homme, un ami, ne me l'a jamais posée : c'est Jacques Chaban-Delmas. Notre amitié est si ancienne, forgée au creuset des épreuves. Nous avons tant de fois bataillé côte à côte, nous avons tant de fois réussi côte à côte que nous devinons nos pensées avant même qu'elles ne soient formulées. Jacques Chaban-Delmas m'a donc compris et soutenu dès le premier jour. Lui-même fut sur la brèche il y a sept ans ! Il fut alors victime d'une déplorable et déloyale manœuvre* (1). *Au-delà de sa personne, cette manœuvre a nui au gaullisme et à la France. Je ne suis pas le seul à penser qu'elle imposerait aujourd'hui une certaine réserve à ceux qui, alors, l'écartèrent de la présidence et qui brûlent allégrement le candidat-président qu'ils ont adoré hier.* »

«*Fort de l'appui de Jacques Chaban-Delmas,* a insisté M. Debré, *je suis reparti et, de nouveau, comme il y a sept ans, nous nous battrons.* »

De son côté, M. Chaban-Delmas a notamment déclaré : «*Ainsi la France politique est-elle coupée en deux, ce qui serait normal et utile si la ligne de partage entre majorité et opposition était tracée en fonction de la réponse donnée par chacun à la question essentielle : Dans quelle société voulez-vous vivre, collectiviste ou non ? On ne trouverait sans doute pas un Français sur cinq pour répondre réellement : Nous voulons vivre dans une société collectiviste.* » — P. Ch.

(1) M. Debré fait allusion à « l'appel des 43 ». A l'initiative de M. Jacques Chirac, quarante-trois députés U.D.R. avaient signé, le 13 avril 1974, avant le premier tour de l'élection présidentielle, une déclaration commune (« l'appel des 43 »), dans laquelle ils se démarquaient de M. Jacques Chaban-Delmas. Ils entamaient ainsi un processus qui devait les amener, pour la plupart, à soutenir M. Valéry Giscard d'Estaing, malgré la décision de leur parti en faveur de M. Chaban-Delmas.

Le Monde

société

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

L'avocat général réclame cinq à quinze ans de prison contre trois militants du F.L.N.C. revenus sur leurs aveux

L'avocat général de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Robert Olivier, a réclamé, le vendredi 13 mars, des peines de cinq à quinze ans de réclusion criminelle contre trois militants séparatistes corses, qui comparaissent depuis dix jours (« le Monde » daté 8-9 mars). Antoine Battestini, un apiculteur âgé de vingt-sept ans, est accusé d'être l'un des chefs du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.); une peine de treize à quinze ans de réclusion a été requise contre lui. Henri Palazzo, un photographe âgé de vingt-sept ans, est soupçonné d'avoir été un archiviste du F.L.N.C. L'avocat général a demandé une peine de dix ans de réclusion à son encontre. Le troisième inculpé, Hervé Cortegianni, âgé de vingt-sept ans, n'aurait été qu'un « terroriste de base ». Cinq ans d'emprisonnement ont été requis contre lui.

Les plaidoiries doivent débuter lundi 16 mars.

Ces trois jeunes gens étaient passés aux aveux pendant leur garde à vue en novembre 1978 dans *les locaux de la police judiciaire* d'Ajaccio. Hervé Cortegianni avait reconnu avoir participé à l'attentat commis dans la nuit du 10 au 11 août contre le château de Fornali, propriété de la famille de Beghin, à Saint-Florent (Haute-Corse). Il avait dénoncé deux de ses complices, un ami proche, Henri Palazzo, et le responsable du secteur, Antoine Battestini.

Eux-mêmes avaient admis leur *appartenance au F.L.N.C.* Henri Palazzo avait même décrit pour les policiers son activité d'archiviste du Front. Les trois militants, en fuite depuis les vagues d'arrestation de juin 1978, avaient raconté leurs faits et gestes clandestins, les « boîtes à lettres », les caches et les appartements prêtés par des amis dans lesquels le F.L.N.C. imprimait sa propagande.

« Par amitié ! »

Puis la garde à vue avait pris fin et les trois inculpés n'avaient plus eu affaire au juge d'instruction. Aussi leurs déclarations s'étaient-elles faites plus rares qu'avant, beaucoup plus modestes. Pourquoi ces revirements ? *« Nous avions subi des pressions psychologiques de la part des policiers »*, ont affirmé les militants séparatistes. La police avait arrêté leurs petites amies ou leurs fiancées. Pour que les femmes ne connaissent pas *« la honte de la montée à la Cour de sûreté de l'Etat »*, ils avaient reconnu en vrac deux heures avant la fin de la garde à vue des faits qu'ils nient depuis.

Ces rétratactions irritent M. Robert Olivier qui veut y voir *« une défense concertée »*. Il s'est attaché durant le procès à *montrer l'importance de « cette heure de vérité »*, devant les policiers. Les inculpés, au contraire, minimisent ces aveux. Le président de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Claude Allaert, a suivi, pendant les audiences, tour à tour l'une et l'autre thèse. Un seul des accusés, Hervé Cortegianni, a reconnu sa participation à l'attentat de Fornali. Aucun n'a confessé son rôle dans les vols de pistolets-mitrailleurs à Toulon durant le printemps 1978 et dans les attentats du mois de juin. Henri Palazzo avait bien accepté de classer les archives du F.L.N.C., que la Cour de sûreté a depuis reliées en un livre à couverture orange. *« Mais, c'était par amitié »*, non par conviction.

Ces aveux rétractés n'ont pas impressionné M. Olivier. L'avocat général a retracé l'histoire du séparatisme corse. Il a cité des dizaines de noms de militants présumés déjà condamnés par cette Cour.

Pour convaincre du rôle joué par ces trois-là, il a rappelé celui tenu par d'autres et tissé au fil à fil, durant près de trois heures de réquisitoire, une gigantesque toile d'araignée d'enquête policière, multipliant les recoupements et les soupçons, ayant recours sans cesse à la logique et aussi aux probabilités. Il a même provoqué l'indignation de la défense en produisant à l'audience, pour prouver le rang qu'occupait Antoine Battestini dans la hiérarchie du F.L.N.C., des pièces qui ne figurent pas au dossier de ce procès.

PHILIPPE BOGGIO.

DES ANTIMILITARISTES ÉCROUÉS APRÈS AVOIR COLLÉ DES AFFICHES

Cinq étudiants, âgés d'une vingtaine d'années, ont été interpellés par des policiers, dans la nuit du lundi 9 mars au mardi 10 mars, vers trois heures du matin, alors qu'ils collaient des affiches antimilitaristes et faisaient des « bombages » à la peinture, dans la station du R.E.R. de Chatou (Yvelines). MM. Raphaël Mulard, Jacques Dangleterre et Mlles Christine Guillamot, Françoise Melliaz et Sophie Dube, qui avaient été dénoncés par un coup de téléphone anonyme, ont été inculpés, le mercredi 11 mars, de *« dégradation d'édifice public »* et d' *« incitation à l'insoumission »*. Quatre d'entre eux ont été écroués par M. Jean-Pierre Goudon, juge d'instruction à Versailles.

La nuit où cette interpellation a eu lieu, d'autres affiches ont été collées dans toutes les stations du R.E.R. qui va de Boissy-Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye. *Les dégâts sont évalués* à des dizaines de milliers de francs.

Un comité de soutien à ces militants, qui estime que les faits reprochés ne sauraient justifier une détention, s'étonne de la présence, lors des interrogatoires de la garde à vue, d' *« un commandant de la sécurité militaire »* et fait état de coups de feu tirés par les policiers lors de l'interpellation — *toutes choses* que la police dément.

● *Le nouveau bureau de l'Association de la presse judiciaire parisienne* — L'assemblée générale de l'Association de la presse judiciaire parisienne a élu récemment son nouveau bureau. Président : Jean-Marc Théolleyre *(le Monde)* ; présidents d'honneur : Claire Gonon, Roland Bochin, Frédéric Pottecher, André Fontain et Jean-François Dominique ; vice-présidents : Jacques Thévenin (France Inter), Nadine Lefevre-Speller *(A.C.P.)* et Annette Kohn *(le Quotidien de Paris)*. Trésorier : Marie-Louise Oriol (A.F.P.). Secrétaire général : Jean Oriol (A.F.P.) ; secrétaire général adjoint : Charles Blanchard *(le Matin de Paris)*. Membres : René Arnould (pigiste), Jean-Pierre Berthet (TF 1), Philippe du Tanney *(le Figaro)*, Claude Varène *(le Matin de Paris)*, Georges Gherra *(Daily Express)* et Jeanne-Marie Darblay *(le Progrès)*. Membres de la commission de contrôle : Marcel Pevsner (photographe), Gabriel Dupire *(la Croix)* et Marcel Montarron (écrivain).

DÉFENSE

11 000 hommes participent à une manœuvre d'importance nationale dans le Sud-Est

***Quelque onze mille hommes, deux mille cinq** cents véhicules divers dont trois cents blindés, cinquante hélicoptères, des unités de l'armée de l'air et de la marine nationale, participeront, du lundi 16 au vendredi 20 mars, dans le Sud-Est, à la manœuvre Alpes-81, le seul exercice interarmées d'importance nationale organisé en 1981. Les opérations auront lieu en terrain libre et dans le camp de Canjuers, principalement dans les départements du Var, des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence.*

Selon leurs organisateurs au P.C. de Lyon, ces manœuvres permettront d'entraîner la 27e division alpine, dont l'état-major est à Grenoble, à mener un combat défensif face à un ennemi important et composé, essentiellement, de la 14e division d'infanterie, du 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa), du 2e régiment étranger d'infanterie (REI) et du 9e régiment de chasseurs parachutistes.

Au cours de cet exercice, une opération de débarquement en force sera menée, sur les plages de Cavalaire et de Saint-Tropez, par un groupement formé du 21e RIMa et du 2e REI. Cette action sera accompagnée d'opérations aéroportées en direction du site des missiles nucléaires du plateau d'Albion (Alpes-de-Haute-Provence). Des tirs réels d'artillerie sont prévus à Canjuers dans la journée du 20 mars.

La « colonne vertébrale » d'une nouvelle unité d'intervention

Le 21e RIMa et le 2e REI, qui participent à la manœuvre Alpes-81, *constitueront*, en septembre prochain, *la 31e brigade stationnée dans le* sud-est de la France et destinée à l'action extérieure. Le commandement de cette nouvelle unité interarmes sera confié au général qui commande actuellement, depuis son P.C. d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), tous les régiments de la légion étrangère en France et outre-mer.

Ce choix fait beaucoup jaser dans l'armée de terre, non pas en raison de la personnalité désignée pour prendre le commandement de la 31e brigade, le général Paul Lardry, mais à cause d'un différend qui est apparu, à cette occasion, entre la légion étrangère — bien soutenue par le chef d'état-major de l'armée de terre — et les troupes de marine qui s'estimaient, de droit, toutes préparées à devenir la « colonne vertébrale » de cette nouvelle unité d'intervention.

Car, *la création de la 31e brigade* ne résulte pas d'une initiative du général Jean-Yves Delaunay, actuel chef d'état-major de l'armée de terre, mais bien plutôt de celle de son prédécesseur, le général Jean Lagarde, qui était, précisément, un ancien des troupes de marine.

L'ambition du précédent chef d'état-major de l'armée de terre était de mettre sur pied une unité d'action extérieure plus « musclée » et plus lourdement équipée pour répondre aux hypothèses d'emploi pour lesquelles la 11e division parachutiste ou la 9e division d'infanterie de marine peuvent être difficilement engagées. Aujourd'hui, à tort ou à raison, de nombreux cadres des troupes de marine ont le sentiment d'être frustrés par la création de cette 31e brigade qui semble leur échapper au profit de la légion étrangère.

Difficultés à résoudre

La constitution de cette nouvelle unité des forces d'action extérieure relève, à l'origine, d'une constatation faite, il y a plusieurs années déjà, par le général Guy Le Borgne, précédemment commandant la Ve région militaire à Lyon et aujourd'hui cadre de réserve, qui avait souhaité réunir sous une même autorité les diverses unités dispersées dans le sud de son territoire et, plus particulièrement, sur la côte varoise. A l'époque, l'idée qui avait prévalu était de créer un groupement opérationnel d'unités capables d'intervenir sur le pourtour du bassin méditerranéen, là où les intérêts de la France pouvaient exiger une protection permanente et basée sur des moyens plus lourds. La 31e brigade est, à quelques détails près, l'héritière de ce groupement de Méditerranée.

Il reste, cependant, de nombreux problèmes à régler, à commencer par la formation de l'état-major et des éléments d'appui de cette nouvelle unité interarmes d'intervention.

Mais la moindre des difficultés à résoudre n'est pas l'équipement de la 31e brigade, c'est-à-dire le choix du blindé qui, à l'avenir, armera principalement le 21e RIMa de Fréjus (Var). Deux matériels différents peuvent être placés en compétition : l'AMX-10 RC, aux performances particulièrement assurées, mais cher et difficilement aérotransportable en raison de son poids, ou le Sagaie, plus léger, meilleur marché, mais dont les adversaires disent qu'il n'apporterait pas d'avantages très notablement supérieurs à ceux des automitrailleuses, à canon de 90 millimètres, en service aujourd'hui dans d'autres unités.

C'est un débat d'experts que pourraient trancher les financiers des états-majors, pris entre les nécessités budgétaires et l'urgence qu'il y a à équiper la 31e brigade en armements adaptés et suffisants, avec le souci de mieux distinguer les matériels destinés à un théâtre européen des opérations de ceux qui, par leurs caractéristiques et leurs performances, sont plutôt voués à l'intervention outre-mer.

JACQUES ISNARD.

La formation et le recrutement des policiers

II. — UN MINIMUM DE PSYCHOLOGIE

par JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND

Le comportement quotidien de certains policiers et certaines « bavures » conduisent l'opinion publique, les observateurs et les responsables gouvernementaux eux-mêmes à s'interroger sur la manière dont sont recrutés et formés les policiers (« le Monde » du 14 mars).

Qui sont les policiers ? D'où viennent-ils ? Comment instruit-on les candidats des tâches qui les attendent ?

Le recrutement des gardiens de la paix, dont l'âge moyen au *moment de leur entrée* dans la fonction se situe aux alentours de vingt-deux ou vingt-trois ans, se fait principalement dans les milieux ouvriers ou de petits employés : 65 % des effectifs en proviennent. Les commerçants et employés de commerce fournissent 5,5 % des effectifs, tout comme les inactifs ou les étudiants en rupture d'examens (5,5 %), les familles de militaires venant immédiatement après (5 %), puis le monde rural (3 %).

Selon de récentes statistiques, le niveau d'études des gardiens recrutés dans les huit premiers mois de 1980 s'établissait de la façon suivante : sur 1 065 candidats reçus, 69 (6 %) n'étaient titulaires d'aucun diplôme, tandis que 100 (9 %) avaient en poche leur certificat d'études primaires, 286 (27 %) avaient soit un certificat d'aptitude professionnelle, soit un brevet d'enseignement professionnel et 493 (46 %) un B.E.P.C. Enfin, 115 (11 %) étaient bacheliers, et 2 (0,19 %) titulaires d'une licence.

Comparés à ceux des trois années précédentes, ces chiffres dénotent une certaine stabilité dans la catégorie des sans-diplôme (4 % en 1977, 6 % en 1978, 7 % en 1979, 6 % en 1980), et dans celle des titulaires d'un C.A.P. (ou B.E.P.), qui était successivement de 27 %, 28 %, 27 % et 27 %. En revanche, chez les titulaires d'un B.E.P.C., la courbe monte : 31 % en 1977, 38 % en 1978, 46 % en 1979 et 1980. Enfin, les bacheliers passent de 6 % en 1977 à 7 % l'année suivante, puis à 10 % l'année dernière.

Obligatoirement titulaires du baccalauréat, les inspecteurs, dont le début d'activité se situe vers vingt-quatre ans, au sortir de l'école, sont originaires à 29 % des milieux d'ouvriers et employés. 30 % ont d'abord tâté de l'enseignement avant de changer leur fusil d'épaule, et 15 % étaient déjà des policiers — gardiens de la paix ou enquêteurs — ayant passé avec succès les concours réservés aux fonctionnaires. 10 % proviennent des milieux du commerce et de l'artisanat, 9 % de milieux divers, 7 % d'autres administrations, 6 % de professions libérales et seulement 4 % de familles d'agriculteurs.

Les commissaires enfin, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, proviennent pour 31 % de milieux très divers, 23 % d'entre eux étant issus de milieux d'ouvriers et d'employés, 21 % de l'éducation nationale, 14 % de commerçants et d'artisans, 10 % de la police même (inspecteurs ayant réussi le concours interne) et 1 % de familles d'agriculteurs.

Les rigueurs de la présélection

Mais, au-delà du fait qu'il y a finalement assez peu de places à pourvoir chaque année (d'autant que les concours « intérieurs » en alimentent une part non négligeable) et que la demande ne fait que s'accroître, il faut souligner combien la présélection semble devenir de plus en plus stricte.

Ainsi, au concours pour le recrutement de gardiens de la paix ouvert en janvier 1979, 520 candidats seulement ont été admis, sur les 4.200 ayant concouru, mais il faut savoir que, déjà, sur 9.470 candidatures, 5.086 seulement avaient été retenues. Si on ignore les raisons qui ont conduit les 886 candidats convoqués à ne pas s'être présentés le jour de l'examen, toujours est-il que cet exemple établit le taux de sélection à un candidat sur dix-huit par rapport aux candidatures déposées, et à un sur huit par rapport aux candidats ayant passé l'examen. La moyenne générale des quatre concours ouverts en 1979 pour le recrutement de gardiens de la paix fait apparaître que, sur 37 467 candidatures déposées, 20 790 ont été prises en considération et que, au bout du compte, 2 720 candidats seulement ont vu leurs espoirs réalisés. Ainsi s'établit à un sur six le taux des sélectionnés ayant satisfait à des exigences pourtant réduites à une dictée, une courte rédaction, des épreuves de calcul et des épreuves sportives, aucun diplôme (voir tableau) n'étant requis.

Si les efforts de l'administration ont surtout porté sur un accroissement de la durée des études, on a cependant, dans le même temps, amorcé une remise à jour des méthodes pédagogiques et des programmes. Comme nous le disait l'un des hauts responsables de l'enseignement pratiqué dans l'ensemble des écoles de police, *« outre une connaissance toujours plus approfondie des bases techniques qui, bout à bout, constituent ce qu'on peut appeler « l'aspect concret » du métier, nous nous efforçons à présent de faire prendre conscience, aussi profondément que possible, à nos élèves des responsabilités qui vont être les leurs, à tous les niveaux, mais surtout et d'abord vis-à-vis du public... Nous nous attachons à faire en sorte que chaque futur policier soit parfaitement adapté à sa fonction, et la multiplication des stages, qui se situent entre la fin des études proprement dites et la première affectation, n'a d'autre but que de parfaire encore et toujours cette prise de conscience... »*

Eu égard au niveau d'instruction générale des catégories « enquêteurs » et « gardiens de la paix », on a opté non plus pour un enseignement classique par matières, mais pour une méthode éducative reposant sur les « types de missions » — appelés « contrats » — que sera amené à rencontrer quasi quotidiennement le fonctionnaire dans le service actif.

Autant de cas possibles, autant de « contrats » qui seront étudiés tour à tour, à raison d'un par semaine — *téléfilms*, tableau noir, schémas, fiches polycopiées à l'appui — et seront tous basés sur deux méthodes d'approche, l'une dite « déductive » (de la théorie pure à un exemple), l'autre « inductive » (d'un cas concret à la source théorique).

Mais ce que percevra le moins nettement l'observateur qui s'attache à éplucher les programmes des écoles, c'est la part qui est réellement faite à ce qu'on pourrait appeler l'instruction sociale ou civique des futurs policiers. Ainsi, le récapitulatif des matières enseignées à l'école des inspecteurs et du nombre d'heures consacrées à l'étude de chacune fait-il apparaître, au chapitre « Formation générale », une rubrique « psychologie sociale », représentant en tout et pour tout vingt-sept heures sur un total de neuf cent six.

Même si, durant le stage d'initiation aux pratiques professionnelles de trois mois qui suivra cette première tranche de cours, les futurs inspecteurs doivent parfaire leur *« approfondissement des connaissances, en situation professionnelle vécue et l'acquisition des savoir-faire et comportements nécessaires à l'exercice de la fonction »*, peut-on avoir la certitude que les élèves auront acquis la pratique des vertus du fair-play, de la patience, de la politesse et de la réserve ?

Au Centre d'application des personnels en uniforme, mieux connu sous son nom-sigle de CAPU, à Vincennes, nous avons vu soixante instructeurs et quarante moniteurs dispenser ainsi à quelque trois cent soixante-quinze élèves, répartis par classes n'excédant pas vingt sujets, le b-a ba du métier de gardien de la paix : de l'art d'interpeller l'automobiliste fautif, puis de le questionner et, si besoin est, de le sanctionner, à la manière d'arrêter en flagrant délit un voleur et son complice...

Vingt-deux heures pour maîtriser tous les aspects de chacun des contrats, qu'un téléfilm le plus souvent a préalablement exposé sur le récepteur de chaque salle de classe. Analyse du scénario, étude de chaque point de détail — de la palpation à la saisie de revers, en passant par les aspects juridiques, la garde à vue, la rédaction du rapport et la mise à jour de la main-courante, etc. — et discussions doivent familiariser l'élève avec ce qui l'attend demain.

Si le niveau des futurs inspecteurs que l'E.S.I.P.N. « fabrique » à Cannes-Ecluse, au rythme de quatre cents par an, est nettement supérieur (le baccalauréat est exigé), *le même système du* « contrat » y est pratiqué. De la psychologie sociale à la pratique de la procédure pénale en passant par le droit pénal et administratif, la criminologie et la criminalistique, la dactylographie, le tir et les sports de combat, ce sont neuf cent six heures de cours au total (1) qu'auront assimilés ces fonctionnaires le jour de leur prise de service actif. Soixante-treize enseignants et cent cinquante-cinq fonctionnaires d'encadrement, de gestion et de service constituent, avec les quatre cadres de direction, le personnel permanent de cette école modèle.

Un recrutement apparemment sévère, si l'on en peut juger par le taux important de rejets s'exerçant non seulement à l'admission, mais aussi à l'examen de sortie (quand l'élève ne s'est pas vu contraint, fait plus fréquent qu'on ne pourrait le croire, de renoncer en cours de route) ; et un enseignement complet et sérieux, à voir la rigueur des programmes et le soin mis par les professeurs à les dispenser... Mais comment expliquer, dans ces conditions, tant de carences, tant d'erreurs, de fausses manœuvres ?

En dépit des efforts consentis par le ministère de l'intérieur, on persiste à dénoncer, dans les milieux policiers (le plus souvent par la voie des syndicats) l'insuffisance des moyens mis en œuvre en matière de formation. Parmi les principaux reproches adressés aux pouvoirs publics, ceux concernant la rareté des séances de tir viennent en tête. Mais, d'une façon plus générale, on s'accorde à dire que le policier reste insuffisamment préparé aux tâches qui l'attendent dès sa sortie des écoles, situation rendue plus délicate encore par le manque de moyens en hommes et en équipements, également dénoncé après chaque « bavure ».

Le centre d'étude et de recherche créé en juin 1980 sur l'initiative du ministre de l'intérieur devrait pouvoir proposer les solutions qu'on attend de lui. Mais il est bien évident qu'on ne saurait parler de calendrier, ni, encore moins, des financements que toute mise en application d'éventuelles orientations impliquerait.

FIN

DIX ÉCOLES

	SPECIALITE	NOMBRE DE PLACES	NIVEAU REQUIS A L'ENTREE	DUREE DES ETUDES
St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône)	Commissaires	200	Licence, diplôme ou examen de sortie d'une grande école.	2 ans dont 12 mois à l'école
Nice	Officiers de paix	110	Baccalauréat, ou capacité en droit, ou diplôme d'une école nationale professionnelle.	17 mois dont 8 mois à l'école
Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne)	Inspecteurs	700	Idem	16 mois dont 7 + 2 à l'école
Toulouse	Enquêteurs	200 (1)	Aucun diplôme exigé.	5 mois
Vincennes (Val-de-Marne)	Gardiens de la paix	640	idem	9 mois dont 5 mois à l'école
Sens (Yonne)		500		
Reims (Marne)		200		
Vannes (Morbihan)		209		
Châtelguyon (Puy-de-Dôme)		280		
Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) (2)		500		

(1) On peut parler de quatre cents places, cette école formant deux promotions par an.
(2) L'école de Fos forme presque exclusivement des gardiens de la paix destinés à être affectés dans les C.R.S.

(1) 93 heures de formation générale, 206 heures de formation juridique, 340 heures de formation pratique des services, 111 heures de formation technique et 156 heures de formation sportive.

● *Un policier nancéien blessé lors d'une arrestation.* — Un inspecteur du S.R.P.J. de Nancy, M. Etienne Lelarge, a eu le nez brisé alors qu'il procédait récemment, avec un collègue, à l'arrestation, à Villiers-le-Sec, près de Nancy, d'un malfaiteur, Marcel Kohler, âgé de quarante-neuf ans, et de deux complices, Michel Kacy et Lilian Boucher. S'étant saisi de l'arme que le policier braquait sur lui, Marcel Kohler l'a frappé violemment au visage puis a ouvert le feu en direction d'autres inspecteurs. Une *fusillade* s'en est *ensuivie*, mais personne, hormis M. Lelarge, n'a été blessé.

● *Fin de la grève de policiers.* — Après les « Pervenches » — agents de bureau de voie publique, chargées du stationnement payant — et les « bleues » — agents de surveillance de la police nationale — ce sont les gardiens de la paix du Syndicat général de la police qui ont manifesté vendredi 13 mars.

ÉDUCATION

LE PROJET DE CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ

Un « centre d'excellence » au Havre comme cadeau électoral ?

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), qui se réunit le lundi 16 mars, doit formuler un avis sur un projet de décret préparé par le ministère des universités portant *création d'une* « université technologique du commerce international et des affaires maritimes au Havre ». Annoncée à M. Antoine Rufenacht, député (R.P.R.), par M. Raymond Barre lors d'une réception d'élus de Haute-Normandie, le 12 février, cette mesure est diversement accueillie au Havre (« le Monde » daté 15-16 février).

Plus que de l'opération politique ainsi réalisée par un député de la majorité, qui ne désespère pas de conquérir un jour la mairie actuellement détenue par le P.C., les enseignants havrais, et même rouennais, s'inquiètent du statut, dérogatoire à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, prévu pour cette nouvelle université. Ils s'étonnent aussi que, seuls, quelques enseignements de deuxième et troisième cycle figurent dans le projet, et ils se demandent quels étudiants profiteront de ces « filières extrêmement étriquées ».

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Voir des textes émanant des services de Mme Saunier-Seïté annoncer la création d'une nouvelle université surprend. Le ministre des universités s'est si souvent élevé contre le trop grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur que ce revirement étonne. « *Je ne pensais pas réussir si rapidement à convaincre le premier ministre dont on connaît la réticence à créer de nouvelles universités* », a même reconnu M. Rufenacht. Alors qu'est-ce qui a pu faire aboutir tout à coup une décision qu'au Havre on attend depuis plus de dix ans ?

« *Récompense à un député qui, le premier, s'est attaqué, en décembre 1979, à la loi d'orientation en proposant un amendement limitant aux seuls professeurs le droit d'élire les présidents d'université ?* » C'est ce que suggère un adhérent du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), en insistant sur « *la bonne entente* » entre Mme Saunier-Seïté et le député de Seine-Maritime, qu'il fallait mettre à profit avant un possible remaniement ministériel. A la mairie du Havre, on ne cache pas que « l'université » est un des thèmes de M. Rufenacht dans ses différents combats électoraux. « *Il pense déjà aux prochaines municipales* », déclare M. Daniel Paul, adjoint au maire, en évoquant « *la publicité tapageuse* » faite par le député sur ce sujet.

Au rectorat de l'académie de Rouen, on ne parle pas de problème politique, mais on insiste sur la vocation du Havre — *dixième ville de France (deux cent trente mille habitants)*, troisième port européen et centre de commerce — à accueillir « *un établissement technologique orienté essentiellement vers un thème d'intérêt national : le commerce international* et *les affaires maritimes* ». Les responsables rectoraux, auteurs du rapport qui sera présenté au CNESER, semblent optimistes sur la création et le développement de cette université dérogatoire.

Comme l'université technologique de Compiègne, créée en octobre 1973 malgré l'avis défavorable du CNESER, l'université du Havre aura, en effet, un statut sensiblement différent des autres établissements français. Elle sera dirigée par un président nommé par le ministre pour cinq ans. Le conseil *d'université, composé de vingt-cinq* membres, offrira une large place à des personnalités extérieures nommées, elles aussi, par le ministre (quatorze, contre onze représentants élus par les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs et techniques). Cette ouverture aux personnalités extérieures doit assurer, selon le projet de rapport, « *la liaison de l'établissement avec son environnement et les milieux professionnels* ».

« *Mais, au-delà du mot magique et prestigieux d'université, sensible à tous les habitants de l'agglomération, que va-t-on créer ?* », interroge un enseignant havrais en remarquant que le projet ne fait que rassembler les divers enseignements supérieurs existant *depuis de nombreuses années*. Les textes prévoient de conférer une unité administrative à l'institut universitaire de technologie (I.U.T.), qui compte près de neuf cents étudiants, et à deux maîtrises de sciences et techniques (M.S.T.) créées en 1973 et 1977 : affaires internationales et génie civil. Ces enseignements sont institués au Havre par la volonté de *l'université de Rouen pour tenir* compte « *de la spécificité de la ville* », selon l'expression de M. Paul Rollin, ancien président et actuel administrateur provisoire de cet établissement.

La section locale du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) regrette que ce projet ait vu le jour sans aucune consultation des instances universitaires compétentes. « *On ne nous a pas non plus demandé notre avis* », affirme M. Daniel Paul, adjoint au maire du Havre. Pourtant, selon lui, la municipalité est favorable depuis plus d'une dizaine d'années à la création d'enseignements supérieurs *sur son territoire*. Elle a participé à la mise en place des deux seconds cycles existants, et finance même pour plus de 10 millions de francs le département des affaires internationales. M. Paul, qui confirme le vœu de la municipalité de voir s'implanter une université, ajoute cependant que celle-ci ne doit pas être seulement composée *de seconds cycles et donc « rabougrie, marginalisée et n'offrant aux lycéens de la région que quelques formations très spécialisées* ».

« *Il ne peut y avoir d'université sans premier cycle* » affirme de son côté le SNE-Sup. Or, selon les projets, les deux premiers cycles de sciences existant au Havre resteraient sous la tutelle *de l'université de Rouen. Situation* étonnante qui ferait cohabiter dans la même ville deux établissements. « *Le potentiel de l'université de Rouen ne doit pas être entamé par cette création* », explique M. Rollin, en assurant que les 80 kilomètres qui séparent les deux villes ne sont pas un obstacle à la coopération.

Un trajet de cinquante minutes, *en train, n'a jamais empêché* des enseignants rouennais d'aller faire cours au Havre ou des jeunes Havrais d'effectuer leurs études à Rouen. La justification de la création d'une université au Havre semble parfois difficile à saisir, à moins de considérer qu'il s'agit de la réalisation des centres d'excellence, tant vantés par Mme Saunier-Seïté : des *établissements très liés au milieu* professionnel, qui sélectionnent les étudiants et forment, à l'image des grandes écoles, quelques dizaines d'élèves très spécialisés.

Dans ce cas, on assisterait dans l'académie de Haute-Normandie à la concrétisation de l'idée « *des* à la concrétisation de l'idée des « universités à deux vitesses » : Rouen offrant à ses treize mille étudiants les principales filières de premier et second cycle, Le Havre se réservant les nouvelles formations technologiques et obtenant peut-être des habilitations à délivrer des diplômes de troisième cycle.

Les universitaires rouennais attendent « *pour voir* ». Au Havre, on attend aussi, mais avec plus d'inquiétude. Les enseignants ne souhaitent pas que se développent, à l'université, « *l'autoritarisme et l'arbitraire* », qui existent *à l'I.U.T. entre les organisations* syndicales. Ils espèrent que cesseront les campagnes « *délirantes* » de l'Union nationale interuniversitaire (UNI), organisation fortement implantée depuis quelques années au Havre.

SERGE BOLLOCH.

CARNET

Décès

— Agnès,
dix ans,
mène, auprès du Seigneur, une nouvelle vie de joie depuis le 11 mars, après sa vie de souffrance.

La messe sera célébrée le lundi 16 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Porte-Latine, avenue Fontaine-Mouton, à Antony.

Anne-Marie et Jean-Marie BARBIER, ses parents,
Les familles Monnot et Barbier.

Nous tenons à remercier particulièrement le professeur Claude Polonovski et son équipe pour le dévouement inlassable pendant ces dix années.

4/145, parvis du Breuil,
92160 Antony.

— Mme Marie Claire Degras,
Les enfants, petits-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 9 mars 1981, de

M. Clotaire DEGRAS,
greffier en chef
du tribunal du 9e arrondissement de Paris,
né à Fort-de-France, le 7 avril 1924.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 mars, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt (Paris-10e) ; et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

67, boulevard Poniatowsky,
75012 Paris.

— Paris, Saint-Chamond.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy-Fleury DUFRESNE,

survenu le 12 mars 1981, à Paris, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 mars 1981, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond (Loire), suivie de l'inhumation au cimetière local.

Mme Dufresne,
8, avenue du Père-Lachaise,
75020 Paris.

— Paris, Brest, Beuzec-Cap-Sizun.
Le docteur Judel Girszowicz, son époux,
M. et Mme Jacques Moalic et leurs enfants,
M. et Mme Karol Girszynski et leur famille,
Mlle Marie Moalic,
M. et Mme Victor Moalic et leurs enfants,
M. et Mme Christian Leroux et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Dubois,
M. et Mme Jean Jouron et leurs enfants,
Mme Catherine Foucher, sa filleule, et M. Roland Foucher,
Mlle Annick Legoff,
Mlle Rose Goraguer,
Toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Noëla GIRSZOWICZ,
née Goraguer,
survenu le 11 mars 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Brest.

Elle reposera à Brest, au cimetière Saint-Martin aux côtés de ses parents.

— Mme Paul Lechien,
M. et Mme Puzenat,
M. et Mme Bernard Lechien,
Le docteur et Mme Jean Lechien,
Monique Lechien,
M. et Mme Claude Puzenat,
M. Hubert Puzenat et ses enfants,
M. Jean-Loup Puzenat,
M. et Mme François Germain et leurs filles,
M. et Mme Olivier Morel d'Arleux et leurs enfants,
M. et Mme Simon Pierre Morel d'Arleux et leurs filles,
M. et Mme Jean de Robillard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Meunie et leurs enfants,
Mlles Florence, Catherine et Isabelle Lechien,
Mlles Christine et Véronique Lechien,
M. et Mme Patrick Lechien et leur fils,
M. Philippe Lechien,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le jeudi 12 mars 1981, de

M. François PUZENAT
et
Mme François PUZENAT,
née Geneviève Lechien.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 16 mars 1981, à 15 heures, en l'église de Bourbon-Lancy.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

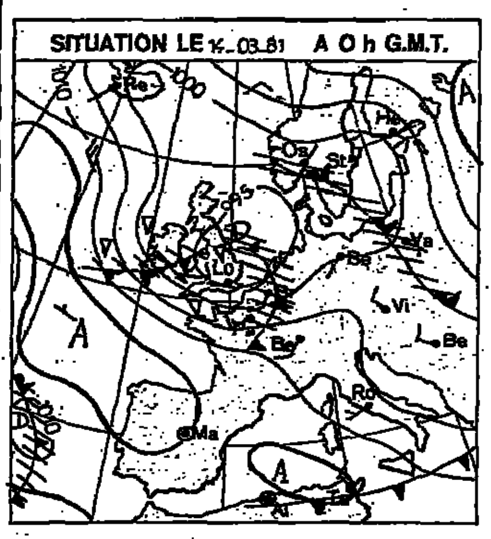
Mme Jean AURIBAULT,
née Henriette Nizon,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

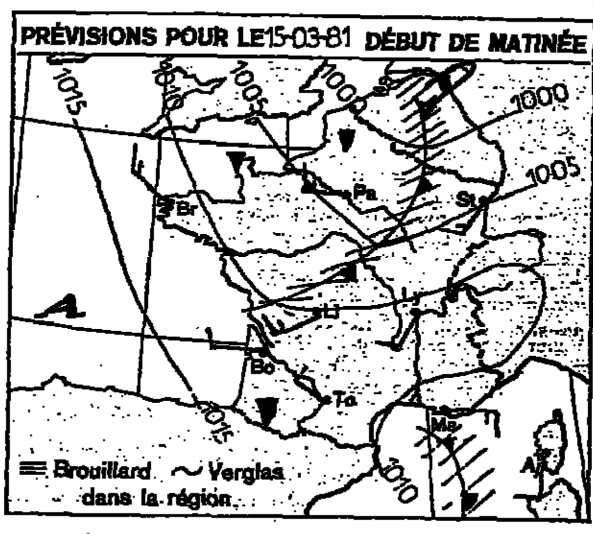
— Pour le second anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Jacques Erard SCHWING,
ancienne déportée
de Ravensbrück
officier de la Légion d'honneur,
et en souvenir de ses parents,
Anne et Georges
de LA FOUCHARDIERE,
journaliste et écrivain,
ceux qui les ont connus et aimés sont priés de s'unir par la pensée à la messe qui sera célébrée à leur intention le 17 mars 1981, à 18 heures, à Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige · Averses · Orages · Brouillard · Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts · Front chaud · Front froid · Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 mars à 0 heure et le dimanche 15 mars à 24 heures :

La dépression centrée sur la mer du Nord, le samedi 14 mars, à 0 heure, s'éloignera vers l'est en se comblant partiellement. La France demeurera sous l'influence de l'air froid océanique, mais les vents faibliront.

Dimanche 15 mars, sur l'ensemble du pays, le ciel sera nuageux ou couvert avec des averses ou des pluies passagères. Des périodes ensoleillées, assez belles, auront lieu temporairement, mais les averses, qui se développeront l'après-midi, pourront être localement accompagnées d'orages. Les vents seront modérés mais irréguliers. Les températures subiront peu de changement.

Le samedi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004,8 millibars, soit 753,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars, le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Bourges, 12 et 5 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille, 17 et 5 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 21 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 19 et 14 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 23 et 17 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 10 et 4 ; Jérusalem, 15 et 10 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, —10 et —15 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 13 et 5 ; Palma-de-Majorque, 19 et 3 ; Rome, 19 et 5 ; Stockholm, —2 et —11.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 17 MARS

« L'Opéra », 13 h. 15, hall d'honneur, Mme Huiot.
« Un quartier royal », 15 h., métro *Louvre, Mme Bouquet des Chaux.*
« Saint-Séverin », 15 h., entrée rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Saint-Girons.
« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch.
« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).
« Musée du Grand Orient », 15 h., 16, rue Cadet (Approche de l'art).
« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Jardins du Luxembourg », 12 h. 30, 50, rue de Vaugirard (Mme Pleuriot).
« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 h., métro Pont-Marie (Paris et son histoire).
« Le convent des Carmes », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).
« Le Marais », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., Palais de Chaillot : « *Munich* ».
18 h., 4 bis, avenue Hoche, M. Yao Guang : « La politique intérieure et extérieure de la Chine ».
19 h. 15, 7, rue Danton, M. G. Pégand : « L'homme, son mystère, dysharmonie et science de la plénitude » (Psycho-Intégration).
20 h., Amphithéâtre de l'ESSEC à Cergy, MM. Dewarin, Dauvin, Kustler, Wall : « Les jeunes et la politique » (Les mardis de l'ESSEC).
20 h. 30, 5, rue Largillière : « Le temple en Egypte pharaonique » (Nouvelle Acropole).
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Le sacre de Napoléon, de David ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mars 1981 :

DES DECRETS

● Portant statut de l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur ;

● Portant approbation des statuts-types de sociétés anonymes *d'économie mixte de transport* public urbain de voyageurs constitués avec la participation des collectivités locales.

DES ARRETES

● Fixant les conditions d'application du décret du 20 février 1974 (modernisation des exploitations agricoles dans le cadre du marché commun) et modifiant les montants des aides accordées à certaines formes de groupements en agriculture ;

● Relatif à la répartition des cotisations complémentaires de l'assurance-maladie des exploitants agricoles pour l'année 1980 ;

● Fixant l'indemnité compensatoire consentie pour l'élevage ovin à certaines catégories d'exploitants agricoles dans les autres régions défavorisées ;

● Fixant la liste des travaux pouvant être financés au moyen d'emprunts garantis par l'Etat ;

● Relatif à l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (session de 1981).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2886

HORIZONTALEMENT. — I. Il aime peut-être trop les femmes pour n'en vouloir qu'une moitié. Annonce la fin d'un règne royal au cours duquel les fous ont amusé tout le monde. — II. Est fait maire, peut-être, mais pour plus d'un jour, sûrement. *Exaltante* ou piquante, selon le genre de chasseur. Personnel. — III. Un point à l'endroit, six points à l'envers. Antique faiseur d'histoires. Station de ceinture. — IV. La maison blanche. Noue des *relations entre gens* qui ne peuvent se voir, mais bien décidés à s'entendre. — V. Relief architectural. Compagnon de jeux. Province de l'Arabie. — VI. Article. Sans ornement et pourtant agréable à l'œil s'il *s'agit* d'une fille d'Eve. Dont la raison d'être est évidente. — VII. Effets de lune. Passage difficile en mer pour un marin d'eau douce. — VIII. Duplicateur. Interjection. Plus il est grand, plus il est généreux. Cercle de marins. — IX. Ne sont jamais aussi près de la ruine quand ils touchent des fonds. Accident de la circulation. — X. Mot sans suite. Il a réussi, en compagnie de Guillaumet, le franchissement de la grande barrière. Personnel. — XI. *Enlever de façon* à être ravi. Qui échappe à la commune mesure. — XII. Se fait dans le Midi, après midi. Prénom bien connu des Chevrotins. — XIII. Points de concentration de la flotte aérienne. Note. Abréviation. Permet de boire gratuitement dans la capitale de la bière. — XIV. Préposition. Consommation plus indiquée pour un salon que pour un saloon. Croyait à Pâques, mais pas à la Trinité. Article. — XV. Telle une note criarde. Peut qualifier aussi bien une bûche qu'une *tête de bois*.

VERTICALEMENT. — 1. Pour qu'elle fasse défaut en France, chaque Français en est pourvu. Sœurs jumelles parfois aussi bouchées l'une que l'autre. — 2. Plus de mille mètres pour Millevoye. Pion ayant eu de l'avancement. Constellation d'étoiles de première grandeur. — 3. Participe flatteur pour un auteur. Machine à vapeur détrônée par la modernisation. — 4. Triste dans les bois et martyr dans le cuir. S'accroche dans l'espoir de faire lâcher prise. — 5. Un représentant de l'ordre à qui vous ne couperez pas le sifflet. Personnel. Son endroit est aussi surprenant que son envers. — 6. Salut que l'on débite pour le salut de son âme. Art de servir d'une façon plus digeste certaines crudités. — *7. Couche épaisse que trimballe le* « cancre ». Préposition. Tel un œil-de-chat enserré dans les griffes d'un chaton. — 8. Fait la *police chez les roussins*. A force de passer de l'un à l'autre, on finit par en perdre le souffle. — 9. Mode engageant d'honorables ladies à remplacer le thé par le chianti. Esthéticien international. — 10. Armes des diplomates et des filous. Indique, sans idée de ségrégation, ce qui sépare le blanc du noir. — 11. Symbole. Quelque chose d'unique. Mer Rouge. Copulative. — 12. Hauts bois amplifiant le jeu des flûtes. Pièce seconde sur l'échiquier de France et première sur celui de Grande-Bretagne. — *13. Fille* qui n'a rien perdu pour attendre. Abrégé de physique. — 14. Les phalloïdes auraient tenté les Borgia, tandis que celles des Césars sont dignes de Vatel. Le jaune fut l'objet d'une ruée historique. — 15. Région du Sahara. Allège certain port et surcharge les plages. Divisions pouvant se chiffrer par millions.

Solution du problème n° 2885

HORIZONTALEMENT. — I Frontière. — II. Rabaisses. — III. Omissions. — IV. Me. Sospel. — V. Arien. — VI. Gel. Ni. On. — VII. Enlaidi. — VIII. Tireuse. — IX. Carmes. — X. Gros. Eros. — XI. Eu. Egéens.

VERTICALEMENT. — 1. Fromage. Age. — 2. Ramèrent. Ru. — 3. Obi. Illico. — 4. Nasse. Arase. — 5. Tisonnier. — 6. Isis. Idumée. — 7. Esope. Isère. — 8. René. Eson. — 9. Essling. S.S.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

FORMES

A rebours

Pour Arpad Szenes, le cours du temps s'est inversé. C'est flagrant. Les trente ans qui séparent le thème du *Banquet* des dernières temperas attestent une progression à rebours (de l'âge), vers une jeunesse ascendante. Confrontées en deux salles contiguës (1), les deux périodes le confirment. Fraîchement sorti des presses aux éditions de la Différence, l'ouvrage de Guy Weelen est le prétexte de cette rencontre qui, j'ose le dire, est l'événement de la semaine. Il mériterait un plus long développement. Mieux vaut le signaler sans attendre.

Le poème de Rainer Maria Rilke, *Chant d'amour et de mort du cornette Christophe Rilke*, a longtemps hanté les rêves de Szenes, et plus précisément l'épisode des chevaliers harassés s'attablant au château, scène ou cène si riche de résonances que le peintre en a multiplié les variations à l'infini autour de 1950 : personnages géométrisés le long de la table dans le jeu des lignes verticales ou obliques, où dominent les tonalités rouges.

Szenes a, chaque fois, l'air d'oublier ce qu'il a déjà donné. Toujours neuf devant la surface vierge, plus les années se succèdent, plus son regard se fixe avec candeur sur les plages de la mémoire — *les Plages rouges*, par exemple, aux sables ondulants musicalement modulés. Là se trouvent les objets, les éléments que son imagination réclame, auxquels, avec une singulière alacrité, il donne la vie dans une liberté totale et étroitement surveillée. Qu'importe la diversité des formats ! Le souffle du grand large pénètre la transparence des teintes, l'espace s'amplifie à perte de vue, envahit les profondeurs. Avouerai-je mes préférences ? Sans négliger les autres, je me suis attardé devant *Triptyque marin*, *Mouvement autour d'un centre*, *Okolo*, *Thessalie*, *Traces dans la mer*, *Bleu en hauteur* et surtout *Du bord de la rive*, étroite bande horizontale où le fluide et le solide célèbrent leurs miraculeuses épousailles.

∴

On resterait avec Szenes s'il ne fallait parler des autres. Et j'aurais mauvaise grâce à ne pas céder une fois de plus au charme poétique des toiles et des gouaches de Guershon (2), qui semble peindre dans un état second et qui, en face d'une nature, voire de personnages, de baigneuses par exemple, dont elle veut perpétuer la vision, met au monde une autre nature et des êtres quasi irréels. Irréelle aussi, sa propre image, léger fantôme, dédoublée, elle la projette sur les sentiers de sa création qui s'enfoncent au cœur des frondaisons.

L'éléphant Hugh Weiss — qu'il me pardonne mon impertinence, mais qui a commencé, qui a multiplié ces autoportrait ? — explore de sa trompe *les Nouvelles Architectures* que la fantaisie délirante du peintre exhume du passé (3). Temples, métamorphoses « édifiantes » d'un fabuleux bestiaire, cathédrales flamboyantes, églises et palais confondus d'une Renaissance réinventée, d'un luxe follement baroque, font bon ménage avec la ménagerie personnelle de Hugh Weiss et ses propres réincarnations.

Guillain Siroux, qui a récemment illustré les *Quat'Saisons* d'Antoine Blondin, avec un beau portrait de l'auteur, aux éditions de la Table ronde, n'est pas seulement un taille-doucier savant et sensible. En ses paysages jurassiens (4), toiles et papiers froissés, découpés et reconstitués en larges plans quasi minéraux parfois superposés, le végétal joue sa partie.

∴

Le comble de l'art chez Annapia Antonini, pour qui la gravure n'a plus de secrets, c'est de se faire oublier. Comme tout a l'air simple, direct, sans détour dans l'exposition de son œuvre gravé 1970-1980, qui a donné lieu à la publication d'un catalogue raisonné (5) ! Plus de bavure pourtant dans la mise en place, et en page, de ces humbles objets de notre monde quotidien saisis dans leur prétendue banalité, fruits, légumes, ustensiles de cuisine, fleurs. Le trait et la couleur se complètent, même dans l'alignement anonyme de tristes cabines de plage. Pourquoi y trouver tant de plaisir ? Parce que tout le reste, le non-dit, est donné par surcroît. Une vibrante présence humaine, l'accord parfait des êtres avec les choses.

Je voudrais enfin indiquer aux « antimodernes » les trois générations de sculpteurs français obstinément figuratifs groupés sous la bannière « Indépendance et Tradition », autour du talentueux Jean Osouf : René Babin, Charles Auffret, Arlette Gigaoux, Roch Vendomme (6). Presque toujours le corps humain — le dernier artiste est animalier. Destins et sculptures sont bons, souvent excellents. Il faut reconnaître la qualité, où qu'elle se trouve.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.
(2) Galerie Aleph, 38, rue de l'Université.
(3) Galerie de Seine, 18, rue de Seine.
(4) Chez Michel Pillaire, 54, rue Mazarine.
(5) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four.
(6) Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers et 16, rue Dauphine.

CINÉMA

Le Festival du film d'humour de Chamrousse

(Suite de la première page.)

A force d'accumuler les films d'humour, on atteint vite le sordide. On finit par guetter la moindre occasion de rire, parce que, on a beau dire, on est quand même là pour ça : une peau de banane bien placée, un jeu de mots bien amené, un pot de peinture qui tombe au bon moment, une bouche d'égout perfide. Tout un art. Certains préfèrent les maris cocus, mais, là, c'est une affaire de goût.

A Chamrousse, cette année, il y en avait, des maris cocus, tout de même, il fallait aider le sort en se chatouillant sous les bras. Mais c'est toujours pareil, cela dépend des gens, certains ne sont chatouilleux que des pieds et les chaussures de ski, ça décourage.

Le plus drôle finalement, c'est que cette sélection du film d'humour 1981 était d'une tristesse pour le moins cocasse. Bien sûr on peut prendre le nanar pour un summum du comique. C'est une question de degrés et une manière de voir les choses qu'on n'est pas forcé de partager. Par exemple, les amateurs du quarante-cinquième degré étaient servis à Chamrousse. Les autres sont restés sur leur faim. On a vu un film espagnol, *les Truites*, de Jose Luis Garcia Sanchez. Le moins qu'on puisse en dire, c'est que les Espagnols ont un sens de l'humour, disons, un peu particulier. Mais bien évidemment on ne peut pas en faire une généralité, la preuve, c'est que ce film a été primé au Festival de Berlin il y a deux ans. Si dans cette histoire de truites avariées, on ne sait jamais à quel moment le film commence, une chose est sûre, c'est que c'est un réel soulagement lorsqu'il se termine.

De même, *le Paradis perdu*, un film en flamand du Belge Harry Kümel, eh bien, on a beau avoir mauvaise conscience et se raisonner, force est d'admettre que les Belges ne sont jamais aussi drôles qu'à leurs dépens. Mais, une fois encore, n'allons pas en faire une généralité. Quand même, on se demande ce que faisait ce film maussade et insipide dans un festival d'humour. Autant passer sur *Nick Carter à Prague*, d'Oldrich Lipski, qui représentait la Tchécoslovaquie, on en viendrait aussi à faire des généralités sur les Tchécoslovaques.

Quant à la France, il n'y a pas non plus de quoi fanfaronner puisqu'on n'a trouvé pour la sélection qu'un téléfilm de Jean-Claude Carrière et Bernard Haller, *le Bouffon*, produit par TF 1 et qui a été diffusé sur la chaîne le mardi 11 mars. En fait, quand on connaît l'état de l'humour français au cinéma, cela n'est pas tout à fait une surprise. Heureusement, il y a eu tout au long du festival une rétrospective opportune des films de Pierre Etaix.

C'est *In God We Trust*, de Marty Feldman, avec Marty Feldman, qui a ouvert le festival. Le commerce de Dieu en Amérique, un moine découvre pour la première fois le monde extérieur. On imagine aisément ce qui en découle d'autant que Feldman ne fait pas dans la souplesse. N'est pas Mel Brooks qui veut. Les Etats-Unis étaient mieux défendus par *Little Miss Marker*, de Walter Bernstein, avec Walter Matthau, Julie Andrews, Tony Curtis, une comédie à l'eau de rose bien ficelée qui fonctionne grâce au duo attachant d'une petite fille adorable (Sara Stimson) et d'un vieux célibataire endurci et pingre. L'Italie était représentée par deux films également : *la Sbandata*, d'Alfredo Malfatti, un ersatz de la comédie italienne qui ne dépasse le niveau de la ceinture que pour pratiquer des coups bas, c'est dire si le film vole haut ; *Juste un gigolo*, de Luciano Salce, est une parodie parfois amusante du roman-photo. De *Dirty Tricks* (Canada), le film d'Alvin Rakoff avec Elliott Gould, il n'y a rien à dire sinon qu'on en a traduit le titre par « Accroche-toi, j'arrive ! »

Sans aucun doute le long métrage le plus intéressant de ce festival fut celui de Geoff Murphy (Nouvelle-Zélande) : avec son humour grinçant et ses personnages à la Kerouac, *Goodbye Pork Pie* est un film plein d'idées et fortement évocateur. Enfin, c'est un court métrage qui a créé la surprise à Chamrousse, *The Subtil Concept*, du Français Gérard Krawsick, un pastiche admirablement maîtrisé en noir et blanc du *thriller* à la Bogart d'après une nouvelle de Woody Allen. Cela n'a pas suffi toutefois à masquer la pauvreté de cette sélection 1981. Les habitués semblent être attachés au Festival de Chamrousse, c'est vrai qu'il est sympathique et bien organisé, mais chacun sait que les habitudes ne sont pas toujours bonnes (de terre à l'huile).

ALAIN WAIS.

LE PALMARÈS

GRAND PRIX : « Juste un gigolo » (Italie), de Luciano Salce.

GRAND PRIX DU COURT MÉTRAGE : « The Subtil Concept » (France), de Gérard Krawsick.

PRIX DE LA CRITIQUE : « Little Miss Marker » (Etats-Unis), de Walter Bernstein.

PRIX DU PUBLIC : « In God we trust » (Etats-Unis), de Marty Feldman.

A PARIS

Films musicaux au Grand Rex

Créer un festival du film musical, voilà une idée qui s'imposait. La comédie musicale hollywoodienne n'existe plus telle qu'on l'a connue, elle a changé de visage pour laisser place à des films qui mettent en scène le rock. Le « ciné-rock » est né en 1953 avec le film de Richard Brooks, *Blackboard Jungle* (Graine de violence) ; dans cette peinture de la rébellion adolescente, le rock y faisait sa première apparition grâce à une chanson de Bill Haley, *Rock Around the Clock*. James Dean, Elvis Presley, Marlon Brando, les Beatles, pour ne citer qu'eux, ont ensuite perpétué à l'écran l'esprit de la culture du rock associée à l'univers adolescent.

Depuis quatre ans, le rock a pris de l'importance au cinéma : on l'utilise pour les bandes sonores ou comme prétexte, on raconte son histoire, on décrit le contexte auquel il est lié ou on le filme simplement sur scène ; les exemples récents sont nombreux *(The Rose, The Blues Brothers, Quadrophenia, The Buddy Holly, Story Breaking Glass, The Warriors, The Wanderers, Telephone Public, Fame, Divine Madness, Rude Boy...)*. Bien sûr, le manque d'idées, l'absence de moyens sont à l'origine d'une quantité de films médiocres, et rares sont ceux qui resteront dans l'histoire du cinéma. Pourtant, on peut penser que le « ciné-rock » en est encore à ses premiers balbutiements. On voit de plus en plus d'acteurs et de réalisateurs, comme Martin Scorsese *(The Last Waltz)*, Robert de Niro ou Dennis Hopper qui se sont nourris de l'influence du rock sur la culture moderne.

Organisé par Robert et Alain Schlokoff (le responsable du Festival international du film fantastique à Paris) et ouvert au public, le premier Festival international du film musical, unique en son genre présentera au Grand Rex, jusqu'au 22 mars, une vingtaine de longs-métrages inédits en compétition, ainsi que des rétrospectives et des courts-métrages. Chaque soirée, à raison de deux ou trois films, proposera un thème (reggae, punk-rock, rock américain, comédie musicale, les femmes du rock, hard-rock, etc.). La légende fracassante des Sex Pistols avec *The Great Rock'n roll Swindle*, de Julian Temple, la « new wave » vue d'un œil déformé et aseptisé par Robert Stigwood (le producteur de *Saturday Night Fever* et de *Grease*) dans *Times Square*, les délires loufoques sur fond d'électricité d'*Americathon* ou de *Frank Zappa's Baby Snakes*, Paul McCartney en tournée *(Paul McCartney's Rock Show)*, une soirée en hommage aux Beatles *(Magical Mistery Tour, Live At Shea)*, les grosses productions (*Headin' For Broadway*, avec Vivian Reed et Rx Smith, *Dance* avec Christopher Lee, *McVicar* avec Roger Daltrey), les classiques du rock que sont *Go Johnny Go, That'll Be The Day, Stardust*, constitueront sans doute les moments forts de ce festival. — A. W.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MUSIQUE

Fela Anikulapo Kuti à l'Hippodrome de Paris

Pour la première fois à Paris, Fela Anikulapo Kuti et son orchestre donnent un concert, dimanche 15 mars à 21 heures, à l'Hippodrome de Pantin. C'est un événement de taille, car Fela Anikulapo Kuti est aujourd'hui la figure de proue incontestable de la musique noire africaine, une musique bouleversée par le choc des cultures, revisitée par les musiques noires des Amériques et qui, comme l'homme africain, se cherche dans le désordre des villes-champignons déshumanisées, une musique qui intègre le jazz et la tradition, qui modernise sans se couper des racines, qui a la force de la nécessité et permet de retrouver son identité.

Fela Anikulapo Kuti vient du Nigéria, plus précisément de Lagos, ville immense, tentaculaire, chaotique, où la population s'est multipliée par huit en vingt ans, où la foule a perdu sa spontanéité naturelle, où le clinquant et la misère se rencontrent côte à côte, où se côtoient le gardien d'usine chassé par la sécheresse du Nord, où il était autrefois le seigneur du désert, et le bourgeois très riche engagé dans les affaires et qui se fait payer très cher les passe-droits qu'il peut donner.

Instinctif et sophistiqué, visionnaire et délirant, Fela est le musicien le plus populaire de Lagos parce qu'il exprime dans sa musique la confusion d'aujourd'hui, les problèmes d'une communauté confrontée à un monde qui va trop vite et aux troubles provoqués par la technologie, parce qu'il porte l'espoir d'un désir neuf de vouloir relever le défi à l'homme africain et de trouver sa propre voie.

Personnage pittoresque et amusant, Fela Anikulapo Kuti, qui est auteur-compositeur, chanteur et saxophoniste, vient à Paris avec son orchestre de cuivre et avec les vingt-sept femmes danseuses et choristes qu'il a épousées le même jour il y a trois ans et qui sont d'une beauté si réelle, si sûre et si digne et si inaccessible en même temps.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Deux albums de Fela Anikulapo Kuti sortent cette semaine chez Pathé-Marconi (33 tours CO 68-81957 et C 150-15983).

CONCERT DES LAURÉATS DE LA FONDATION DE LA VOCATION

La Fondation de la vocation, que préside M. Marcel Bleustein-Blanchet, a distingué en 1980 trois musiciens qui ont eu l'idée sympathique de se présenter ensemble au public parisien, jeudi, salle Gaveau. Leurs talents ont paru encore un peu pâlots, mais le but de la Fondation est justement de les aider à s'épanouir.

Henry de Rouville est déjà un très bon contre-ténor à la voix très unie et limpide, qui a chanté Purcell et Alessandro Scarlatti dans un excellent style ; mais, habitué à l'intégrer dans un ensemble choral (actuellement le Groupe vocal de France), il n'a pas encore toute la liberté et la diversité d'expression d'un soliste dans ces musiques ultra-sensibles.

Eric Devoust, pianiste, devra encore travailler pour maîtriser une technique un peu scolaire, mais il a solidement architecturé la *Sonate funèbre* de Chopin, sans y révéler tout à fait une personnalité originale.

Quant au compositeur Thierry Carré-Chesneau, il est difficile d'apprécier ses dons à travers les pièces que jouait le sextuor d'ondes Martenot Jeanne-Loriod, aux effets un peu trop simplistes, et une jolie mélodie sur un poème de Rimbaud, qu'interprétaient ses deux camarades, d'une agréable couleur debussyste.

Catherine Caumont, lauréate de la Fondation en 1971, montrait une tout autre maturité dans de ravissantes pièces pour clavecin d'Antoine Dornel. Attendons donc avec confiance que le blé lève.

J. L.

VARIÉTÉS

Luis Llach

Incontestablement l'un des meilleurs représentants de la chanson catalane, Luis Llach, vient régulièrement depuis quelques années nous rendre visite pour nous faire partager les lumières, les couleurs, les odeurs de son pays, le plaisir des mots mais aussi des sons, que l'on ne rencontre pas avec autant de force et d'évidence chez ses amis de Barcelone.

A l'écoute de la vie et des musiques les plus différentes, Luis Llach exprime remarquablement cette disponibilité dans des mélodies sophistiquées et pleines de finesse que traversent des élans passionnés, violents, heureux, lyriques et poignants.

En très belle forme au Théâtre de la Ville, Luis Llach offre chaque fin d'après-midi un très beau concert marqué par un goût prononcé du bonheur, mais aussi par les récents événements de Madrid. C'est ainsi que des chansons du passé — celles du temps où il fallait se défaire d'un « pieu pourri » — ont naturellement tendance à revenir aux lèvres comme si elles étaient, remarque Luis Llach, des chansons du futur.

C. F.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

Brenda Wootton

Brenda Wootton se constitue peu à peu, en France, un public fidèle. Après le Théâtre de la Ville, l'année dernière, on s'en aperçoit aujourd'hui au Palais des glaces, où elle offre son nouveau spectacle.

Brenda Wootton nous vient de la Cornouailles anglaise. C'est dire qu'elle se sent celte dans l'âme, qu'elle le dit et le chante dans des belles ballades traditionnelles.

Mais, comme tout folkloriste du Royaume-Uni habitué des clubs et des pubs, Brenda Wootton est ouverte à d'autres musiques généreusement et naturellement partagées avec le public. C'est ainsi que, avec sa gentillesse, sa truculence et aussi son goût du lyrisme, elle chante du blues, du gospel, des chansons de pêcheurs, d'autres de rencontre et d'amitié, avant de reprendre à sa manière *A good man is hard to find*, qu'Alberta Hunter remit, il y a peu de temps, au goût du jour, en chantant dans un club de Manhattan.

C. F.

★ Palais des Glaces, 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ Nuit du cinéma fantastique à la Maison pour tous, 26, rue Gérard-Philipe, Fontenay-sous-Bois : cinq longs métrages (dont « Furie », « Nosferatu »), du samedi 14 mars à 20 h. 30 au dimanche matin 15 mars. Seront également projetés, en alternance, des films en 8 mm, super-8 et 16 mm, apportés par des spectateurs et ne dépassant pas quinze minutes.

■ Le cinéma le Marais organise, du 18 au 24 mars, une semaine consacrée au cinéma ethnographique et documentaire, avec des œuvres récentes de Les Blank (U.S.A.), de Jean Monod et Jean-Michel Carré (France), de Safi Faye (Sénégal), de Pierre Perault (Canada). Signalons qu'un catalogue du film ethnographique français, répertoriant quelque cinq cents films produits entre 1950 et 1980, vient d'être publié par Intervisuel, 26, rue Jean-Giraudoux. Prix : 45 F.

■ Un nouveau Relais culturel régional est inauguré ce samedi 14 mars à Wissembourg (Bas-Rhin), dans un ancien couvent de dominicains du treizième siècle auquel a été adjoint une salle moderne de cinq cents places. Une exposition sur l'histoire de la région de Wissembourg sera notamment présentée dans ce cadre.

■ Le concert de l'Orchestre national, dirigé par Georges Prêtre, prévu le samedi 14 mars au Théâtre des Champs-Elysées est annulé.

■ L'Orchestre régional de Cannes-Provence-Côte-d'Azur fait actuellement une tournée d'un mois aux Etats-Unis. Il doit donner vingt-cinq concerts de musique française, dont deux à New-York.

■ Michel Tabachnik quittera la saison prochaine l'Orchestre de Lorraine-Metz, qu'il a fondé il y a cinq ans, pour se consacrer davantage à la composition.

■ Harry Kupfer, directeur de l'Opéra de Dresde, vient d'être nommé à la tête du Komische Oper de Berlin-Est, où il succède à Joachim Herz.

■ La soprano espagnole Angeles Ottein, de son vrai nom Angeles Nieto Iglesias, est morte le 12 mars à Madrid. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

■ Kirjuhel, Toulal et Kremski donneront une série de récitals, du 21 mars au 4 avril, à la crypte Sainte-Agnès de l'église Saint-Eustache, à Paris.

■ Jusqu'au 31 mars, à la Bibliothèque de Marseille, exposition de principales pièces de la collection de Michel Eloy sur le thème du « peplum », genre populaire qui remonte aux origines du cinéma. Affiches, maquettes, photos de tournage illustreront le rapport du « peplum » avec la réalité historique.

■ Richard Martin, directeur du Théâtre Axel-Toursky de Marseille, continue la grève de la faim pour protester contre l'absence de subventions de l'Etat (« le Monde » du 13 mars). Cependant, à la demande des médecins, il est descendu de la nacelle où il s'était installé le long de la façade du théâtre. Il a reçu le soutien du P.S. et du P.C.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

Britannicus : Odéon (325-70-32), sam. 20 h. 30, dim. 15 h.
Elle lui dirait dans l'île : Aire libre (322-70-78), sam. 20 h. 30, dim. 17 h. 30.
La Cerisaie : Bouffes du Nord (239-34-50), sam. 20 h. 30.
Le retour d'Aldolf : Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 21 h.
La bête dans la jungle : Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), dim., 17 h. et 21 h.

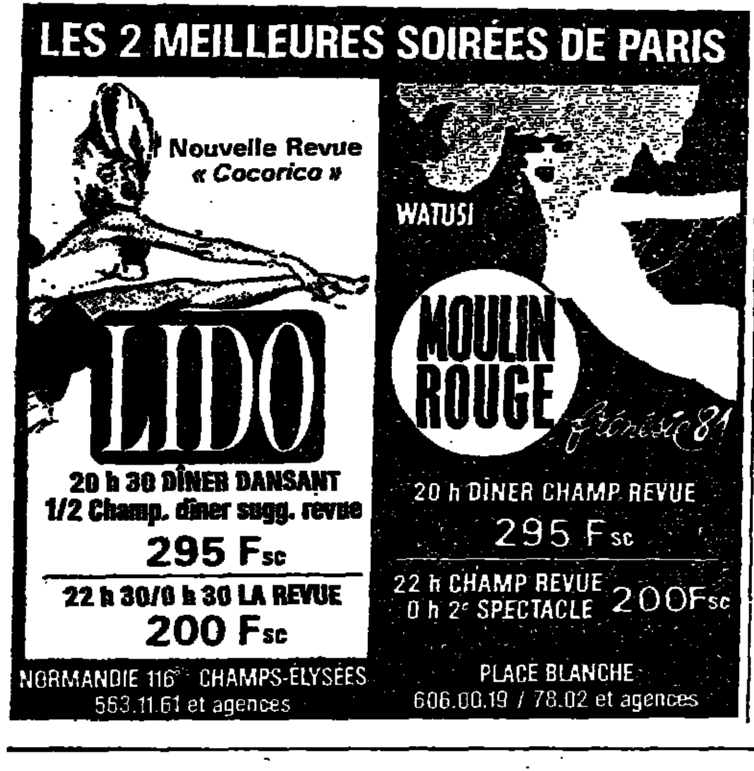
Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Don Quichotte (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : les Plaisirs de l'île enchantée (sam., 20 h.) ; Sertorius (dim., 14 h. 30) ; la Mouette (dim., 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15), salle Gémier : les Pieds dans le plat (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Détruire l'image (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) Tueur sans gages (sam. 20 h 30, dim., 15 h.).
Petit T.E.P. (707-96-06) : Théâtre F.M.R. (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33), Cinéma : Unheimlich III (sam. et dim., 19 h.). — Danse : Grand Corridor, Seine rouge, Voyage organisé (sam., 18 h. 30, dim., 16 h.).
Carré Sylvia Monfort (531-28-34), Cirque Grüss à l'ancienne (sam., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : le Canard sauvage (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Une heure avec F.G. Lorca (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Antoine (208-77-71) · Potiche (sam., 20 h 30 . dim 16 h et 20 h 30)
Artistic Athévains (355-27-10) : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.)
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) Diable d'homme (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30, dim. 16 h.). — Epée de Bois (808-39-74) : Hernani (sam., 20 h. 30 ; sam. et dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Parcours (sam., 20 h. 30), dern. — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.), dern.
Chez Georges (326-79-15) : la Voiture (sam., 20 h).
Centre d'Art Celtique (258-97-62) : Prévert Jacques, Breton André (sam., 20 h. 30., dim. 17 h.).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand Théâtre : les Fiancées de K ou l'Éternel Masculin (sam., 21 h.). — La Resserre : Phèdre (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h.; dim., 15 h 30 et 21 h.).
Daunou (261-69-14) . Et ta sœur ! (sam , 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Edouard-VII (742-57-49) . Deburau (sam., 21 h . dim. 15 h. 30)
Espace Marais (271-10-19) : Woody Folies (sam., 20 h. 30, dern.).
Essaion (278-46-42). I : la Vie en douce (sam., 21 h.) ; Est-ce que les fous jouent-ils (sam., 21 h. 30)
Fondation Deutsch de La Meurthe (238-54-39) Morte à Yonville (sam., 18 h. 30, dern.) : Brandon, Fourbon et Cie (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) · J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 15).
Huchette (326-38-99) la Cantatrice chauve (sam . 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30)
Le Lierre (589-59-84) Œdipe roi sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.). — Désormais (dim., 15 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) Théâtre Rouge : Jacques a dit (sam., 18 h. 30 ; Jafabule (sam., 20 h. 30) ; Pardon, M'sieur Prévert (sam., 22 h. 15). — Théâtre Noir : Où donc est-elle ma lumière ? (sam., 18 h. 30) ; l'Inconcilliabule (sam., 20 h. 30) ; Leçon de schizophrénie (sam., 22 h. 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Siegfried (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.) ; F Chopin (sam , 18 h)
Marigny (256-04-41), Domino (sam., 21 h., dim. 15 h.). — Salle Gabriel (255-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h. 30)
Mathurins (265-90-00) : Huis Clos ; Petition (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h 15 ; dim. 15 h. 15 et 21 h 15)
Michodière (742-95-23) : le Président (sam., 20 h. 30 ; dim, 15 h. et 18 h. 30).
Moderne (874-10-75) : le Rêveur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.)
Montparnasse (320-89-90), I : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h.) ; l'Evangile selon saint Marc (dim., 17 h. 30). — Petite salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nouveautés (770-72-76) . Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Butin (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim. 15 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim. 15 h et 18 h 30)
Studio Fortune (539-88-11) : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches (sam., 20 h. 30).
T. A. I - Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; la Chambre infernale (sam., 22 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) le Pique-Assiette (sam 20 h 30)
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Liesel et Karl (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Crabes (sam., 22 h. 30 ; dim., 18 h.).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Ode maritime (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Pinok et Matho (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 14 - Dimanche 15 mars

Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam , 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) ; Fils de personne (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) : Des phantasmes dans le caviar (sam., 21 h. 30) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC 2 (sam et dim., 20 h. 15) : A. Valardy (sam et dim., 21 h. 30) — II Tribulations sexuelles à Chicago (sam et dim., 20 h. 15) ; Poulet frites (sam et dim., 21 h. 30) : Refrains (sam. et dim , 22 h 30)
Café d'Edgar (322-11-02), I : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) : Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : Camisole Blues (sam., 23 h. 15).
Le Connétable (277-41-40) le Grand Ecart (sam., 20 h. 30) ; J. Rigaud (sam., 21 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30). Diable, une femme ! (sam., 22 h.).
Débarcadère (607-79-39) : A Cuniot (sam., 21 h. 30).
Fanal : La chasse est ouverte (sam., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; le Concerto déconcertant (sam., 22 h. 15) ; II : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam. et dim., 20 h. 15) ; Génération Hollywood 22 h.) ; Poupette Pompon (sam. et dim., 21 h.).
Opera night (296-62-56) : Votez Frankenstein (sam. et dim., 20 h. 30).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; B Garcin (sam , 22 h 45)
Sélénite (354-53-14) ; Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., (sam. et dim., 21 h. 30).
Soupap (278-27-54) : la Raison du meilleur (sam., 20 h.) ; Amours noires, humours tendres (sam., 21 h. 30).
Le Splendid (887-33-82) : le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30) ; Pascal Chevalier (sam., 23 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Une étoile dans le placard (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visite (sam., 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) ; Y'a des grillons dans le foyer (sam., (sam., 20 h. 30).

La danse

Centre culturel du Marais (278-66-65) : Angel Core (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30, dern.).

Les concerts

Radio-France (Auditorium 105) : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant ; sol., C. Rosen, R. Oleg (Rihm, Drogoz, Berg) (sam., 18 h. 30). — M. Arrigno, Quatuor intercontemporain (dim., 10 h. 55).
Eglise des Billettes : Concilium Musicum, dir. P. Botti, sol. L. Caravassilis (Mozart, Bach, Schubert, Debussy), (sam., 21 h.). — E. Pitti (Beethoven, Schumann, Dutilleux), (dim., 17 h.).
Salle Gaveau : Trio Mendelssohn, (Mendelssohn, Ravel, Smetana) (sam., 17 h.).
Ranelagh : O. Pietti, J. Cabanes (Mozart, Schubert, Debussy, Schumann, Fauré), (sam., 20 h. 30).
Salle de la Camilienne : C. Mège, M. Mège, solistes du Cercle musical de Paris (sam., 20 h. 30).
Salle Chopin-Pleyel : Orchestre des jeunes A. Lœwenguth (Mozart), (sam., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Orchestre philharmonique de Châteauroux, dir. J. Komives (Beethoven, Pierné), (sam., 21 h.). — J.-L. Grégoire, Th. Fèvre (Bach), (dim., 16 h.).
Eglise suédoise : K. Larstel (Schubert, Haendel, Chopin), (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Jean : H. Henriet, F. Marquet, J.-F. Fahe (Bach, Couperin, Charpentier), (dim., 18 h. 30).
Conciergerie : J.-J. Kantorow (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides : R. et D. d'Arco (Leclair, Mozart, Bartok), (dim., 17 h.).
Eglise américaine : P.-A. Valade, N. Hartmann, D. Hoyland (Bach), (dim., 18 h.).
Eglise allemande : Ensemble R. Coorea (Pacolini, Piccinini, Boismortier, Bach), (dim., 18 h.).
Salle Cortot : P. Perrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte), (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P.-Y. Asselin (Buxtehude, Bach), (dim., 17 h. 45).
Maison de l'UNESCO : Orchestre de chambre Pro Unesco (Beethoven), (dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Femme du boulanger, de M. Pagnol ; 17 h. 15, Le jeune cinéma français : courts-métrages 1980 ; 19 h : Muhammad Ali the Greatest, de W. Klein ; 21 h. : la Vingt-Cinquième Heure, de H. Verneuil ; sam., 15 h. et 17 h., Les réalismes entre les deux guerres : les Rapaces, d'E. von Strohelm ; 18 h. 15, Hommage à Lotte Eisner : la Femme du pharaon, d'E. Lubitsch ; 21 h. : Eldridge Cleaver Black Panther, de W. Klein (dim.).
Beaubourg (276-55-57), 15 h. : Baruch ou das alte Gesetz, d'E.-A. Dupont ; 17 h. : Hurlements, d'O. Khlifi ; 19 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 21 h. : la Vase, d'H. von Gramer (sam.). — 15 h. : Faust, de F.-W. Murnau ; 17 h. : Sejnane, d'A. Ben Ammar ; 19 h. : le Rail, de Lupu-Pick ; Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 21 h. : Repérages, de M. Soutter (dim.).

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Opéra, (9e) (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC-Opéra (2e) (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37)
CAFE EXPRESS (It , v.o) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A.) (*) (v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43)
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (721-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03).
C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. : Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o.: Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A.) v.o. ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CITE DES FEMMES (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75) Secrétan 19e (206-71-33)
LE DERNIER METRO (Fr) . Berlitz 2e (742-60-33), Forum-Cité, 1er (297-53-74), . Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34)
LE DIABLE EN BOITE (A., v o.) : Colisée, 8e (359-29-46) Parnassiens, 14e (329-83-11)
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr -It) (v.o It.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
DYNASTY (Chin.-T.) v.f . Bonaparte, 6e (326-12-12) George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94)

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi V.o : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), V.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
LA DAME AUX CAMELIAS (film franco-italien de Mauro Bolognini) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford. V.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Impérial, 2e (742-72-52), V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
DIVA, film français de Jacques Beineix : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA FIANCEE DE L'EVEQUE, film italien de Luigi Commencini et Luigi Magni. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) V.f. . U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LES MOTOS SAUVAGES, film américain de Lea Rose. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) V f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00)
LA PUCE ET LE PRIVE, film français de Roger Kay. UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ZOLTAN, film américain d'Albert Band (**) ; v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

EUGENIO (It., v o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-73-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42)
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), h. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74)
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), soirée : Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o) · Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All.), v.o : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), Olympic, 14e (542-67-42).
PSY (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).
RAGING BULL (A., v o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RECHERCHE (Ira.), v.o : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o . 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A , v o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44)
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (336-23-44) Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Esclaves à six ans

Ces enfants qui travaillent à l'usine, aux champs, à la mine ; ces mômes qui se faufilent, au risque de leur vie, dans des boyaux de 60 centimètres de diamètre pour extraire le charbon qu'ils rapportent en rampant, sac au dos ; ces prostituées thaïlandaises de treize ans vendues au plus offrant ; ces éboueurs brésiliens qui escaladent à moitié nus, dans une odeur pestilentielle, des montagnes d'ordures ; ces Chinois de Hongkong, hauts comme trois pommes, obligés de s'échiner douze heures par jour dans des « sweat-shops » ; ces vendeurs de rue péruviens à peine plus grands que leurs boîtes d'esquimaux, on croyait les connaître.

On avait regardé des photos, on avait lu des rapports, des enquêtes (1). Et puis de les voir frapper vendredi soir (V 3), à l'heure du dîner au carreau de la salle à manger, de plonger dans leurs grands yeux sombres et résignés, on a eu un coup au cœur. On n'en aurait donc jamais fini ! Hier, des bébés recroquevillés, au regard vide, au visage émacié couvert de mouches, en train de mourir littéralement de faim, là, sous notre nez. Aujourd'hui, des gamins aux joues noircies, aux lèvres gercées, que la misère et la faim — encore elle ! — réduisent à l'esclavage.

D'être ainsi pris à témoin d'une réalité révoltante à laquelle on voudrait remédier — mais le moyen ? — tient du cauchemar. La main tendue d'instinct vers ce galopin de cinq ou six ans en train de couper des tiges de canne à sucre pour lui arracher sa machette — c'est dangereux, il va se faire mal — retombe impuissante. Que faire, que dire, que penser devant — c'est ça le pire — ces petites victimes d'accidents inévitables, estropiées pour la vie, mutilées, sur tous les plans ? Une vie gagnée ou plutôt perdue, dans le silence plus ou moins complice de tous ceux, employeurs, fonctionnaires et, même, parents qui tirent profit de ces travaux forcés.

Avez-vous remarqué, quand on leur demande s'ils vont à l'école, leur gêne, leur regret. Ils baissent la tête : oui, oui, ils y vont, ils y sont allés, ils iront.. Quand ? Ben !... hier ou, peut-être, demain...

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Voir le Monde des 27, 28, 29 et daté 30-31 décembre 1979.

A « APOSTROPHES »

Responsabilités

Gerhard Heller en a pris pour son grade de lieutenant, de Sonderführer de la Propagandastaffel, de censeur littéraire pourtant très bienveillant à Paris pendant l'occupation. Bernard Pivot, avec son air de ne pas y toucher, a commencé par lui demander si, à l'époque, il n'était pas nazi. Il a dit que non. Antisémite, ça, oui, un peu sur les bords, mais Paulhan l'en avait guéri. Après quoi, Annie Cohen-Solal et Olivier Todd — ils étaient là pour parler de Nizan et de Sartre — l'ont carrément accusé d'être, malgré son apparente bonne volonté, un outil de la propagande hitlérienne. Ils faisaient allusion à un certain voyage en Allemagne : Jouhandeau ne voulait pas y aller. Heller avait réussi à le convaincre. Très ambiguë, son attitude à ce moment-là, non ? Non, Jouhandeau y serait allé de toute façon. Ils vomissaient les juifs, lui et sa femme. Heller lui-même en était gêné. Ça ne l'a pas empêché de les fréquenter, apparemment.

Pourquoi avoir donné l'autorisation de publier les Beaux Draps de Céline, livre d'un racisme virulent ? On peut s'interroger en effet. Dommage cependant que cet acte d'accusation ait escamoté le véritable procès. Celui des éditeurs français qui ont décidé de publier de tels livres et de tous les écrivains français « collabos » qui se sont empressés d'aller lécher les bottes de Herr Heller entre 1940 et 1944.

On a évoqué, en revanche, en termes à la fois très aimants et très francs le souvenir de Paul Nizan. Sa veuve — elle est adorable — nous a raconté comment, en s'inscrivant au P.C., il était entré en religion, et comment, après le pacte germano-soviétique, il en était sorti. Par amour de la patrie. Même regard lucide et tendre d'Olivier Todd sur Jean-Paul Sartre. Quant à Claude Mauriac, il nous a touchés au cœur en avouant qu'il aimait son père d'amour.

On se posait, pour conclure, la question de savoir si les écrivains ont le droit de s'engager politiquement comme ils l'ont fait avant, pendant et depuis la dernière guerre. Elle me paraît un peu absurde. Qu'ils l'aient ou pas, ils l'ont toujours pris. Et, le prenant, ils ont pris aussi des responsabilités qu'on n'a pas fini de mesurer.

C. S.

Samedi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Numéro un.
Avec Roland Magdane, Jean-Patrick Capdevielle, Plume Latraverse, Téléphone, Richard Sanderson.

21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : « Molière ou la vie d'un honnête homme ».
D.A. Mnouchkine. Quatrième épisode.
Gros René et Thérèse du Parc décident de quitter la troupe, car ils pensent que Molière n'écrit pas assez pour eux. Ils reviendront vite. Molière épouse Armande. Il écrit à cause d'elle « le Misanthrope », « l'Ecole des femmes », « les Précieuses Ridicules ». « Tartuffe » provoque le scandale.
21 h 35 Jeux : Interneige.
22 h 30 Document : Aux frontières de l'inconnu.
Série de M. Peissel ; réal. P. Moragnon.
Expédition au royaume de Zanskar.
La plus haute et la plus inaccessible de toutes les vallées himalayennes. Un étrange royaume aux deux rois, hanté par les loups, peuple de léopards, où abondent l'or et le cuivre blanc. Fait en collaboration avec la B.B.C., ce film a été classé comme le meilleur documentaire en Angleterre.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Grâce à la musique : Liszt.
Après son Mozart, diffusé le 28 décembre dernier, voici le neuvième film de la série consacrée par François Reichenbach aux grands musiciens classiques, en attendant les modernes, Debussy, Stravinski, Bartok, en préparation.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens de carême : Prière et communion, avec le Frère Thurian, de la communauté de Taizé.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, Le ferronnier, l'argent et les étoiles, de J. Szaniawski. Avec R. Bensimon, F. Bergé, F. Darbon, etc.
21 h 38, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h, Comment l'entendez-vous ? Des voix venues d'ailleurs : musique byzantine, musique des Pygmées, musique corse, musique du Burundi.
20 h 5, Soirée lyrique : « Lo Speziale », de J. Haydn, livret de C. Goldoni, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Kaltenbach, avec A. Auger, I. Garcisanz, B. Brewer, N. Jenkins, S. Caillat.
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Webern, Xenakis, Dufourt) ; 0 h 5, Le dernier concert : œuvres de B. Jolas, F.-B. Mache, A. Bancquart et F. Verken, par l'Octuor de Paris.

Dimanche 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (Paris-16e).
12 h *La séquence du spectateur.*
12 h 30 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 35 Sports première.
18 h 20 La conquête de l'Ouest.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Hôtel de la plage.
Film français de M. Lang (1977), avec D. Ceccaldi, H. Batteux, V. Boisgel, M. Boyer, M.-J. Bretonnière.
Des Français moyens et des touristes en vacances sur une petite plage bretonne. Adultes et adolescents cherchent l'aventure amoureuse.
Bêtise, plaisanteries douteuses et obsession du sexe dans un vaudeville qui cherchait à retrouver le succès de A nous les petites Anglaises.
22 h 25 Concert.
Don Juan *(Strauss)*, Concerto pour piano et orchestre n° 2 *(Saint-Saëns), par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'E. Krivine, avec J.-P. Collard.*
23 h 25 Course automobile : Long Beach.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 *Cours d'anglais.*
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 *Dimanche Martin (suite).*
17 h 5 Disney dimanche.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Nana ».
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve.
L'ascension et la décadence d'une « fille » dans le Tout Paris aristocratique et financier de la fin du Second Empire.
22 h 5 Série : Inuit.
De J. Malaurie. 2. Les Groënlandais et le Danemark : le Groënland se lève.
23 h Le petit théâtre.
« Coups de bec », de J.-S. Prévost.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : *Mosaïque.*
13 h 55 Le pays d'où je viens : la Martinique.
15 h 40 Ecouter le pays chanter : C. Dumont.
16 h 40 *Prélude à l'après-midi.*
Passion pour Verdi.
17 h 40 Théâtre de toujours : le Revizor.
De N. Gogol. Mis en scène par M. Sarazin pour le Grenier de Toulouse, adapté pour la télévision et réalisé par P. Laïk.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : *Histoire de la médecine.*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Frankenstein.
Jean-Michel Royer retrace l'histoire du monstre né de l'imagination de Mary Shelley.
22 h 30 Cinéma de minuit : Golgotha.
Film français de J. Duvivier (1935), avec R. Le Vigan, J. Gabin, H. Baud, C. Granval, A. Bacqué, L. Gridoux, H. Preller, J. Verneuil, E. Feuillère.
Les derniers jours de la vie de Jésus à Jérusalem. Cette imagerie religieuse eut beaucoup de succès en son temps.

FRANCE-CULTURE

11 h, Regards sur la musique : The Rake's, de Stravinsky.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert pour le centième anniversaire du compositeur P. Le Flem.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « la Machine infernale », de J. Cocteau.
16 h 5, Le lyriscope : « le Pirate », de Bellini, à Dijon.
16 h 45, Conférence de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R.P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec... le R.P. Bruckberger.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, *Le cinéma des cinéastes.*
20 h, Albatros : La poésie brésilienne.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Haydn, Delerue, Aatz, Staempfli, Hasquenoph.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatrième Quatuor » de Bartok et « Quintette en si mineur pour clarinette et cordes » de Brahms, par le Quatuor Intercontemporain, avec M. Arrignon, clarinette.
12 h 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood (Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : Sandrine Steciw, piano, interprète Rachmaninov, Fauré et Chabrier.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Chausson, Franck, Dukas, Massenet).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Schéhérazade », de Maurice Ravel.
19 h, Concert de jazz : Le quintette de René Urtreger et le Onztet Caratini-Fosset.
20 h 5, Concert (Palais des congrès, 4 décembre 1980) : « la Nuit de la Saint-Jean sur le mont Chauve », de Moussorgski. « Concerto pour violon n° 2 », de Bartok. « Sinfonietta », de Janacek, par l'Orchestre de Paris, dir. C. Abbado, avec S. Accardo, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.

TRIBUNES ET DEBATS
DIMANCHE 15 MARS

— *M. Maurice Druon*, membre de l'Académie française, député R.P.R. de Paris, est l'invité de l'émission « Actualité magazine » sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Jean-François Deniau*, ancien ministre, principal animateur de la campagne électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing, participe au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

M. RAYMOND BARRE AU « GRAND DÉBAT »

M. Raymond Barre, premier ministre, participera au « Grand débat », *sur TF 1, le mardi* 17 mars. Un face-à-face opposera, le mardi 24 mars, MM. Jean-François Deniau, principal animateur de la campagne de M. Giscard d'Estaing, et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. M. François Mitterrand, candidat du P.S. à l'élection présidentielle, sera l'invité du « Grand débat », le mardi 31 mars.

Les journaux de 13 heures recevront les candidats qui ne participeront pas au « Grand débat ». Ils traiteront également de cinq thèmes : le chômage, l'agriculture, l'Europe, la défense, les institutions.

Du 20 au 24 avril, les principaux candidats répondront aux *questions de la rédaction pendant* une heure.

DANS LES RADIOS

Europe 1 recevra plusieurs des candidats au cours du journal de Jean-Claude Dassier, vers 19 h. 30. Arlette Laguiller sera la première invitée, le 17. Elle sera suivie de Jean-Marie Le Pen le 19, et Roger Garaudy le 24.

Sur R.M.C., M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, est l'invité du « Forum », lundi 16 mars à 19 heures, et M. Michel Crépeau, candidat des radicaux de gauche, est l'invité de « Concret », mardi 17 mars à 19 heures.

● La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FTIAAC-C.F.D.T.) appelle les personnels *de la radio-télévision* à participer activement à la semaine d'action organisée du 16 au 20 mars. Elle lance un mot d'ordre de grève pour le jeudi 19 mars. La FTIAAC-C.F.D.T. demande notamment la signature d'une convention collective nationale couvrant l'ensemble des travailleurs de la radio-télévision.

● Canal 75, la radio privée animée par Maurice Seveno, qui a été saisie le mardi 10 mars (*le Monde* du 11 mars), devrait reprendre ses émissions ce samedi 14 mars à Paris, en modulation de fréquence sur 88,8 MhZ.

SPORTS

BOXE

A VILLEURBANNE

Guinaldo conserve son titre européen face à Holyk

Le vendredi 13 mars, à Villeurbanne, l'Espagnol Antonio Guinaldo a battu, par arrêt de l'arbitre à la huitième reprise, le Français André Holyk, challenger du titre européen des super-légers. Le tenant du titre, précis et efficace, n'a laissé pratiquement aucune chance à Holyk. Au huitième round, l'arbitre britannique a sagement arrêté un combat inégal. Le Français avait été, dans la même reprise, compté debout. Celui-ci n'avait pu passer la garde de son adversaire qu'en une seule occasion franche. La France n'a toujours pas de champion d'Europe.

Les espoirs de titre officiel passent désormais par Jo Kimpuani, qui, dans la même catégorie, tentera prochainement de conquérir le titre mondial. L'échec du Lyonnais ne doit pas masquer la renaissance de la boxe en province. Les matches de la soirée — qui ont confirmé par ailleurs le poids moyen Franck Winstertein — ont eu lieu devant quatre mille spectateurs.

De notre correspondant régional

Lyon. — « *A Villeurbanne, j'ai encouragé la création de clubs de boxe, de catch ou de judo. C'est une réponse pour canaliser la violence. Les jeunes qui rentrent fatigués de la salle d'entraînement ont d'autres choses à faire que de mauvais coups.* » M. Charles Hernu, le maire (P.S.) de Villeurbanne, qui avait tenu en substance ces propos sur Antenne 2 lors du débat consacré à la violence, jeudi 12 mars, nous a précisé l'importance de l'aide municipale à la boxe : ouverture d'une salle d'entraînement, subvention au Club pugilistique villeurbannais (C.P.V.), prise en charge de l'entretien et de l'équipement de deux salles spécialisées à laquelle s'ajoutent des opérations ponctuelles à la Maison des sports ou des projets pour favoriser les sports de combat chez les plus jeunes. Enfin, le conseil municipal a voté la détaxe de la réunion de vendredi.

Il serait excessif d'affirmer que Villeurbanne est en train de devenir la capitale de la boxe. Pour longtemps encore, la ville est accrochée à la renommée des basketteurs de l'ASVEL. Ceux-ci bénéficient de 300 000 francs de subvention annuelle. La totalité des autres disciplines sportives se partagent 250 000 francs, dont 50 000 francs par le biais de l'Office municipal des sports. « *Les aides sont attribuées selon les mérites propres de chaque club,* explique M. André Mollier, adjoint aux sports, *et selon le nombre des licenciés. Même si le C.P.V. fait partie des clubs en progression, il n'est pas question de diminuer nos efforts en faveur du basket-ball de haut niveau, car cela a contribué à développer l'image de marque de la ville en Europe, voire dans le monde.* »

Ces limites posées, il est vrai que la boxe et les quatre-vingts licenciés du C.P.V. se portent bien. Elle avait trouvé un porte-drapeau depuis qu'André Holyk avait abandonné le club voisin et concurrent du Boxing Club de Lyon. Sous la coupe de M. Robert Perono, soixante-sept ans, « *dont quarante-neuf de boxe* », il avait retrouvé à la fois une vie plus paisible et... une catégorie de poids conforme à sa morphologie.

Maurice Tavant, ancien champion d'Europe devenu président de la Ligue du lyonnais de boxe, se félicitait pour sa part du succès populaire de la soirée. Mais il reconnaissait qu'« *il faut de grands événements pour attirer le public de la région* ». Des matches importants donc et, peut-on ajouter, des prix pas trop dissuasifs. De 250 F à 500 F : on était loin des tarifs de galas parisiens. Il faudra attendre quelques mois pour savoir si Holyk aura un successeur auprès des supporters lyonnais. Ce n'est, semble-t-il, qu'à *ce prix que la boxe professionnelle* vivra de nouvelles grandes soirées à Villeurbanne ou à Lyon. A la Ligue du *lyonnais, au-delà* de la défaite d'un chef de file, on trouve des raisons d'espérer en constatant l'augmentation croissante du nombre des licenciés : 15 % de plus chaque année depuis quatre ans, six cent vingt boxeurs pour vingt-trois clubs.

CLAUDE REGENT.

D'un sport à l'autre...

CYCLISME. — *Le Français Michel Laurent a pris la première place au classement général de Paris-Nice avec 6 sec. d'avance sur l'Italien Contini et 2 min. 23 sec. sur le Français Duclos-Lassalle, à l'issue des deux demi-étapes disputées vendredi 13 mars. Le Belge De Vlaeminck s'est imposé au sprint entre Château-Chinon et Bourbon-Lancy (101 km), et l'équipe Peugeot a ensuite gagné l'épreuve contre la montre par équipes courue sur 27 km.*

ESCRIME. — *Les carabiniers de Rome (Dal Zotto, Montano, Scuri, Numa) ont remporté pour la première fois la Coupe d'Europe de fleuret, vendredi 13 mars à Paris, en battant en finale le Racing Club de France (Flament, De Groc, De Nogaret, Pezzini) par neuf victoires à six. En demi-finale, le Racing Club de France avait éliminé le Dynamo de Moscou, favori de l'épreuve, par neuf victoires à sept.*

SKI ALPIN. — *Le Soviétique Alexandre Jirov a gagné, samedi 14 mars, à Furano (Japon), un slalom géant comptant pour la Coupe du monde, avec 1 sec. 13/100 d'avance sur l'Autrichien Gerhard Jager et 1 sec 22/100 sur le Suédois Ingemar Stenmark, toujours en tête du classement général. La veille, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, victorieuse du slalom géant féminin, avait définitivement assuré son succès dans la Coupe du monde 1981.*

TENNIS. — *Le Suédois Björn Borg, battu, le 12 mars, 7-6, 7-5 par l'Allemand de l'Ouest Rolf Gehring en huitièmes de finale des championnats de Belgique en salle, dotés de 175 000 dollars, souffrirait d'une blessure à la colonne vertébrale. En demi-finale, l'Américain Jimmy Connors sera opposé à son compatriote Sandy Mayer tandis que Brian Gottfried rencontrera Gehring.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

économie

SOCIAL

Le nombre des demandes d'emploi a augmenté de plus de 15 % en un an

Fait habituel en cette période de l'année : les demandes d'emploi non satisfaites augmentent en données corrigées des variations saisonnières et baissent en données observées. Mais, de janvier à février 1981, l'accroissement a été, dans le premier cas, plus fort que les années précédentes et, dans le second cas, la diminution a été moins importante.

Ainsi, le nombre des chômeurs est passé, de janvier à février, de 1 561 700 à 1 606 000 en données corrigées, soit une progression de 2,8 % contre 0,9 % et 2,3 % aux mêmes périodes de 1980 et 1979. En données brutes, le nombre des sans-travail est passé de 1 680 300 en janvier à 1 667 700 en février, soit une baisse de 0,8 % contre — 2,5 % en 1980 et — 1,1 % en 1979. En un an, la tendance se dégrade de plus en plus : la hausse est de 15,5 % en données corrigées (avec 215 300 chômeurs supplémentaires) et de 15,2 % en données observées (220 100 demandeurs d'emploi de plus). Elle était d'un peu plus de 13 %, dans les deux cas, de janvier 1980 à janvier 1981.

Parallèlement, le *flot des chômeurs* indemnisés gonfle d'un mois à l'autre : 1 231 435 en février contre 1 177 852 en janvier, 1 098 495 en décembre et 1 044 670 en novembre. En trois mois, l'augmentation est de 17,9 % et même de 22,2 % pour les bénéficiaires de l'allocation spéciale (156 955 en février contre 128 471 en novembre), c'est-à-dire les travailleurs licenciés pour raisons *économiques*.

Cette nouvelle dégradation de la situation de l'emploi n'est pas atténuée par les statistiques relatives aux offres d'emploi non satisfaites. Leur augmentation, de janvier à février, est en effet trop faible pour être le signe d'une quelconque amélioration. En données corrigées, elles passent de 77 100 à 77 900 (+1 %) et, *en données observées*, *elles* progressent de 66 500 à 69 800 (+ 5 %). Mais, dans l'un et l'autre cas, elles accusent une diminution de plus de 23 % en un an.

● *Grève dans les télécommunications.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la direction opérationnelle des télécommunications de Paris Nord-Est ont déposé un préavis de grève illimitée à partir du lundi 16 mars. Ils entendent protester contre une décision de la direction, qui diminue, disent-ils, de 25 % à 36 % selon les catégories, les indemnités du personnel.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Montpellier à l'appel de la C.G.T.

Plus de cinquante mille personnes, selon les organisateurs — *sept mille selon la police* — venues des cinq départements de la région, se sont rassemblées, le 13 mars à Montpellier, à l'appel de la C.G.T., pour défendre le droit au travail, notamment celui des mineurs du bassin d'Alès (Gard). De même, quelque 54 % des deux mille mineurs des houillères de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), ont fait grève ce *même jour*, à l'appel de *la C.G.T.*, pour s'opposer, eux aussi, « *au processus de démantèlement de la mine* », et réclamer une revalorisation du statut du mineur.

Dans les industries papetières, plus de vingt mille salariés de soixante usines de ce secteur ont cessé le travail de deux à quatre heures, a annoncé la fédération C.G.T., *les mouvements les plus* importants ayant touché les groupes de la Chapelle-Darblay, de la Socar, de Aussedat-Rey et de la Cellulose du Pin.

A Donges (Loire-Atlantique), la grève se poursuit depuis le 9 mars chez Dodin et aux Chantiers modernes, où trois cent trente ouvriers réclament notamment l'augmentation des salaires et primes.

En revanche, le travail a repris chez Corming-France, à Bagneaux-sur-Loing (quatre verreries avec deux mille ouvriers), en grève depuis le 12 février. La C.G.T. et la C.F.D.T ont obtenu une augmentation de salaires de 2,5 % et certaines assurances contre les licenciements (*le Monde* du 7 mars).

Chez Sobrecar, réparation navale, à Brest, le conflit ouvert le 3 mars *a pris fin*. La C.G.T. et F.O. ont obtenu l'affectation à *un autre poste d'un chef d'équipe*, dont les agissements étaient jugés « intolérables ».

LA GRÈVE DES AUTOBUS PARISIENS

Ras-le-bol en boomerang

Dans plusieurs quartiers, les automobilistes parisiens ont, le vendredi *13 mars a été pris en otage par les* conducteurs d'autobus de la R.A.T.P., militants à la C.G.T. Une centaine de leurs véhicules rangés sur les quais entre le Pont-Neuf et le pont Notre-Dame suffisaient à bloquer un axe important de la circulation et donc à paralyser tout le centre de Paris. Et quand ces autobus, vers *19 h. 30, ont enfin pris* le chemin de leur dépôt en un lent défilé, tous avertisseurs hurlant, des milliers de voitures sont restées immobilisées dans d'inextricables embouteillages.

Certes, la sécurité des conducteurs est un problème sérieux. Chacun comprend facilement le ras-le-bol des machinistes de la Régie devant les agressions dont ils sont victimes. La grève est — peut-être — pour eux la seule manière d'obtenir que des mesures efficaces soient prises... s'il en existe. Mais, un arrêt du fonctionnement *des transports en* commun est en soit suffisamment spectaculaire pour qu'il *ne* soit pas nécessaire d'en rajouter... A moins que l'utilisation du matériel de la R.A.T.P *ne soit une* façon de camoufler le relatif échec du mot d'ordre de grève donné il y a une semaine par la C.G.T. et maintenant soutenu par la C.F.D.T.

Vendredi, il y avait, selon *l'Humanité*, mille agents devant le siège de la Régie — alors qu'elle emploie huit mille cinq cents machinistes — et, selon la direction, moins de 30 % *de grévistes*. Faire venir les autobus sous les fenêtres du directeur général permettait de donner l'impression d'une *manifestation* de masse.

De même, enclencher le cycle « action-répression-solidarité » permet à la C.G.T. de fixer l'attention sur les problèmes des conducteurs d'autobus au moment où un accord est trouvé aux ateliers d'entretien de Championnet. *C'est là* que la C.G.T. et la direction croisaient le fer depuis plusieurs mois. Est-ce à dire *qu'actuellement* la C.G.T. a besoin de maintenir la pression dans les services publics parisiens ? — Th. B.

AFFAIRES

La Commission de la C.E.E. prépare des propositions pour la renégociation des accords multifibres

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.)*. — Dans la perspective des nouvelles négociations pour un troisième accord multifibres (A.M.F.), le second arrivant à expiration à la fin de 1981, la Commission des Communautés européennes s'apprête, d'ici à la fin du mois de mars, à faire des propositions au conseil des ministres.

Outre l'élaboration du secteur textile, dont la situation ne cesse de se dégrader depuis 1973 (il a perdu huit cent mille emplois, *soit une baisse de 25 % des effectifs*), la Commission souhaite obtenir un mandat de négociation pour instituer avec les pays jouissant d'un accès préférentiel au Marché communautaire (Espagne, Portugal, Malte, Chypre, Turquie, Egypte, Maroc et Tunisie) un système de consultation qui permettrait de limiter les importations en provenance de ces pays lorsque l'équilibre du marché serait menacé. La Commission, qui n'est pas opposée à l'exportation des textiles dans les pays à bas coût de revient et à leur réimportation une fois transformées en articles d'habillement, voudrait cependant mieux réglementer les relations avec ces pays.

Enfin, la C.E.E. continue de s'inquiéter des échanges textiles avec *les Etats-Unis, qui jusqu'ici* ne sont pas partie prenante des accords multifibres. Les industriels américains continuent en effet de bénéficier, jusqu'en 1985, de doubles tarifs sur le gaz, ce qui leur donne un considérable avantage sur le marché européen.

La montre mécanique a encore quelques belles heures devant elle

Malgré les progrès accomplis par l'électronique dans l'industrie horlogère, les fabricants français de pièces et de mouvements pour montres mécaniques se refusent *à baisser les bras : ils viennent de* décider de lancer ensemble toutes leurs forces dans la bataille pour promouvoir leurs produits, l'objectif étant de maintenir les parts importantes de marché encore existantes, voire de les augmenter en prospectant les pays auxquels *l'électronique ne s'est pas encore* attaquée.

En annonçant la nouvelle, M. Michel Dallin, délégué général du centre d'information de l'horlogerie, *s'est déclaré optimiste*, affirmant même que la montre mécanique se portait encore bien et que, « *compte tenu de leur compétitivité, les firmes françaises pouvaient profiter pleinement d'une consommation élevée* ». De tels propos peuvent apparaître optimistes quand on connaît l'importance que l'électronique a pris dans l'industrie horlogère traditionnelle. Alors qu'au début des années 70 quelques milliers d'exemplaires étaient fabriqués, l'an dernier ce sont cent vingt-cinq millions de pièces qui ont *été produites (41,6 % du marché)*.

Cependant, les montres mécaniques se vendent encore bien (58,4 % du marché international). En France, malgré la concurrence *des produits « made in Japan » et* « made in Hongkong » (dix millions de ces montres ont été importées en 1980, soit presque autant que la production nationale), la proportion du mécanique atteint encore 71 %. Les industriels français tablent sur le retour à la mode « rétro » et sur les débouchés *offerts* par les pays en voie de développement, où, du fait des problèmes d'approvisionnement en piles, la percée des montres électroniques se fera très lentement. Cette démarche aura au moins pour mérite de maintenir leurs *usines en activité* le temps de la reconversion à la micromécanique ou du passage à l'électronique, si un partenaire assez puissant se présente. Les Suisses, orfèvres en la matière, sont formels : la montre mécanique verra l'an 2000.

ANDRÉ DESSOT.

● *Le rapport annuel du Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.)* estime que la moralisation de la publicité a progressé en 1980. Sur mille-huit cents dossiers traités, dont sept cent soixante à la demande de consommateurs, le nombre de modifications demandées du contenu des messages est tombé de 38 % en 1979 à 28 % en 1980, a déclaré *M. Merveilleux du Vignaux*, président du B.V.P. De même, le nombre des avis défavorables ou de cessation de diffusion est passé de 14 % à *12 % et, en revanche*, celui des avis sans objection de 50 % à 60 %. Le B.V.P., qui compte neuf cents adhérents (annonceurs, presse, agence de publicité, régies), a effectué 70 % de ses activités pour les conseils avant diffusion, le reste étant consacré aux contrôles *a posteriori*.

MARCHÉ COMMUN

L'Assemblée européenne tente de renforcer son pouvoir budgétaire

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne poursuit sa politique de harcèlement contre le conseil des ministres de la C.E.E. Dans une résolution adoptée dans la soirée du jeudi 12 mars, les parlementaires de Strasbourg ont demandé à la Commission de Bruxelles de présenter pour le mois d'avril des propositions portant sur la création de nouvelles ressources pour le financement du budget communautaire. Le texte préconise en outre le recours systématique à la Cour européenne de justice chaque fois que les Dix décident des dépenses supplémentaires dans le secteur agricole sans obtenir au préalable l'accord de l'Assemblée.

Lors de la présentation de son rapport placé dans le cadre de la *préparation du budget pour* 1981, M Spinelli (Italien, apparenté communiste) a précisé que Bruxelles devait proposer le dépassement du taux de 1 % à prélever sur les recettes de T.V.A. des Etats membres (les ressources propres se composent, en plus de la T.V.A., des droits de douane et des prélèvements sur les importations agricoles). La France, l'Allemagne *fédérale* et le Royaume-Uni se sont toujours déclarés opposés à une telle opération. Le rapporteur de la commission des budgets invite également les ins*tances communautaires* à présenter d'ores et déjà une modification au règlement agricole, afin de réduire le coût de l'« Europe verte ».

L'Assemblée anticipe ainsi la négociation sur la réforme de la structure du budget communautaire. La Commission doit, quant à elle, faire des suggestions aux Dix à ce sujet pour le mois de juin. En intervenant dans la décision sur les dépenses agricoles, considérées comme « *obligatoires* », qui ne sont pas susceptibles d'être amendées par l'Assemblée, les parlementaires européens confirment leur volonté d'accroître leur pouvoir budgétaire.

Forts du succès obtenu à l'occasion du budget supplémentaire pour 1980 et du budget pour 1981, — la Commission n'a-t-elle pas décidé d'entamer une procédure contre la France, la R.F.A. et la Belgique pour ne pas s'être *conformées au texte arrêté par* Mme Veil ? — les élus européens menacent d'en appeler à la Cour de Luxembourg si pour toutes les « *dépenses obligatoires* » (pour l'essentiel celles couvrant le financement de la politique commune) les Dix ne respectent pas les souhaits exprimés par Strasbourg. Les économies faites dans le secteur agricole et l'augmentation des ressources propres doivent permettre, estime l'Assemblée, le financement de toute une série de politiques qui vont de l'énergie à l'environnement. *L'effort de réflexion des parlementaires* ne porte malheureusement que sur les têtes de chapitre.

MARCEL SCOTTO.

MONNAIES

LE F.M.I. A ÉPUISÉ SES « FACILITÉS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES »

Washington (A.F.P.). — Le F.M.I. a annoncé que la quasi-totalité de son fonds de « *facilités financières supplémentaires* » de 7,7 milliards de droits de tirage spéciaux (*9,2 milliards de dollars* environ) est désormais absorbée par les prêts accordés à des pays du tiers-monde.

Dans un communiqué publié le 13 mars, le Fonds monétaire international précise qu'il ne lui reste plus sur ce fonds, créé en 1979 grâce aux apports de treize pays membres, qu'environ 100 millions de dollars.

Le *F.M.I.* confirme que, en attendant la prochaine augmentation envisagée des quotas des pays membres, il négocie l'obtention de lignes de crédits de 6 à 7 milliards *de* D.T.S. (*7,2 à 8,4 milliards* de dollars) pour l'année en cours afin de faire face aux besoins croissants d'aide qui lui sont présentés.

En outre, les caisses de l'Agence internationale de développement (AID) seront vides d'ici un mois, *apprenait-on le 12 mars* au siège de cette filiale de la Banque mondiale. Toutefois, ce manque de fonds ne devrait pas affecter réellement les activités de l'AID avant octobre, compte tenu des délais qui s'écoulent entre l'octroi de prêts et les déboursements effectifs.

L'AID, spécialisée dans l'octroi de prêts à bas taux d'intérêt aux pays les plus pauvres (3,8 mil- apprenait-on le 12 mars, au siège été en manque de liquidités qui ont pu être absorbées sans trop de difficultés. A l'automne dernier, *elle* avait même dû obtenir des avances pour 1,6 milliard de dollars.

TRANSPORTS

Par suite des manœuvres militaires

LE TRAFIC AÉRIEN INTÉRIEUR SERA TRÈS FORTEMENT PERTURBÉ LES 17 ET 18 MARS PROCHAINS

Par suite des manœuvres aériennes militaires Datex 81, qui perturberont la circulation dans les couloirs civils, la compagnie intérieure Air Inter est amenée à modifier sensiblement ses programmes de vols pour les deux journées des 17 et 18 mars.

Le premier jour, seize vols — essentiellement à destination ou en provenance de Bretagne et de l'est de la France — seront supprimés entre 10 heures et 17 heures. Le lendemain, aux mêmes heures, quatre-vingt-seize vols concernant toute la France seront, à leur tour, supprimés. Pour plus ample information, Air Inter invite ses clients à téléphoner, les Parisiens au 541-52-00, les provinciaux aux numéros de réservation habituels.

Air France et U.T.A. prévoient quelques perturbations dans leur activité (retards, déroutements), mais n'envisagent pas d'annulations de vols.

Touraine Air Transport, l'autre compagnie intérieure, prévoit des retards à l'arrivée d'environ quinze minutes pour la plupart de ses vols ; elle supprimera d'autre part pour chacun de ces deux jours l'un de ses deux services Lille-Metz-Mulhouse.

● *La compagnie aérienne Thai International Airways (THAI)* a commandé ferme deux avions Airbus, du modèle A 300 B-4 600 à technologie avancée (cockpit tout à l'avant, électronique entièrement digitale), qui lui seront livrés en septembre 1984. Ces moyen-courriers européens peuvent transporter deux cent soixante-deux passagers. THAI est, en Asie, le client le plus important du consortium Airbus Industrie, puisque cette compagnie a maintenant commandé ferme douze biréacteurs A 300 et réservé deux options.

ENVIRONNEMENT

Le rapport libérien sur le naufrage de l'« Amoco-Cadiz »

Vigoureuse protestation des élus bretons

Les élus du Finistère et des Côtes-du-Nord, trois ans après la catastrophe provoquée par l'échouage, le 15 mars 1978, au large des côtes bretonnes, du pétrolier « Amoco-Cadiz », ont réuni, le jeudi 12 mars, au Sénat, une conférence de presse pour protester contre la publication récente d'un rapport libérien (« le Monde » du 5 mars) et faire le point sur les recours qu'ils ont engagés auprès du tribunal de Chicago, aux Etats-Unis.

M. Alphonse Arzel, maire de Ploudalmezeau-Portsall, sénateur (U.C.D.P.) du Finistère, entouré de M. André Lepape, maire (div. g.) de Trebeurden et des avocats français et américains du syndicat mixte créé le 30 juin dernier pour défendre les intérêts des soixante-seize communes touchées par la marée noire, s'est déclaré « *indigné de la publication par le Libéria, pays juge et partie dans cette affaire, d'un rapport qui dans une première partie, condamne le capitaine de l'Amoco-Cadiz et lui donne par ailleurs l'autorisation de naviguer à nouveau à partir de ce mois* ».

Pour M. Alphonse Arzel, ce capitaine n'est qu'un « lampiste » et les véritables responsables de la marée noire « *sont ailleurs* ». « *Notre seul adversaire réel est le groupe Amoco* » a-t-il déclaré, « *filiale de la Standard Oil of Indiana, que nous considérons comme responsable de l'accident. Le rapport libérien essaie de gommer tous les rapports entre l'Amoco-Cadiz et la Standard Oil of Indiana au moment même de l'échouage. Nous disons, nous, qu'il ne faut pas émarger ce point essentiel du dossier* ».

URBANISME

LA RESTAURATION DU CENTRE DE SAINT-CLOUD

Ebranlé par la construction des immeubles de bureaux de la colline, à l'entrée de l'*autoroute de* Normandie, le centre ancien de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) est en voie de restauration. Une opération mixte est en cours : construction de logements neufs, modernisation des immeubles vétustes, rues piétonnes, etc.

« *Sans l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) nous n'aurions pas pu réaliser cette opération* », a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade, maire de Saint-Cloud et sénateur U.D.F., en recevant, le lundi 9 mars, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Une centaine de logements H.L.M. ont été construits pour accueillir les locataires des immeubles anciens (soit la moitié du programme total) et l'A.P.L. leur permet d'assurer un loyer nettement plus élevé. D'autre part, quatre cents logements non aidés (le prix du marché tourne, actuellement, autour de 11 000 francs du mètre carré neuf *dans la commune*) seront édifiés. Dans les immeubles anciens, les propriétaires peuvent être subventionnés par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat s'ils louent à d'autres, et par l'Etat s'ils occupent leur logement.

M. Fourcade a indiqué que des travaux avaient été engagés jusqu'à un coût de 4 000 francs le mètre carré. Sur les trois cent quatre-vingt-dix appartements certains l'ont été par une société d'H.L.M., le Logement français. La commune participe à l'acquisition *de l'immeuble et bénéficie* de subventions de l'Etat, de la région et du département qui couvrent 90 % du surcroît foncier. L'ensemble de la rénovation est *assuré par un aménageur* privé et la commune n'a pris, assure M. Fourcade, « *aucun risque financier* ».

Faits et chiffres

Agriculture

● *Manifestation C.G.T. au Salon de l'agriculture.* — Plusieurs centaines de militants — trois mille selon les organisateurs — ont manifesté vendredi 13 mars porte de Versailles pour « *témoigner sur le décalage qui existe entre la belle vitrine que représente le Salon et la réalité, grave, enregistrée dans la quasi-totalité des régions* ». Les banderoles portaient des inscriptions réclamant la nationalisation de B.S.N.-Gervais-Danone, *Beghin-Say*, la Générale sucrière et des eaux minérales. Le secrétaire confédéral, M. Michel Karcholak, a dénoncé la mainmise des grandes puissances industrielles et financières sur la production des exploitants agricoles et des salariés des industries concernés. Réclamant une politique du plein-emploi, le SMIC à 3 300 francs, le maintien et le développement du potentiel industriel dans les zones rurales, il s'est aussi opposé à « *l'immigration clandestine qui permet à certains patrons de se comporter comme au temps de l'esclavage* ».

● *Manifestations viticoles projetées à Sète.* — Le Comité régional d'action viticole (CRAV) a décidé d'organiser deux manifestations viticoles à Sète (Hérault), « *plaque tournante des importations de vin* », avant la fin du mois de mars. Les dates, arrêtées, n'ont pas été rendues publiques. Le CRAV a décidé, par ailleurs, de « *continuer et intensifier pour ne pas dire durcir, le contrôle des importations sous toutes leurs formes* ». — (*A.F.P.*)

Automobile

● *La réunion entre constructeurs d'automobiles européens et japonais* n'aura pas lieu avant le mois de mai, l'Association des constructeurs japonais (J.A.M.A.) ayant décidé de rencontrer d'abord les constructeurs américains. La pénétration des voitures japonaises aux Etats-Unis atteint 20 %, et le président Reagan doit prendre position sur cette question le 23 mars. Malgré l'échec des conversations avec *les Japonais en novembre 1980*, les constructeurs européens espèrent obtenir de leurs homologues nippons une réduction de leur offensive en Europe.

Energie

● *L'Arabie Saoudite réduirait sa production le 1er avril.* — L'Arabie Saoudite semble devoir réduire sa production le 1er avril, bien qu'elle n'en ait pas encore informé l'ARAMCO, le consortium qui opère dans le royaume. Les *dirigeants de Ryad* supprimeraient notamment, à la demande de leurs clients, les contrats temporaires signés par certaines compagnies (dont Elf et la C.F.P.) *pour* compenser l'arrêt des exportations d'Iran et d'Irak. L'Arabie Saoudite produirait cependant encore de l'ordre de 9,5 millions de barils par jour.

Social

● *Pas de revalorisation des barèmes médicaux avant juin prochain.* — M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, a déclaré, le 13 mars que les discussions sur une réévaluation des tarifs médicaux ne pourront pas s'engager avant juin. La demande d'un acompte sur la future augmentation du tarif de la visite médicale présentée par les praticiens signataires de la convention médicale est actuellement soumise à l'appréciation du gouvernement (*le Monde* du 13 mar).

● *Les syndicats d'Alsthom-Belfort* ont été déboutés de leur action intentée contre le P.-D.G. de l'entreprise. La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. s'étaient constituées partie civile contre la direction, qui avait fait récupérer aux salariés le désirant une partie des heures perdues lors de la grève « du centenaire ». Six mille sept cent vingt-sept infractions au code du travail avaient été relevées, susceptibles d'entraîner 4 millions de francs d'amende. Le tribunal d'instance de Belfort a estimé que le P.-D.G. ne pouvait être poursuivi parce qu'il n'avait pas reçu un exemplaire du procès-verbal des constatations.

CONJONCTURE

Une politique pour la gauche

(Suite de la première page.)

Tous les gouvernements occidentaux ont traité la hausse du pétrole comme une inflation par la demande, malgré la ponction qu'elle opérait et le chômage, donc les ressources inutilisées. La politique monétariste invoque une relation, qui n'est pas contestée, entre la masse monétaire et la valeur de la production. Mais la valeur recouvre à la fois le volume et les prix. La théorie n'avoue pas qu'elle ignore comment se répartissent les effets de l'action : l'expérience a montré que la restriction arrêtait beaucoup mieux la croissance que les prix. La France a aligné sa politique sur les manœuvres désastreuses des autres gouvernements occidentaux. La clé d'une reprise, c'est de renverser ce cours et d'ouvrir une autre voie : traiter séparément des moyens de la reprise, d'un côté, de la lutte contre l'inflation, de l'autre.

La deuxième clé, c'est de considérer en face l'absurde dislocation de l'économie globale : excédents de quelques producteurs pétroliers, chômage des pays industriels, immenses besoins du tiers-monde. A la France de prendre une grande initiative : proposer une garantie des pays industrialisés si les excédents pétroliers sont prêtés directement, à long terme, aux pays en développement. Des marchés, des recettes d'exportation, des emplois, seraient ainsi retrouvés, et la possibilité d'accepter, en retour, les produits des industries commerçantes. Tout autre chose que ce théâtre d'ombres qu'a été la conférence de l'avenue Kléber : des propositions précises seraient soumises à la communauté internationale pour fonder la reprise de la croissance sur l'accélération du développement.

La lutte contre le chômage

Quelle tromperie, face à ces amples projets, d'invoquer les cinq cent mille salariés de plus en sept ans sans mentionner les indépendants qui ont disparu ! La création nette d'emplois n'est que de cent trente mille, quand la population active s'est accrue de près de neuf cent mille. C'est toujours la réduction du temps de travail qui a évité le chômage qu'aurait provoqué le progrès technologique. Une durée légale abaissée rendrait humainement tolérables deux équipes de six ou sept heures : il y aurait, à la fois, accroissement de l'emploi et diminution des coûts, par l'amélioration de la productivité et par une plus longue utilisation de l'équipement. Et une diminution du temps de travail programmée sur cinq ans n'empêche pas le maintien des revenus, sans lequel il y aurait contraction de la demande ; il sera financé par la productivité elle-même et par l'étalement des charges publiques et sociales sur plus de produits, de cotisants, de contribuables.

On raisonne comme si le nombre d'emplois était fixé de toute éternité. Seuls des départs à la retraite feraient leur place aux jeunes et aux femmes. L'accroissement de la population active ne serait pas une charge, mais une ressource. C'est en France que ces deux catégories sont particulièrement frappées. Prolonger le congé de maternité à six mois, peut-être davantage, c'est le vœu prioritaire de ceux qui souhaiteraient fonder ou développer une famille. Et au lieu de ces pactes pour l'emploi, qui ne sont qu'une voie de garage et souvent un chômage différé, qu'a-t-on attendu pour développer une formation professionnelle qui assure *l'insertion des jeunes travailleurs* dans un monde en mutation ?

Le coût de l'embauche peut être réduit en modifiant l'assiette des cotisations sociales : aujourd'hui elles ne portent que sur le travail, et plus que proportionnellement sur les salaires les plus bas, qui sont souvent ceux des débutants. La taxe professionnelle peut être réaménagée pour encourager les nouveaux embauchages, décourager les licenciements. Une réforme de l'impôt sur le revenu accorderait l'abattement des salariés à tous les revenus de l'activité professionnelle jusqu'à un plafond *défini par relation au salaire le* plus bas payé dans l'exploitation : incitation au resserrement de la hiérarchie. Pour les indépendants travaillant seuls, le plafond ne peut être qu'un montant forfaitaire : de là un stimulant à s'adjoindre un salarié pour se créer une référence.

L'investissement

Naturellement la reprise de l'investissement est décisive. La théorie du gouvernement était qu'elle dépendait de l'accroissement des profits par rapport aux salaires. Le lien entre profits et investissements était sans doute vérifié dans la période de croissance : car les salaires et les transferts montaient aussi. Quand la demande est freinée, les profits peuvent croître et l'investissement stagner. Le pouvoir a d'ailleurs lui-même avoué son échec : il a prévu une détaxation sur les profits qui seraient investis. Il ne suffit donc pas que les entreprises gagnent de l'argent, il faut encore que l'État prenne sa part du coût de l'investissement. La mesure adoptée est bien dans la ligne de la Ve République : on donne d'autant plus d'argent à ceux qui n'en ont pas besoin. Si une mesure fiscale d'incitation était nécessaire, elle devrait être tout autre : une déduction sur les montants à reverser sur la T.V.A. ; elle profiterait aussi aux secteurs en difficulté qui ont besoin de se moderniser pour faire face à la concurrence, aux secteurs tournés vers l'avenir et qui ne sont pas encore rentables au départ. Que serait d'ailleurs devenu l'investissement global si l'important secteur public ne s'était pas montré capable, dans la récession, de maintenir ses projets à long terme, tandis que l'investissement privé s'effondrait ? Si les petites et moyennes entreprises connaissaient leur intérêt, elles seraient favorables à l'élargissement de ce secteur public, qui ne les menace en rien, et qui aurait sur leur activité un puissant effet d'entraînement.

Un mécanisme tout nouveau constituerait le stimulant le plus efficace à l'investissement des entreprises individuelles. Des systèmes multiples, complexes, injustes et contradictoires, prétendent aujourd'hui encourager l'épargne. Une formule simple et équitable accorderait une réduction de l'impôt lui-même, en pourcentage de l'épargne au moment où elle se forme : l'avantage est relativement d'autant plus fort par rapport à l'impôt qui serait normalement dû, et qui reste progressif, quand le bénéficiaire se situe dans une tranche moins élevée. L'épargne directe du chef d'entreprise dans sa propre exploitation bénéficierait de cette détaxe.

Pour encourager l'épargne populaire, il ne faut pas s'arrêter là. Si les caisses d'épargne offrent l'option d'un intérêt supérieur au taux d'inflation, mais soumis à l'impôt, ce sont les ménages exempts d'impôt qui garderont le plein bénéfice de l'indexation.

On orientera d'ailleurs d'autant mieux l'épargne vers la production qu'on mettra un terme aux maladresses, peut-être volontaires, qui ont encouragé la spéculation immobilière : la loi sur les plus-values n'a pas mis de *plafond à l'exonération d'une* habitation occupée par son propriétaire ; c'est dire qu'on peut constamment s'agrandir sans jamais rien payer. En revanche, les propriétaires bailleurs sont détournés de vendre par l'indexation dérisoire qui leur est accordée. Exciter la demande et bloquer l'offre, on ne pouvait rien imaginer de mieux pour faire monter les immeubles et les loyers.

PIERRE URI.

Prochain article :

NE PAS ALOURDIR LA CHARGE MAIS MIEUX LA RÉPARTIR

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La baisse des cours des obligations classiques s'est arrêtée et a même fait place à une petite reprise en raison d'un léger reflux du rendement actuariel, au plus haut historique la semaine dernière.

	13 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	2450	+ 50,50
7 % 1973	7640	+ 140
10,30 % 1975	86,10	+ 0,25
10 % 1976	85	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	85	+ 0,50
P.M.E. 11 % 1977	85,20	+ 0,60
8,80 % 1977	98	— 0,70
10 % 1978	83	+ 0,75
9,80 % 1978	81,50	+ 0,25
9,45 % 1978	79,85	+ 0,74
8,80 % 1978	79,55	inch.
9 % 1979	76,80	+ 0,20
10 % 1979	80,70	+ 0,10
10,80 % 1979	83,60	+ 0,50
12 % 1980	92,20	+ 0,60
C.N.E. 3 %	3030	— 23

La *Caisse de l'énergie* continue son repli, son cours ayant failli même tomber en dessous de 3 000 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit national* va distribuer un coupon net de 24 F contre 21,80 F.

La *Lyonnaise de dépôts et de crédit industriel*, associée du groupe du CIC, fait état d'un bénéfice net de 48,4 millions de francs en 1980 contre 33,8 millions de francs (+ 37,3 %). Le dividende net est porté à 11 F (16,50 F global), en progression de 26,4 %. Les résultats consolidés sont en augmentation de 48,3 % à 52,5 millions de francs. La société, qui va s'appeler désormais *Lyonnaise de banque et de crédit industriel* négocie une prise de participation minoritaire (30 %) dans une banque italienne, le *Credito Lombardo*, contrôlée par le *Monte dei Paschi di Siena*, septième banque de la péninsule. L'opération s'effectuerait par échange de titres (7 % à 8 % du capital de la Lyonnaise).

La banque *Scalbert-Dupont*, également du groupe du CIC, annonce un bénéfice net de 24,5 millions de francs en 1980, contre 18,4 millions de francs en 1979 (+ 33 %). Le dividende net est porté de 6,75 F à 8 F.

La banque *Worms* a réalisé un bénéfice net de 53,6 millions de francs, contre 45,23 millions de francs (+ 18,6 %). Une action gratuite pour cinq anciennes sera attribuée avec jouissance d'un demi-coupon (le coupon plein étant porté de 13,50 F à 14 F), de sorte que la distribution globale sera augmentée de 14 %.

	13 mars	Diff.
Bail Equipement	187,50	+ 2,50
B.C.T.	132	+ 7
Banque Rothschild	173	+ 13,10
Cetelem	209	+ 1,50
Chargeurs Réunis	161,50	+ 0,50
Cie Bancaire	351	— 6
C.C.F.	210	+ 3
C.F.F.	401	+ 4
C.F.I.	300,30	+ 5,50
Crédit du Nord	85,30	— 4,70
Eurafrance	341	+ 2,70
Financ. Paris	254,50	+ 18
La Hénin	447	+ 21
Locafrance	189,50	— 0,60
Locindus	350	inch.
Midi	1025	+ 6
Prétabail	450	+ 7
Pricel	165,90	+ 0,90
Schneider	168	— 14,90
Suez	377	+ 15
U.C.B.	158,10	— 1,30

Le bénéfice de la *Banque de Bretagne* a enregistré une très vive progression, passant de 8 millions de francs en 1979 à 19,7 millions de francs en 1980 (+ 145 %). Le dividende net est porté de 9,75 F à 11,25 F.

La *Financière SOFAL* annonce un résultat de 19,89 millions de francs, contre 17,98 millions de francs en 1979, après 13,3 millions contre 13,5 millions de provisions, fiscalement non deductibles. S'y ajoute une plus-*value nette à long terme de* 31,8 millions de francs, essentiellement sur la cession de deux immeubles hors exploitation. Le dividende net est porté de 20 F à 23 F (+ 15 %).

La *Société du Louvre* a dégagé un bénéfice net de 8,47 millions de francs en 1980, contre 7,5 millions de francs en 1979, après 6,2 millions de francs d'impôts contre 5,4 millions de francs, et 3,39 millions de francs d'amortissements (y compris la totalité des frais d'augmentation de capital), contre 1,62 millions de francs. Le dividende global est porté de 12,30 F à 13,80 F (+ 12 %).

Alimentation

	13 mars	Diff.
Beghin-Say	273	— 3
B.S.N.-G. Danone	1041	+ 11
Carrefour	1780	inch.
Casino	1322	— 9
Gén. Occidentale	396	+ 1
Guyenne et Gasc.	405	— 9,50
Martell	629	+ 27
Moët-Hennessy	497	+ 10
Mumm	365,50	+ 5,50
Olida Caby	326	+ 1
Pernod-Ricard	385	+ 1,40
Perrier	168,80	+ 2,50
Radar	485	+ 3
St Louis-Bouchon	230	— 6
Saupiquet	281	— 4
Vve Cliquot	1024	+ 68
Viniprix	672	+ 12
Nestlé	7750	— 50

Bâtiment et travaux publics

	13 mars	Diff.
Auxil. d'Entrep.	639	+ 14
Bouygues	672	— 27
Chim. et Routière	118	— 3
Ciments Franç.	177,60	— 0,40
Dumez	920	— 28
Ent. J. Lefebvre	240,10	+ 2
Gén. d'Entrep.	241	+ 7,50
Gds Trav. Marseille	440	— 8
Lafarge	289	+ 5
Maisons Phénix	569	+ 2
Poliet et Chausson	405	+ 1,50

Filatures, textiles, magasins

	13 mars	Diff.
Agache-Willot	421	— 8
B.H.V.	105,50	— 0,30
C.F.A.O.	528	+ 45
Darty	565	— 3
Dollfus-Mieg	38,20	— 0,30
Galeries Lafayette	117	+ 7
La Redoute	515	— 23
Lainière Roubaix	35	inch.
Printemps	117,90	+ 0,90
Roudière	222	+ 2
S.C.O.A.	58	+ 6

Matériel électrique, services publics

Matsushita Electric annonce pour l'exercice clos le 20 novembre 1980 un bénéfice net consolidé de 124 580 millions de yen (+ 127 %) pour un chiffre d'affaires de 2 915 995 millions de yen (+ 123 %).

	13 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	134	+ 7
C.E.M.	36,60	— 0,30
CIT-Alcatel	926	+ 6
C.G.E.	395	+ 3
Crouzet	357,80	+ 0,80
C.S.F.	379	+ 2
Gén. des Eaux	349	— 4
Legrand (1)	1570	— 74
Lyonn. des Eaux	404	+ 1
Mach. Bull	57,80	— 2,20
Matra	2185	+ 37
Mot. Leroy-Somer	611	— 23
Moulinex	83,90	— 0,10
P.M. Labir	282,50	— 0,50
Radiotechnique	240	+ 17
S.E.B.	139	— 1
Signaux	590	+ 25
Télémec. Electr.	1198	— 22
Thomson-Brandt	226	+ 3
I.B.M. (2)	319,10	+ 6,70
I.T.T.	157	+ 11
Schlumberger	520	— 6
Siemens	586	+ 15

(1) Compte tenu d'un coupon de 16 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 3,60 F.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Suez	440 975	170 989 330
C.N.E. 3 %	19 785	59 463 185
AMAX (1)	194 150	53 921 425
4 1/2 % 1973	18 500	45 885 300
La Hénin	77 625	34 380 067
Elf Aquitaine	26 300	33 511 925
Lesieur	39 900	31 085 400
Fin. Paris (1)	100 975	24 985 495
P.U.K. (1)	234 380	23 394 488

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Terme	223 015 277	221 232 422	173 480 329	200 473 904	225 048 266
Compt.					
R. et obl.	183 188 079	193 799 870	209 347 662	200 775 106	227 713 700
Actions	96 691 468	92 220 078	99 031 620	81 793 079	134 952 608
Total	502 894 824	507 252 370	481 859 611	483 042 089	587 714 574

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Franç.	100,4	100,2	100,6	100,7	101,5
Etrang.	105,3	105,3	104,6	105	106,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Tendance	104	104	103,8	103,8	104,5

(base 100, 29 décembre 1961)

	9 mars	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars
Ind. gén.	111,9	111,8	111,7	111,9	112,4

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 9 AU 13 MARS

UNE HAUSSE EN VASE CLOS

« MOTU PROPRIO » (de son propre mouvement) c'est ainsi qu'une fois encore et pour la troisième semaine consécutive la Bourse a monté ces derniers jours. Un peu moins certes qu'au cours de la quinzaine écoulée, mais suffisamment quand même pour retenir l'attention, son gain de 1,50 %, pour l'essentiel acquis durant les première et dernière séances, reflétant dans l'environnement actuel un dynamisme assez singulier.

Car c'est bien en définitive de dynamisme dont il faut parler, le marché, en dépit des apparences, n'ayant rien perdu de son ressort durant trois séances « tièdes », encadrées, lundi et vendredi, par des périodes « chaudes ».

Au contraire, malgré l'apparition de ventes bénéficiaires, bien naturelles au demeurant après 4 % de hausse, il a *très bien résisté. Mais faut-il* s'en étonner ?

Le ballet désormais rituel des achats de « convoitise » effectués sur les actions d'entreprises soit appelées à la restructuration (groupe Empain-Schneider), soit candidates, malgré elles, à des prises de participation (Générale des Eaux, Suez) ou encore porteuses de promesses dans l'avenir (Michelin, Saint-Gobain), s'est poursuivi de plus belle.

Ces opérations particulières, ressemblant parfois à de véritables actions de « commando », ont eu un double impact sur la Bourse, l'un psychologique, l'effet d'entraînement, l'autre technique, du fait de l'injection fréquente *de capitaux extérieurs, phénomène non moins important* pour la Bourse.

Dans le contexte actuel, aussi bien national qu'international, cette recherche à tout prix de placements mobiliers peut revêtir un caractère surprenant. Dans le cas de la Bourse de Paris, l'explication est claire. La pierre ne fait plus recette, l'or et le diamant ont perdu de leur éclat et une accalmie est apparue sur le marché obligataire, où les taux des nouveaux emprunts, souvent en peine de se placer, plafonnent. Dans ces conditions les liquidités sont abondantes.

Autre facteur favorable : l'échéance du 31 mars approche à grands pas et les SICAV-Monory devront avoir, avant cette date, réinvesti les derniers fonds recueillis en 1980 auprès de leur clientèle, d'où la persistance de courants d'achats réguliers.

Cela étant, les sympathies inspirées par tel ou tel titre, ont eu une importance primordiale, puisque la part prise journellement par les quinze valeurs les plus traitées a représenté 60 à 70 % du volume global des transactions.

Dire que le marché en a tiré toute son énergie n'est donc pas un vain mot. Pour tout dire, la Bourse a fonctionné en vase clos, sans se préoccuper le moins du monde des échos qui lui parvenaient de l'extérieur. Elle ne s'est souciée ni de la décision du président Reagan d'armer la résistance afghane ni des bruits de bottes toujours perçus aux frontières de la Pologne, encore moins des derniers *sondages électoraux. Nous l'avons déjà écrit, les milieux* financiers, en ce qui les concerne, tiennent déjà pour acquise la réélection du président Giscard d'Estaing. Seule, peut-être, la forte hausse en fin de semaine de Wall Street, due également à des situations particulières (voir d'autre part), a pu l'influencer favorablement. Mais ce n'est pas vraiment certain.

La question que se posent beaucoup autour de la corbeille est donc de savoir en premier lieu ce qui va se passer après le 31 mars quand les SICAV-Monory auront fait le plein, ensuite quand les pôles d'attraction de la cote *auront cessé d'agir, enfin, et surtout après le 10 mai lorsque* la Bourse sera de nouveau confrontée à l'actualité brûlante de chaque jour, plus souvent noire que rose. Une intervention des « gendarmes » dans les deux premiers cas n'est pas exclue par les spécialistes, surtout entre les deux tours. Au-delà nul ne s'aventure à formuler le moindre pronostic, surtout si le nouveau gouvernement s'engage, comme quelques autres, sur la voie d'une pression fiscale accrue.

ANDRÉ DESSOT.

Pétroles

L'année 1980 n'aura pas été aussi faste que la précédente pour les grandes compagnies pétrolières, si l'on en croit, du moins, les résultats annoncés par trois majors, la « BP » britannique, le numéro 1 français « Elf - Aquitaine » et le groupe anglo-néerlandais « Royal Dutch-Shell ».

Le bénéfice net du premier enregistre en effet une baisse de 11,1 % pour s'établir à 1,44 milliard de livres. Trois facteurs sont à l'origine de cette diminution de la rentabilité : le ralentissement des ventes de pétrole brut, la pression fiscale fortement accrue et la surévaluation du sterling vis-à-vis du dollar.

Les comptes consolidés du groupe « Elf-Aquitaine » ne sont pas encore arrêtés, ceux de la société mère le sont, faisant ressortir un profit net augmenté seulement de 10 % à 2 529 millions de francs. Cette maigre progression, inférieure au taux de l'inflation, est, ici, imputable à deux causes : les mauvais résultats du raffinage, qui proviennent du blocage des prix des produits finis (impossibilité de répercuter les hausses du brut) et l'obligation devant laquelle la *compagnie s'est trouvé, en raison* des aléas, d'accroître de 22,5 % à 5 330 millions de francs sa provision pour risques généraux.

	13 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	1236	+ 16
Esso	271	+ 17,50
Franç. des pétroles	232	+ 7
Pétroles B.P.	109	+ 3,50
Primagaz	353	+ 19
Raffinage	135	+ 9
Sogerap	375	+ 80
Exxon (1)	363	+ 8,70
Petrofina	645	— 21
Royal-Dutch	423	— 6

(1) Compte tenu d'un coupon de 3.60 F.

« Royal Dutch » est le moins gâté des trois avec un bénéfice net en baisse de 26,9 % à 2,23 milliards de livres, toujours à cause du sterling et de la baisse des livraisons de brut.

« BP », « Elf-Aquitaine » et même « Royal Dutch » se sont quand même montrés bons princes à l'égard de leurs actionnaires.

La firme britannique a majoré de 15,7 % le montant global de son dividende, qui s'élève à 20,25 pence. La compagnie française a fait mieux encore, augmentant le sien de 50 %, qui, avoir fiscal compris, est de 78,75 F. En deux ans, la rémunération du capital d' « Elf - Aquitaine » aura été ainsi multipliée 2,5 fois environ.

S'agissant de « Royal Dutch », le dividende total de « Shell Transport » est porté de 18,758 pence à 19,1 pence et celui de « Royal Dutch Petroleum » de 6,13 à 6,85 florins.

Pour en revenir à « Elf-Aquitaine », notons qu'une réduction de 50 F à 10 F de la valeur nominale des actions est programmée, préfigurant une division du titre, ce qui n'a pas plu à la Bourse.

Produits chimiques

Numéro deux mondial de la chimie, le géant allemand « Hoechst » se sera-t-il mieux tiré *d'affaire en 1980* que tous ses autres concurrents malchanceux durement frappés par la crise ? Rien n'est moins sûr. Si les résultats avant impôts de la société mère se sont pratiquement maintenus en 1980 (905 millions de *DM* contre 907 millions) pour un chiffre d'affaires accru de 1,9 % à 11,2 milliards de DM, ce quasi équilibre est imputable tant à l'allégement des frais financiers obtenu grâce à l'émission d'actions de 317 millions de DM (1 pour 12) qu'à la forte hausse des profits dégagés durant le premier semestre.

Les résultats du groupe, qui n'ont pas encore été arrêtés, ne seront pas, hélas ! aussi satisfaisants et marqueront probablement une baisse assez sensible — à cause, en particulier, du déficit subi par la filiale américaine, — la première depuis dix ans, et ce, malgré une augmentation de 9,8 % à 29,7 milliards de D.M. du chiffre d'affaires mondial. Le dividende sera néanmoins maintenu à 7 DM.

	13 mars	Diff.
Institut Mérieux	1036	— 2
Laboratoires Bellon	381,10	— 18,90
Nobel-Bozel	39,10	— 0,90
Rhône-Poulenc	91	— 2
Roussel-Uclaf	199	— 3
B.A.S.F.	302	+ 15
Bayer	265	+ 11
Hoechst	271	+ 0,50
I.C.I.	26,90	— 1,90
Norsk-Hydro	422	— 1,50

Mines d'or, diamants

L'*Anglo American Gold* annonce un dividende final de 600 cents par action contre 350 cents faisant un total plus que doublé de 1 150 cents contre 525 cents. Le bénéfice attribuable, il est vrai, a été multiplié par 2,5 à 314,95 millions de rands.

	13 mars	Diff.
Amgold	458	+ 28
Anglo-American	69,50	+ 4,40
Buffelsfontein	280	+ 7,10
De Beers	40,10	+ 0,10
Free State	227,80	+ 18,80
Goldfields	48,50	+ 1,50
Harmony	94,60	+ 8,60
President Brand	213,70	+ 10,70
Randfontein	300	+ 15
Saint-Helena	212	+ 29
Gencor	90,80	+ 3,30
West Driefontein	370	+ 20
Western Deep (1)	240,30	+ 35,70
Western Holding	343	+ 23,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 21,70 F.

Bourses étrangères

LONDRES
Vif repli

Le budget d'austérité présenté le 10 mars par le premier ministre n'a pas été du goût du Stock Exchange, qui l'a salué, dès le lendemain, par la plus forte baisse quotidienne des valeurs industrielles enregistrée depuis deux ans (— 12,4 points à l'indice). Malgré quelques brèves tentatives de reprise, le marché n'a pas réussi à remonter la pente, et, à la veille du week-end, les cours avaient en moyenne fléchi de 2,4 %. I.C.I., pour sa part, tombant à son plus bas niveau depuis cinq ans.

L'abaissement du taux de l'escompte de 14 % à 12 % dans le cadre du même budget a, en revanche, provoqué une ruée sur les Fonds d'Etat, à telle enseigne que la Banque d'Angleterre a dû précipitamment lancer un nouvel emprunt de 1 milliard de livres pour satisfaire la demande et faire tomber la fièvre.

Indices « F.T. » du 13 mars : industrielles, 477,2 (contre 489,1) ; *Fonds d'Etat*, 69,65 (contre 68,36) ; mines d'or, 336,1 (contre 309,6).

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Bowater	211	198
Brit. Petroleum	412	396
Charter	218	228
Courtaulds	61	69
De Beers*	8,83	8,20
Free State Geduld*	41	45 1/4
Gt Univ. Stores	470	448
Imp. Chemical	248	228
Shell	416	404
Vickers	16[illegible]	161
War Loan	30 5/8	31 1/2

(*) En dollars.

NEW-YORK
Reprise

Wall Street a recouvré cette semaine une partie des forces qui lui avaient fait défaut ces derniers temps, faisant notamment preuve jeudi d'une vigueur dont on ne le croyait plus capable en montant de près de 23 points. Quelques prises de bénéfices à la veille du week-end ont réduit son avance, qui est néanmoins restée confortable avec un gain de 2,2 % en moyenne, l'indice des industrielles s'établissant à 985,75, soit à 21,14 points au-dessus de son niveau du 6 mars.

La détente observée sur le front du crédit avec la généralisation progressive du « prime rate » à 17 1/2 %, la crédibilité grandissante dans le plan de redressement Reagan, mais surtout la ruée sur les valeurs minières (voir d'autre part), en liaison avec la multiplication des O.P.A. ont stimulé la spéculation et eu un effet d'entraînement général sur les intentions d'achats. L'offre publique de Sohio sur Kennecott a contraint la S.E.C. à suspendre la cotation du titre jeudi. Cette offre portant sur une valeur unitaire de 62 dollars, le cours de l'action a doublé.

Le volume hebdomadaire des transactions a porté sur 273,11 millions de titres contre 233,02 millions.

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Alcoa	33 7/8	34 1/4
A.T.T.	51 1/8	52 1/8
Boeing	34 5/8	34 1/8
Chase Man. Bank	47 1/8	47
Du Pont de Nemours	48 5/8	50 1/2
Eastman Kodak	78 1/2	81 1/2
Exxon	69	70 7/8
Ford	21 1/8	22 3/8
General Electric	65	67
General Foods	34	34
General Motors	51 1/2	50 3/4
Goodyear	18 1/2	18 5/8
I.B.M.	62	63 3/8
I.T.T.	28 3/4	30 3/8
Kennecott	25 5/8	54 3/4
Mobil Oil	63 1/2	66
Pfizer	50 7/8	53 1/2
Schlumberger	103 3/4	101 5/8
Texaco	37 3/4	38
U.A.L. Inc.	24 1/4	25 1/8
Union Carbide	57	59
U.S. Steel	31	31 1/8
Westinghouse	28 3/4	30 1/4
Xerox Corp.	55	57

FRANCFORT
Plus 2,2 %

Amorcé à la fin de la semaine précédente, le mouvement de hausse s'est poursuivi ces derniers jours, avec une seule interruption lundi, et à la veille du week-end, l'indice de la Commerzbank enregistrait une avance de 2,2 % à 683,6. Les achats de l'étranger ont été à l'origine de ce redressement, se portant principalement sur les valeurs chimiques.

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
A.E.G.	60	62
B.A.S.F.	123,30	130,20
Bayer	110,60	114,80
Commerzbank	132	132,50
Hoechst	115,20	117,50
Mannesman	126,80	138,30
Siemens	247,20	154,50
Volkswagen	148,50	157

TOKYO
Baisse

D'abord en forte reprise, le marché a été repris d'un accès de faiblesse, causé tant par les résultats médiocres de nombreuses entreprises que par les moins bonnes performances réalisées à l'exportation. D'un vendredi à l'autre, les divers indices ont baissé de 1,5 %, le Nikkei Dow Jones perdant 108,47 points à 6 956,52 et l'indice général 4,57 points à 502,80. L'activité s'est fortement ralentie, et 932 millions de titres seulement ont été échangés.

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Canon	817	828
Fuji Bank	468	473
Honda Motors	552	535
Matsushita Electric	922	890
Mitsubishi Heavy	193	191
Sony Corp	3 470	3 680
Toyota Motors	813	780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 6 3	COURS 13 3
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
— (kilo en lingot)	8350[illegible]	8518[illegible]
Pièce française (20 fr.)	865	850
Pièce française (10 fr.)	494 5[illegible]	451
Pièce suisse (20 fr.)	598 [illegible]	58[illegible]
Union latine (20 fr.)	581	578 10
● Pièce tunis. (20 fr.)	585	585
Souverain	750	730
● Souverain Elizabeth II	908	9[illegible]5
● Demi-souverain	41[illegible]	432
Pièce de 20 dollars	3380 4[illegible]	3240
— 10 dollars	1565	1585
— 5 dollars	775	785
— 50 pesos	330[illegible] 50	3399
● — 20 marks	703	705
— 10 florins	6[illegible]0 10	612
● — 5 roubles	395 [illegible]	398

Ruée sur les mines métalliques

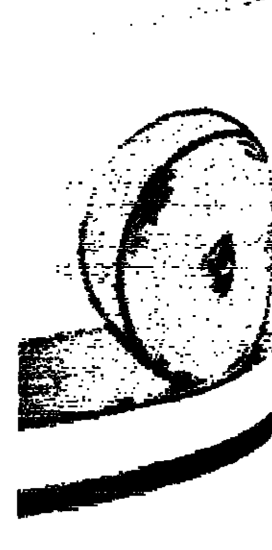
Une véritable ruée sur les mines métalliques vient de se produire aux Etats-Unis, où, en *quelques jours, trois O.P.A. se* sont abattues sur des géants du secteur, ce qui a réveillé Wall Street et donné bien des idées à beaucoup de gens. Seule condition pour lancer ces O.P.A. : disposer d'énormes disponibilités ou de moyens très puissants. Et qui donc en dispose ? Les compagnies pétrolières.

Cela a d'abord été la Standard Oil of California, quatrième compagnie américaine avec 42,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires, et 2,4 milliards de dollars de bénéfices, qui a lancé sur Amax la plus grosse O.P.A. de l'histoire de Wall Street, 4,3 milliards de dollars (« le Monde » daté 8-9 mars 1981). Puis la Standard Oil of Ohio (Sohio), filiale à 53 % de British Petroleum, et plus modeste avec ses 11 milliards de dollars de chiffre d'affaires et son 1,8 milliard de bénéfices qui offre 1,75 milliard de dollars pour racheter la Kennecott Corporation, la grande compagnie bien connue qui produit cuivre, zinc, plomb, molybdène, or et argent avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars et un bénéfice de 93 millions de dollars.

Enfin, entre les deux, est venue s'intercaler l'O.P.A. de 2 milliards de dollars du groupe canadien Seagram sur St Joe Mineral Corporation, premier producteur américain de plomb et de zinc, et possédant de grosses mines de charbon. Sans doute Seagram n'est-il pas le roi du pétrole mais celui des spiritueux et du whisky (2,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans vingt-cinq pays), mais ce groupe a vendu l'an dernier pour 2,3 milliards de dollars sa participation dans la société pétrolière Sun Co, et cherche à réemployer ses capitaux.

Sur ces trois O.P.A., celle de Sohio va réussir à coup sûr, ayant reçu l'accord du conseil d'administration de Kennecott. Celle de Seagram est « sauvage » et a été rejetée « à l'unanimité » par le conseil de St Joe, mais comme l'offre, en espèces, était supérieure de 50 % au cours de bourse, il y a de fortes chances que les actionnaires se laissent tenter. Quant à Amax (50 % du molybdène mondial, cuivre, plomb, aluminium, nickel, pétrole) et troisième producteur de charbon des Etats-Unis, le suspense demeure. Le conseil d'administration et son président, M. Goussaland, ont dit « non ». Mais on dit que Socal, déjà actionnaire à 21 %, porterait son offre de 78,50 dollars à 86 dollars par action (cotée 38 dollars précédemment, 57 maintenant) et en améliorerait les conditions (davantage d'espèces et moins d'obligations et de titres Socal) de façon à séduire les actionnaires, notamment les organismes de placements collectifs (27 % du capital).

Pourquoi cette ruée ? Parce que le secteur minier, déprimé momentanément par la crise, présente « d'excellentes occasions d'investissement » (M. Bronfman, président de Seagram) et qu'il est donc opportun d'en profiter. En France, on le sait, le groupe Elf-Aquitaine, qui avait « raté » l'année dernière, l'achat éventuel du conglomérat américain Kerr McGee (uranium, charbon et pétrole) en raison du veto des pouvoirs publics, mal et trop tard informés, disaient-ils, songe toujours à acquérir des intérêts pétroliers aux Etats-Unis. — F. R.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En bref...

● *Un exercice franco-togolais*, baptisé Koronga, mobilisera deux mille hommes des deux armées, du dimanche 15 au samedi 21 mars, dans la région de Sokodé, à 350 kilomètres au nord de Lomé, la capitale du Togo. La France a prévu d'y détacher des éléments de ses forces terrestres et aériennes. La manœuvre, selon ses organisateurs, se caractérise par une action offensive visant à rétablir l'intégrité du territoire national. Le Togo a signé un accord de coopération militaire avec Paris.

● *Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-T-4*, aux commandes duquel se trouvaient Vladimir Kovalenok et Viktor Savinykh, s'est amarré das la soirée du vendredi 13 mars à la station orbitale Saliout-6. Conformément au plan de vol établi par les responsables soviétiques, les deux hommes devraient engager sans tarder les premiers travaux de contrôle, d'entretien et de remplacement de certains éléments de la station.

● *L'affaire Faurisson.* — M. Daniel Cohn-Bendit vient de prendre position contre M. Robert Faurisson dont il juge le discours *« historiquement faux, intellectuellement aberrant et politiquement dangereux »*. Cette prise de position, nous a déclaré M. Cohn-Bendit, ne vise pas les thèses de M. Faurisson sur les chambres à gaz. M. Cohn-Bendit, qui continue de *« douter »* de l'existence de celles-ci, reproche seulement à M. Faurisson de nier que Hitler ait ordonné *« que les juifs meurent parce qu'ils sont juifs »*.

● *Un violent incendie* a ravagé samedi 14 mars un dépôt de carburant de la zone industrielle de Châteauroux (Indre) appartenant à la compagnie Total. L'incendie a éclaté aux environs de 3 h. 30. Il continuait de se propager samedi en fin de matinée, et avait déjà détruit six des neuf cuves composant le dépôt, brûlant plus de 7 000 mètres cubes de carburant. Des renforts ont été demandés pour venir en aide aux quatre casernes et aux quatre-vingts pompiers déjà sur place. On ignorait encore à ce moment-là les causes réelles de l'incendie, qui a pris naissance dans une cuve de fuel, carburant difficile à enflammer.

LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION PAKISTANAIS

L'appareil transportant les prisonniers réclamés par les pirates de l'air est arrivé à Alep (Syrie)

L'appareil en provenance de Karachi, transportant les prisonniers politiques libérés au Pakistan, conformément aux exigences des pirates de l'air qui détiennent toujours en otage les passagers d'un avion de la PIA immobilisé à Damas, a atterri, ce samedi 14 mars, en début d'après-midi, à Alep, dans le nord de la Syrie. La vérification de l'identité et du nombre des prisonniers libérés sera assurée par les autorités syriennes. Ils devraient ensuite se rendre dans la capitale libyenne ; ce n'est qu'à leur arrivée à Tripoli que la centaine d'otages, dont l'état de santé serait préoccupant, seraient relâchés. Il est aussi possible, selon les sources syriennes, que l'appareil transportant les prisonniers libérés, d'Alep à Tripoli fasse escale à Damas pour y prendre à son bord les pirates de l'air.

Des garanties de l'ONU

Le départ de Karachi avait été retardé en raison du mauvais temps et à cause de la difficulté de trouver les derniers prisonniers dont la liste avait été fournie par le commando. Par ailleurs, certains membres des familles des terroristes n'avaient guère envie de quitter leur pays pour la Libye. Cette dernière avait fait savoir qu'elle acceptait de recevoir les détenus libérés *« pour des raisons humanitaires et pour sauver la vie d'être humains à bord de l'avion détourné »*. Selon l'agence de presse libyenne Jana, les Etats-Unis seraient intervenus auprès de Tripoli pour que la Libye accepte d'aider à la libération des otages.

Vendredi, des informations avaient circulé sur de nouvelles conditions posées par les terroristes, qui exigeaient que les prisonniers libérés soient accompagnés de leurs propres parents chargés de leur fortune. Ils demandaient en outre des garanties solennelles des Nations unies, d'Amnesty International et du *gouvernement syrien sur le respect par le Pakistan de ses engagements.* Pour leur part, les Pakistanais avaient affirmé qu'ils n'avaient accepté qu'une seule condition des pirates de l'air, c'est-à-dire la libération des prisonniers. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter)*

En Espagne

Le gouvernement entend renforcer la loi anti-terrorisme

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement présentera au Congrès des députés un projet de loi organique pour la défense de la Constitution et contre le terrorisme, a annoncé, vendredi 13 mars, le ministre de la justice, M. Francisco Fernandez Ordonez, à l'issue du conseil des ministres. Pour M. Ordonez, *« le gouvernement ne peut rester indifférent devant la provocation publique au coup d'Etat »*. *« Nous avons*, a-t-il dit, *l'obligation de défendre la démocratie par tous les moyens et de toutes nos forces. »*

Selon le ministre, ce projet, qui sera présenté avec caractère *« d'urgence »*, a notamment pour objet la protection de l'ordre constitutionnel démocratique. Tous ceux qui porteront atteinte à cet ordre seront inculpés du délit de *« rébellion »*, tandis que ceux qui, au travers de la presse, inciteront à la dérogation à la Constitution par la force et ceux qui porteront atteinte à l'intégrité territoriale seront inculpés du délit de *« provocation »*.

En outre, la simple appartenance à des groupes armés et la diffusion d'informations de ces groupes seront qualifiées de *« délit de terrorisme »*, selon ce nouveau projet de loi appelé à compléter la loi anti-terrorisme du 1er décembre 1980.

D'autre part, le colonel José Ignacio San Martin a été formellement inculpé, vendredi, pour *« rébellion militaire »* par les autorités judiciaires militaires. Le colonel San Martin, qui avait été mis aux arrêts le 26 février, était chef d'état-major de la division blindée Brunete stationnée près de Madrid, et qui, selon les plans du putsch manqué du 23 février, devait occuper les points stratégiques de la capitale espagnole.

Les généraux Jaime Milans del Bosch, ex-capitaine-général de la région militaire de Valence, et Alfonso Armada, ex-chef adjoint de l'état-major de l'armée, ont également été inculpés ces derniers jours pour *« rébellion militaire »*.

De son côté, la direction générale de la garde civile a annoncé que 17 chefs et officiers de ce corps ont été inculpés, qu'un officier disparu est actuellement recherché, et que 61 sous-officiers et soldats sont aux arrêts. Les autres membres de la garde civile (288 au total) qui avaient participé à l'occupation du Congrès le 23 février ont rejoint leurs unités, mais leurs déplacements sont limités.

● *Les principaux partis politiques espagnols* ont accueilli avec satisfaction la résolution de l'Assemblée européenne demandant une accélération des négociations en vue de l'admission de l'Espagne dans le Marché commun pour le *« renforcement de la démocratie »* dans ce pays. Selon le ministre des affaires étrangères, M. José Pedro Perez Llorca, *« cette résolution est particulièrement encourageante »* dans la situation actuelle de l'Espagne. *« Elle réaffirme notamment notre conviction dans le fait que nos institutions se consolideront avec une authentique solidarité européenne. »*

Pour M. Carlos Alonso Zaldivar, membre du comité exécutif du parti communiste espagnol (P.C.E.), la seule note négative a été le vote « contre » de communistes français, ce qui *« démontre l'existence d'une limite dans leur horizon politique internationaliste et démocratique »*. — *(A.F.P.)*

A Saint-Quentin

LES COMMUNISTES RESTITUENT LE FICHIER DÉTOURNÉ

A Saint-Quentin (Aisne), les militants communistes qui s'étaient emparés, le 11 mars, du fichier d'une agence de travail temporaire, l'ont déposé, le 13, au siège de l'A.N.P.E. de cette ville.

Cette *« opération-vérité »*, disent les communistes, était destinée à *« dénoncer les négriers de l'intérim »* et à montrer que des dizaines d'entreprises saint-quentinoises recourent systématiquement au travail temporaire. Les militants vont distribuer un tract faisant état des bénéfices réalisés.

La direction de l'agence de travail temporaire ayant retrouvé son fichier maintient sa plainte pour vol, tout en se refusant à toute déclaration. M. Daniel Le Meur, maire communiste de Saint-Quentin, avait approuvé publiquement l'opération.

Incendie dans les locaux de la C.G.T.

Le vendredi 13 mars, un incendie a éclaté, à 7 heures du matin, dans les locaux des unions locales et départementale de la C.G.T. Il a été maîtrisé une heure plus tard. *« Les fascistes s'organisent et tout laisse à penser qu'il s'agit d'un geste de malveillance »*, a déclaré l'un des responsables de la C.G.T.

« IL EST FAUX ET DANGEREUX DE PRÉSENTER LE JAPON COMME UN MODÈLE SOCIAL » déclare M. Edmond Maire

Le fameux consensus social n'existe pas au Japon, a déclaré M. Edmond Maire, le 13 mars, en quittant ce pays où l'avait invité le syndicat Sohyo (socialiste). La démarche du patronat et des pouvoirs publics français visant à présenter le Japon comme un *« modèle social »*, dont il faut intégrer certains aspects, est *« inadmissible intellectuellement, fausse et dangereuse »*, estime le secrétaire général de la C.F.D.T. Il a fait état d'une répression syndicale, du retard *« énorme »* de la protection sociale (pas de SMIC, retraites extrêmement faibles, pas d'indemnisation du chômage, mauvaise protection maladie, etc.

● *M. Guy Bois*, initiateur, avec M. Stélio Farandjis (P.S.), de la pétition « Pour l'union dans les luttes », lancée en décembre 1979, a été considéré par le comité de section du P.C.F. d'Antony (Hauts-de-Seine), comme s'étant *« mis lui-même en dehors du parti »*. M. Bois avait reçu, le 13 février, une lettre de ce comité, lui demandant, selon *l'Humanité* du 14 mars, de *« reconsidérer sa position en tant qu'animateur de l'union dans les luttes »*.

La France demande à la C.E.E. l'autorisation d'exporter 600 000 tonnes de blé vers l'U.R.S.S.

La France va demander à ses partenaires européens l'autorisation d'exporter 600 000 tonnes de blé vers l'U.R.S.S. en 1981. Selon Paris, cette demande ne constitue pas une rupture de l'accord du 15 janvier 1980, par lequel les Neuf s'engageaient à ne pas accroître les ventes en U.R.S.S., au-delà du niveau traditionnel, afin de ne pas se substituer aux Etats-Unis qui venaient de décréter l'embargo.

La thèse française s'appuie sur le fait que nous avons exporté vers l'U.R.S.S., en 1980, un tonnage équivalant à celui qui est en jeu aujourd'hui, grâce à des certificats d'exportation qui avaient été pris en début d'année. Paris fait aussi valoir que ces exportations sont nécessaires du fait de l'importance de la collecte céréalière de 1980, et du niveau des stocks actuels.

Fortes du soutien des producteurs et des coopératives, les autorités gouvernementales pourront aussi avancer que l'embargo décidé par Washington, après l'invasion de l'Afghanistan n'a pas été correctement respecté par les grands pays céréaliers (depuis le début de l'année 1981, l'Argentine a vendu 6 millions de tonnes de céréales aux Soviétiques et le général Viola, futur président de la République argentine, aura un entretien sur ce point avec M. Reagan, mardi 17 mars, à Washington).

La position française sera contestée au sein de l'Europe des Dix, par la R.F.A. et la Grande-Bretagne surtout, qui, il est vrai, ne disposent pas de céréales en surnombre. Si la France a effectivement exporté 600 000 tonnes de blé en 1980, il ne saurait s'agir là d'un chiffre de référence, disent-ils en substance, car les exportations françaises des années précédentes étaient nettement inférieures. Traditionnellement Londres et Bonn sont hostiles aux exportations agricoles de la Communauté, jugées scandaleuses par leurs opinions publiques quand il s'agit de l'U.R.S.S. D'une manière plus générale, les deux pays ne sont pas trop favorables à l'affirmation de la vocation agro-exportatrice de la C.E.E.

Enfin, les partenaires de la France à Bruxelles pourraient faire valoir qu'il ne convient pas d'indisposer les Etats-Unis. A bien des égards, la fermeté qu'affichera ou n'affichera pas Paris dans cette négociation représente un test, dont le résultat sera observé de près par les agriculteurs et les différentes familles politiques.

J. G.

LA LIVRAISON DE GAZ SOVIÉTIQUE A L'EUROPE CONTINUE D'INQUIÉTER LES AMÉRICAINS

Le secrétaire américain à l'énergie, M. Edwards, a déclaré le 13 mars devant une commission sénatoriale que le doublement envisagé des livraisons de gaz soviétique à la R.F.A., l'Italie, la France, les Pays-Bas et l'Autriche « pourrait donner à l'U.R.S.S. des moyens de pression accrus sur ces pays ». Les Etats-Unis ont d'ailleurs invité les Européens à constituer des réserves pour amoindrir cette dépendance.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement a reconnu pour la première fois la divergence de vues avec Washington sur ce dossier qui a été examiné lors de la visite dans la capitale américaine du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, et le sera de nouveau lors des entretiens qu'aura le ministre de l'économie, M. Lambsdorff, la semaine prochaine avec l'équipe du président Reagan. « Les craintes de Washington ne sont pas fondées », a ajouté à Bonn le porte-parole du gouvernement.

A Rome, le ministre du commerce extérieur, M. Manca, a dit que son pays était prêt à engager les négociations avec l'Union soviétique pour des livraisons supplémentaires de gaz tandis que son secrétaire d'Etat, M. Palleschi, parlait de ce contrat comme d'une « source de perplexité » et du gazoduc comme d'une « veine jugulaire » unilatérale.

Au Tchad

WASHINGTON S'ÉLÈVE CONTRE LA PRÉSENCE D'UNE CINQUANTAINE DE MILITAIRES SOVIÉTIQUES

Washington *(A.F.P.)*. — Une cinquantaine de militaires soviétiques se trouvent au Tchad pour assister le gouvernement de M. Goukouni Oueddeï, a déclaré vendredi 13 mars un responsable du département d'Etat américain. La présence soviétique, a indiqué ce responsable, qui a demandé à conserver l'anonymat, est l'un des aspects *« des relations techniques* (soviéto-libyennes) *et des livraisons d'armes soviétiques à grande échelle indispensables à l'intervention libyenne au Tchad »*. Les militaires soviétiques, a poursuivi le responsable, sont apparemment arrivés en janvier et ont été prélevés sur le contingent d'environ mille huit cents conseillers militaires, soviétiques et originaires des pays de l'Est, basé en Libye. Des *« activités de ce genre »*, a tenu à rappeler ce responsable, seront *« prises en compte par les Etats-Unis dans leurs relations avec l'U.R.S.S. »*.

[Tass avait démenti, le 4 mars, la présence de conseillers militaires soviétiques rapportée par l'Agence tchadienne de presse (« le Monde » du 6 mars). D'autre part, au début du mois, M. Haig, secrétaire d'Etat américain, avait déclaré que l'« intervention étrangère » au Tchad était observée par son gouvernement avec une « vive inquiétude ».]

● *Sommet régional en Afrique orientale.* — Un *« sommet de bon voisinage »* des six pays de l'Afrique de l'Est (Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya, Zaïre et Tanzanie) s'est tenu vendredi 13 mars à Dar-Es-Salaam. *« La réunion a été un réel succès, et les responsables ont souhaité se réunir plus souvent à l'avenir »*, a déclaré un porte-parole tanzanien. — *(A.F.P.)*

En Irak

« NOUS N'AVONS PAS OBTENU UNE SEULE CARTOUCHE DE L'U.R.S.S. DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE », affirme le ministre de la défense.

Beyrouth *(A.P.)* — L'Union soviétique a suspendu ses livraisons directes d'armements à l'Irak depuis le début du conflit avec l'Iran, et le gouvernement de Bagdad se tournera vers les Etats-Unis pour obtenir des armes *« si nécessaire »*, déclare le ministre irakien de la défense, dans une interview publiée par le magazine *Al Hawadess*.

Le général Adnan Khairallah précise que son pays n'a pas *« obtenu une seule cartouche de l'Union soviétique depuis que la guerre a éclaté »*. *« L'U.R.S.S. s'est déclarée neutre pour éviter d'avoir à prendre parti. Du fait que l'Irak dépend de l'U.R.S.S., qui est son principal fournisseur d'armes, les approvisionnements irakiens en armements s'en trouvent affectés, bien que nous ayons signé un traité d'amitié »*, ajoute le ministre.

Comme on lui demande si Bagdad pourrait avoir recours aux Etats-Unis, le général Khairallah, qui est le beau-frère du président Saddam Hussein, a répondu : *« Lorsque l'honneur national est en jeu, rien n'est impossible... Si nous avons besoin d'armes et que nous en obtenons des Etats-Unis, nous serons les premiers à l'annoncer. »*

● *La Commission européenne* vient d'ouvrir une enquête anti-dumping sur les importations américaines de phénol (et de ses sels) dans la Communauté. Ces importations sont passées de 12 140 tonnes en 1977 à 50 683 tonnes en 1979. Pour le premier semestre 1980, elles ont atteint 46 367 tonnes.

Cofondateur du Piccolo Teatro

PAOLO GRASSI EST MORT

Paolo Grassi, fondateur du Piccolo Teatro de Milan, avec Giorgio Strehler, vient de mourir, dans la nuit du 13 au 14 mars, dans une clinique londonienne où il venait de subir une opération du cœur. Il était âgé de soixante et un ans.

Paolo Grassi commence sa carrière comme critique théâtral avant la guerre. En 1941, il dirige une troupe d'avant-garde. C'est en 1947 qu'il fonde, avec Giorgio Strehler, le Piccolo Teatro, le premier théâtre stable dans un pays qui n'en avait jamais eu. Théâtre exemplaire, théâtre service public, dont Jean Vilar s'inspire pour son T.N.P.

Quand Giorgio Strehler s'en va pour tenter de fonder une troupe indépendante, Paolo Grassi fait venir Patrice Chéreau, qui reste jusqu'en 1972. Puis, il est nommé surintendant de la Scala, et Giorgio Strehler prend seul la direction du Piccolo. En 1977, Paolo Grassi est nommé président de la R.A.I. (télévision nationale italienne), mais bientôt son état de santé l'oblige à interrompre ses activités.

Fin politique, organisateur hors pair, élégant, cultivé, Paolo Grassi demeure l'une des figures les plus importantes du théâtre de ce siècle.

M. GISCARD D'ESTAING ET LE CHANCELIER SCHMIDT SE RENCONTRENT DIMANCHE EN ALSACE

A huit jours du sommet européen de Maastricht (Pays-Bas), le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt s'entretiendront, dimanche soir 15 mars, en tête à tête, en Alsace. On croit savoir que les deux hommes d'Etat dîneront ensemble dans un restaurant de Blaesheim, près de l'aéroport de Strasbourg - Entzheim, où ils s'étaient déjà rencontrés en juillet 1977.

La rencontre a été confirmée samedi par un communiqué de l'Elysée et gouvernement ouest-allemand. Le communiqué ajoute que les deux ministres des affaires étrangères, MM. Genscher et François-Poncet, participeront à cette rencontre. Ils feront notamment un exposé sur leurs récents entretiens à Washington, ajoute le communiqué, qui ne précise toutefois pas le lieu de la rencontre. — *(A.F.P.)*

M. Chirac demande une « régionalisation accrue » des départements d'outre-mer

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Avant de regagner Paris lundi matin 16 mars, M. Jacques Chirac devait consacrer les journées de samedi et de dimanche à la visite du département de la Guadeloupe.

En conclusion de son séjour en Martinique, vendredi 13, le candidat gaulliste a présidé, près de Fort-de-France, une réunion publique groupant quelque deux mille personnes. Tout au long de la journée, il avait visité une vingtaine de communes de ce département où partout la population lui avait réservé un accueil chaleureux.

Dans son discours de conclusion en Martinique, M. Chirac a essentiellement évoqué les problèmes de sécurité et d'autorité de l'Etat, notamment aux Antilles. Il a ainsi demandé que *« la loi républicaine s'applique sans faiblesse aux quelques individus perdus qui sèment actuellement le trouble dans les Antilles françaises »*.

Insistant sur le caractère français des départements antillais, prônant une décentralisation économique, sociale et culturelle dans le cadre d'une *« régionalisation accrue »*, M. Chirac s'en est pris avec vigueur aux communistes et aux socialistes.

« Le parti communiste, a-t-il déclaré, *s'est lancé dans une campagne violente, raciste et intolérante qui effraie une bonne partie de ses propres militants. La section « émigration » du parti communiste martiniquais s'est même vue contrainte de désavouer les méthodes des communistes métropolitains. »* M. Chirac a poursuivi : *« M. François Mitterrand, s'il parvenait au pouvoir — ce qu'à Dieu ne plaise — serait toujours l'otage de ceux qu'il s'obstine à présenter comme ses alliés, car il a plus que jamais besoin de leurs voix. Quant au projet socialiste, il reste tout inspiré de l'idéologie collectiviste. »*

M. Chirac a également évoqué la candidature de M. Giscard d'Estaing, en disant : *« De l'autre côté un risque de même nature nous guette. Qu'on l'ait voulu ou qu'on ait simplement laissé faire, la réalité montre que depuis sept ans la France s'est un peu plus chaque jour bureaucratisée et étatisée. »* — A. P.

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1981 a été tiré à 541 834 exemplaires.

هكذا من الأصل

Les squatters d'Amsterdam ont leurs experts PAGE VII

Jacques Mehler : faire de la psychologie une science exacte PAGE XV

Dossier : l'aquaculture PAGE XIX

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11236, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 15 MARS 1981

Le Monde

DIMANCHE

La France de l'héritage

Toucher à l'héritage, c'est comme toucher à la famille. Un impressionnant consensus *social s'est formé à son propos* : la France des propriétaires est en marche.

MICHEL HEURTEAUX

CHER héritage ! Les Français peuvent s'opposer sur bien des sujets — et ils ne s'en privent pas, — celui-là, au moins, fait à quelques nuances près l'unanimité. Un consensus impressionnant : neuf Français sur dix se déclarent favorables à la transmission héréditaire des biens. Plus remarquable encore est la *stabilité* des opinions positives : 89 % en 1963, 87 % en 1979 selon un sondage commandé par le mouvement Jeune Notariat (1), qui pouvait conclure : « *L'adhésion au principe même de la dévolution successorale est un fait majeur de société.* » Une étude de la revue *Sondages* (2) soulignait en 1970 l'ampleur du phénomène : les ouvriers sont désormais aussi attachés à l'héritage que les industriels et les commerçants — 89 %, — ils devancent d'un point les employés et les cadres et talonnent les agriculteurs, qui font le plus gros score : 91 %. Autre constatation : il n'y a guère de variation d'une région à l'autre, pas de différence notable entre les niveaux d'instruction. Quant au classement par préférences politiques, la marge est infime entre ceux qui se réclament du parti communiste (85 %) et les personnes se situant au centre et à droite (90 %). On pourrait s'attendre que les personnes n'ayant aucune espérance d'héritage soient beaucoup plus réservées sur le principe. Eh bien ! non. On trouve autant d'opinions favorables chez ces derniers (90 %) que chez ceux qui ont déjà reçu quelque chose (88 %) et ceux qui s'attendent à hériter (89 %).

« *Il est normal d'hériter de ses parents* », entend-on dire, ou « *On doit laisser quelque chose à ses enfants.* » Comme le fait remarquer cet employé : « *Tout ça, c'est inscrit dans la normalité !* » Il y aurait ainsi un devoir de transmettre, une légitimité à recevoir.

De tout temps, la succession a été vue comme une sorte de droit d'essence divine, supérieur à la loi civile, tandis que les philosophes du dix-huitième siècle furent les premiers à la considérer comme une création sociale artificielle. « *Sans doute la réalité doit-elle être différente de ces théories extrêmes,* firent remarquer prudemment les notaires au cours d'un congrès en 1975. *Dans son acception actuelle, succéder, c'est bien recueillir le patrimoine de son auteur, mais c'est aussi se dire son successeur, la continuation de sa personne. Vue ainsi, la succession conservera toujours son aspect de loi naturelle.* » Loi qui, ressentie comme telle, constituerait un des fondements du droit à succéder.

« Naturel », « normal », « légitime »... autant d'adjectifs pour qualifier l'héritage et pour le justifier. L'étude de la revue *Sondages* met en évidence deux types d'arguments souvent avancés : d'une part, il y a l'idée très répandue — surtout chez les ruraux, les professions libérales et dans les milieux modestes — qu' « il est juste que le fruit du travail et des efforts aillent aux enfants » ; d'autre part, il y a la volonté unanime de « sauvegarder le patrimoine en le transmettant dans la famille ».

Mais la raison essentielle de cet attachement à la dévolution successorale est à rechercher dans l'aspiration qui se manifeste de plus en plus à la *propriété*. La possibilité de transmettre son avoir d'une génération à l'autre conditionne et favorise tout le processus d'appropriation. Et l'expérience notariale confirme cette donnée de base. « *On ne rencontre guère de propriétaires qui ne se soucient du sort de leurs biens, d'héritiers qui s'étonnent de recueillir une succession* », résume un jeune notaire de la région rémoise. Héritage et propriété sont liés, indissolublement. Dans l'esprit du public comme dans le droit.



ZORAN ORLIC.

Toucher à l'un, c'est porter atteinte à l'autre. Sentiment partagé par toutes les couches de la population et sur lequel certains ne *manquent pas de* jouer lorsque l'on propose, par exemple, de taxer plus lourdement les grosses fortunes...

La propriété est un droit, « *le plus sacré de tous les droits des citoyens* », écrira le Jean-Jacques Rousseau de *l'Encyclopédie*, « *absolu et illimité* », selon le code Napoléon, « *exclusif et perpétuel* » si l'on en croit les traités de droit civil. Lyrique, l'orateur d'un congrès notarial, en 1948, ne craignit pas d'affirmer que la propriété privée était non seulement « *éducative, hygiénique et exemplaire* », mais qu'elle constituait, en outre, « *une nécessité vitale, un agent de moralité* ». Aujourd'hui, il n'est pas de sujet moins controversé que celui-là. Les idées d'un Proud'hon — « *La propriété, c'est le vol* » — ou de Marx et Engels demandant son abolition ainsi que celle de l'héritage ne *font plus recette*, jusque dans les rangs de la gauche. Les opposants, bien clairsemés d'ailleurs, il faut aller les chercher dans certaines fractions de l'extrême *gauche ou à la Fédération* anarchiste, consciente de prêcher dans le désert. « *Le problème de la succession ne se poserait plus,* affirme-t-elle, *à partir du moment où les moyens de production ne seraient plus la propriété juridique des gens, mais possédés par les utilisateurs, au service de la collectivité. C'est elle qui les récupérerait au moment de la disparition du possesseur.* »

Aspirants

Ce communisme primitif, cette espèce de retour à l'état de nature, ne séduisent guère dans une société qui accumule. Robert, patron confiseur à Paris, juge la propriété et « *l'héritage qui en découle* » peut-être injustes mais néanmoins « *légitimes et nécessaires à la bonne marche de la société* ». Lui se place sur le terrain du bon sens. « *Voyez l'U.R.S.S., où l'héritage n'existe pratiquement pas, rien ne fonctionne. Chez nous, si on le supprimait, plus personne ne travaillerait pour créer des biens.* » Pour Mᵉ Paul Chardon, vice-président du conseil supérieur du notariat : « *Chaque peuple a un mentalité. Chez nous, il y a un goût de l'épargne. On économise pour avoir un endroit à soi.* » Attitude qui *s'expliquerait par le fait que* les « Français sont des gens profondément raisonnables ».

Raisonnables ? Nous le sommes de plus en plus. Dans une société *tout orientée* vers la *consommation* individuelle, l'accession à la propriété privée de son logement reste la grande affaire. La *relative déprolétarisation* des milieux ouvriers et le développement des classes moyennes expliquent, en grande partie, la généralisation de la propriété. Entre *1955 et 1980, les hausses* des prix des loyers aidant, la proportion des ménages propriétaires et « accédants » est passée de 35 % à près de 50 %. Un Français sur deux qui n'a pas hésité à s'endetter, encouragé, il est vrai, par une politique du crédit particulièrement favorable. A côté de ceux qui sont déjà propriétaires, il y a tous ceux qui rêvent de le devenir. Une aspiration partagée par une majorité de plus en plus large : 74 % en 1979, 59 % seulement en 1963, selon l'IFOP. Les terrains à bâtir, les valeurs mobilières, la possession d'une entreprise n'intéressant que 8 % des personnes interrogées.

Dans *son* rapport consacré aux comptes du patrimoine national (3), l'INSEE soulignait l'importance croissante de l'immobilier dans la fortune des particuliers : plus des deux tiers en *1976. Les ménages*, à cette période, possédaient 82 % des logements, 77 % des terrains, 60 % de la monnaie en circulation, 58 % des dépôts d'épargne. Au total, le *patrimoine des* Français se montait à 4 800 milliards de francs courants. A ce confortable magot, il faudrait ajouter, pour être complet, toute la partie *cachée et non chiffrable* de la fortune : bijoux, pierres précieuses, objets d'art, or en barre, en lingots, en napo*léon, un stock* pesant entre 5 000 et 10 000 tonnes...

Si les Français se sont globalement enrichis, la croissance du patrimoine n'a en rien modifié *l'inégalité de sa répartition.* Dans une étude portant sur la période 1949-1975 (4), Dominique Strauss-Kahn, universitaire, et André Masson, chercheur au C.N.R.S., mettent l'accent sur ce fait essentiel : l'expansion économique n'entraîne pas automatiquement une réduction de l'inégalité des fortunes. « *Il est souvent avancé que la croissance est une condition nécessaire d'une société plus égalitaire qui permettrait, sans remettre en cause l'acquis, de corriger certaines inégalités parmi les plus criantes. Malheureusement l'histoire de ce dernier quart de siècle s'inscrit en faux contre cette hypothèse.* »

En effet, le fossé entre les plus *riches* et les plus pauvres *n'a* cessé de s'agrandir. L'inégalité entre les patrimoines étant encore plus considérable que celle des revenus : 10 % des plus fortunés détenaient en 1977 la moitié du patrimoine.

(Lire la suite page IV.)

(1) Sondage IFOP - *le Point*, novembre 1979.

(2) Revue *Sondages*, 1970, éditions Le Chancelier, 18, rue Séguier, 75006 Paris.

(3) *Le Patrimoine national.* Revue économique et statistique, nᵒ 114, septembre 1979.

(4) « Croissance et inégalité des fortunes de 1949 à 1975 », revue *Economie et statistique*, nᵒ 98, mars 1978.

Enfants

Un chien = un enfant. Choquante cette équation ? Il faut croire que non. Des affiches géantes nous apprennent que pour 3 francs notre chien aura droit à un vrai régal chaque jour. Une somme dérisoire suggère l'affiche : aucune raison, vraiment, de priver notre animal favori de ce festin.

Mais qui sait que pour 3 francs par jour — que dis-je, pour 2,50 francs — un enfant du Bengale peut manger à sa faim ?, c'est pourtant la dramatique réalité.

Alors, que nous ayons un chien ou pas, faisons chacun nos petites équations : d'un côté, le prix d'un objet ou d'un plaisir convoité, de l'autre, combien d'enfants ?

BERNARD BRIAND
(La Motte-Servolex).

Jeunesse

Qu'on arrête de nous répéter que nous sommes malheureux, que nous avons peur (peur de quoi ?), que l'inertie de la jeunesse a la couleur du désemparement.

Les jeunes n'ont pas peur. Ils vivent au jour le jour. Peut-être par peur du lendemain direz-vous ; même pas. Même sans savoir de quoi demain sera fait, ils gardent foi en eux-mêmes. La recherche du bonheur constitue en elle-même un bonheur. L'abandon des grands idéaux ne signifie pas abandon tout court. Elle signifie d'abord un réalisme accru : on ne peut plus changer le monde en ressassant les utopies de mégalomanes. Elle signifie d'abord un bien-être sans prétention. « Je-m'en-foutisme » direz-vous ? Non, la réalisation de soi ne passe pas nécessairement par la clameur des foules et l'adhésion fanatique à des mouvements qui s'essoufflent.

Parce que les jeunes ne désirent plus et ne font plus la révolution, il n'y a plus de jeunesse. Affirmation rapide. Et si la révolution de la jeunesse était un changement dans la douceur, de *manière* que chacun trouve son rythme de vie et s'adapte aux normes de la société ? Les jeunes ont en effet compris qu'un minimum de règles sociales, juridiques, constitutionnelles, est indispensable. Alors est-ce peut-être de cela qu'ils sont accusés : ne plus vouloir détruire les institutions en les remplaçant par des barricades.

Ils veulent vivre heureux, sous un climat qu'ils choisiront quand ils le pourront, sans disputes titilleuses ni débat sur l'odeur du vent. La vitalité d'une société ne doit pas pouvoir se juger sur la volonté de sa jeunesse à la changer. Pourquoi toujours tout remettre en cause ? Rien ne sera jamais parfait. Et même si ce monde de perfection existait, ne passerait-il pas par une remise en cause de chacun d'entre nous, à commencer par les jeunes ? Qui cherchent leur voie. Sur des sentiers parsemés d'orties certes, mais qui les mèneront vers une existence paisible.

ISABELLE DU BREUIL.
(Bordeaux.)

École

La police chargée de la surveillance des établissements scolaires ! Un gendarme derrière chaque individu. Cela ne résoudrait rien du tout, pis encore, la situation serait aggravée à plus d'un titre.

La solution est beaucoup plus complexe, mais non réalisable.

Il est notoire que plus la concentration humaine augmente, plus les conflits apparaissent. Pénétrez dans un lycée de cinq cents, mille deux mille élèves : vous sentirez tout de suite la différence d'atmosphère.

René Dubos dit (*le Monde Dimanche* du 8 février) que « *les collèges des universités anglaises (...) comportent trois cents ou quatre cents personnes* », sans préciser toutefois que ces établissements ont un environnement jardinier privilégié, même dans un milieu urbain.

Célestin Freinet avait prôné l'école verte. Il s'agissait d'amener les enfants des villes dans des écoles de campagne pour la durée d'une journée. C'est le contraire qui a été retenu : de jeunes enfants attendent au point du jour, dans le froid, un car qui les ramènera tard le soir après un nombre de kilomètres fastidieux et abusifs.

Si « *de jeunes enseignants sans expérience sont livrés aux voyous* » c'est qu'ils ne sont pas là à leur place.

Un jeune enseignant doit être fort au point de vue psychique, pédagogique, moral, viril, physique et technique : c'est une élite ; conscient de son devoir, jusqu'au sacrifice suprême, tout comme un policier.

Parlons des « voyous ». Pourquoi leur interdire l'accès à un établissement scolaire ? Pourquoi sont-ils « voyous » ? Ne viennent-ils pas là, au moment où ils ont pris le droit à la parole et aux actes, même si ces derniers sont répréhensifs, pour exorciser les abus et les manques dont ils ont souffert dans leur enfance et leur pré-adolescence ?

Et si un accueil était particulièrement prévu pour ces « voyous » ? Un accueil musclé, comme il se doit, mais non agressif : il s'agirait de comprendre d'abord, d'aider ensuite... car ils ont plus besoin d'aide que de pitié ou de sanctions...

L'école n'appartient-elle pas à tous ? On vient enfin d'admettre timidement et ponctuellement que d'autres personnes, que certaines autorités officielles dûment répertoriées, puissent y être admises, même et surtout en dehors des heures de cours, voire les jours de congé et en périodes de vacances.

Restent les élèves. Pourquoi sont-ils là ? Souvent ils se le demandent. Et aussi certains professeurs fragiles qui se sont suicidés devant l'inanité de leur situation. Pourquoi la M.G.E.N. a-t-elle créée l'institut Marcel-Rivière, organisation remarquable ?

Que se passe-t-il dans le cerveau d'un élève du primaire qui a changé quatre fois d'instituteur en trois trimestres ? Quelles peuvent-être les réactions d'un lycéen qui veut être charpentier et que l'on inscrit d'office en mécanique automobile ?

A quel saint doit se vouer un étudiant en pharmacie — souvent ascendance oblige — qui a la vocation et le désir viscéral d'être maçon ou entrepreneur ? « *A chacun son métier, les vaches seront bien gardées.* »

MAURICE ROCHE.
(Digne.)

Parti pris

Consommation



JEAN-PIERRE GAUZERE.

Longtemps avant d'accéder à la présidence des Etats-Unis, M. Ronald Reagan vantait des shampooings à la télévision.

Dans la campagne électorale qui s'ouvre en France, le premier candidat à publier des listes de soutien se fait recommander non pas seulement par cinq officiers généraux en retraite, des acteurs et des cinéastes, la gardienne d'immeuble et l'ajusteur de rigueur, mais par un parfumeur, un fabricant de produits pharmaceutiques, un constructeur d'ordinateurs américain, un orfèvre, le célèbre représentant des hôteliers et cafetiers de Paris et des directeurs de galeries d'art.

La situation est ainsi inversée. Au lieu qu'un futur président se mette au service des annonceurs, ce sont les annonceurs qui vantent un futur président. Nul doute d'ailleurs que cet exemple ne soit bientôt suivi par d'autres candidats. Nous verrons les fabricants d'alimentation, les champions du prêt-à-porter ou de vacances au soleil préconiser leur candidat favori.

L'électeur se basera-t-il sur la qualité des produits qu'il utilise pour désigner le chef de l'Etat ? Choisira-t-il comme président l'homme que recommande son fournisseur de fromages, de comprimés contre la migraine ou de déodorants ? Ce serait l'ultime triomphe de la tant décriée société de consommation : remplacer la lutte politique par la concurrence commerciale, et le citoyen par l'acheteur. Et les préaux d'écoles par les supermarchés.

JEAN PLANCHAIS.

Egaux

Ayant été arrêté pour excès de vitesse en agglomération, je suis convoqué à la sous-préfecture un mercredi après-midi, pour passer devant la commission de suspension du permis de conduire.

Lorsque j'arrive dans le couloir du premier étage, sept ou huit personnes attendent leur tour : deux messieurs qui ont l'air de se connaître sont en train de parler, et tout le monde peut entendre leur conversation, qui ne cherche d'ailleurs pas à rester mystérieuse ou même discrète :

« *Une fois, ils m'ont contrôlé à 130 dans une ligne droite des Landes. Ils m'ont fait monter dans leur camionnette J'ai montré ma carte et nous avons discuté de ma voiture — j'avais à ce moment-là une.. (marque de grosse voiture) — Ils étaient très intéressés par les détails techniques, il a même fallu que j'aille leur montrer mon moteur. Le chef m'a dit : « Si vous voulez vous amuser, allez donc sur » la route de... à..., il n'y a jamais » de contrôle. On vous a gardé » un peu pour ne pas avoir l'air » de vous laisser passer comme » ça. » Ils m'ont salué et j'ai pu repartir assez vite.*

L'autre renchérit :

« *Moi, je venais de dépasser trois voitures à 140, en côte, en franchissant une ligne continue. Ils m'ont arrêté, mais dès que j'ai montré ma carte professionnelle, ils m'ont salué et m'ont laissé repartir. D'ailleurs, même quand ils dressent procès-verbal, il n'y a jamais de suite ; c'est bloqué tout de suite.* »

Je me demande quelle est la qualité de ces deux personnalités qui exposent ainsi leur privilège devant des gens qui, eux, n'ont pas eu la chance d'avoir été salués militairement par les gendarmes, et s'attendent à une sanction pour une faute peut-être moins grave qu'un dépassement sans visibilité à 140 à l'heure. A ce moment la porte s'ouvre et une dame appelle l'un des deux interlocuteurs : « *Maître X..., si voulez bien venir pour l'affaire...* »

Il s'agit donc de deux avocats venus représenter ou assister un client devant la commission.

Les Français sont égaux devant la justice, mais il y en a qui sont plus égaux que d'autres : ceux-là connaissent peut-être mieux la loi, mais manquent parfois de tact (à moins qu'ils n'aient de curieuses plaisanteries !).

Remarquez, à moi aussi, ma carte professionnelle me donne un privilège : dans certaines librairies (pas toutes), j'ai droit à 5 % ou 10 % de réduction (sauf sur les livres de poche, les B.D. et les livres étrangers). Mais quand je passe à la caisse, je ne le crie pas à la cantonade.

F.P.,
enseignant.

Campagne

La lecture de votre article-témoignage intitulé « La rapportée » (*le Monde Dimanche* du 22 février) amène la paysanne que je suis encore de cœur à des réflexions peu tendres sur les affirmations de Christine, citadine rejetée par le monde rural où elle a pourtant choisi de vivre.

Pas mal d'objections au fait : tout d'abord il me paraît peu probable que l'attitude des « futurs beaux-parents » de Christine ait changé à partir du moment où ils ont su qu'ils *allaient effectivement* être beaux-parents. Dans notre milieu on se fréquente généralement pour la bonne cause ; il y a des signes qui ne trompent pas, et une bru « possible » sans hectares à la clé est d'emblée mal accueillie, on n'attend pas que la question du mariage soit posée, le phénomène de rejet est immédiat. Un fils de paysan n'emmène pas une jeune femme « comme ça » chez lui, chacun sait à quoi s'en tenir.

Si le mariage a tout de même lieu, on fait contre mauvaise fortune bon cœur, sans oublier pourtant les petites gentillesses inhérentes aux belles-mères et aux belles-sœurs anciennes et intégrées.

Nous pratiquons, mes parents et moi-même, la politique de l'indifférence envers certains citadins qui se croient chez nous en *terrain conquis*, *ce qui ne nous empêche pas* par ailleurs d'avoir les meilleures relations du monde avec d'autres « étrangers ». Nous ne généralisons pas, nous. *Il y a* autant d'imbéciles à la campagne qu'à la ville, l'imbécillité n'est pas fonction de la teneur en gaz carbonique de l'air ambiant.

Mais je les connais ces regards dédaigneux de petites dactylos bien mariées venues se mettre au vert le temps d'un week-end, désireuses de remporter des œufs de la ferme (on est un peu écolo), qui détaillent les éclats de peinture, l'émail maltraité de l'évier, le carrelage boueux de notre cuisine où nous nous sentons si à l'aise.

Je les connais ces intellectuelles en mal de vieilles pierres qui nous donnent des conseils pour « restaurer » notre vieille ferme... qui serait tellement charmante. Les petits airs supérieurs ne manquent pas, pensez donc, elles auront révélé au paysan local sa propre richesse historique et immobilière. La parole vient de la ville.

Et puis, je les sens encore sur moi ces yeux qui condamnent et se moquent de l'anorak troué, du jean éculé, du pull douteux dans lesquels je me glisse ces week-ends, hélas ! trop rares où je me retrouve dans mon élément. Que faire, sinon en rire soi-même. Ne vaut-il pas mieux avoir une tête bien faite plutôt qu'une garde-robe bien pleine (et bien inutile à la ferme).

Alors, au lieu de comparer, juger, vouloir changer, bousculer les mentalités, il vaudrait mieux commencer par essayer de se comprendre, reconnaître les différences, faire un tri et en changeant soi-même faire changer les autres. C'est en suscitant la complicité que les mentalités évoluent doucement sans coup férir.

La campagne n'est pas un pays de verdict, après une période d'observation et en jouant un peu le jeu on réussit l'examen de passage.

Renversons maintenant les rôles et prenons une jeune rurale mariée à la ville, travaillant ses huit heures au bureau. Rentrée chez elle, elle quitte l'uniforme « bureau », chausse ses bonnes vieilles bottes, enfile sa blouse, élève ses lapins, poulets et pintades dans les 20 mètres carrés de son petit jardinet d'une zone pavillonnaire, convertit son mari aux joies de l'élevage et ne fréquente que l'ancien cercle d'amis qu'elle a gardé à la campagne toute proche. Quelle serait alors la réaction de la belle-famille, établie depuis des siècles à la ville ? Pas triste, vraisemblablement.

Alors, non, dans nos campagnes nous ne sommes pas en retard d'un siècle, nous ne sommes pas persuadés que ceux de la ville sont des bons à rien, nous en avons juste l'impression quand ceux-ci pensent détenir la science infuse qui leur permet de *nous juger. Ne vous prenez* pas pour un Superman ou une super-Jaynie et nous cesserons d'être des culs-terreux bornés.

ANNE BACQUET,
fille d'agriculteur, 25 ans
(Ully-Saint-Georges).

Défendre Paris

Votre article « Anti-Paris » (*le Monde Dimanche* du 1er mars 1981) me fournit l'occasion d'écrire au sujet de cette « haine de Paris » que vous mentionnez, à juste titre, sans toutefois la dénoncer avec suffisamment de fermeté.

Car une haine, quelle qu'elle soit, est toujours un mal. Que Paris soit devenu le symbole du centralisme « oppresseur » n'empêche pas que cette grande ville et sa région soient aussi pour des millions de Français « le pays », comme disent les provinciaux en parlant de leurs régions respectives. Eh oui ! des familles y ont leurs racines et lui sont aussi légitimement attachées qu'un Basque ou un Breton aux cieux qui les ont vus naître. Nous Parisiens de souche, serions donc les seuls Français à qui on dénie le droit d'aimer leur région ? Que diraient les Occitans ou les Corses si on exprimait de la haine pour leur *petite patrie ?* Celle qui sourd de partout pour Paris et qu'il est de bon ton d'encourager dans les médias, et jusque dans les colonnes du *Monde*, me fait profondément, souffrir et je réclame pour les Parisiens le respect qu'exigent pour eux-mêmes les autres Français. Je ne me sens en rien responsable des maux dont ils se plaignent et qui sont le fait de circonstances historiques auxquelles ni eux ni moi ne pouvons rien, d'une administration largement peuplée de provinciaux et d'un gouvernement élu, que je sache, par toute la nation et non par les seuls Parisiens (lesquels, en outre, sont moins bien représentés au Parlement que les habitants de la Lozère).

Mais il y a plus grave. Cette haine pour la capitale est un signe inquiétant, entre tant d'autres, de la désagrégation de la France. Plus rien ou presque ne semble lier entre elles ses *différentes* composantes « Tout royaume divisé » contre lui-même... Chacun tire la couverture à soi, chaque région réclame pour elle-même, lorgne la voisine d'un œil jaloux, n'accepte plus qu'un Français vienne s'installer chez elle pour y travailler, bref, à la décomposition de la langue abâtardie par une américanisation hâtive et mal digérée, s'ajoute celle du consentement mutuel, du vouloir-vivre ensemble qui est la base même d'une nation. J'ai peur qu'au moindre danger venu de l'extérieur, la France, ainsi rongée de l'intérieur par ses propres enfants, ne s'écroule comme un château de cartes.

J'ajoute, en terminant sur une note plus personnelle, que j'aime passionnément Paris, où ma famille est établie depuis plus de cent cinquante ans, que je ne voudrais pour rien au monde vivre ailleurs et que je ne demande aux autres Français que du respect et de la compréhension, ceux mêmes qu'ils réclament pour eux et que je leur offre et leur porte bien volontiers.

GILBERTE PIMOUILLE
(Ivry-sur-Seine).

Actuelles

Anglomanie

« L'objet de cet écrit est d'appeler l'attention du public en général et de la presse en particulier sur la manie de plus en plus accusée dont nous, Français, sommes possédés, depuis une quarantaine d'années, de donner droit de cité dans notre langue à des expressions et des termes anglais ; de constater les ravages exercés par cette invasion, notre œuvre à tous, et de conseiller de mettre un frein, s'il n'est pas trop tard, aux progrès ultérieurs de cet envahissement déplorable, disons mieux, à notre funeste engouement.

« Ce débordement de l'anglais dans le français dont nous sommes, qui les auteurs, qui les témoins, ce débordement, loin d'augmenter la richesse de notre langue, n'y est qu'un élément de désordre et de confusion, sans compensation aucune. La preuve en est que le mélange de français et d'anglais auquel nous nous livrons est inintelligible pour les Anglais et les Anglo-Américains. [...] Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, on s'accroche à tout bout de champ à des termes anglais. Dans les journaux, dans les livres, au théâtre, sur les enseignes même, dans la conversation, enfin partout et toujours, l'anglais nous saute aux yeux ou retentit à nos oreilles. [...]

« Mais nous le demandons : où irons-nous sur cette voie ? Et n'est-il pas temps de s'arrêter, si nous ne voulons pas que le français tombe au rang, je ne dirai pas d'un patois, ni d'un jargon, mais d'un argot ? »

***

Arrière beefsteak, lunch, ticket, football, square : Justin Améro, auteur de l'Anglomanie dans le français (1878), flétrit le « style bilingue », le « style mosaïque ». Et manque de justesse la trouvaille : le franglais.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Les cartes postales de Juan Piñeiro

Racisme

« Vous avez lu les journaux ? Il paraît que les chambres à gaz où l'on exterminait les juifs n'ont jamais existé.

— J'avais bien raison de douter. Cela m'a toujours donné l'impression d'un film-catastrophe, mis en scène par un spécialiste de l'horreur. L'homme ne peut pas être si mauvais que ça... Je me demande même si Hitler a vraiment existé...

— *Mais, mon cher, bien sûr qu'il a existé ! Mais c'était un homme doux et délicat, sensible Rien de tout ce qu'on raconte !*

— Je vous crois volontiers. Toutes ces choses monstrueuses que l'on dit chez nous ne peuvent être que des mensonges, des calomnies, inventés de toutes pièces par les journaux !

— *Surtout par les journaux de gauche. Selon eux, les policiers auraient la détente facile devant les Arabes. Ils appellent cela des « bavures », quand il s'agit tout au plus de regrettables coïncidences !*

— Ils croient voir du racisme partout ! Moi, je suis Français et je prends mes vacances à la Guadeloupe, où il y a plein de Noirs... Je n'ai rien contre ! J'adore entendre parler petit nègre. En fait, je trouve charmants les gens de couleur...

— *Ah, oui... Je crois même qu'il n'y a pas* assez de...

— (Effrayé). Pas assez de quoi ?

— *De couleurs, voyons ! Il faudrait qu'il y ait des races de toutes les couleurs, une tribu rose-bonbon par-là, une tribu mauve par-ci. Un pays d'hommes turquoise, un autre orange ou fuchsia !*

— Vous croyez ? Vous me faites un peu peur...

— *Mais non, il ne faut pas avoir peur... Imaginez une Anita Ekberg couleur vert Nil aux reflets diaprés... ou un Ryan O'Neil bleu ciel ou doré... cela serait magnifique !*

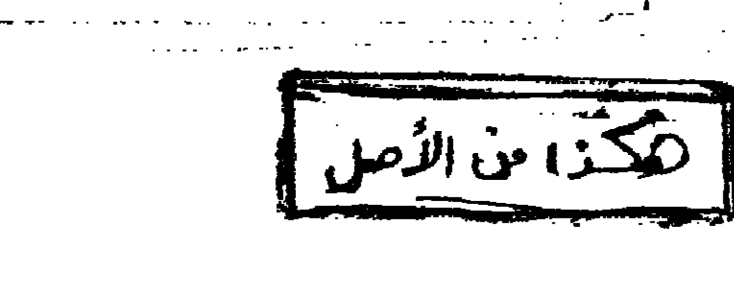
— Vous croyez ? Heureusement ce n'est qu'une de vos divagations... J'espère...

— *Bien sûr, mon cher. Il y a déjà trop de couleurs comme ça. C'était une plaisanterie pour vous taquiner !... »*

Ils tombent dans les bras l'un de l'autre et rient nerveusement, comme s'ils venaient de passer un mauvais moment.

Ainsi embrassés ils ne voient pas s'approcher, gigantesques comme des eucalyptus, Anita Ekberg couleur vert Nil aux reflets diaprés, Jeanne Moreau turquoise phosphorescente, Ryan O'Neil bleu ciel, Clint Walker doré, Lisette Malidor azur avec un halo radioactif verdâtre. Après avoir regardé les deux petits hommes qui rient, ils n'en font qu'une seule bouchée.







GLADYS.

VIES

Le dur bonheur de Caroline

Seize ans. Et déjà la vie de couple, l'avortement, la drogue. Et déjà les désillusions.

FABRICE ROULEAU

SON corps svelte de jeune fille de seize ans se déplace avec grâce entre la chaîne stéréo et le lit d'une personne dans la chambre encore hantée par les souvenirs de l'enfance. Son visage ravissant éclairé par des yeux bleus ne trahit aucune amertume, aucune rancœur. La mère et la fille (les parents ont divorcé) habitent dans le centre de Paris. C'est le milieu de la bourgeoisie intellectuelle. Caroline n'est certainement pas représentative des lycéennes de sa génération. Ecoutons-la, pourtant.

« En quoi ta génération et celle de tes parents diffèrent-elles ?

— Il y a un maximum de transformations. Avant, les jeunes étaient vachement bien, ils se contentaient d'être étudiants, de faire des fêtes entre eux. Pour eux il y avait un renouveau par rapport à ce qui s'était passé avant et ils ne cherchaient pas plus loin, ils vivaient. Ce qui a changé c'est qu'il n'y a plus de renouveau. Je trouve qu'il y a beaucoup de désespoir chez les gens en ce moment, il y a beaucoup de tentatives de suicide et ça ne m'étonne pas. Moi aussi j'y ai pensé.

— Tu es croyante ?

— Oh non, pas du tout. Je me suis posé la question quand j'étais toute petite, quand j'avais sept ans. Mais je ne suis plus du tout croyante, surtout maintenant, au point où tout le monde en est, je ne vois pas comment Dieu peut exister.

— Qui est responsable de cette société selon toi ?

— C'est pas moi en tout cas. Ce sont les gens qui ont du fric qui ont fabriqué la société, les gens qui ont le pouvoir. Ça ne changera pas de toute manière.

— Comment vois-tu les jeunes autour de toi ?

— Il y a plein de jeunes qui veulent se droguer parce qu'ils trouvent qu'il ne se passe plus rien, qu'il n'y a plus de mouvement. Ils s'emmerdent vraiment dans leur vie, ils font huit heures de boulot par jour et il ne se passe vraiment rien. Ils sont comme des machines et ils sortent de ça par la drogue. C'est vrai que c'est dramatique, je pense que de seize à vingt ans ça devrait être un âge où l'on est gai, où l'on n'est pas angoissé, où l'on n'a pas de problèmes et c'est le contraire. Je trouve que les jeunes sont super-angoissés par tout ce qui se fait, par toutes les nouvelles chansons, même les chansons françaises. Les jeunes n'ont pas d'avenir, ils veulent absolument reculer, ils ne veulent pas de futur, ils ont peur de ce qui va arriver, ils veulent de plus en plus vivre au présent.

— Quel est ton idéal de société ?

— Que les gens soient plus *fous*. Mon idéal de *société* ce serait que les gens arrêtent d'être fonctionnaires, qu'ils ne trouvent plus ça normal d'avoir un *salaire* et de travailler huit heures par jour et de penser qu'au week-end toute la semaine.

— Comment vois-tu ton bonheur ?

— En étant complètement enfermée sur moi-même. En étant avec les gens que j'aime, que j'apprécie.

Le couple

— Qu'est-ce qui a été le plus difficile à accepter ?

— De me rendre compte que la personne que j'aimais je ne l'aimais pas pour elle, je l'aimais pour moi. J'ai appris que je ne pourrais pas arriver à faire ce que je voulais sans quelqu'un.

— Je suis frappé par la recherche du couple dans ta génération.

— Effectivement, parce que c'est une *recherche du bonheur* et en ce moment la recherche du bonheur c'est le couple. Etre en couple c'est le bonheur de ne pas être seul, c'est tout à fait lié à la solitude.

— Quelle est l'influence du divorce de tes parents ?

— *Je ne sais pas.* Je sais que beaucoup de jeunes recherchent la fidélité contrairement à la génération des trente-cinq-quarante ans, pour qui c'était l'indépendance. Ils voient les jeunes comme des jeunes qui vont devenir super-indépendants, et ce n'est pas du tout ça en *fait*. Il y a une période dans l'adolescence, je l'ai vécue entre douze et quatorze ans, où c'est l'indépendance, les nanas libérées, les mecs libérés, on s'envoie les mecs et les mecs s'envoient les nanas et puis plus tard c'est *tout* le contraire. Pour *moi*, la fidélité ça veut dire que vraiment tu aimes quelqu'un. Moi, je ne peux pas faire l'amour avec quelqu'un comme ça, rien que pour le physique. Et si quelqu'un me trompe, ça veut dire qu'il n'est plus amoureux de moi. D'un autre *côté*, c'est vachement contradictoire parce que je pense que si c'est toujours « *je t'aime, tu m'aimes* », c'est aussi lassant.

— Que penses-tu du mariage ?

— Je ne me marierai sûrement pas. Je trouve ça ridicule. Mais les enfants c'est vachement important, c'est aussi le bonheur... L'enfant, le couple, quelque chose qui t'appartient, c'est vraiment bien.

— La première fois, savais-tu pourquoi tu faisais l'amour ?

— Oui, je voulais connaître ce que c'était. J'avais treize ans... Enfin je ne sais plus quel âge j'avais, peut-être douze ans et demi, quand j'ai rencontré un homme de quarante ans. Généralement, je ne fréquente pas *tellement les garçons de mon* âge. Quand j'étais au lycée, en troisième, les garçons de ma classe avaient quatorze ans, et c'était le foot, le rugby, Goldorak, Casimir à la télé, ils en étaient là.

» Mais il n'y avait aucune relation entre l'âge de cet homme qui m'a dépucelée et le manque de maturité des garçons de mon âge. *C'était* beaucoup plus basé *sur* la séduction, j'étais complètement ébahie par quelqu'un qui me faisait un charme pareil. Les rapports qu'on avait étaient très bizarres parce qu'il vivait avec trois femmes. Ça a duré un an ou deux ans. C'était bizarre et ça m'a marquée.

— Comment envisages-tu ta vie ?

— Dans quelques mois je vais vivre avec un garçon dans un appartement à Paris. Il a vingt ans, c'est un grand... pas si grand que ça. Mais je ne sais pas si ça va durer longtemps parce qu'il compte partir, il compte déserter *parce* qu'il ne veut pas faire son service militaire, donc on n'habitera qu'un an ensemble.

— Pourquoi déserter ?

— Ça le rend absolument malade de faire son service militaire, et il n'arrive absolument pas à se faire réformer. *C'est* justement un mec qui est très angoissé, qui se drogue d'ailleurs. Je lutte aussi contre ça. J'essaye de comprendre, c'est trop facile de laisser tomber et de dire : « *Je te laisse tomber parce que je ne suis pas là dedans, donc débrouille-toi tout seul.* »

— Tu te drogues ?

— Ça dépend ce que tu appelles se droguer. Je n'ai jamais essayé la « shooteuse » et je n'essaierai jamais, *c'est tout ce* que je n'ai pas essayé. En plus, sans savoir pourquoi, je suis très attirée par ces gens-là, et c'est pas beau du tout, ça les a dégradés complètement. Je vis avec quelqu'un qui le fait, donc je vois ce que c'est et c'est pas bien. Enfin, ça peut être très bien mais c'est trop dur. Ce qui m'attirait, ce n'était pas de le faire c'était de voir pourquoi, de savoir pourquoi... et puis parce que ce sont des gens hors de la normale.

— Ta mère a une autorité sur toi ?

— Oui, elle a une autorité que j'accepte dans les domaines affectifs. Je sais que j'ai dû lui faire vachement mal en lui disant que je voulais aller vivre avec quelqu'un d'autre à seize ans. Elle pensait que la vie qu'elle me faisait, c'était une vie très libérale par rapport à ce qu'elle a vécu. Parce qu'elle était d'accord pour que j'arrête le lycée, pour que je fasse une école du spectacle, pour m'entretenir, elle n'a pas bien compris qu'à *seize ans* je veuille mener une vie de couple. Il y a beaucoup de gens de trente ans qui sont vraiment étonnés qu'à seize ans *je veuille vivre* en *couple*, ils trouvent que c'est un échec total.

« Vachement naïve »

— As-tu l'impression que ton éducation témoigne d'un faux libéralisme ?

— Tout à fait. Et quand j'en parle avec ma mère elle retourne la question pour que je trouve ça normal. Si je fais un enfant, c'est *pour* qu'il devienne un individu et pas *seulement* mon enfant.

— As-tu déjà été enceinte ?

— Oui. Ça m'a posé un énorme problème. D'avoir un gros ventre, c'est vachement agréable et quand ça se passe avec une personne que tu aimes c'est dur de se dire : « *J'aurais pu avoir un enfant, ça aurait pu être formidable.* » C'est agréable de sentir son corps se transformer. J'ai pas mal de copines qui ont *été enceintes*. C'est *vrai* qu'il y a une inconscience incroyable. Quand j'étais jeune je ne voulais pas prendre la pilule. Je me disais : « *C'est ridicule, pourquoi ça m'arriverait à moi...* » Mon avortement a été vraiment une horreur.

— Tu veux vivre longtemps avec ton ami ?

— Je ne sais pas. On a des rapports vachement durs, on n'arrête pas de s'engueuler. Ce que je ne veux pas, c'est que ça devienne un besoin, qu'il n'y ait pas autre chose que lui. Il veut partir je ne *sais* pas où ; à l'étranger, pour déserter pendant je ne sais pas combien de temps. Je vais habiter avec lui un *an et après je ne sais pas s'il* reviendra, je ne sais pas qui il va rencontrer pendant son voyage, peut-être qu'il rencontrera une autre fille, donc mes projets sont difficiles. Depuis que je l'ai connu je me suis déjà tirée six mois en Bolivie pour ne pas aller au lycée. Je n'avais pas seize ans et j'aurais dû continuer le lycée mais je ne voulais plus. Ces six mois *ont été horribles*, vraiment durs pour moi, et en revenant j'apprends qu'il veut partir.

— Ton projet est à très courte échéance.

— Bien sûr qu'il est à très courte échéance. Moi aussi j'ai peur du futur. D'un autre côté j'aimerais bien voir le futur mais je suis assez déçue par ce que je croyais vivre, je me suis trompée. J'ai l'impression de casser complètement ce que je pourrais vivre. Ce qui m'a cassée aussi c'est qu'il y a un an, quand j'ai rencontré mon fiancé, j'étais vachement naïve sur la vie, je trouve que *j'avais beaucoup* de poésie et j'y croyais à fond. J'étais complètement passionnée et je me suis aperçue que ce n'était pas ça. Que pour moi c'était la passion mais pas pour lui. Ça n'a vraiment pas duré longtemps la période où tu es vachement amoureuse, où tu redécouvres sans cesse l'autre personne et c'est dommage.

— Je crois que les gens qui parlaient comme toi il y a quelques années avaient quarante ans.

— Ah bon !

— Tu ne penses pas que tu subis le malaise de notre civilisation ?

— Qu'est-ce que c'est le malaise de la civilisation ? » ■

La France de l'héritage

(Suite de la première page.)

Le patrimoine moyen des professions libérales, des industriels, des gros commerçants, était seize fois plus élevé que celui des ouvriers et des salariés agricoles. Quant aux revenus tirés de la propriété, immobilier de rapport par exemple, ils sont, selon une étude de l'INSEE, vingt-trois fois plus élevés chez les cadres supérieurs que dans les ménages d'ouvriers.

Dans cette très forte concentration des patrimoines, les « transferts familiaux » de génération en génération ont pour la plupart des experts un rôle essentiel. Avec l'épargne et les plus-values, ils constituent de puissants facteurs d'inégalité. L'héritage, « *dernier anneau de la chaine des privilèges* » selon Saint-Simon, tend non seulement à augmenter les écarts de fortunes, il les reproduit. Pour Daniel Bertaux, sociologue, attaché de recherche au C.N.R.S., il faut accorder aux transmissions patrimoniales une place non négligeable et parfois même déterminante dans ce qu'il nomme « *les destins personnels* ». *Si elles ont peu ou même pas* d'effet du tout pour les couches populaires et de larges fractions des classes moyennes, elles ont en revanche un rôle essentiel de reproduction sociale dans les milieux aisés, chez les détenteurs de gros capitaux, « *qui maintiennent de cette façon leurs intérêts de génération en génération* ». Plus encore que le capital scolaire, « *la transmission de biens constitue un facteur d'intégration sociale. L'objectif des parents étant d'empêcher la chute des enfants* ». C'est « *la résistance à l'ouvriérisation* » pour les familles de cadres qui veulent à tout prix « *éviter à leur progéniture cette descente aux enfers* ». Dans la plupart des cas, ils y parviennent. Ce qui n'est pas le cas des fils et filles d'employés par exemple, moins bien armés, moins souvent « *dotés* ».

A partir d'une série d'enquêtes menées par le Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) (5), Dénis Kessler, économiste et universitaire, montre que, si l'accumulation patrimoniale depuis 1945 permettait des transferts plus importants et plus fréquents — un Français sur trois en a bénéficié — et donnait de plus grandes « espérances » d'héritages aujourd'hui qu'hier — un ménage sur deux s'attend à recevoir quelque chose, — elle entraînait aussi de fortes disparités entre les catégories sociales. C'est dans les milieux aisés (essentiellement professions libérales, industriels, cadres supérieurs, commerçants et agriculteurs) qu'on hérite le plus, et le plus souvent. Alors que 30 % seulement des ménages ouvriers sont susceptibles de laisser des biens à leurs enfants, le pourcentage monte à 90 % pour ces catégories socio-professionnelles. Ce sont aussi elles qui, ayant reçu un héritage, s'attendent à bénéficier d'autres transferts et se montrent d'une manière générale les plus convaincues de son efficacité et de ce fait les plus hostiles à toute tentative de réforme...

Ces disparités sont encore accentuées par le fait que d'autres types de transferts, aides diverses et donations concernent ces mêmes ménages. Le CREP distingue l' « aide » (versement réguliers de sommes d'argent, mise à disposition d'un logement...) de la « donation » (versement d'argent de manière irréversible ou donation d'un bien) ; selon lui, un ménage sur quatre transfère ainsi sur ses enfants une partie de son patrimoine. L'Institut national des études démographiques a de son côté chiffré ces dons, dans l'étude de Louis Roussel *la Famille après le mariage des enfants* (INED, 1976) : argent (35 %), argent et autres dons (19 %), mobilier (27 %), logement (6 %), voiture (4 %), équipement professionnel (3 %), divers (6 %). Ils sont attribués, selon l'INED, à l'occasion d'un événement important de la vie familiale, principalement le mariage d'un enfant, mais aussi : un gros investissement du jeune ménage ou la fin de l'activité professionnelle du père. La proportion des ménages-parents aidant leurs enfants varie considérablement selon le milieu socio-professionnel. L'INED indique que 60 % des cadres supérieurs aident leurs enfants à l'occasion du mariage contre 32 % des ouvriers : selon l'enquête du CREP l'aide parentale totale serait de 51 % pour les professions libérales et 17 % chez les ouvriers. Inégalités dans les espérances, inégalités dans la fréquence et la diffusion, inégalités enfin entre les montants reçus : en 1975, cadres supérieurs et professions libérales avaient reçu 202 000 francs de donations en valeur moyenne, 210 000 francs en héritage contre 45 000 francs et 51 000 francs pour les employés.

« *Au total,* remarque Denis Kessler, *il y a un effet cumulatif incontestable. Alors que dans les années 60 on pensait que la reproduction sociale passait avant tout par l'éducation, on se rend compte qu'en réalité une partie de la position sociale dépend du patrimoine et que la transmission héréditaire joue un rôle non négligeable pour le haut de la distribution des fortunes.* » Constat qui n'est pas démenti dans cette étude notariale très cossue du huitième arrondissement, qui compte dans sa clientèle plusieurs grosses fortunes avoisinant les 10 millions de francs. « *Les self-made-men sont rares aujourd'hui, les belles réussites aussi,* dit Me D... *Dans 90 % des cas, les patrimoines importants ont été constitués par du capital transmis.* » Moralité : pour aller haut et loin dans la vie, autant partir du sommet...

La lignée

Mais si personne aujourd'hui ne conteste sérieusement le principe de l'héritage, c'est sans doute parce que tout le monde ou presque, à des degrés divers, accumule. On peut d'ailleurs s'interroger sur le sens et la finalité de cette accumulation. Est-ce qu'on épargne pour s'enrichir, pour améliorer son train de vie ou pour transmettre à ses descendants ? Pour Denis Kessler il y a là un débat fondamental. « *En effet, est-ce que les ménages se fixent un horizon très limité — auquel cas on vit au jour le jour — ou est-ce qu'on accumule pour augmenter la consommation des enfants plus tard après son décès ? Il y a des ménages dont les motifs d'accumulation sont très faibles, qui ont plutôt une volonté de consommation importante, d'autres qui sont de petits accumulateurs laissant des héritages relativement minimes, enfin il y a ceux qui ont déjà reçu et qui, de plus, développent leur patrimoine tout au long de leur existence et laissent un héritage beaucoup plus important que celui dont ils ont bénéficié. Ce sont des gens ayant des comportements dynastiques, prenant en compte la lignée.* »

Cette volonté d'assurer la pérennité des biens est présente chez une majorité de Français : *trois personnes sur cinq dans* l'ensemble de la population, deux sur trois parmi les personnes âgées. Les industriels, les commerçants, les artisans et les exploitants agricoles sont le plus attachés à cette conservation « *postmortem* » du capital familial (6). En revanche, les attitudes des professions libérales et chez les cadres supérieurs seraient plus ambiguës. *Le* sociologue Jacques Lautman, professeur à l'université René-Descartes, les classe à la fois comme « accumulateurs » et comme « jouisseurs ». « *Alors que les titulaires de bas revenus affichent des attitudes traditionnelles accumulatrices, ceux qui reçoivent, et de loin, les plus forts revenus se posent en modernes, en jouisseurs. Or on s'aperçoit que ce sont ces catégories qui se disent détachées des choses qui épargnent le plus, qui héritent le plus, qui font les meilleurs placements, tandis que les autres mettent leurs économies à la Caisse d'épargne et s'appauvrissent lentement mais sûrement !* » Un sondage de l'hebdomadaire *le Point* confirmait récemment (12 mai 1980) cette analyse, montrant notamment une sorte de détachement à l'égard du droit de propriété manifesté par des classes sociales par ailleurs largement possédantes...

Les racines

L'héritage se révèle donc être un des éléments importants de la perpétuation du système social. Il a cependant été marqué par une profonde évolution. En effet, si on hérite plus qu'autrefois, on hérite aussi plus tard : quarante-cinq-cinquante ans en moyenne. Les jeunes héritières qui hantaient les rêves de nos petits-bourgeois en mal de mariage, ont pris un coup de vieux. La raison en est l'allongement de la durée de la vie. Cette nouvelle situation démographique a bouleversé, lentement mais sûrement, toute la question successorale. « *Nous voyons désormais coexister pour la première fois dans l'histoire de l'humanité deux générations*, explique Louis Roussel, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED). *Au siècle dernier, les pères disparaissaient au moment où les enfants atteignaient l'âge adulte. Aujourd'hui ils restent encore très longtemps en activité après que les fils ont commencé à travailler. Première conséquence : les enfants ne peuvent plus attendre d'hériter pour s'installer dans la vie.* » Cela explique-t-il ceci ? La nouvelle génération exprime un désir d'indépendance plus précoce.

« *Elle ne peut plus que les parents la rende captive par la perspective d'héritages. Cela rentre dans la transformation très générale de la relation qui existe dans la famille. On souhaite que ces relations ne soient pas des obligations de droit, mais des relations libres, sélectives.* »

Mais à côté d'un souci d'autonomie, coexiste une espèce de nostalgie du passé : on recherche ses antécédents, on dresse son arbre généalogique... « *Il y a une extrême mobilité compensée par une recherche de stabilité dans les racines*, ajoute Louis Roussel. *Autrefois, par exemple, il était de bon ton de mépriser la maison rurale des parents. De nos jours elle apparaît plus désirable aux enfants qui s'accordent pour en faire l'unité symbolique de la famille.* » Du même coup, en hériter leur semble aller de soi, même s'ils restent dans le vague ou expriment quelques réserves sur le principe. Sylvie, enseignante dans la banlieue parisienne ne se sent « *pas très motivée par le sujet* » ; elle considère « *l'héritage scandaleux à partir d'un certain niveau* ». Mais, réflexion faite, elle s'affirme attachée malgré tout aux biens de la famille « *...surtout les meubles, les tapis, les objets de valeur, tout ce décor dans lequel j'ai vécu avec papa, maman. Je ne voudrais pas voir tout ça vendu, dispersé* ». Et pour dissiper tout malentendu elle ajoute : « *De toute façon je n'attends pas après.* »

L'attitude des enfants — on n'attend pas de vous succéder pour construire notre réussite professionnelle — l'éclatement de la cellule familiale, ont conduit la génération des parents à privilégier dans les affaires de succession les liens du couple. L'enquête IFOP déjà citée — réalisée pour le Mouvement jeune notariat à l'occasion d'une « journée portes ouvertes » sur le thème « Les époux et le droit » — indiquait que pour une majorité de Français (69 %) c'est le conjoint survivant qui devrait avoir le plus de droits à hériter des biens du défunt, les enfants ne venant qu'en seconde position ; *quant aux ascendants et* collatéraux « privilégiés » et « ordinaires », ils récoltent un score quasi nul.

Il y a là un divorce évident entre les souhaits ainsi exprimés et ce que stipule le Code civil. En présence d'enfants, de petits-enfants et même d'oncles et de cousins, le conjoint n'occupe que le quatrième rang dans l'ordre successif. En l'absence de dispositions précises prises de son vivant par le « premier mourant », l'époux survivant en présence d'enfants nés du mariage n'héritera de pratiquement rien — seulement un quart en usufruit. Les notaires citent d'abondance des exemples de veuves non seulement éplorées mais « dépouillées de tout ». Alors, *répètent-ils souvent : « Pensez au survivant ! »*

Et pour éviter « *de voir tout ce pour quoi on a trimé toute une vie partir dans les pattes de n'importe qui* », comme dit René, représentant en vins et spiritueux, on a de plus en plus recours aux donations entre époux, aussi appelées « donations entre vifs ». Cette disposition légale, sans léser les héritiers en ligne directe, avantage, en l'absence de testament, le dernier survivant. Le droit, sur ce point, a sensiblement évolué. « *Il y a eu déjà, dans le passé, des modifications* », fait remarquer Jean-Pierre Dumas, chef du bureau de droit civil au ministère de la justice. « *Les droits du conjoint survivant ont été régulièrement augmentés. Depuis 1958, il n'est plus considéré comme un sucesseur irrégulier ; en 1963, la quotité disponible (7) a été considérablement majorée.* » Même si *le code peut paraître encore en* retard sur les mœurs et qu'il « *reste encore à faire à ce sujet* », il faut se garder d'aller trop vite : « *Méfions-nous des modes et des sondages ! La multiplication des divorces, les secondes noces compliquent notablement la question des donations.* » On se marie, on procrée, on se quitte... En cas de remariage du conjoint avec une personne plus jeune, les enfants peuvent se trouver un jour en concurrence avec la nouvelle épouse...

Anticipation

Malgré tout, les donations sont vivement recommandées par le notariat. *Bien qu'on ne possède* aucune statistique précise, les couples se font donation généralement quelques années après le mariage, au moment de l'achat du logement. Cet acte signé devant notaire apparaissant comme une garantie supplémentaire, liant mari et femme, pour le meilleur et pour le pire. « *Avec le contrat de mariage, la donation et une assurance sur la vie, les gens sont parés jusqu'au bout* », lance un jeune clerc de notaire.

Ces « libéralités entre époux » — comme les appellent si joliment les juristes. — qui retardent en fait le transfert, partiel ou complet, des biens aux véritables héritiers, sont souvent compensées par des « donations-partage », qui *anticipent sur* l'héritage à venir, ou par des aides, sous forme de dots, ou de prêts généralement non remboursables, des dessous de table, des cadeaux en espèces au moment de la naissance du premier enfant... Autant d' « arrangements de famille », autant d'occasions de tisser des relations, de renforcer des liens familiaux. En 1975, près d'un ménage sur quatre avait bénéficié d'une donation, selon le CREP, alors que dans la génération de ceux qui avaient soixante-cinq ans 12 % seulement avaient reçu une aide.

Cette solidarité apparemment très répandue, quoique très inégalement répartie, est ressentie comme une chose très normale. « *Quand on peut le faire, il faut aider les siens avant qu'il ne soit trop tard* », dit Roger. Cadre commercial, trois enfants, il a acheté, il y a vingt ans, une villa à Asnières. « *Une bonne affaire* », *reconnaît-il maintenant. Lui et* sa femme ont reçu quelques héritages, ce qui leur a permis de se lancer avec succès dans des opérations immobilières. Ainsi, la famille s'est constitué un « petit capital pour survivre », ce qui permet de faire face aux obligations présentes et futures. « *Bien sûr, on aurait pu aussi acheter du Saint-Gobain, boursicoter, quoi ! Nous préférons assurer l'avenir de nos enfants.* » Comment ? « *... En les aidant au coup par coup, selon les besoins. On les logera s'il le faut, on leur fera des prêts, cela leur permettra de prendre un bon départ dans la vie.* »

Comment expliquer, outre les aspects affectifs, cette générosité qui se traduit par l'aliénation d'une partie du patrimoine ? Première raison : l'augmentation de l'espérance de vie (encore). « *Vers cinquante, soixante ans*, constate Denis Kessler, *on a déjà beaucoup accumulé. Il y a alors un fossé important entre cette classe d'âge, qui détient l'essentiel de la fortune et qui a elle-même bénéficié d'héritages, et celle des enfants.* » Seconde raison : « *Ce fossé étant de plus en plus large, les parents, lorsqu'ils en ont les moyens, cherchent à rétablir la balance dans l'inégalité qui existe à un moment donné entre eux-mêmes et leurs enfants.* » Exemple classique : le médecin qui dispose d'un avoir plus que confortable ; il achètera un studio qu'il prêtera à son fils. Cette compensation voulue et raisonnée arrange aussi bien le fils, qui se logera gratuitement, que le père, qui fera de plus un bon investissement pierre.

Unité de façade

Ce genre de cadeaux, lorsqu'ils interviennent tôt dans la vie, peuvent constituer un avantage décisif. Et ce petit coup de main qui arrive fort à propos n'est pas *sans conséquence* et peut aussi expliquer en partie l'attachement à l'héritage. Ainsi Marilline, vingt-deux ans, voit-elle l'avenir sous un jour autrement plus favorable depuis que sa mère a hérité d'un seul coup d'un appartement et d'une maison à la campagne. Fille unique, elle a de ce fait des espoirs très concrets de recevoir un jour elle-même cette succession. Mais sa mère, déjà propriétaire de son logement, a l'intention d' « *installer tout de suite sa fille dans la vie* ». « *Elle aura la jouissance de l'appartement de mémé, et puis je vais lui faire une donation pour qu'elle puisse s'acheter un fonds de pharmacie.* »

Parents généreux, enfants revendiquant parfois haut et fort leur autonomie mais ne refusant pas d'être aidés... On a là un portrait de famille plutôt rassurant. Si certains économistes voient dans la pratique des héritages une manifestation de la « solidarité intergénérationnelle », les notaires sont beaucoup plus nuancés, ils ont parfois le sentiment qu'elle serait plutôt à sens unique. Selon l'enquête du CREP, 75 % des personnes interrogées — ayant hérité elles-mêmes — ne trouvent pas légitime l'obligation d'aider leurs parents lorsqu'ils sont dans le besoin. « *Bien entendu, tout le monde n'est pas âpre au gain*, reconnaît un notaire, *mais dans les affaires de succession, délicates par définition, l'argent tient un grand rôle.* » « *Chacun cherche à avoir ce qui lui est dû.* » « *Quel que soit le milieu social*, dit sans détour un premier clerc d'une grande étude parisienne, *à partir du moment où il y a un bout de terre, il y a un souci, un problème. Les conflits apparaissent lorsque le défunt a omis d'organiser le partage de son vivant, ou lorsqu'il y a eu des remariages, des enfants d'un second lit. Les héritiers se méfient alors les uns des autres, chacun ayant peur de se faire manger la laine sur le dos par l'autre.* » Dans presque toutes les successions faisant l'objet de contestations il y a des expertises. « *Les héritiers chercheront toujours à influencer les évaluations. Une fois sur deux, ils surévalueront la part des autres de façon à tirer le meilleur profit dans un partage ultérieur.* »

Et la belle unité de façade de voler en éclats. Rancœurs accumulées pendant des années, jalousies, petits calculs... « *Balzac n'est pas mort !* », lance Me F., notaire dans un *village du nord*

---

(5) « *Les Transferts intergénérationnels : l'aide, la donation, l'héritage* », par André Masson et Denis Kessler

(6) Revue *Sondages*, 1970.

(7) Fraction du patrimoine dont on peut disposer librement. Elle est de la moitié si l'on a un enfant, d'un tiers si l'on a deux enfants, et d'un quart si l'on a trois enfants ou plus.

Un Français sur dix fait son testament

Le bon vieux testament, ce message de l'Au-delà réglant des questions très terre-à-terre, serait-il en train de se démoder ? On peut le penser car *les Français « testent » de moins* en moins : à peine 10 % d'après une enquête de la Société française de thanatologie effectuée en 1979, 3 % chez les moins de trente-cinq ans, 19 % chez ceux qui ont dépassé soixante-cinq ans. Négligence, répugnance à envisager sa propre mort, superstition ? Les blocages psychologiques ne sont sans *doute pas étrangers à cette désaffection* à l'égard de l'*instrumentum* de dernière volonté, bien que comme le fait remarquer *ce notaire de province* à ses clients inquiets : « *Vous savez, le testament n'a jamais tué personne !* »

Pour les spécialistes, cette faible proportion de testateurs s'expliquerait principalement par le développement des donations. D'abord la donation entre époux, qui a selon la loi le caractère d'une « disposition de dernière volonté ». Ensuite la donation-partage, acte notarié par lequel un ascendant procède au partage de ses biens en faveur de ses descendants.

Les personnes qui rédigent un testament sont en général des célibataires, des divorcés, des couples sans enfant, des veufs. Certaines catégories sociales testent plus que d'autres : essentiellement les professions libérales, les cadres supérieurs, détenteurs de gros patrimoines. Cet acte qualifié de « solennel », d' « unilatéral », révocable à tout moment, présente un certain nombre d'avantages. Lorsqu'il n'a pas d'héritiers réservataires — père, mère ou descendants — le testateur peut disposer de sa fortune comme il l'entend et procéder au partage qui lui convient : *il pourra* par exemple doter une personne étrangère, léguer tout ou partie de ses biens à une institution de bienfaisance, etc. Il pourra aussi être tenté d'utiliser ce document comme une arme contre certains des « ayants droit » ; les notaires reçoivent souvent des personnes qui s'informent sur les moyens de déshériter leurs enfants, mais même par testament il n'est pas possible de le faire, la loi faisant des descendants les premiers héritiers dans l'ordre successif. Le testateur a cependant la possibilité d'avantager l'un par rapport à l'autre.

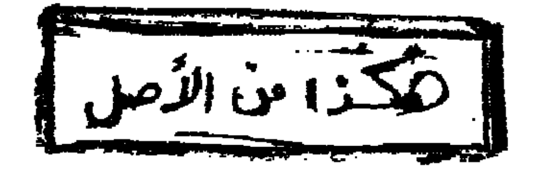
Quelles que soient les dispositions prises, le testament doit être établi dans certaines formes : testament « olographe » — le plus courant, écrit « en entier », daté et signé, — testament « authentique » — dicté au notaire devant témoins — et *beaucoup plus rare*, le testament « mystique » qui revêt un caractère secret et doit être remis au notaire dans une enveloppe cachetée et scellée. Cette dernière formule qui présente l'avantage de permettre au testateur de prendre des mesures *connues de lui seul*, a cependant un inconvénient : le notaire qui reçoit ce document sous *scellés ne pourra renseigner son* client s'il a par exemple rédigé certaines dispositions que la loi rend nulles.

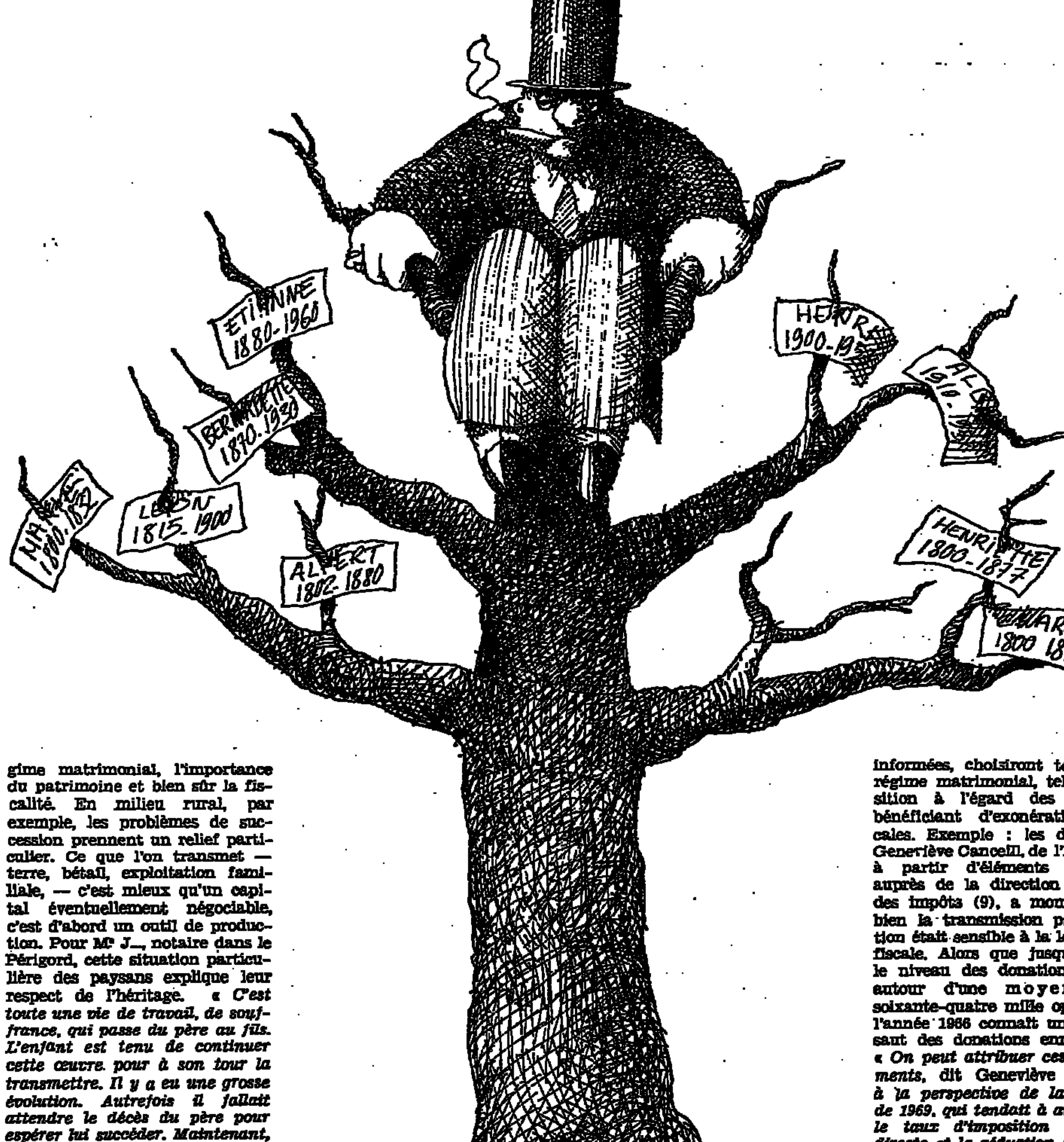
Si en principe le testament *est inattaquable. Il arrive néan*moins qu'il soit contesté par des héritiers mécontents, ou volé, ou encore perdu lorsqu'il n'a pas été déposé chez un notaire. Il peut aussi ne pas être exécuté, les successeurs n'ayant pas été retrouvés. En effet, on peut avoir fait son testament dans une ville et décéder des années plus tard dans une autre. Dans ce cas, les héritiers n'ayant pas connaissance de l'existence du testament auront le plus grand mal à régler la succession du défunt. Pour remédier à cet état de fait, le conseil supérieur du notariat a fait appel à l'informatique. Un fichier central des dispositions de dernières volontés a été créé à Aix-en-Provence en 1975. Il contient quelques *trois millions de fiches individualisées* mentionnant notamment le nom et l'adresse du notaire détenteur des dispositions. En cas de décès, il suffira d'interroger l'ordinateur. Ce système est pour le moment facultatif. Mais le notariat « surchargé de travail » envisage de rendre bientôt ce fichage obligatoire.

Les lecteurs du « Monde » et l'héritage

Notre questionnaire « Liberté 81 », publié le 9 novembre dernier (voir l'analyse des réponses dans *le Monde Dimanche* du 22 février et du 1er mars), comportait deux questions concernant l'héritage. La possession d'un patrimoine représente la liberté pour 21 % des lecteurs, la sécurité pour 58 %, « *la possibilité de transmettre ce patrimoine à ses enfants* » pour 17 % (nuls 4 %). Un sondage de la SOFRES sur un échantillon national représentatif, en 1977, donnait les résultats suivants : « *Possibilité de transmettre à ses enfants* » 37 %, sécurité 33 %, liberté 15 %, « *possibilité d'exercer un pouvoir dans la société française* » 3 % (sans opinion 12 %). D'autre part, 25 % des lecteurs considèrent que la suppression de la transmission de l'héritage serait très grave.

Cette suppression est jugée pourtant moins grave par la grande majorité des lecteurs que celle du droit de vote (86 % des lecteurs estiment sa suppression très grave), du droit de grève (83 %), de la liberté de fonder une entreprise (93 %) et même de l'enseignement libre (31 %). Plus on se situe à gauche, moins l'héritage paraît important : 10 % seulement des lecteurs d'extrême gauche estimeraient très grave sa suppression contre 64 % des lecteurs de droite. La suppression de l'héritage prend un « poids » de plus en plus grand dans les réponses à partir du centre droit ; à droite et à l'extrême droite, on tient plus à l'héritage qu'au droit de vote, au droit de grève, à l'existence des partis politiques et des syndicats...





ZORAN ORLIC.

de la France. Bien calé dans son fauteuil qui craque sous un poids respectable, cet officier public sait tout des affaires privées. Minutiers bourrés d'actes, dossiers litigieux qui s'empilent sur la cheminée de marbre, et entre deux bibliothèques vitrées chargées de lourds volumes, le coffre-fort avec des centaines de testaments qui feront un jour le malheur des uns et le bonheur des autres... *« On a encore souvent des cas invraisemblables, des dossiers insortables de frères et de sœurs qui ne se parlent plus depuis vingt ans que par l'intermédiaire d'avocats. »* Les discordes portent parfois sur des broutilles : la commode de la grand-mère, le poste de télévision, la vaisselle. *« Lors d'un inventaire,* raconte Mᵉ F..., *j'ai dû peser toute l'argenterie ; le frère avait peur que sa sœur en ait 1 gramme de plus ! »*

Alors, pour éviter ces disputes sournoises, ces règlements de comptes autour de la dépouille du défunt, le notaire, *« arbitre sage, expérimenté et discret »* comme le dit une brochure professionnelle, recommandera à ses clients de prendre leurs précautions. *« Moi, je leur dis : vivre c'est prévoir, pensez à votre décès ! pensez à votre succession ! »*, déclare un notaire de la Seine-Saint-Denis. L'accès à la propriété favorise en général une prise de conscience. *« On a eu le cas assez sidérant d'un très jeune couple, marié depuis seulement trois jours, accédant à la propriété, qui se demandait ce que deviendrait leur appartement au cas ou l'un des deux viendrait à décéder ! »*

« Né habillé »

Il semble en tout cas que le développement de la propriété ait rendu les citadins plus prudents. Le fameux sens terrien qui serait une de nos plus belles caractéristiques nationales s'exprimerait couramment. La chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, a ouvert en 1976 une « boutique » d'information qui fait le plein tous les jours. Le succès est tel qu'on est en train de multiplier la surface d'accueil par trois : *« Les gens veulent savoir de quoi il retourne,* dit un jeune consultant juridique. *Les trois quarts des questions portent sur le droit de la famille, surtout les successions, les donations, les testaments. »*

On cherche à préserver au mieux ses intérêts. Avec plus ou moins de succès. C'est dans les milieux aisés qu'on se défend le mieux. *« Ils savent très bien faire leurs petites affaires,* remarque Mᵉ P..., qui officie dans une banlieue résidentielle. *A vingt ans on établit son contrat de mariage, à trente on se fait une donation entre époux et à soixante on s'arrangera pour qu'il n'y ait pas de bagarres entre les héritiers ».* Un véritable plan de carrière du patrimoine, une stratégie successorale qui organise et contrôle la transmission héréditaire des biens.

Des stratégies très diversifiées qui prennent en compte le régime matrimonial, l'importance du patrimoine et bien sûr la fiscalité. En milieu rural, par exemple, les problèmes de succession prennent un relief particulier. Ce que l'on transmet — terre, bétail, exploitation familiale, — c'est mieux qu'un capital éventuellement négociable, c'est d'abord un outil de production. Pour Mᵉ J..., notaire dans le Périgord, cette situation particulière des paysans explique leur respect de l'héritage. *« C'est toute une vie de travail, de souffrance, qui passe du père au fils. L'enfant est tenu de continuer cette œuvre pour à son tour la transmettre. Il y a eu une grosse évolution. Autrefois il fallait attendre le décès du père pour espérer lui succéder. Maintenant, les jeunes restés à la terre veulent être plus tôt maîtres de leur destin. De plus en plus on pratique la donation-partage, cela favorise une répartition des biens, sous la médiation des parents, qui s'assurent ainsi une sécurité pour l'avenir. »*

Et l'avenir il faut y penser. Christian, agriculteur dans la région de Bergerac, a déjà « tout préparé » pour son fils. Une partie des 80 hectares de l'exploitation lui ont été concédés. De quoi pouvoir travailler : ici comme ailleurs, il faut une certaine superficie pour pouvoir vivre de son exploitation. Mais heureusement pour cet « héritier » avant terme, il est, comme on dit par ici, *« né habillé »*. Ce patrimoine, dit le père, *« c'est sacré, c'est notre sécurité d'emploi »*. Un bien à respecter : *« Moi, je couche à côté, mais je n'y touche jamais. »* Et le fils, c'est sûr, fera de même.

Le souci de préserver son bien quoi qu'il arrive apparaît avec le mariage. Les régimes matrimoniaux en vigueur — qui décrivent de façon très précise les règles sur l'attribution et le partage des biens en cas de dissolution des liens « pour cause de mort » — le démontrent amplement. Prudence, prudence... C'est que, comme le constate, désabusé, ce notaire parisien, *« l'amour et l'argent ne font pas toujours bon ménage »*. Il faut donc se garantir, *« le mariage n'étant pas une aventure »*. Les stratégies varient en fonction des enjeux de fortune. Lorsque le patrimoine est faible ou nul au départ, on adopte la « communauté légale » — en cas de décès, la succession portera sur les biens propres du défunt et non pas sur ce qui a été acquis par le couple durant le mariage ; s'il est important, les époux choisissent dans la majorité des cas la « séparation de biens », qui a pour effet, entre autres, d'exclure tout avantage au profit du dernier vivant. Quand il y a une « grosse aisance », on renforcera encore le dispositif de protection par un contrat de mariage. Dans cette « comédie jouée devant notaire » admirablement décrite par Balzac, les parents, passant par-dessus la tête des enfants, entrent dans des négociations qui tiennent souvent plus du maquignonnage que des conférences diplomatiques. *« Toute l'affaire est montée d'avance, les gosses n'ont plus qu'à venir signer ! »*, dit Mᵉ A..., notaire dans le quartier de l'Etoile.

Heureux peut-être, à l'abri du besoin sûrement, contrôlés dans tous les cas, les jeunes mariés auront du mal à dilapider des trésors. Les familles veillent au grain. En cas de malheur, chacun reprendra sa mise. Vu sous cet angle, le mariage n'est plus une fin en soi, mais un moyen parmi d'autres d'assurer le transfert du patrimoine dans la lignée. C'est surtout vrai dans les « grandes familles » et l'oligarchie financière, comme le montre bien Daniel Bertaux (8) citant entre autres travaux, ceux — d'ailleurs très discutés — de Beau de Loménie sur les grandes dynasties de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Les alliances entre familles y sont monnaie courante, n'ayant d'autre but que de fabriquer des héritiers qui assureront la reproduction de la richesse et du pouvoir.

Mais en matière d'héritage — surtout lorsque les détenteurs de fortune présentent, comme l'on dit, certaines « facultés contributives » — la question fiscale conditionnera presque toujours la préparation de la succession. Ces fameux droits de mutation à titre dits gratuits ont beau exister depuis des siècles, ils n'en sont pas moins exécrés. Plus encore que l'impôt sur le revenu, cette taxation est perçue comme une atteinte intolérable. « Impôt du malheur », « taxe sur la mort »... Lorsqu'il l'évoque, ce notaire, près de Bordeaux, se tâte le veston à hauteur du portefeuille, et douloureux, assure : *« Ça fait mal, le fisc, très mal. »*

Alors, pour échapper tant bien que mal à cette ponction, les familles, plus ou moins bien informées, choisiront tel ou tel régime matrimonial, telle disposition à l'égard des héritiers bénéficiant d'exonérations fiscales. Exemple : les donations. Geneviève Canceill, de l'I.N.S.E.E. à partir d'éléments recueillis auprès de la direction générale des impôts (9), a montré combien la transmission par donation était sensible à la législation fiscale. Alors que jusqu'en 1965 le niveau des donations stagne autour d'une moyenne de soixante-quatre mille opérations, l'année 1966 connaît un brusque saut des donations enregistrées. *« On peut attribuer ces changements,* dit Geneviève Canceill, *à la perspective de la réforme de 1969, qui tendait à augmenter le taux d'imposition en ligne directe et la réduction de moitié de l'abattement à la base. Ces mesures ont encouragé une partie des détenteurs de patrimoine, surtout les mieux informés d'entre eux, à opter pour la donation immédiate. »* En 1977, selon un document du ministère du budget, les droits de mutation avaient augmenté de 52 % par rapport à l'année précédente. Ces soudaines anticipations sur l'héritage auraient été provoquées par la perspective de l'institution d'un éventuel impôt sur le capital...

Les « trois sages »

Mais les successions ne sont plus ce qu'elles étaient, font remarquer tel ou tel gérant de patrimoine. La grande époque ne fut-elle pas celle du célèbre emprunt Pinay, indexé sur l'or, et qui avait surtout l'énorme avantage d'être exonéré de tout droit de succession ? *« C'était merveilleux,* se rappelle un agent de change à la Bourse de Paris. *Quelle activité ! »* Selon la formule consacrée, on procédait à « la mise en Pinay avant la mise en bière ». Des sommes colossales ont été ainsi transformées. *« A H moins 5, lorsque l'oncle à héritage tombait dans un précoma, on faisait tout basculer... »* Or, actions et obligations, titres, tout était extrait des coffres et converti le temps d'un enterrement.

Aujourd'hui, on n'a plus de telles facilités, les exonérations tendent même à se réduire. *« La marge de manœuvre est extrêmement réduite,* assure le responsable de la gestion des patrimoines d'un grande banque privée parisienne. *Le fait que la clientèle s'oriente massivement vers les placements immobiliers ne facilite pas les choses. Reste évidemment l'or, les bons anonymes, ou encore les Groupements fonciers agricole (G.F.A.) et les groupements forestiers. »* De bons produits financiers actuellement très recherchés, car ils bénéficient de certaines exonérations. En particulier, les placements à caractère agricole (comme les parts de G.F.A., qui sont exonérées de droits de mutation à concurrence des trois quarts de leur valeur), que l'on surnomme dans les milieux d'affaires le « Pinay vert »... Et à propos desquels il est actuellement impossible d'avoir un bilan exhaustif.

A entendre certaines réflexions désabusées, l'avenir paraît chargé de menaces. Crise économique, chômage, élections, tous ceux qui brassent quelque argent affectent un air soucieux. Prenez, par exemple, le fameux rapport Ventejol - Blot - Méraud, commandé par le premier ministre, publié fin 1978. Voilà un un document qui fit force vagues à l'époque et qui, encore aujourd'hui, inquiète. Les « trois sages », après un long exposé de quelque deux cents pages — pour dire qu'un impôt sur la fortune n'avait pas de raison d'être, — préconisaient en revanche un alourdissement des droits de succession. A l'impôt annuel, d'un rendement médiocre, on substituait une sorte d'impôt de génération, payable tous les vingt-cinq ou trente ans. But recherché : exercer par une pression fiscale une « action sur le processus même de formation des inégalités ». Mesures proposées : un abattement à la base bien supérieur, un barème progressif avec des taux passant de 20 % à 40 % pour les transmissions importantes, surtaxation en fonction de la fortune des personnes ayant déjà hérité, taux d'imposition à 40 % pour les héritages de plus de 2 millions de francs. Le rapport demandait en outre la « suppression de certaines dispositions juridiques facilitant la fraude ».

Autant de réformes qui furent assez mal accueillies et déclenchèrent de nombreuses réactions. La presse spécialisée sonnera le tocsin : *« Alerte sur les successions », « quel intérêt le gouvernement a à allumer une guerre des successions »*, etc. L'inquiétude va rapidement gagner les bataillons de petits épargnants. L'enquête du CREP n'indique-t-elle pas que 83 % des Français sont opposés à tout alourdissement des droits de succession. D'aucuns évaluent l'impact, s'il prenait force de loi : évasion fiscale, expatriation massive de capitaux, attaques contre le franc, voire dépérissement des entreprises... Dans ces conditions, on voyait mal le gouvernement prendre un risque quelconque, chacun ayant le souvenir des débats peu glorieux autour du projet de taxation des plus-values. Passant tout de même en commission des finances à l'Assemblée nationale, le rapport ne sera ni adopté ni rejeté. Deux ou trois mesures s'inspirant de ce document seront reprises dans la loi de finances de 1980.

Dans la majorité, on a surtout retenu de ce texte toute la partie concernant le rejet d'un impôt annuel ; quant aux successions, *« c'est une grosse affaire »*, dit-on. *« Il faudrait y aller progressivement, par petites touches »*, dit François d'Aubert, député U.D.F. de la Mayenne. Bien qu'il reconnaisse que *« les droits actuels sont relativement injustes »*, il estime qu'un tel impôt serait de peu de rendement et « ingérable ».

Dans l'opposition, on n'est pas surpris outre mesure. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, considère que *« le rapport a servi à lancer une idée et à l'enterrer. On a pu juger de la capacité réformatrice du gouvernement. En réalité, il y a eu un blocage, car on touche là au cœur du débat sur la propriété. Une proposition de loi sur l'héritage n'est défendable que si l'on peut l'expliquer clairement. Si, au contraire, on fait une législation compliquée, si on ne sait pas qui elle va toucher, on aura un refus massif. »*

Comment expliquer en effet l'inquiétude quasi générale face à des projets qui se proposent de surtaxer les très grosses fortunes ? A qui profite la confusion ? Comme toujours, la masse des petits protège les gros avec une rare efficacité. La lutte sur la question de l'héritage est piégée. Car si les premiers, légitimement attachés à l'acquis de toute une vie, réclament plus d'équité, ils s'opposent avec la même conviction que les seconds à tout bouleversement des droits de mutation.

Convaincus des bienfaits et des vertus de la propriété, synonyme de liberté et de sécurité, les Français semblent s'accommoder d'une certaine dose d'inégalités perçue comme une sorte de fatalité. Des millions de propriétaires aujourd'hui et encore plus d'héritiers demain qui auront tous quelque chose à défendre... ■

(8) *« Destins personnels et structure de classe »*, par Daniel Bertaux, éditions PUF, coll. « Politiques ».

(9) *Le Patrimoine national*, septembre 1979.

Entreprises : des successions difficiles

Créer, développer, prospérer... et puis comme l'on dit « passer la main ». Mais, autant il sera facile de transmettre à ses descendants un paquet d'actions, un appartement ou des objets d'art, autant la transmission d'un outil de production, d'une société commerciale, pourra se révéler complexe et pleine d'aléas.

Les transmissions d'entreprises se font mal en France pour des raisons économiques, juridiques, fiscales, sans parler de l'attitude de certains patrons de « droit divin » qui se croient immortels... Lorsque l'on sait que 77 % des petites et moyennes entreprises et près de 50 % des premiers groupes français sont des affaires familiales, le problème de la succession revêt une importance capitale. Il n'est pas rare de voir des entreprises de taille modeste disparaître à l'occasion du décès de leur propriétaire. Selon une enquête de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, près de la moitié des faillites, dépôts de bilan et fermetures volontaires avaient, en 1978, été causées par des successions difficiles. Il y aurait actuellement 4 000 à 5 000 disparitions chaque année, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence pour l'emploi.

Situation devenue suffisamment préoccupante pour que les organisations patronales tirent le signal d'alarme. Au cours d'un forum organisé en 1979 par le notariat, auquel assistaient six cents patrons, Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F., devait déclarer : *« La transmission de l'entreprise est devenue un des problèmes essentiels à résoudre pour assurer le maintien et l'adaptation de notre appareil de production. »*

Ce sont principalement les petites et moyennes entreprises — artisanat, commerce de détail — qui sont touchées. Alors qu'elles sont souvent performantes, qu'elles dégagent même des bénéfices, elles sont généralement mal préparées à l'épreuve de la succession. Le patron vieillissant est resté trop longtemps aux commandes sans penser à ses héritiers, ou bien il y a des héritiers, mais ils se révèlent incompétents, ou encore ils sont compétents mais non motivés... Et quand un successeur se présente, encore faudra-t-il qu'il ait les moyens de gouverner, qu'il n'y ait pas de cohéritiers en désaccord avec ses propres orientations ou qui exigent que l'affaire soit vendue pour obtenir leur part du gâteau ! Bref, un véritable casse-tête. *« J'avais ce matin un patron de quatre-vingt-un ans avec une société de cinquante personnes,* raconte Mᵉ M..., notaire à Paris. *Il n'a pas d'héritier et ne trouve pas d'acquéreur. Eh bien, il envisage de licencier et de mettre la clé sous la porte. »*

Autre obstacle à la transmission : la fiscalité. Contrairement à d'autres pays européens — Suède, Grande-Bretagne notamment, — notre législation fiscale en matière de mutation à titre gratuit ne fait pas de différence entre patrimoine privé et biens productifs. Les droits de succession, qui peuvent aller jusqu'à 60 % lorsqu'il y a des héritiers en ligne collatérale, constituent un handicap majeur ; faute de trouver les fonds nécessaires, les héritiers auront le choix entre le rachat ou la déclaration de faillite. Pour les entreprises plus importantes, le problème est le même, encore que des accommodements sont recherchés lorsqu'il y a plusieurs centaines d'emplois en jeu.

La plupart de ces obstacles pourraient être levés. Telle est la conclusion d'un rapport remis l'an passé au secrétariat d'Etat à la petite et moyenne industrie, préconisant certaines réformes juridiques et fiscales : étalement dans le paiement des droits de succession, reconnaissance de la valeur juridique des « pactes de famille », étude d'un nouveau statut de l'entreprise qui assurerait sa pérennité, etc. Pour le moment, seule la première mesure a été retenue par les pouvoirs publics et annoncée par le chef de l'Etat lui-même : le délai accordé aux héritiers d'entreprises pour le paiement des taxes est passé de cinq à dix ans.

CROQUIS

Générations

Autour de la tasse de thé du dimanche après-midi, les conversations sont immuables. Chacun, à l'affût, a son histoire à raconter, et donne aussi l'impression qu'il écoute l'histoire en cours.

« Je ne sais pas pourquoi elle a peur du gaz. Si je laisse une casserole sur le feu, dès que j'ai le dos tourné, elle ferme le robinet.

— Qu'est-ce qu'il est difficile ! Impossible de lui faire avaler des légumes ou des fruits. Toujours des pâtes, de la purée, de la bouillie, et rien d'autre.

— L'autre jour, il est sorti sous la neige en bras de chemise. Il a failli attraper une pneumonie.

— Je dois l'accompagner au square tous les après-midi. Il n'est pas question qu'elle traverse la rue toute seule.

— Au square, je suis un peu plus tranquille. Elle parle gentiment avec un monsieur bien poli qui de temps en temps lui prend la main. Les gens les regardent, tout attendris.

— Je l'ai accompagnée chez le médecin, l'autre jour. Elle est restée plus d'une heure. Elle lui a raconté toute sa vie de petite fille. Incroyable la mémoire qu'elle a. A la sortie, le méde- » cin m'a glissé à l'oreille : « Elle est en pleine forme. » Continuez à lui donner des » vitamines. Elle est délicieuse, » votre mère. »

Ainsi, autour de la tasse de thé du dimanche après-midi, lorsque les parents des parents occupent dans les conversations le vide laissé par les enfants, les parents des enfants s'imaginent qu'il suffit de parler des mêmes choses pour ne pas vieillir.

MAURICE GOLDRING.

Lagune

C'était l'heure où, faute de lumière, même les Asiatiques rengainent leurs caméras. Après un dernier coup de sifflet impératif, le petit vapeur de la ligne numéro 1 « San Marco-Piazzale Roma » s'éloigna du ponton. Le lion de Saint-Marc devint chat, puis souris, tandis que sa colonne s'amenuisait dans la distance comme un bras tendu sur un quai de gare ; puis ils disparurent tous les deux.

Longeant Santa-Maria-Delle-Salute, l'autobus flottant embouquait le Grand Canal. Sur ses bancs de bois poli, il ramenait du travail des gens fatigués de leur journée vers Mestre, Marghera, ou d'autres bords de la grande lagune. Il ramenait aussi les inévitables touristes que nous étions vers leurs autocars ou la gare ferroviaire : certains, encore envoûtés, regardaient l'ombre de ce ciel d'hiver rejoindre celle du Grand Canal, le long des façades, comme poussée par le vent froid du soir venu de l'Adriatique.

D'autres n'étaient pas envoûtés, comme ces quatre couples venus comme moi de l'autre côté des Alpes. Bien à l'écart des autochtones, ils occupaient avec assurance tout l'avant du petit navire, comme s'ils étaient en 1930 dans la concession de Shanghai. Et comme ils parlaient fort, on sut bientôt à quel point le bilan de leur journée était instable. La ville était belle, bien sûr, mais un peu trop sale ; les palais « variés » (comme des hors-d'œuvre, sans doute...), mais un peu trop délabrés ; les gens « gentils », mais parfois trop malhonnêtes ; et l'eau vraiment trop trouble.

Quand par malheur les réverbères s'allumèrent, ce fut le scandale ; encore des lampes à incandescence à notre époque, alors que des lampes à arc éclaireraient mieux, et à meilleur marché... Avant même d'atteindre le Rialto, la ville autour de nous n'existait déjà plus, coulée aux trois quarts par ces salves de phrases un peu trop définitives ; et il ne resta bientôt plus que les verres de Murano et la saveur des scampi pour surnager comme des épaves.

Pourtant, dans un dernier sursaut, la ville agonisante essayait encore de gagner leurs cœurs ; et quand une longue forme, basse et noire, dodelina sans bruit sur les vagues de notre sillage, l'une des femmes chuchota doucement dans le cou de son mari :

« Quand même, c'est beau, Venise, avec toutes ces pirogues... »

KORAICH ELMEKKI.

L'invité

Depuis le coup de téléphone du producteur, toute la famille et tout l'état-major professionnel sont mobilisés vers ce but unique : le passage à la télévision.

Rendez-vous de coiffeur rapprochés avec, en prime, un nettoyage de peau ; exercices de diction assidus chaque matin devant la glace : Blé brûlé, blé brûlé ; Pia-no, pa-nier ; Les chemises de l'archiduchesse... tout va être préparé, analysé, critiqué jusque dans les moindres détails. Le costume sur mesure a été sélectionné avec soin ainsi que la couleur de la chemise (pas de blanc surtout ! du bleu) et le motif de la cravate, chic mais classique. Attention également aux chaussettes : suffisamment longues pour cacher des jambes blanches, ridicules à l'écran. Dossiers et fiches s'accumulent, tandis que les réponses aux (improbables) questions les plus saugrenues du présentateur sont toutes prêtes. Les exercices de magnétoscope alternent avec les visionnages critiques de débats télévisés, le plus haut personnage de l'Etat et les journalistes vedettes restant des modèles très imités.

Les secrétaires, discrètement mais efficacement, ont alerté toutes les relations professionnelles de la date et de l'heure de l'apparition télévisée de l'invité. On a finalement renoncé aux cartons, proposition d'un collaborateur très zélé, mais le « faire-savoir » reste une préoccupation majeure. Brillant mais simple, original mais de bon ton, intelligent mais abordable, et, malgré tous les conseils et les répétitions : devant les caméras, être décontracté...

Ni homme politique de premier plan ni leader syndical en vue, l'invité est cadre dirigeant d'une multinationale agressive, et cette intervention télévisée tant désirée est devenue pratiquement indispensable dans un plan de carrière très ambitieux ; rien ne sera donc laissé au hasard pour cette étape importante (essentielle ?) dans une carrière : passer à la télévision, c'est être, ensuite, reconnu, et en quelque sorte consacré.

Et, cependant, si esthétique et dialectique ont été minutieusement étudiées et mises au point, un doute apparaît à l'approche de l'émission : une fois sur le plateau, le naturel et l'improvisation ne seront-ils pas les meilleurs atouts de la réussite ?...

OLIVIER LERIDON.

CONTE FROID

Le vice

Il obligeait sa maîtresse à faire le trottoir, mais il aimait tellement les prostituées que, pour passer la nuit avec elle, il lui donnait tout l'argent qu'elle lui avait remis le soir.

JACQUES STERNBERG.

ENTRAIDE

Les gars de Crouttes se donnent la main

Crouttes est un village normand semblable à bien d'autres. Mais, à l'observer de près, on s'aperçoit qu'il s'y pratique sans éclat une entraide assez peu commune.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

CROUTTES, en pays d'Auge, quelque part entre Livarot, Camembert et Pont-l'Evêque. Une terre plantureuse où coulent le lait et, en guise de miel, un calvados réputé, couleur d'ambre ; un coin vallonné, aux pentes parfois aiguës. Le village a cent quatre-vingt-dix habitants alors qu'il en comptait plus de quatre cents à la veille de la dernière guerre. Et pourtant il est bien vivant, étonnamment vivant ; et les multiples formes d'échange et de vie collective qui s'y sont développées en guère plus d'une génération illustrent bien l'évolution récente des mentalités en milieu rural.

A Crouttes, chacun a consciences du changement intervenu et l'analyse, le plus souvent, comme la conséquence des transformations qui ont affecté l'agriculture à partir des années 50 : multiplication de matériels difficiles à amortir et diminution de la main-d'œuvre disponible. *« On s'entraide davantage qu'autrefois parce que c'est devenu plus nécessaire. »*

Pourtant, le renouveau de la vie collective s'est ébauché plus tôt ; c'est la guerre qui a servi de déclencheur : un jeune fermier, qui *aimait beaucoup la compagnie* et se morfondait dans la ferme familiale, a l'idée d'organiser des séances de théâtre au profit des prisonniers. C'est un succès : quatre cent cinquante personnes à la première séance, et, les années suivantes, des foules venues de toute la région. Ainsi est fondé l'Amicale des gars de Crouttes au nom inspiré d'une expression qui courait dans le coin depuis quelques années. Le hasard, en effet, avait voulu que naissent dans le village, aux alentours de 1930, toute une bande de garçons vite devenus amis et toujours à la recherche d'une occasion de se rencontrer.

C'est à Livarot qu'on avait commencé à parler d'eux : aux dates où l'on venait de toute la région y livrer des charretées de pommes si nombreuses qu'il fallait faire la queue pour les décharger, la jeunesse de Crouttes s'arrangeait pour faire la route en groupe, et toute la bande, à l'arrivée, aidait chacun de ses membres à vider sa charrette. Les paysans venus isolément des autres villages regardaient, fascinés, ces « gars de Crouttes » qui se débarrassaient en quelques minutes de ce qui, *pour eux*, était une longue, lourde et solitaire besogne.

Et... les filles de Crouttes ? Il y en a aussi, bien sûr. Et pourtant l'amicale va se faire sans elles. Bernard Renault, le fermier qui est l'âme du mouvement, n'ose pas les faire entrer dans la danse : *« J'étais jeune à ce moment-là, j'avais peur de ce qu'on aurait raconté à mon sujet... »* Cette prudence va peser lourd : même si les femmes ne sont pas, à proprement parler, exclues, même si le théâtre, par exemple, finit par s'ouvrir à leur participation, la plupart des activités sont tournées vers les hommes, et l'amicale menée par eux. Sans préjugé véritable. Par simple pesanteur.

Le rire

Comment résumer en quelques lignes trente ans d'activités multiples ? L'amicale a réussi à édifier une salle des fêtes avec la participation de tous les hommes du village, à faire vivre une équipe de football bien des fois victorieuse ; elle anime, entre cinq villages, un Intercommunes inspiré de l'« Intervilles » de la télévision, avec tremplins, piscines, etc., construits à grand renfort de bottes de paille, pneus de tracteurs et bâches en plastique. Comme pour le théâtre, l'entrée est gratuite, pour n'écarter personne de la fête.

L'inspirateur de toute cette vie est aujourd'hui un vieil homme pudique et chaleureux. Il ne veut pas qu'on le mette en vedette, ni lui ni personne d'ailleurs. Pour lui, l'important, c'est le groupe devenu vivant, la parole qui s'échange, le rire : *« On s'y est tous mis... C'était gai ! »*

Le travail agricole s'est révélé, lui aussi, un bon terrain de coopération. En 1962 s'est formée une CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) qui a permis à ses treize adhérents d'acheter en commun bétonnière, tonne à lisier (1), semoirs à maïs et pulvérisateurs. Selon les statuts, les achats se décident à la majorité des voix, mais il est rare qu'on en vienne à voter dans les CUMA. On discute et on finit par se mettre d'accord. A Crouttes, il n'y a même jamais eu de vote en près de vingt ans. Dans une grosse CUMA comme celle qui regroupe trente-cinq exploitants à Avernes-Saint-Gourgeon, dans le voisinage, on se réunit deux fois l'an pour établir un calendrier d'utilisation du matériel ; mais, ici, celui-ci va de ferme en ferme, au fur et à mesure des besoins.

Depuis dix ans, cinq agriculteurs de la commune ont constitué entre eux une « banque de travail » qui leur permet d'équilibrer l'aide qu'ils s'apportent mutuellement. Le service rendu s'évalue en points : un et demi pour une heure de travail, plus des points complémentaires pour celui qui amène avec lui du matériel. Le « tarif » a été cal-

JEUNES

Disco en discount

80 % de hausse des ventes en un an : Nuggets, le nouveau supermarché du disque, prouve qu'on peut vendre de la musique comme de la lessive.

DANIEL SCHNEIDER

SUR l'écran, ça danse ferme le disco, sur un de ces airs à mourir d'envie de suivre le tempo. Fasciné, pupilles rivées sur les déhanchements en paillettes, junkie bien sage des décibels de pacotille, Franck en a cessé de fourrager dans les disques de « Trust », indifférent même à son amie en collant rose qui lèche sans enthousiasme une glace jaune canari.

« Carrefour de la musique et de la jeunesse d'aujourd'hui, véritable phénomène sociologique, la boutique de disques Nuggets est devenue un spectacle permanent », proclament, alléchants, les communiqués de presse de ce supermarché du microsillon. Vendeurs en patins à roulettes, piano blanc incongru au milieu d'une allée, dont un doigt audacieux se risque de temps à autre à vérifier l'état de marche, pluie d'écouteurs suspendus diffusant non-stop une petite bande des nouveautés musicales, vidéo omniprésente, animation, les mercredis et samedis après-midi, par les disc-jockeys de Radio 7 : le « phénomène sociologique » n'a pas lésiné sur le gadget.

Clean sans accroc

Sur l'écran, le disco cède la place à Tom et Jerry. Jamais plus de trois minutes de suite, culture de masse en cassettes standard, hachée menue, prédigérée. Le même hit-parade coule dans tous les écouteurs — l'écoute individuelle des disques n'est pas autorisée — comme le soda dans l'inévitable croissanterie du sous-sol, qui a lié convention avec le magasin. Sirop-superstar. Et glissent les vendeurs sur leurs roulettes, triomphe du style lisse, clean sans accroc ni faux pas hors du balisage ouaté qui mène aux rayons, et des rayons aux caisses.

Côté vendeurs, l'ambiance semble plus « stressée » que « cool », à en juger par les réticences qui accueillent les questions : *« Je ne peux pas vous parler, je travaille. Tenez, voici justement le directeur. »* Epaisses lunettes et pull tristounet de petit comptable de province : Jean-Claude Sattonnay, directeur du « spectacle permanent » tranche délibérément avec les tenues « ska » du public lycéen environnant.

« Je suis un gestionnaire. Beaucoup de magasins de disques commettent l'erreur de confier leur direction à des spécialistes, qui n'ont rien de plus pressé que d'acheter des rossignols invendables. Ici, on n'achète que ce qui plaît à la clientèle. » Informatisée, la gestion des stocks est ajustée au disque près, et tenue serrée : cinquante-quatre jours de rotation — *« avec seulement des produits sains »*, — des *frais de personnel maintenus à 8 %* du chiffre d'affaires (la boutique a « dégraissé » ses effectifs après six mois de fonctionnement, et recourt largement aux emplois à temps partiels), des marges squelettiques. Merveilleusement simples, les recettes du « discount ».

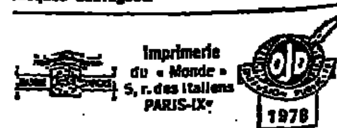
Ancien de Mammouth et de Carrefour, Jean-Claude Sattonnay a été à bonne école. Vieux routier des prix d'appel, l'aménagement d'un magasin n'a plus de secrets pour lui. Hit-parade tout de suite à droite, à l'entrée, classique exilé au fond du sous-sol, dans le seul coin par lequel on ne soit pas obligé de passer *pour se rendre à la sortie*. Nuggets vend de la musique comme d'autres des lessives. Et ça marche. Quatre-vingts pour cent de hausse du chiffre d'affaires entre le dernier trimestre 1979 et le dernier trimestre 1980. Le chiffre lui-même — *« vous le comprendrez, n'est-ce pas ! »* — est tenu secret, mais le magasin, ouvert en juin 1980 par le groupe Disco-France, compte prospecter dès la fin de l'année des sites en grande banlieue en vue de l'implantation d'éventuelles succursales.

Un magasin très tranquille. Un inspecteur karatéka suffit à contenir la « fauche » à 2 % du chiffre d'affaires, occasionnellement renforcé de « gros bras » quand Nuggets fait venir des vedettes pour des séances de dédicaces : Nina Hagen, Plasmatic, et Chantal Goya elle-même, ont fait le déplacement. *« Pour Plasmatic, il y a eu des débuts de bagarre, mais c'est exceptionnel. »* Rareté corroborée par Franck, que nous retrouvons sirotant un jus de légumes, les oreilles toujours au chaud dans les écouteurs : *« Je viens là tous les samedis après-midi, je reste parfois seulement une heure, parfois jusqu'à la fermeture. Après, avec Karine, on va se balader sur les « Champs » ; quand on a du fric, on se paie le ciné. »* Lycéens en classe de seconde, tous deux apprécient l' « ambiance » du magasin. Ils n'y ont, certes, jamais fait de rencontres, *« mais on peut rester sans rien acheter »*, et les punks locaux semblent conciliants.

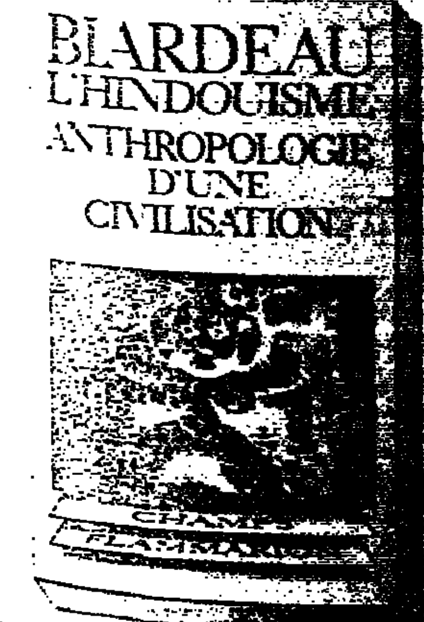
Pains au chocolat ripolinés en série, mais pas de comité d'entreprise (le directeur n'a pas encore trouvé le temps de s'en occuper, *« et personne n'est pressé de poser sa candidature. De toute façon, quand quelqu'un a un problème, il vient me voir »*) ni, bien entendu, l'ombre d'un syndicat. « Fast food » du hit-parade, cheval de Troie d'un an 2000 en sucre-glace, à deux pas des Champs-Elysées, une petite affaire bien de son époque.

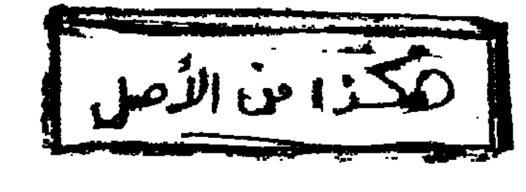
● Nuggets, 30, avenue George-V, 75008 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.





culé en tenant compte de la valeur du matériel prêté, de son coût d'entretien et de la plus ou moins grande difficulté qu'il y a à l'amortir. Pour chaque opération, Kléber Deslandes, qui tient la comptabilité, rédige un bon : *« Mon voisin Valère est venu chez moi avec son tracteur à quatre roues motrices pendant 2 h. 35. Total : seize points et demi... »* Une fois par an, les cinq font le bilan. *« En principe, nous ne nous donnons jamais d'argent. Mais, pour le cas où quelqu'un prendrait un retard qu'il ne pourrait pas rattraper — mettons sept cents ou huit cents points, — nous nous sommes donné un repère : le point vaut le SMIC. De cette façon, il est possible — et c'est arrivé une fois — de se mettre à jour en réglant en argent.*

Kléber a aussi fait partie d'un « vacher-remplacement » qui a fonctionné pendant huit ans avec une quinzaine d'adhérents : on y employait collectivement, à l'année, un vacher qui allait de ferme en ferme, selon les besoins exprimés, soit pour dépanner un adhérent malade, soit pour procurer des journées de détente à ceux qui en désiraient. C'était si pratique qu'il avait vite fallu en trouver un deuxième pour satisfaire la demande. Pourtant l'un a disparu et l'autre s'arrêtera fin 1981 : *« Le prix de revient est trop élevé, surtout pour celui qui n'a que vingt ou vingt-cinq vaches. »*

Chez Raymond Deslandes, Henri et Jean-Luc Poussier, on n'a pas ce souci. En 1969, Raymond et Henri, qui étaient voisins et s'entraidaient déjà beaucoup, ont décidé de s'associer. Ainsi est né le septième GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) de l'Orne, qui doit bien en compter maintenant quatre cents ou cinq cents. S'il comporte aujourd'hui trois fermes, c'est que Jean-Luc, le fils de Henri, en a pris une en location quand il s'est marié, voilà trois ans. Raymond est responsable de l'« atelier vaches laitières », Henri de l'« atelier porcs », et Jean-Luc de l'entretien et de la réparation du matériel. En fait, la plus grande part de leur temps se passe en travail d'équipe.

Les femmes lésées

« Financièrement, dit Raymond, *le GAEC ne nous apporte pas grand-chose, si ce n'est qu'il nous permet de vivre à onze sur assez peu de terres. Mais sur le plan humain, ça change tout : l'entraide, la possibilité de partager les responsabilités... Le GAEC nous donne aussi davantage de temps pour vivre : chacun de nous ne travaille qu'un dimanche sur trois et peut s'absenter en semaine quand il en a besoin. »*

Un point noir : *« On ne fait pas assez de réunions ; et c'est dommage, parce que les femmes sont lésées. »* Les hommes, qui se voient tous les jours, discutent tout naturellement des problèmes en même temps qu'ils travaillent ; non moins naturellement, ils prennent des décisions. Même si on n'oublie pas de les informer, les femmes restent en dehors du débat. *« Au début, on faisait une réunion tous ensemble au moins une fois par mois. Et puis c'est tombé... »* Finalement, ils ne prennent guère le temps de discuter à six que deux ou trois fois par an.

Le problème de la participation des femmes apparaît aussi dans les propos de Thérèse, la femme de Kléber : *« Moi, ça m'aurait intéressée de suivre les réunions de la CUMA. J'aurais tellement voulu y aller... »* Elle a longtemps pris part aux réunions trimestrielles où s'organisait le travail du vacher de remplacement — *« Je n'en manquais pas une ! »* — mais elle était la seule femme, et elle a fini par s'en sentir gênée. Avec amertume, elle évoque ce qui se passe dans les environs, par exemple à la CUMA et à la banque de travail d'Avernes, où l'on compte des femmes, y compris parmi les responsables.

Chevelus-barbus

A l'ADLAA, Association pour le développement des loisirs artisanaux et agricoles (2), qui a racheté, voilà quelques années, un groupe de maisons abandonnées du haut bourg, les femmes n'ont pas le même genre de problèmes. Ce sigle désigne, en effet, une communauté libertaire de dix adultes et trois enfants qui est venue s'agréger au village. Leur arrivée y a, bien entendu, soulevé la plus grande inquiétude (*« J'avais peur qu'ils nous fichent la pagaille ; je me disais : ils vont tout révolutionner »*), mais elle n'a pas déclenché d'hostilité irréversible.

Assez vite, on leur a su généralement gré d'être serviables, *« même plus que les gens du pays »*, amicaux, prêts aux contacts, et pourtant discrets. Ils sont aujourd'hui acceptés, sauf par quelques irréductibles. Acceptés, mais non intégrés. Les modes de vie sont trop différents. Et le contraste reste saisissant entre ces ruraux ouverts et réfléchis, mais fidèles aux normes traditionnelles, et ces jeunes chevelus et barbus vivant à dix la mise en commun totale des biens, affirmant le droit pour chacun de mener sa vie sexuelle comme il l'entend, et chez qui on peut voir des hommes aux fourneaux et des femmes aux travaux de maçonnerie... L'étonnant, dans cette rencontre, est que la tolérance l'ait emporté et que, peu à peu, des points communs se fassent jour : le goût pour les échanges qui ne passent pas par l'argent, la recherche d'un équilibre entre l'individuel et le collectif, sans compter le plaisir partagé par tous de voir revivre un coin de village déserté. ■

(1) Véhicule équipé pour le transport du purin.

(2) ADLAA, haut bourg de Croutttes, 61120 Vimoutiers.

PAYS-BAS

Les squatters d'Amsterdam ont leurs experts

Experts-conseils et équipes spécialisées. Les méthodes des squatters à Amsterdam excluent la fantaisie et l'amateurisme.

RENÉ TER STEEGE

QUI sont les squatters d'Amsterdam ? L'opinion étrangère n'a perçu leur fracassante existence que lors des cérémonies d'intronisation de la reine Béatrix, le 30 avril 1980, où ils livrèrent un combat mémorable contre la police. Encore faut-il noter que les « vrais » squatters s'étaient désolidarisés des autres marginaux punks, anars, autonomes et loubards qui leur avaient apporté un renfort importun, pillé avec fureur et attaqué la police avec violence.

Dès la fin mars, il avait fallu utiliser les chars pour déblayer certaines rues au centre d'Amsterdam, et, le soir de l'intronisation, un des dirigeants de la police d'Amsterdam, exaspéré, avait parlé d'utiliser des armes. Le ministre de l'intérieur, M. Hans Wiegel, avait mis en cause la municipalité à dominante socialiste. Une partie de l'opinion s'était élevée contre les reporters, accusés d'avoir jeté de l'huile sur le feu et qui reçurent des menaces de mort. Quant aux squatters, ils n'ont, pour leur part, subi aucunes représailles : leurs adversaires avaient vu de quoi ils étaient capables.

Leur nombre est difficile à déterminer. Il y a cinquante-trois mille inscrits sur les listes municipales de demandeurs de logement, mais tous ne sont pas des squatters en puissance. En outre, si le mouvement est remarquablement organisé, il n'est pas homogène : il y a ceux qui hissent le drapeau rouge sur tout nouvel immeuble « conquis » ; il y a aussi des étudiants paisibles et apparemment conformistes. Mais l'ensemble est plus durable que le mouvement des « provos » des années 60. *Il est plus sérieux aussi. Il* l'est même trop pour beaucoup de jeunes, qui regrettent le temps de la contestation ludique et des provocations pleines d'humour.

L'occupation des logements vides avait été amorcée dès les années 60 par les provos. A l'époque, la police avait eu vite fait de déloger les occupants illégaux de taudis qui n'attendaient que les équipes de démolition. Nul ne prévoyait alors l'ampleur qu'allait prendre le mouvement.

Les jeunes en mal de logement, et décidés à s'en procurer par la force, plaçaient de plus en plus souvent les autorités devant le fait accompli. Les interventions policières se sont faites de plus en plus rares. Les Amsterdamois en ont l'habitude, mais des touristes de pays réputés moins « tolérants » n'en croient souvent pas leurs yeux lorsqu'ils voient des jeunes gens prendre d'assaut un immeuble sans que la police intervienne. Ce spectacle se répète parfois vingt fois par jour à Amsterdam.

« Au suivant »

De huit à dix mille appartements, immeubles, ateliers abandonnés et autres lieux convertibles en centres d'hébergement ont été squattés au cours des dernières années. Leurs habitants ne sont pas tous des indigents, tant s'en faut. Beaucoup trouvent dans cette appropriation illégale un exutoire au « mal de vivre » qui les poussait autrefois à créer des communautés, à partir pour l'Asie ou à se perdre dans la drogue. Ces modes-là changent vite.

Le mouvement des squatters a beau manquer de structures bien définies, ses animateurs n'en prennent pas moins leur rôle fort au sérieux. La preuve : dans une dizaine de quartiers de la capitale néerlandaise sont organisées de véritables séances de consultations à la fois juridiques et pratiques, où l'on se presse parfois par familles entières. Ces conseillers en squatterisation, qui perçoivent des honoraires assez modiques puisque le prix de la consultation est ordinairement de 2,50 florins (un peu plus de 5 francs français), rendent des services que les organismes officiels de logement, compte tenu de la crise que connaît Amsterdam à cet égard, seraient bien en peine de pouvoir offrir.

Ce père de famille, originaire du Surinam, vient chercher un appartement pour ses trois enfants, sa femme et lui-même. Il a repéré un logement qui ferait bien son affaire, et dont il est sûr qu'il n'a pas été occupé depuis longtemps. Les conseillers du bureau de squatterisation consultent leur fichier, et leur verdict tombe : exact, cet appartement est vide. Mais il est trop petit pour une famille de cinq personnes. On replonge dans le fichier. *« En voici un qui devrait vous convenir. »* Le client est prié de repasser au bureau la semaine suivante, quand une équipe de squatters aura été rassemblée pour aller occuper l'appartement et aider sa famille à s'y installer. *« Au suivant... »*

Les responsables de ces « bureaux alternatifs », comme on dit maintenant pour désigner toute cette organisation en marge des services officiels (et souvent, plus ou moins en marge de la loi), assurent fréquemment que ce sont précisément ces services qui, débordés de demandes, n'hésitent pas à orienter les demandeurs dont le cas semble particulièrement dramatique et urgent vers le système mis en place par les squatters.

Gorilles

Lorsqu'il s'agit, toutes précautions prises, de passer à l'action directe, un scénario-type se déroule. Les spécialistes du mouvement font une dernière inspection préalable qui permet de répartir les tâches entre les différentes équipes en fonction de la disposition des lieux — et de faire sauter les serrures, même les plus récalcitrantes. L'une de ces équipes monte une barricade dès que les occupants sont dans la place. Une autre transporte le matériel nécessaire dans l'une des quelques camionnettes — ou le plus souvent dans l'un des innombrables triporteurs — dont dispose le mouvement des squatters. D'autres « experts » se chargent d'effectuer les différents raccordements d'eau, d'électricité, de gaz et de téléphone. D'autre encore suspendent aux fenêtres les calicots qui proclament l'occupation de la maison, tandis qu'une dernière équipe installe à toute allure le mobilier et les ustensiles de cuisine...

Le propriétaire du logement ainsi squatté est généralement le premier informé du succès de l'opération. Dans un passé récent, il n'était pas rare qu'il fît appel à quelques « gorilles » chargés de déloger les occupants illégaux. Maintenant, ces derniers n'hésitent pas à recourir eux-mêmes aux services de leurs sympathisants les plus musclés, mobilisables en quelques coups de téléphone. Un système d'alerte, comportant quatre échelons de gravité en fonction de la situation a été mis en place.

Cette organisation sophistiquée que les squatters ont élaborée au fil des années ne plaît pas à tout le monde aux Pays-Bas. Et, parmi ceux qui s'en plaignent ou s'en indignent, on ne trouve pas seulement les propriétaires d'immeubles ou les édiles. Aux dernières nouvelles, certains squatters eux-mêmes commenceraient à trouver pesante cette sorte de néo-bureaucratisation de leur mouvement, ce qui expliquerait que les extrémistes de gauche, d'une tonalité plus radicale, anarchiste ou spontanéiste, paraissent aujourd'hui prendre la relève des cadres « traditionnels ».

Paix armée

L'« Amsterdamois moyen », si tant est qu'il existe, montre lui aussi des signes de lassitude envers les squatters, qui, avant les émeutes du 30 avril, pouvaient compter sur la sympathie d'une bonne partie de la population de la capitale, sensible aux effets de la crise du logement. A présent, de modestes propriétaires craignent l'arrivée pendant leurs vacances de « squatters sauvages » qui se passent des conseils des bureaux de consultation. Dans certains immeubles de standing où des appartements restent inoccupés en raison du prix d'achat élevé, des Amsterdamois qui s'échinent pour payer les termes côtoient des groupes de squatters dans une paix armée.

Pour éviter que de telles situations ne se répètent trop souvent, un grand entrepreneur vient d'inviter plus de cent cinquante jeunes à s'installer dans des maisons nouvellement construites dans la banlieue d'Amsterdam jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé des acheteurs. Initiative prise après des rumeurs selon lesquelles une offensive de squatters était pour bientôt. Les maisons coûtent 370 000 florins chacune.

L'idée de cette mise à disposition de logements en attente de propriétaire commence maintenant à faire son chemin. Au grand dam du « noyau dur » des squatters, qui reprochent aux participants à cette expérimentation de se laisser corrompre par les propriétaires fonciers, qui, estiment-ils, sèment la division pour mieux régner. ■

ÉTATS-UNIS

Les grandes firmes au secours des beaux-arts

Naguère les capitalistes entretenaient des danseuses. Les grandes firmes américaines financent maintenant des ballets. L'art est devenu une de leurs préoccupations. Publicité ? Fiscalité ? Fidélité aussi à une tradition de progrès.

BERNARD SPITZ

EN plein cœur de New-York, deux longues queues serpentent autour du Musée d'art moderne, le MOMA, qui reçoit la rétrospective Picasso. Les privilégiés qui forment la première attendent leur tour d'entrer. Les autres sont venus chercher un billet... valable dans une semaine ou dans un mois. Des heures et des heures de patience dans l'espoir fragile de voir une exposition exceptionnelle qui, comme beaucoup d'événements artistiques majeurs aux Etats-Unis, n'aurait sans doute jamais pu être réalisée sans l'aide d'une grande société américaine.

L'aide des entreprises privées à l'art est la dernière étape d'un long processus qui a accompagné le développement du pays au temps des pionniers, la population se chargeait d'édifier écoles, églises ou musées. Puis vint l'époque des grands milliardaires, les Morgan, Frick, Mellon, Rockfeller, et bien d'autres, véritables Médicis du capitalisme moderne, qui firent bénéficier de leurs passions la plupart des grands musées américains par leurs legs et leurs donations, et ont quelquefois même créé leur propre musée.

L'intérêt plus particulier marqué par les grandes sociétés pour le domaine artistique remonte aux années 30, et est directement lié à l'apparition d'une loi, le *revenue act* de 1935, qui autorisait les entreprises à déduire jusqu'à 5 % de leur revenu pour contribution charitable.

Jusqu'à la guerre, les initiatives furent relativement timides. I.B.M., l'une des rares exceptions, *commençait pourtant* à acheter des tableaux, prémices d'une collection qui allait devenir célèbre. Puis les exemples de collaboration entre le monde des affaires et celui de l'art se multiplièrent, notamment dans trois directions : l'acquisition de collections, comme celles de la Chase Manhattan Bank ou de Johnson's Wax.

Au début des années 60, une enquête révélait que 287 des 500 premières sociétés américaines avaient acquis ou étaient sur le point d'acquérir des objets d'art. *C'est ainsi que lorsque le* Whitney Museum of American Art de New-York proposa une exposition sur le thème *Business Buys American Art*, on s'aperçut que certaines collections de sociétés privées surpassaient largement celles de bien des musées. La seconde voie, plus récente, est l'introduction de l'art sur les lieux de travail.

Mais l'aspect le plus important de la collaboration entre les entreprises et le monde de l'art demeure le « patronage », c'est-à-dire l'aide financière et la participation à la réalisation de grands projets de concerts, de ballets ou d'expositions.

Les spécialistes du marketing, sans doute plus sensibles au climat de l'époque, marqué par des aspirations culturelles et esthétiques nouvelles, ont, en effet, *compris les premiers l'impact sur* le public d'une action systématique dans ce domaine. Sous leur influence, et avec souvent la bénédiction d'hommes d'affaires puissants, soudain désireux de se faire plaisir en associant leur nom à de grandes opérations artistiques, l'ampleur de ce soutien n'allait cesser d'augmenter, des expositions — comme celle consacrée à Alexandre le Grand, réalisée grâce à *Time Incorporated* et à la Banque nationale de Grèce — aux films éducatifs réalisés par Exxon, en passant *par les concerts*, les ballets, l'opéra, les festivals, les conférences, le théâtre, etc.

Cette aide financière s'est accrue rapidement dans les dernières années : de 22 millions de dollars en 1967, elle est passée à 68 millions en 1970 ; 144 millions en 1973 ; 221 millions en 1976, et 436 millions en 1979, *le record absolu, ce qui* représente une augmentation de 54 % en dollars constants par rapport à 1976. La part des dons réservés à l'art sur l'ensemble des contributions philanthropiques des sociétés américaines a augmenté parallèlement, passant de 8,7 % en 1973 à 13,3 % en 1979.

Ces chiffres sont à la fois le reflet et la conséquence de la part grandissante qu'a pris l'art dans les loisirs des Américains. Alors que tous les matches de football, de baseball et de hockey de la saison attiraient soixante-neuf millions de spectateurs, les musées accueillaient en 1979 plus de deux cents millions de visiteurs. Un sondage de l'Institut Harris, effectué en 1974, met également en évidence ce phénomène : 89 % des Américains d'âge *adulte considéraient* l'art comme essentiel au maintien du niveau et de la qualité de la vie ; 64 % acceptaient même de payer une taxe annuelle de 5 dollars destinée à aider les institutions artistiques, mais 70 % suggéraient que les entreprises privées devaient aider les activités culturelles.

Les grandes sociétés s'acquittent donc de cette mission avec d'autant plus d'allant qu'elles savent à quel point l'opinion y est sensible. Au plaisir de participer à une noble cause, s'ajoute celui de réaliser une excellente opération de prestige.

Financer la venue de la Scala à New-York ou organiser la plus grande rétrospective Picasso au monde est de fait plus exaltant que la fabrication de spots télévisés ou l'achat de pages publicitaires dans les magazines ; et souvent plus efficace pour atteindre une certaine couche du public. En outre, certaines sociétés qui, de par la nature même de leurs activités, pourraient rencontrer l'hostilité de l'opinion (Exxon, à cause des profits des compagnies pétrolières ; I.B.M., poursuivi en raison de la loi antitrust; Philip Morris, à cause des dangers du tabac, etc. On pourrait multiplier les exemples) trouvent là l'occasion de se donner bonne *conscience*.

« Good business »

Pour M. George Weissmann, P.-D.G. de Philip Morris, tout cela n'est vrai que dans la mesure où les pratiques, la politique et les produits de la société sont à la hauteur de cette image. Il ressort de ses diverses déclarations qu'effectivement dans sa société *« l'intégration de l'art dans* [ses] *activités a amélioré non seulement* [ses] *affaires, mais aussi* [sa] *façon de faire des affaires »*. Ce qu'il résume en une formule lapidaire : *« Good art is good business. »* La firme Philip Morris est en effet l'un des pionniers de ce mouvement. Depuis 1962, où elle décida de faire redessiner toutes les installations de son siège de Richmond en Virginie, elle n'a cessé de participer à des programmes dans tous les domaines de la création artistique. La gestion de toutes ces opérations est confiée à une équipe de cinq personnes à temps complet.

Pour Odile Basch, qui dirige ce service, *« le fait que nous ayons une formation en histoire de l'art nous distingue des autres compagnies, bien que beaucoup commencent à suivre notre exemple. Nous sommes ainsi plus à même de recevoir les propositions des musées, plus ouverts également à toutes les suggestions. Notre action en faveur de l'art est enfin plus continue : en effet, à côté des expositions dont tout le monde parle, nous pouvons nous occuper de tous les programmes d'aide en faveur des centres culturels, des troupes, etc., etc. »*

PASCALE COLLANGE.

Le marché tend aussi à s'organiser. Entre les entreprises et les musées, le lien est assuré par des compagnies qui s'occupent de mettre en contact les uns avec les autres, de marier les idées et les fonds. David Resnicow, qui travaille au département beaux-arts de Ruder and Finn, l'une des principales firmes américaines, explique son rôle : *« Notre travail consiste à trouver les idées et les projets qui puissent effectivement être réalisés par les sociétés et les musées dans tout le pays, à concilier les différentes contraintes et à assurer le suivi de ces opérations en termes de relations publiques. »*

Les musées ne vivent pourtant pas de la seule charité du secteur privé. Une redistribution s'exerce entre les différentes formes d'art : en 1979, par exemple, les orchestres symphoniques ont reçu 12 % de leur aide totale des grandes entreprises, les programmes de radio et de télévision 17 %, et le théâtre 7 %. Cette aide ne représente qu'une faible part de l'ensemble des aides extérieures dont bénéficient les musées, loin derrière celles de l'Etat féderal (1), du gouvernement de l'Etat et de quelques-unes des vingt-six mille fondations privées existant aux Etats-Unis.

Pourtant, l'importance de cette aide ne cesse de croître. Et les musées n'hésitent plus à y faire appel. Le temps où René d'Harnoncourt, alors directeur du Museum of modern art (Moma), refusait d'entendre parler d'une exposition parce qu'elle était parrainée par Coca-Cola est révolu. Fabienne de Sèze, directrice des relations extérieures au Musée des arts décoratifs de Paris, connaît bien la pratique *du système américain : « Quand un musée veut faire une exposition, il va directement contacter les entreprises, soit par l'intermédiaire du président ou des membres du conseil d'administration du musée, soit en passant par des sociétés spécialisées. Pas de fausse pudeur : des contrats sont signés précisant les droits et les devoirs de chaque partie. Tous les impacts sont envisagés et clairement définis. »*

Ces méthodes ne menacent-elles pas à terme l'indépendance des établissements culturels et la qualité des manifestations proposées ? Le fait que le directeur de l'une des institutions les plus réputées du Middle West tienne à conserver l'anonymat pour s'exprimer sur ce sujet apporte déjà une partie de la réponse : *« Jusqu'à présent, tout s'est bien passé. Mais les relations avec les sociétés sont de plus en plus inconfortables en raison de l'ingérence croissante qu'un certain nombre d'entre elles — je ne veux pas généraliser — tentent d'exercer sur nous : choix des affiches, place et taille de leur emblème, organisation, etc. Avec la récession, les musées cherchent de plus en plus de l'argent, et je crains que cela ne soit parfois à n'importe quel prix : faire une exposition sur le thème du Muppet's show comme on l'a vu récemment est à mes yeux un début de démission. Aussi, quitte à dépendre de quelqu'un, je préfère que ce soit de l'Etat plutôt que d'entreprises qui font passer leurs intérêts particuliers avant l'intérêt général. »*

Renzo Zorzi, directeur des relations culturelles d'Olivetti, se veut nuancé : *« Plutôt que de chercher des motivations secrètes, mieux vaut juger sur les faits et sur la qualité de ce qui est proposé. Sinon, à ce petit jeu, tout le monde — y compris les artistes — peut être soupçonné d'arrivisme ou d'indifférence complète vis à vis du fait culturel. »*

La plupart des grandes sociétés mettent ainsi en avant l'indéniable qualité de la plupart de leurs programmes et s'indignent des procès d'intention qui leur sont faits. Elles se gardent, il est vrai, de manifester leur participation de manière trop ostentatoire, laissant aux services de relation publique le soin de faire connaître le rôle qu'elles ont joué. Il fallait de bons yeux aux visiteurs du Moma cet été, lors de la rétrospective Picasso, pour découvrir le sigle d'I.B.M., malgré les 2 millions de dollars auxquels on estime la participation de cette firme.

C'est que, en fait, toutes ces compagnies désirent avant tout apparaître comme les héritières de la tradition nationale. Eric Larabbee, alors président du conseil pour les arts de l'Etat de New-York, écrivait : *« Au dix-huitième siècle, la question qui préoccupait le peuple des Etats-Unis était l'achèvement de la démocratie politique, et dans l'ensemble nous y avons répondu. Au dix-neuvième siècle, c'était l'achèvement de la démocratie économique, et nous y avons, du moins théoriquement et potentiellement, répondu. Au vingtième siècle, le principal défi lancé aux Etats-Unis est l'achèvement de la démocratie culturelle ; mais nous sommes encore très loin d'y avoir répondu. »* Les grandes sociétés relèvent le défi à leur façon. ■

(1) Par l'intermédiaire des trois grandes agences : le National Endowment for the Humanities ; le Museum Program of the National Endowment for the Arts et l'Institute of Museum Services.

REFLETS DU MONDE

THE GUARDIAN

Le vampirisme du Marché commun

Le quotidien indépendant britannique *THE GUARDIAN* écrit :

« Les pires craintes des adversaires les plus ardents du Marché commun se sont réalisées avec l'annonce faite par la Commission européenne qu'elle demandait à deux cents personnes en Grande-Bretagne de donner leur sang. Elles seront sélectionnées dans sept banlieues de Londres et douze autres villes. Il s'agit de déterminer quel est le niveau de pollution en plomb dans les pays de la C.E.E. : les gouvernements devront persuader trois mille huit cents cobayes en tout que le projet de recherche est valable (...).

» Le délai expire pour la Grande-Bretagne à la fin de cette année (...). Les résultats des analyses seront transmis à la Commission européenne. Ce qui se passera ensuite reste du domaine du mystère... Peut-être une autre directive pour, après avoir établi s'il y a un problème ou pas, voir s'il faut ou pas faire quelque chose. »

TIME

Boire écologiquement

Le magazine américain *Time* rapporte l'ingénieuse idée d'un hôtelier londonien qui avait pensé *« qu'il était temps de créer un bar où non seulement on ne fumerait pas mais où il n'y aurait ni juke-boxes ni jeux de tir électroniques, ce qui permettrait aux buveurs écologistes de boire en paix une pinte de bière sans avoir à souffrir de pollution. Dès qu'il transforma quatre chambres de son hôtel en un bar pour non-fumeurs, il ne sut plus où donner de la tête (...). Le vice-ministre de la santé le complimenta d'appuyer ainsi la campagne antitabac et la B.B.C. relata l'expérience.*

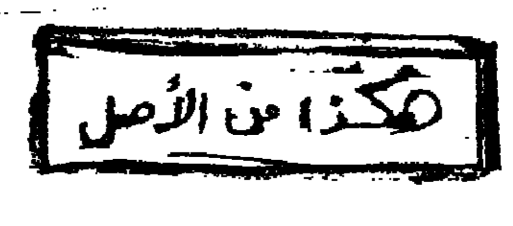
» Et l'hôtelier dut alors faire face à un autre problème écologique : le parking de l'hôtel était insuffisant et les nombreux clients parquaient leurs voitures le long des belles maisons victoriennes. Quinze voisins irrités demandèrent que l'on retirât à l'hôtelier sa licence de vente de spiritueux. Cette plainte est partie en fumée, les magistrats ayant tranché à l'unanimité en faveur de l'hôtelier. »

Wall Street Journal

Plus simple que les écoutes téléphoniques

Les précautions dont s'entourent les services secrets sont parfois battues en brèche par les usages les plus ordinaires. C'est notamment, si l'on en croit un article du *Wall Street Journal*, ce qui arrive à la C.I.A. Le quotidien économique et financier américain écrit : *« La C.I.A. veille sans relâche à ne pas laisser des espions étrangers s'infiltrer dans l'agence. Mais il n'est pourtant pas si difficile d'avoir accès à certaines informations de la centrale, pour peu que vous ayez un ami à la compagnie de téléphone. Les dirigeants de la C.I.A. utilisent, pour de nombreux appels interurbains à l'intérieur des Etats-Unis, les lignes téléphoniques normales, dont on ne vérifie pas régulièrement si elles sont écoutées. Mieux encore : les compagnies de téléphone ont l'habitude de garder trace des appels facturés à la C.I.A., afin d'en demander le paiement au gouvernement.*

» Cet enregistrement, ajoute le journal, ne s'accompagne généralement d'aucune mesure particulière de sécurité. Bien sûr, tout le monde n'a pas un ami dans une compagnie de téléphone, et tout employé de ces compagnies n'a pas nécessairement accès au service de la facturation. Mais quiconque ayant les contacts nécessaires peut apprendre les numéros de téléphone de la C.I.A. Et il n'a qu'à composer un des numéros de la liste pour parler à quelqu'un que la C.I.A. a appelé. »



«Le matin des musiciens»

Des Passions sans passion

JACQUES DRILLON

DANS la série « Le matin des musiciens » France-Musique propose cinq émissions sur *la Passion selon Saint-Jean*, centrées sur J.-S. Bach et H Schütz. et produites par Jean-Pierre Derrien. Ces émissions quotidiennes posent évidemment le problème de l'assiduité des auditeurs. qui gagnent. parfois, à ne manquer aucune des étapes imposées par cette formule. Jean-Pierre Derrien a résolu, non sans économie de moyens, cette question, puisque les émissions seront à peu près interchangeables : tous les jours, un *Concerto brandebourgeois*, tous les jours une *Sonate en trio* pour orgue (sauf le vendred' : *Variations canoniques*, pour orgue tout de même), et tous les jours un thème (« structure et fonction » des récitatifs. des airs. puis des chœurs. etc.)

Si l'on remonte plus avant dans le déroulement des matinées, on trouve deux autres séries d'émissions, l'une proposant chaque jour un quintette de Mozart, l'autre, chaque jour, le même programme à base de quintettes de Boccherini (en tête et en queue) encadrant des nocturnes et des mazurkas de Chopin (et quelques lieder de Schubert pour arrondir le minutage).

C'est dire que la semaine du 16 au 20 mars sera répétitive, et qu'en fait de construction radiophonique, de conception radiophonique, l'auditeur aura droit à une seule idée, répétée cinq fois.

Et en fait d'économie de moyens, cela frôle de très près l'avarice. Pas tant dans la construction — encore qu'il n'y ait pas que les villes nouvelles pour faire passer la redite inlassable des mêmes proportions pour de l'architecture — que dans les idées : tout en paraissant faire avancer la connaissance elles ne font, la plupart du temps, que la confirmer. Un tel programme prouve que l'on considère l'auditeur comme un homme sans mémoire. Il semble qu'on veuille toujours lui apprendre des choses, et, bizarrement, toujours les mêmes.

Est-ce à dire que le producteur de l'émission n'en a toujours pas appris lui-même de nouvelles ? Le livre qu'il avoue avoir choisi pour cette série (*les Passions de J.-S. Bach*, de Jacques Chailley) le laisserait penser. Et pourtant, personne ne peut reprocher à un homme de radio de puiser son érudition dans *un livre (classique il est vrai), fût-il* élémentaire. Son métier n'est pas de savoir. Jean-Pierre Derrien ne l'a jamais prétendu, ni d'aimer. mais de faire passer. Voilà pourquoi il faudrait peut-être avoir des idées qui ne fussent pas encore passées. Et par exemple se permettre un regard critique à l'égard de son sujet. Il n'y aurait rien de honteux à dire les défauts des *Passions* de Bach. leur naïveté, leur incohérence parfois (dans le rôle tenu par le chœur), l'inutilité des moyens mis en œuvre (le double orchestre dans *saint Matthieu*), ou au moins d'en discuter, plutôt que de répéter les mêmes notions de base ? Peut-être la musique pourrait-elle conduire la pensée. peut-être pourrait-elle dicter leur forme aux émissions de radio ?

Utopie, disent certains, c'est bien trop difficile. Indispensable, disent les autres ; l'éclectisme des sujets et d[es] interprétations, la rigueur formelle apparente. ne sont pas des qualités en soi, car il leur arrive de ne masquer qu'une certaine indigence.

Mais tous s'accordent à imaginer avec plaisir une radio où une idée chasserait la précédente, comme Bach chassa Schütz... Les producteurs s'y exprimeraient comme le rêve Godard, ils diraient : *« J'ai entendu que... et j'ai pensé que... »*, sauf à parler moins

Il reste que cette série permettra d'entendre des œuvres dont l'éloge n'est plus à faire, si ce n'est peut-être pour la *Passion selon saint Jean*, de Schütz, assez rarement chantée, et interprétée ici par un jeune ensemble de talent. On l'entendra lundi matin, au cours de la séquence « Musique en vie », ce qui est un drôle de titre puisqu'elle est fréquemment composée d'éléments enregistrés

• **LE MATIN DES MUSICIENS**, sur France-Musique, tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.

Vidéocassettes en Grande-Bretagne

Un magazine en prime

PIERRE RIVAL

LA télévision des années 80 sera l'affaire des publicitaires, de ces équipes de « créatifs » qui piaffent d'impatience et déjà rêvent des satellites qui vont arroser l'Europe. Ce n'est pas simplement une question d'argent mais de culture, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

Les programmes de demain seront peut-être du « prêt à jeter », et dès lors l'emballage comptera autant, sinon plus, que le contenu.

En attendant, les plus hardis de ces promoteurs de produits sortent du giron de leur agence, et se font les dents sur la vidéo. Bonnie Molnar et Peter Nowlan viennent de l'agence McCann : leur trajectoire es[t] exemplaire. Elle est le résultat d'une bonne dose d'immodestie, jointe à une parfaite connaissance du marché anglais et des problèmes de la communication. L'immodestie : « *Je suis tellement créative*, dit par exemple Bonnie Molnar, *que je ne vois pas pourquoi je perdrais mon temps à faire des spots pour la lessive.* » Le marché ? Plus de sept cent mille magnétoscopes en Grande-Bretagne, [d]ont quatre cent cinquante mille sont loués. La communication : « *Nous publions des magazines vidéo parce que la vidéo ne transporte rien d'autre que des images qui se regardent d'un œil, comme les articles qu'on lit dans les magazines !* », expliquent les compères.

En deux mois, Catalyst Video, leur agence, a ven[d]u trente mille exemplaires de son premier magazine : *Rewind* Rewind comme « rembobiner », pour respecter ce grand principe des supports vidéo. la *repeatibility*, qu'on traduit en français d'un affreux néologisme : l'itérativité. Un pot-pourri de spots publicitaires, de *video clips*, le dernier cri en matière de bande annonce pour revendeurs de disques pop (*« la variété de demain »*, disent-ils), de gags à la Monty Python et de potins de John Wells, l'éditeur de *Private Eye*, le *Canard enchaîné* anglais. Plus de trois heures de bande vierge auxquelles vient s'ajouter, « *quand vous voulez l'effacer* » l'heure de programme préenregistré. Le tout pour 10 livres, soit 1 livre de plus que le prix d'une cassette vierge ordinaire.

L'extraordinaire diffusion de *Rewind* tient aussi aux accords passés avec Thorn Emi. Ce groupe qui contrôle Thames TV, la principale chaîne de télévision privée. ainsi qu'Emi, le grand éditeur de disques. ce groupe qui fabrique des poste de télévision et s'apprête peut-être à lancer un satellite de télédiffusion directe, ce groupe s'intéresse également à la vidéo. Et pour cause ! Aussi, *Rewind* est-il offert à tout nouvel acheteur ou locataire d'un magnétoscope dans un point de vente Thorn Emi. De quoi former l'œil d'un futur téléspectateur, lui donner des habitudes nouvelles.

Bonnie Molnar et Peter Nowlan n'entendent pas s'arrêter en si bon chemin ils préparent *MMmmm*, un magazine consacré [à la] cuisine Non pas un livre de recettes mais une série de courts reportages : « Vie et mort d'un grain de blé ». « Comment faire son marché », etc suivi d'un carnet d'événements mondains : « *Que ce soit un dîner en tête-à-tête ou un banquet pour deux cents personnes* » On peut faire confiance aux animateurs de Catalyst Video : dans ce domaine aussi, les sponsors ne manquent pas !

En France la vidéo est une idée qui fait encore son chemin dans la tête des publicitaires. Bien sûr, le marché est étroit — deux cent mille magnétoscopes. — les spots publicitaires tournés exclusivement en cinéma. la télévision dans les mains de l'Etat. Mais s'agit-il vraiment de cela ?

Le Syndicat de la presse audiovisuelle (SPAV), que préside Roger Derouillat va bientôt fonder sa propre régie publicitaire : « *Les annonceurs sont plus sensibles que les agences au support que nous représentons.* » Un support « local » comme ce *Vidéojournal* que lance Roger Derouillat : des petites annonces « emploi », « immobilier », « rencontres » sur vidéocassettes et qui trouveraient tout aussi bien leur place sur le câble, si la télévision par câble existait en France. Un support de « prestige » comme *Emballage International* qui est maintenant « sponsoré » par le couturier Pierre Faraud. *Emballage International* dont la formule s'apparente à celle de *Rewind* et qui puise largement son inspiration dans la fameuse sensibilité qui agite tant les jeunes gens des années 80. Des supports sont les publicitaires ne mesurent pas toujours qu'ils représentent un laboratoire pour ceux qui veulent expérimenter de nouveaux rapports entre publicité et création audiovisuelle ; une forme de culture populaire qui emprunte pourtant beaucoup à leur façon de communiquer, de distraire et parfois d'informer.

Publicité

L'Etoile de demain

FRANÇOIS BRUNE

PEUT-ETRE se souvient-on des joyeux farceurs qui, il y a quelques années, s'étaient fait cuire un œuf sur la flamme du Soldat inconnu. Ils avaient été poursuivis devant les tribunaux. Sacrilège !

Eh bien, dans le genre, les promoteurs d'une grande firme audiovisuelle ont fait mieux encore, en s'en prenant cette fois à l'Arc de triomphe. Dans un spot spectaculaire, on nous montre le monument national, comme mû par une machinerie de théâtre, s'enfoncer dans la terre et disparaître à nos yeux, tandis que s'élève à sa place, irrésistiblement, les éléments compacts d'une puissante chaîne Hi-Fi : la chaîne Pioneer, dont le « grand son » vampirise d'ailleurs la Marseillaise de Rude pour régner sur le pays.

Si le spectacle est saisissant, l'intention qu'il trahit ne l'est pas moins. Ce n'est pas innocemment qu'on choisit d'amuser les citoyens en leur montrant un symbole national détrôné par une marque étrangère, quelle que soit par ailleurs l'usure du symbole. Cette espièglerie publicitaire veut-elle nous habituer à l'idée d'une France déjà colonisée par les multinationales ?

A tout prendre, l'économie d'énergie des joyeux farceurs susdits paraissait de meilleur augure...





les films de la semaine

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Les notes de JACQUES SICLIER

L'Homme en colère

DE CLAUDE PINOTEAU
Lundi 16 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Dans* le Silencieux, *premier film de Claude Pinoteau, Lino Ventura, solitaire et les dents serrées, luttait pour sauver sa vie. Dans ce nouveau suspense psychologique, il est au Canada, et recherche son fils en danger Une enquête et une quête marquee par les obsessions du père muré en lui-même. La mise en scène a tendance à freiner l'émotion Mais Lino Ventura est étonnant.*

Les Doigts croisés

DE RICHARD CLEMENT
Lundi 16 mars
TF 1, 20 h 35

★ *Le réalisateur a repris, pour une fabrication internationale, la manière de ces comédies d'espionnage dans lesquelles Hitchcock et Stanley Donen s'étaient brillamment illustrés. Son travail n'est pas maladroit encore que l'histoire soit embrouillée, invraisemblable. Marlène Jobert et Kirk Douglas se partagent la vedette et forment, pour le plaisir du spectateur, un couple dynamique, séduisant.*

Sissi

D'ERNST MARISCHKA
Mardi 17 mars
FR 3, 20 h 30

Le coup de foudre et le mariage de François-Joseph d'Autriche et de sa cousine Elisabeth, l'espiègle « Sissi ». Gentil, sucré, sentimental, folklorique. Des chromos de calendrier des postes. Romy Schneider à dix-huit ans. Ce n'est que le début de la série qu'on nous refile encore une fois pour un succès d'audience garanti.

Molière

D'ARIANE MNOUCHKINE
Mardi 17 mars
A 2, 20 h 35

★★ *Cinquième et dernier épisode de la version télé. La mort de Molière. En filmant l'auteur-acteur et son époque, l'homme et son environnement social, Ariane Mnouchkine a voulu communiquer sa passion du théâtre. Curieusement, cette œuvre qui suscita des controverses lors de sa sortie, prend au petit écran un relief, une dimension qu'on ne sentait pas toujours au cinéma, où la reconstitution d'époque semblait étouffer les personnages C'est pourtant — un peu plus long — le même film. Conviendrait-il mieux, par sa fragmentation en cinq heures, à la télévision ? Il ne ressemble pourtant pas à un feuilleton historique romanesque. Mais, on le voit de plus près, avec des pauses, il a un autre rythme, une autre « respiration ». En tout cas, c'est superbe.*

Le Bagarreur

DE WALTER HILL
Mercredi 18 mars
FR 3, 20 h 30

Le rétro américain. Recherche d'ambiance en belles images (La Nouvelle-Orléans au début des années 30, les retombées de la crise économique). Charles Bronson, boxeur de rue, cogne dur. La réalisation traîne en longueur, avec des effets sacrifiant au pittoresque.

La Veuve Couderc

DE PIERRE GRANIER-DEFERRE
Jeudi 19 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Du roman de mœurs de Simenon, Granier-Deferre a su (comme avec* le Chat *et* le Train*) saisir, restituer, le réalisme psychologique et tout ce qui est suggéré, mais pas expliqué. Simone Signoret fait, comme si elle avait toujours été la « veuve Couderc », une de ces grandes compositions dont elle a la spécialité. Alain Delon a toute l'ambiguïté nécessaire à son rôle.*

Trafic

DE JACQUES TATI
Jeudi 19 mars
A 2, 20 h 35

★★ *Monsieur Hulot, inventeur-bricoleur et les difficultés de la circulation automobile Un voyage, par route, Paris-Amsterdam dont les péripéties comiques sont des « choses vraies » parce que Tati sait observer la réalité contemporaine et nous en faire voir l'absurde, le dérisoire* Trafic *est un film d'une prodigieuse richesse d'invention. Les gags succèdent aux gags sans être soulignés, prennent une sorte de poésie visuelle, nous enchantent, nous rendent euphoriques. Monsieur Hulot se promène là-dedans en témoin funambulesque. Et redonne aux automobilistes enfermés dans leurs machines le goût du temps de vivre et des relations humaines.*

Chotard et Compagnie

DE JEAN RENOIR
Vendredi 20 mars
A 2, 23 h

★ *Les mésaventures d'un épicier de province qui a pour gendre un écrivain bohème couronné du prix Goncourt. Jean Renoir, comme tout le monde, a sacrifié, dans les années 30, au « théâtre filmé » (c'est l'adaptation d'une pièce de Roger Ferdinand). Il n'y a pas de quoi en faire un plat, mais le spectacle est amusant, grâce à Charpin et Georges Pomiès.*

Un hold-up extraordinaire

DE RONALD NEAME
Dimanche 22 mars
TF 1, 20 h 35

★ *Michael Caine imagine un vol sensationnel, avec le concours de Shirley Mac Laine (transformée en Eurasienne, entraîneuse de boîte de nuit à Hongkong !), mais il y a loin du rêve à la réalité. Avec Ronald Neame l'humour anglais reprend ses droits et Shirley, personnage à deux faces, est sensationnelle.*

La Tête d'un homme

DE JULIEN DUVIVIER
Dimanche 22 mars
FR 3, 22 h 40

★★ *Une enquête du commissaire Maigret « première manière » réalisée après* le Chien jaune, *de Jean Tarride et* la Nuit du carrefour *(de Jean Renoir) au début des années 30 Les historiens, les cinéphiles, ont privilégié le film de Renoir aux dépens de* la Tête d'un homme *Une révision s'impose Non seulement Duvivier avait bien saisi, recréé l'« atmosphère Simenon », mais encore il avait construit une mise en scène surprenante par son efficacité dramatique, sa science des éclairages, des contrastes ; il s'était livré à des recherches sonores (la voix de Damia, chanteuse invisible derrière la cloison d'une chambre d'hôtel, les ambiances d'un bar et des rues de Montparnasse) accentuant son réalisme de l'insolite. Valery Inkijinoff, l'acteur de* Tempête sur l'Asie, *de Poudovkine, apparaît, face à Harry Baur, Maigret plus que vraisemblable, comme un personnage dostoïevskien. Une surprise de taille.*



A VOIR

Guerre alimentaire

DOCUMENTAIRE : L'ARME VERTE
Lundi 16 mars
TF 1, 22 heures

Efficace, l'embargo sur les grains à destination de l'U.R.S.S. décidé par Carter et maintenu par Reagan ? Jean-Baptiste Doumeng, le milliardaire rouge interviewé à Moscou par Agathe Antoine et André Campana, estime que non. Grâce à l'Argentine, à l'Australie, au Canada et au Brésil, l'Union soviétique a réussi à couvrir 75 % de ses besoins. Alors, à quoi sert cette guerre alimentaire ? Elle a quand même des conséquences directes : faute de soja et de maïs pour le bétail, les Russes ont dû réduire de 4 % leur consommation de viande. Et indirectes : ils prennent plus ou moins au sérieux le modèle américain d'industrialisation de l'agriculture et espèrent réduire, ainsi, les pertes dues à l'insuffisance des moyens de stockage et de transport sans oublier, bien sûr, les tracasseries administratives. Et sans compter l'absence de motivation et d'« émulation socialiste ».

On verra à cette occasion, hélas trop brièvement ! — ce serait un bon sujet de reportage — la vie d'une petite exploitation familiale dans le Minnesota. L'équipe n'a, apparemment, pas trouvé les mêmes facilités de tournage dans les kolkhozes et les sovkhozes où l'amélioration du niveau de vie ne se traduit, à l'antenne, que par d'interminables soirées dansantes. Les seules personnes interrogées sont des officiels ou des membres du parti et leurs déclarations n'ajoutent pas grand-chose à celles qu'on a l'habitude d'entendre. Le commentaire vient, fort heureusement, étayer par des chiffres et des faits ce cours d'économie politique. — C.S.

Bonapartisme

DOCUMENTAIRE : ARCHIVES, MEMOIRE DE L'HOMME
Lundi 16 mars
A 2, 21 h 55

Par une ironie de la programmation, les téléspectateurs qui auront vu et entendu, en ce début de soirée, M. François Mitterrand dénoncer à « Cartes sur table » la monarchie giscardienne apprendront, à l'occasion de la troisième émission de Jean Favier sur les Archives nationales, comment se passait... un conseil des ministres sous Napoléon Ier. Ils constateront, à travers les rapports des ministres de l'empereur, que celui-ci intervenait dans tous les domaines de la vie publique, qu'il tenait à imposer personnellement son autorité jusque dans les moindres détails et que, du développement de la criminalité aux mouvements de l'intendance des armées en campagne, il n'est pas de sujet qui échappait à son examen.

Permanence du bonapartisme, diront les politologues d'aujourd'hui. Pérennité de l'Etat par-delà les querelles de partis, répondront peut-être les « hommes du président ».

Cerveaux supérieurs

LE NOUVEAU VENDREDI : LES SURDOUES
Vendredi 20 mars
FR 3, 20 h 30

Si votre Q.I. atteint le chiffre de 140 (le quotient d'intelligence « normal » étant de 100), si à treize ans, comme ce jeune garçon filmé en Angleterre, vous étiez champion du monde d'échecs, et si à trois ans, comme cet autre enfant que nous présente le « Nouveau Vendredi », vous lisiez couramment, alors vous avez droit de vous dire « surdoué », et vous pouvez tenter d'adhérer au club très fermé qu'anime chez nous Thierry Carabin et qui s'appelle MENSA, une organisation qui compte six cents membres en France mais environ trente mille aux Etats-Unis et quatre mille en Grande-Bretagne (le Monde-Dimanche du 8 juin 1980). Philippe Aubert et Christine Saleza ont enquêté sur cette association de cerveaux « supérieurs » née en Angleterre au lendemain de la guerre pour favoriser la mise en place d'un gouvernement des élites. Une vieille idée, qui n'est pas sans danger. Les propos de Thierry Carabin, disent les deux auteurs, « ont parfois de quoi surprendre et inquiéter ».

Quel crédit accorder, en effet, à ces tests qui mesurent une certaine forme d'intelligence, mais non l'intelligence « en soi » ? Et peut-on justifier un « droit à la différence » pour les écoliers et lycéens dits « surdoués », comme le demande Jean-Charles Terrassier, président de l'Association nationale pour les enfants surdoués ? Le professeur Rémy Chauvin, grand spécialiste de la question, met les choses au point et rappelle qu'il est bien d'autres sources d'inégalité, qui sont peut-être plus déterminantes...

Errance

TELEFILM : FUMEES MAUVES
Vendredi 20 mars
FR 3, 21 h 30

A travers des paysages insolites et des lieux mythiques, un jeune comédien à la recherche de son talent entreprend une longue quête. Quoi de plus naturel que de récupérer l'essentiel de soi-même ? Son âme lui a été subtilisée par une femme qu'il ne cesse de rencontrer au cours de son errance, mais qu'il ne reconnaît pas. Il croise et questionne de multiples personnes, tel un bûcheron gardien d'usine, une balayeuse caissière et un violoneux qui vient ponctuer de sa rengaine grinçante les étapes de son voyage entre le rêve et la réalité.

Tout cela forme a priori une allégorie riche de signification et séduisante : recherche de l'identité et de l'authenticité dissimulées dans le visage d'autrui. Conçu par Christian Liger et Renée Darbon comme un divertissement et une invitation à la rêverie, ce téléfilm, qui emprunte à diverses formes (carnaval, théâtre masqué, chanson), à l'exception de quelques mouvements musicaux intenses, sombre vite dans l'artifice spécieux et fait du spectateur le plus attentif un dormeur.

« Fly-tox »

FEUILLETON : LA GUERRE DES INSECTES
Vendredi 20 et samedi 21 mars
A 2, 20 h 35

Créer une atmosphère qui donne le vertige, qui éveille en nous des chimères enfouies, exige de la part d'un réalisateur ou d'un auteur, d'une part, un sens aigu de la construction, d'autre part, une manière de transcender jusqu'à l'hallucination la réalité. La guerre des insectes, feuilleton de Peter Kassovitz, avec Mathieu Carrière, remplit la première condition, mais non la seconde.

Imaginez. Des insectes envahissent le monde. D'abord dissimulés dans la cargaison de blé d'un bateau à destination d'un pays déshérité, ils peuvent, car ils ont la faculté ahurissante de se reproduire indéfiniment sans qu'aucun insecticide n'en vienne à bout, dévaster la terre entière. A Genève, des savants du BOA (Bureau omninational de l'alimentation) engagent des recherches pour trouver au plus vite le « fly-tox » capable de maîtriser cet animal qui commence à ravager le sud de la France. A partir de cette idée, qui évoque tour à tour la contamination, la pollution, la famine, l'histoire, clairement articulée en quatre épisodes de cinquante-quatre minutes chacun, se déroulant sous des horizons divers (New-York, Genève), prend alors plusieurs dimensions : scientifique, politique, d'espionnage, et même sentimentale. Un seul regret : le frisson fantastique est absent.

Lundi 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Un minute pour les femmes.
Attention aux métiers miracles.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 5, Le printemps ; 14 h 25, Téléfilm : l'Infernale poursuite ; 15 h 37, Variétés ; 16 h, Au grenier du présent ; 16 h 43, Une vie, une musique ; 17 h 15, De branche en branche ; 17 h 42, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Jean-Pierre Darras.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Doigts croisés.
Film anglo-français de R. Clément (1971), avec M. Jobert, K. Douglas, T. Howard, T. Courtenay, P. Mower, B. Lafont. (Rediffusion.)
Une jeune Française épouse, à Londres, un séduisant garçon. Elle ignore qu'il est un agent secret au service des Soviétiques. Elle se trouve mêlée, pendant son voyage de noces, à une affaire d'espionnage.
22 h Documentaire : l'Arme verte.
Réal. A. Campana et A. Antoine.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h, Jeu : libre cours : Télévision famille.
16 h, Bricolage.
16 h 30, Itinéraire : la Guyane.
17 h Cyclisme : Paris-Nice.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les métiers d'art.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Casper et ses amis ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
La consommation.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Un magazine de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; avec François Mitterrand.
21 h 55 Série : Archives, mémoire de l'homme.
Un conseil des ministres sous Napoléon Ier.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Série documentaire : introduction à la musique contemporaine.
Par M. Fano et D. Jameux.
(Différence et répétition.)
Ici la musique se fait femme, et Michael Lonsdale comme Pierre Boulez continuent d'être de fameux guides.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes ; Mixmo Match.
18 h 55 Tribune libre.
Alliage recours.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-Bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : l'Homme en colère.
Film français de C. Pinoteau (1978), avec L. Ventura, A. Dickinson, L. Malet, M. McLaren, D Pleasence, L. Pellikan.
Un Français, venu à Ottawa pour identifier le cadavre de son fils, découvre que celui-ci n'est pas mort et a trempé dans des affaires louches. Il cherche à le retrouver pour le sauver.
22 h 5 Journal.

Mardi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Savez-vous répondre à une offre d'emploi ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; 14 h 5, Marées en Cotentin ; 14 h 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h 30, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 25, Les recettes de mon village ; 15 h 45, Mémoire en fête ; 16 h 10, Le jardin d'Anita ; 16 h 20, Dossier ; 16 h 50, Le pour et le contre ; 17 h 10, A tire d'elles ; 17 h 5, Coup de cœur ; 17 h 40, Mini-show.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat : M. Raymond Barre.
21 h 35 Des lendemains pour l'homme.
Le rendez-vous du 3e millénaire : Le retour aux sources.
Réal. C. de Givray ; avec MM. O. Guillemin (inspecteur général du Bureau de recherches généalogiques et minières), M. Godet (auteur du livre *Demain les crises*), B. Girod de L'Ain (professeur à Paris-Dauphine) et le professeur Schwarzenberg.
22 h 30 Variétés : Les comiques associés.
D'A. Blanc ; avec Alex Métayer, Sylvie Joly, Jean-Claude Montells, Jacques Charby.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ? 15 h., Télé-film : F.B.I.
15 h Téléfilm : F.B.I. années trente contre Alvin Karpis.
16 h 35 Histoires courtes.
Mystère et boule de gomme ; Paysage pays gras.
17 h Sports : Cyclisme (sixième étape de Paris-Nice).
17 h 20 Fenêtre sur...
L'art face à la poésie.
17 h 50 Récré A 2.
C'est chouette ! ; 3-2-1 contact ; Aliment-carburant.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine.
22 h Débat.
Débat : Molière et son temps, avec la participation de Robert Manuel (comédien), Sylvie Chevalley (ancienne archiviste de la Comédie-Française et auteur du livre *Molière en son temps*), Georges Couton (professeur de littérature française du dix-septième siècle), Pierre Goubert (professeur à la Sorbonne), Jean-Pierre Thiercelin (comédien et responsable du « Théâtre sur place »).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La LICRA.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-Bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Sissi.
Film autrichien d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad. (Rediffusion.)
La rencontre romanesque du jeune empereur d'Autriche François-Joseph et de sa cousine de Bavière, Elisabeth de Wittelsbach, dite Sissi, qu'il va épouser.
22 h 10 Journal.

Mercredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Du nouveau pour les jeunes dans les entreprises.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 45, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 8, Spécial 10-15 ans ; 15 h 9, La petite science ; 15 h 35, Le tableau bleu ; 16 h 20, Les infos ; 16 h 35, La super-parade des dessins animés ; 17 h 25, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Antichambre. (Sous réserve : à 20 h, retransmission, en direct de Sochaux, du match Sochaux-Grashopper Zurich : football.)
De F. Grendel ; avec F. Dorner, J.-O. Dauphin, M. Barret, P. Biscigila.
Brève rencontre entre une jeune et belle femme et un architecte-décorateur.
22 h Magazine : la Rage de lire.
De G. Suffert. Histoires de « Psy ».
Avec Mme C. Clément (« Vies et légendes de J. Lacan »), M. A. Verdiglione (« la Peste »), D. Karlin, T. Laine (« le Petit Donneur d'offrandes »), B. Major, pour la collection « La psychanalyse prise au mot », et (« America Latina : Confrontation V ; l'Agonie du jour »).
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
Enrico Macias.
15 h 15 Série : Bonanza.
L'onde amère.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Félix le chat ; Discorébus ; Maraboud'ficelle.
18 h 10 Sports : Cyclisme.
Paris-Nice, septième étape.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Collaro show.
21 h 40 Objectif demain.
De Laurent Broomhead.
Du Loto aux sondages d'opinion : le jeu des grands nombres.
22 h 40 Magazine : Zig-zag.
Par T. Wehn Damish. *Pissarro Camille, chambre 161.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le soudeur ; Gagner sa vie.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Humanité rouge.
(P.C.M.L.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-Bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Bagarreur.
Film américain de W. Hill (1975), avec C. Bronson, J. Coburn, J. Ireland, M. Bye, S. Martin, M. McGuire, B. Tester.
Au début des années 30, à la Nouvelle-Orléans, un vagabond en quête de travail s'acoquine avec un organisateur de matches de boxe clandestins dans la rue. Il joue des poings pour s'enrichir.
22 h Journal.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 16 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Family Hours ; 21 h., *Senso*, film de L. Visconti ; 22 h. 55, Tennis.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Histoires insolites ; 20 h 35, *Pain, amour, Andalousie*, film de J Seta.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Robert et Robert*, film de C. Lelouch ; débat : les agences matrimoniales. — TELE 2 : 19 h 55, le wallon à l'école ; 21 h. 35, la Révolution silencieuse.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, A bon entendeur ; 20 h. 25, Série : Notres sont les galaxies ; 21 h. 20, Zone bleue : *Folon-New-York*, film de J Antoine ; 22 h. 15, J'ai même rencontré un hermite heureux : rencontre avec un homme qui vit seul avec son chien dans le nord de la Finlande

MARDI 17 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Dallas ; 21 h., *Cran d'arrêt*, film d'Y. Boisset ; 22 h. 30, Tennis.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : l'Age de cristal ; 20 h. 35, *le Maître des îles*, film de Tom Gries.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Salut champion*, feuilleton de P. Lary ; 20 h. 50, magazine : la Femme dans la société ; 21 h. 30, Magie de la danse. — TELE 2 : 19 h. 55, Visa pour le monde ; 21 h. 50, Vidéographie
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 50, jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, Spécial cinéma, avec un film d'A Resnais : *Providence*, suivi à 22 h. 5 du Club du cinéma.

MERCREDI 18 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *l'Enfant qui aimait les loups*, film de E.-W. Davison ; 22 h. 30, Tennis.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 55, série : Les grandes villes du monde (Rome) ; 20 h. 35, *Au rendez-vous de la mort joyeuse*, film de J. Bunuel.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *le Train*, film de P. Granier-Deferre ; 21 h. 40, Point de mire : les chiens de bergers belges. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 50, jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, la Grande roue : variétés avec J. Villeret, N. Croisille, les Platters, V. Mairesse ; 21 h. 10, Plongées dans notre corps : l'œil de l'ordinateur ; 22 h., Sport : football U.E.F.A.

JEUDI 19 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Super-Jaimie ; 21 h., *l'Homme, l'orgueil et la vengeance*, film de L. Bazzoni ; 22 h. 40, R.T.L.-Théâtre ; 23 h. 10, Tennis.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les dames de cœur ; 20 h. 35, *Appelez-moi monsieur Tibbs*, film de G. Douglas.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : le gazogène ; 20 h. 20, *F.I.S.T.*, film de S. Stallone ; 22 h. 25, Le carrousel aux images. — TELE 2 : 20 h., Récital Alexandre Lagoya ; 20 h. 50, civilisation : protestation et communication : le quinzième siècle ; 21 h. 40, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 50, jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, Temps présent : regards de droite ; 21 h. 20, *Une femme est une femme*, film de J.-L. Godard ; 22 h. 40, L'antenne est à vous : Centre protestant de vacances.

VENDREDI 20 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Hunter ; 21 h., *la Jeunesse d'Ivan*, film d'A. Tarkovski ; 22 h. 35, Martini-world ; 23 h. 5, Tennis.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : la Conquête du ciel ; 20 h. 35, *Beaucoup trop pour un seul homme*, film de P. Germi.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : 21 h. 15, *Macbeth*, film d'O. Welles. — TELE 2 : 19 h. 55, série : Maîtres et valets.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 30, jeu : La chasse au trésor ; 21 h. 25, série : Palestine (le départ des Anglais) ; 22 h. 45, A l'affiche : Actualité artistique ; 23 h. 30, Nocturnes : *Marches*, d'après le récit de Ch. Mouchet.

SAMEDI 21 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, série : Switch ; 20 h. 30, *Pain, amour, ainsi soit-il...* film de Dino Risi ; 22 h. 15, Tennis ; 22 h. 40, Ciné à la demande : *l'Homme du Sud*, film de Jean Renoir.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : les Héritiers ; 20 h. 35, *Barquero*, film de G. Douglas.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *le Baron rouge*, film de R. Corman.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h. 25, série : Raoul, la moto, les jeunes et les autres ; 21 h. 25, Chansons à la carte ; 22 h. 50, Sport.

DIMANCHE 22 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Kojak ; 21 h., *La mort remonte à hier soir*, film de D. Tessari ; 22 h. 40, Les sentiers de l'aventure : duel en brousse.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, jeu : la Chasse au trésor ; 20 h. 35, *Vos gueules les mouettes*, film de R. Dhéry.
- TELEVISION BELGE : 21 h., *les Bruts*, film de J. Bunuel.
- TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 19 h. 45, *la Mise à nu*, film de C. Fléouter et A. Gazut, d'après A. Samarakis ; 21 h. 15, La magie de la danse ; 22 h. 25, Vespérales : l'Evangile chez les chiffonniers dans les bidonvilles du Caire ; 22 h. 35, Table ouverte.

TELEVISION

Jeudi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
Attention à la belle occase.
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé : le chanvre.**
14 h **Les émissions du jeudi.**
Les montreurs de rêve ; 14 h 28, Transports d'enfants ; 14 h 33, Une journée à la ville ; 14 h 50, Les enfants immigrés ; 15 h 2, Les classes préparatoires ; 15 h 30, Les émissions pour la jeunesse ; 15 h 45, Les images qui tombent du ciel ; 16 h, La roue de la vie ; 16 h 50, D'un jeudi à l'autre ; 17 h, Une boîte à problèmes ; 19 h 45, Le paysage physique.
18 h **C'est à vous.**
18 h 20 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les formations politiques.**
L'opposition.
20 h **Journal.**
20 h 35 Série : Pause-café.
De S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Werler...
21 h 30 **Magazine : l'Evénement.**
De J. Besançon.
22 h 30 : **Visions : Arman.**
De J.-P. Mirouse.
Visite chez le sculpteur qui transfigure les objets usuels.
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Télévision scolaire.**
10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les gaietés de la correctionnelle.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Il n'y a pas que les forts en thème.
15 h **Série : le Saint.**
L'argent ne fait pas le bonheur.
16 h **L'invité du jeudi : Serge Lama.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Zang Hiang.**
Une émission de Philippe Decaux.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à bédé.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeudi cinéma : Trafic.**
Film français de J. Tati (1971), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostel, M. Maisongrosse, T. Kneppers.
M. Hulot, inventeur d'un camping-car pour la société Alta, accompagne le démonstrateur et la « public-relation » qui doivent présenter le modèle au salon automobile d'Amsterdam. Le voyage, par la route, est mouvementé.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'ours Paddington ; *Flash : le plan Bertha.*
18 h 55 **Tribune libre.**
Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (M. Debré).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Super-Bécanes.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : la Veuve Couderc.**
Film français de P. Granier-Deferre (1971), avec S. Signoret, A. Delon, J. Tessier, O. Piccolo, M. Chaumette, B. Lapointe. (Rediffusion.)
En 1934, en Bourgogne, un jeune homme, évadé du bagne, devient l'ouvrier agricole et l'amant d'une fermière d'âge mûr.
21 h 55 **Journal.**

Vendredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
Tabac plus pilule : mauvais ménage.
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Histoire d'un livre.**
De J. Codou.
18 h **C'est à vous.**
18 h 20 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : Danse sans musique.**
Comédie policière de R. Puydorat et A. Gray, d'après P. Cheyney, mise en scène R. Clermont, réalisation P. Sabbagh, avec C. Marchand, G. Barray, N. O'Hara...
22 h 15 **Expressions.**
Magazine culturel de C. Walhoff et B. Caufman.
Le chant de la pierre ; Moderne classique ; Les sons et la musique ; Un instant d'éternité.
23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
L'image de la famille.
15 h. Série : le Saint (les rivaux).
16 h. Magazine : Quatre saisons.
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Peintre de notre temps : Kermarec.
17 h 50 **Récré A 2.**
Mes mains ont la parole ; Zora la Rousse.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **La guerre des insectes (1er épisode).**
D'après J. Courtois-Debrieux ; adaptation de G. Questi ; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Cinéma-mensonge et cinéma-vérité.
Avec F. Reichenbach (« Le monde a encore un visage »), P. Cauvin (« Nous allions vers les beaux jours »), J. Witta-Montrobert (« la Lanterne magique »), P. Drevet (« les Gardiens des pierres »).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club : Chotard et Compagnie.**
Film français de J. Renoir (1932), avec Charpin, J. Lory, G. Pomies, J. Boitel, Mme Treki, M. Dalban, L. Seigner. (N.)
Un épicier de province accepte, à contrecœur, le mariage de sa fille avec un écrivain bohème. Son gendre sème la pagaille dans le magasin. Mais il reçoit le prix Goncourt, et l'épicier le force à écrire pour exploiter son talent.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Vive le basket ; Des livres pour tous.
18 h 55 **Tribune libre.**
Syndicat national des lycées et collèges.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Super-Bécanes.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Dis papa, c'est quoi un surdoué ?**
Une émission d'A. Sabas. Reportage : P. Aubert et C. Saleza.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Téléfilm : Fumées mauves.**
(Lire notre sélection.)
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 **La traque aux gaspis.**
12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère : escalope de veau aux crabes.**
12 h 45 **Forum éducation : aujourd'hui et demain, l'enseignement technique.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Feuilleton : Mon fils ; 14 h 40, Plume d'élan ; 14 h 45, Maya l'abeille ; 15 h 10, Le magazine de l'aventure ; 15 h 48, Archibald le magi-chien ; 15 h 55, Rugby, en eurovision, Tournoi des cinq nations : Angleterre-France ; 17 h 36, Temps X.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Serge Lama.
21 h 35 **Série : Dallas.**
Election ; réal. B. Crane ; avec L. Hagman, B. Geddes, J. Davis, L. Gray...
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
Le poulet des moines.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Des animaux et des hommes.**
Les zoos de la mort.
14 h 25 **Récré A 2.**
Pinocchio ; à 14 h 50, La caverne d'Abracadabra.
15 h **Les jeux du stade.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : La guerre des insectes.**
D'après J. Courtois-Debrieux ; adapt. G. Questi ; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Variétés : Suivez Lecoq.**
22 h 30 **Les frontières de l'inconnu.**
Les frontières de l'espace, par M. Peissel ; réal. J. Delrieu.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h **Trait d'union.**
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 **Les pied sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : une exploitation arboricole en Corse.
13 h 30 **Horizon.**
Une émission du ministère des armées.
15 h **Téléfilm : Gueule d'atmosphère.**
Scénario J.-P. Hubert ; réal. M. Chateau ; avec B. Freyd, H. Pierre, C. Bouchery, etc. (Rediffusion.)
18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : La Fontaine.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Super-Bécanes.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Histoires extraordinaires : Le système du docteur Goudron et du professeur Plume.**
D'après E. Poe ; réal. C. Chabrol ; avec J.-F. Garreaud, C. Ducados, P. Le Rumeur, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 **Le pays d'où je viens : Tahiti.**
Une émission de M. Dumay.
22 h 20 **Journal.**
22 h 40 **Hollywood U.S.A.**
Portrait de D. Sutherland.
23 h 10 Festival du court métrage de Lille.

Dimanche 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée avec la communauté du centre Jean XXIII dans le grand ensemble des Ulis, prédicateur Mgr B. Bududira.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Variétés : Les nouveaux rendez-vous.**
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : Sloane, agent spécial.**
16 h 35 **Sports première.**
18 h 20 **Feuilleton : La conquête de l'Ouest.**
Réal. V. et B. McEveety.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Sa grandeur, la girafe.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Hold-up extraordinaire.**
Film américain de R. Neame (1966), avec S. McLaine, M. Caine, H. Lom, R.C. Carmel, J. Abbott, A. Moss. (Rediffusion.)
Un aventurier britannique prépare, avec la complicité d'une Eurasienne, le vol d'une statue précieuse apartenant à un magnat du pétrole. Rien ne se passe comme prévu.
22 h 15 **Paul Le Flem ou cent ans de musique.**
Réal. M. Rabinovsky.
Portrait d'un artiste : histoire d'une époque proposée par l'un des réalisateurs qui connaît le mieux la musique.
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 15 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 14 h 55, Ecole des fans ; 16 h, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Feuilleton : Le tourbillon des jours.**
« La demoiselle de Vallas ». (Rediff.)
18 h **La chasse au trésor.**
18 h 55 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Nana.**
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec V. Genest, G. Tréjean, etc.
Deuxième épisode : où Nana, installée à la campagne, poursuit son ravage des cœurs.
22 h 5 **Série : Inuit.**
Le Groënlandais et le Danemark : Numarput. Une émission de J. Malaurie.
23 h **Variétés : Vidéo 81.**
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
Images du Maroc. La culture des pays arabes du Golfe. L'anniversaire de la « Casa de Espana ». Variétés.
15 h 45 **Aspects du court métrage français.**
« La Petite Annonce », de S. Coustume.
16 h **Ecouter le pays chanter.**
Faut pas faire la gueule à la vie, avec G. Chelon.
17 h **Prélude à l'après-midi : Wagner.**
Ouverture de Tannhauser, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Dir. H. von Karajan.
17 h 25 **Théâtre de toujours : Henri IV.**
Dans le cycle Shakespeare présenté en version originale, tous les mois, grâce à la B.B.C., voici l'une des grandes œuvres de la première période de l'auteur, celle des drames historiques de l'ère élisabéthaine. C'est dans « Henri IV » qu'apparaît, pour la première fois, le personnage de Falstaff.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 35 **L'invité de FR 3 : Georges Simenon.**
Une émission de P. Giannoli ; réal. J.-D. Verhaeghe.
(Lire notre sélection.)
22 h 15 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : la Tête d'un homme.**
Film français de J. Duvivier (1932), avec H. Baur, V. Inkijinoff, G. Jacquet, G. Manes, A. Rignault, L. Noro, Damia. (N.)
Un intellectuel tchèque, échoué à Montparnasse et atteint d'une maladie mortelle, organise un « crime parfait », pour le plaisir de défier la police. Il engage une étrange partie avec le commissaire Maigret.

A VOIR

Entre la farce et le cauchemar

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES : LE SYSTEME DU DOCTEUR GOUDRON ET DU PROFESSEUR PLUME
Samedi 21 mars
FR 3, 20 h 35

Edgar Poe avait mis plus de retenue dans cette nouvelle, et la folie y était finalement plus dure qu'ici. Elle est plus grotesque avec Claude Chabrol, moins effrayante donc, mais la manière dont la situation se dégrade, les détails, ce demi-ton entre la farce et le cauchemar raconté avec cruauté est assez réussi.

Le fond est banal, c'est celui qui alimente toutes les histoires de fous (qui l'est, qui ne l'est pas ?). Un soir, à la nuit tombante, un jeune homme pénètre dans un château où l'on soigne des fous selon des méthodes de thérapie très nouvelles pour l'époque : on n'enferme plus les patients ; ceux-ci, qui n'ont plus le nom de fous, vont et viennent à leur guise dans le château. C'est l'heure du dîner, un grand dîner costumé que préside le médecin de cet établissement « révolutionnaire ». Tandis que les invités mangent (manger n'est pas le mot, on note une certaine boulimie dans l'acte), le docteur Maillard, très homme du monde, explique à son hôte qu'il vient d'abandonner à son grand regret sa méthode pour revenir à des procédés plus traditionnels et durs, les inconvénients ayant fini par outrepasser les avantages nombreux et réels. Tandis qu'il parle, la fête bat son plein. Les invités parlent fort, boivent beaucoup, chacun se met à imiter un fou qu'il connaît, celui-ci qui se prenait pour un coq, celui-là qui avait l'habitude de se mettre « hors de ses vêtements », dans une atmosphère délirante qui tient du carnaval et de la basse-cour, les invités maintenant caquettent, hennissent au milieu des coupes de champagne et se déshabillent en se jetant sur la nourriture à grands coups de couteaux. Le dîner prend une tournure de plus en plus baroque, étrange et décadente quand on entend d'en bas des... hurlements. « *Ce sont les fous qui hurlent*, explique posément le docteur Maillard. *Ils s'excitent l'un l'autre, de préférence la nuit, comme des chiens, arrivant parfois à briser la porte de leurs cellules.* » « *Combien sont-ils ?* », demande le jeune homme qui commence à se sentir mal. « *Très peu, une dizaine tout au plus...* ». — C. H.

Le père de Maigret

L'INVITE DE FR 3 : SIMENON
Dimanche 22 mars
FR 3, 20 h 35

Dans la série « L'invité de FR 3 », Paul Giannoli reçoit désormais « quelqu'un » (c'est le titre de son émission). Après Raymond Devos il y a deux semaines, voici Georges Simenon. Inutile de le présenter. Une œuvre gigantesque par le nombre de ses volumes (plus de cent cinquante livres, allant de 1931 à 1972), une quantité presque incalculable d'adaptations cinématographiques et télévisuelles, et surtout la création d'un personnage devenu légendaire : Maigret, archétype du policier français, toujours aux aguets, en pardessus gris et chapeau, pipe à la bouche. Cette figure, toujours et inlassablement en service, nous ne la connaissons que trop. Fortune faite, Simenon pose enfin la plume en 1972. Aux dernières nouvelles, dit-on, il vient de se remettre à un livre, que tout le monde attend, un livre de mille pages. Incorrigible et inépuisable Simenon.



● **Les Chemins de la connaissance : «L'Expérience du désert».** Du 16 au 20 mars, France-Culture, 8 h.

Claude Herviant et Jean-Pierre Spilmont ont invité les écrivains Charles Juliet, Andrée Chédid, Mireille Guézennec et Serge Wellens à décrire l'expérience qu'a chacun d'entre eux du désert : pas seulement le lieu géographique, mais plutôt les états intérieurs et les sentiments qu'il évoque. Réalisation : Jacques Taroni.

● **« D'Ibn Sina à Avicenne, de Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève ».** Du 16 au 27 mars, France-Culture, 8 h 30.

Ibn Sina (980-1037), est connu en Occident sous le nom d'Avicenne. Dejan Bogdanovic a réalisé à son sujet dix entretiens avec des chercheurs et des professeurs, à l'occasion de son millénaire et d'une rencontre organisée, en septembre 1980, par l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

● **La Matinée des autres : « Saint-Patrick, fête nationale irlandaise, fête celte »,** mardi 17 mars, France-Culture, 9 h. 5.

La fête de saint Patrick, célébrée chaque année par les Irlandais, le 17 mars, connaît de nos jours un renouveau dû sans doute à l'essor du panceltisme : s'y retrouvent des Bretons, des Ecossais, des Galiciens, des Gallois, etc. A partir d'éléments musicaux et sonores enregistrés en Irlande et en Bretagne, Evelyne Gayou retrace l'évolution historique de la fête, et en restitue, pour l'auditeur, les grands moments. Réalisation : Michel Abgrall.

● **Dramatique : « La Fête manquée ».** De Mikhaïl Boulgakov, jeudi 19 mars, France-Culture, 20 h.

Cette « fête manquée » se situe en 1928 en Union soviétique, pendant la période de la N.E.P. Présentée la même année à Moscou sous le titre de « l'Appartement de Zoïka », elle a valu à son auteur une opposition virulente de la critique. Boulgakov y décrit en effet la dégradation subie par la société russe sous l'effet de la collectivisation. Adaptation française : Paul Richtgorsky ; réalisation : Claude Roland-Manuel.

● **Signalons encore : « Enseignement des langues vivantes : est-ce vraiment un désastre ? ».** Vendredi 20 mars, France-Culture, 14 h. 45.

Un débat diffusé le lundi 16 mars de 15 h à 16 h sur France-Culture, avec la participation d'inspecteurs généraux de l'éducation, de professeurs, et du président de l'Association des professeurs de langues vivantes. Et, dans la série « Un homme, une ville », la rediffusion du « Marcel Proust à Combray », réalisé par Jean Montalbetti à partir des analyses de Roland Barthes.

B. A.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Hélène Mc Dougall (lun.) ; Maurice Cazeneuve (mar.) ; Roland de Candé (mer.) ; Roger Bordier (jeu.), Roland Chauvidon (ven.) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi) : Duel ou Face au public.

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 8 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Brigitte ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Levaï ; 9 h., A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars (P. Brasseur) ; 17 h., Hit-Parade ; 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo (les pionniers du rock : J. Hallyday) ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15, (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 30, A votre service, par A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 20, Challenger, avec A. Torrent ; 20 h. 30, P.C.V. pour l'aventure, avec M. Meynier ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.-M.-C. (informations toutes les heures) : 5 h., José Sacré ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud, par F. Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille, fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Brigitte ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., Françoise Rivière ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Journal ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu : Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., tubes avec J.-B. Hebey ; 20 h. W.R.T.L., rock a dance, avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bauchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L. Poste restante, de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Hit des clubs ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons, spectacles ; 16 h., Passe Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique.

Lundi 16 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le Conseil d'Etat ; Les prisons... et après ?
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h. 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : L'argent, l'amour et la mort en pays d'Oc.
10 h 45, Le texte et la marge : L'enfant de la mer de Chine, avec D. Decoin.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 2, Agora : Espace libre avec M. Gallo.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche vocale.
14 h, Sons : Dans la 5e Avenue.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Conjoncture », de R. Poulet.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : L'enseignement des langues vivantes.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : La conversion photo-voltaïque.
16 h 50, Départementale : A. Neuchâtel.
17 h 32, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem.
18 h 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillemin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : L'art nègre, au Musée des beaux-arts de Marseille.
20 h, C'est pas mon frère, de P. Louki. Avec A. Thomas et P. Louki (rediff.).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Exercices spirituels.
22 h 30, Nuits magnétiques : Retour de flamme.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Mozart, Boccherini, Chopin) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : les quintettes de Mozart ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La passion selon saint Jean ; Musique en vie (lire notre article page IX).
12 h, Musique de table : Musique légère (Méhul, Bizet, Calvi) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Claude Lavoix.
14 h, Musiques : Les chants de la terre (aspects et formes de la musique turque traditionnelle en 1981) ; 14 h 30, Inventaire pour demain (Meier, Carles, Calmel, Martelli) ; 15 h 30, Grands solistes : le violoniste Gidon Kremer interprète Bartok et Ysaye ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Schubert, Mozart).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (Saison internationale de l'U.E.R.) : « Trio à cordes », de Wychnegradsky, « Trio à cordes en mi bémol majeur opus 3 », de Beethoven, par le Nouveau Trio Pasquier, avec R. Pasquier, violon, B. Pasquier, alto, R. Pidoux, violoncelle ; « Kammerkonzert pour piano, violon et treize instruments », d'A. Berg, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec Ch. Rosen, piano, et R. Oleg, violon.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : le trompettiste Bernard Soustrot (Telemann, Franceschini, Haydn, Delalande et de La Barre).

Mardi 17 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : La Saint-Patrick, fête nationale irlandaise et fête celte.
10 h 45, Etranger, mon ami.
11 h 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La France du grand large, avec M. Drancourt.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : 55e rue ; 19 h, 22e étage.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Disgrâce », de N. Avril.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Les gamins de Bogota à la recherche d'un père.
16 h 50, Départementale : A Neuchâtel.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 5, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'exploitation des sciences occidentales.
20 h, Dialogues : Négritude et antillanité, avec R. Depestre et E. Glissant.
21 h 15, Musiques de notre temps : Bartok vu d'un sommet, les quatuors.
22 h 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner...

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin, Schubert) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La passion selon saint Jean.
12 h, Musique de table : Musique légère (Hahn, Walberg), 12 h. 35, Jazz classique : les années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Claude Lavoix.
14 h, Musique : La musique traditionnelle turque et l'Empire ottoman ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Symphonique ; 16 h, Les lumières de Saint-Saëns : les chants du voyageur ; 17 h, Les poètes de Paris (Poulenc, Ravel).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : Brigitte Engerer, piano, interprète Chopin ; 20 h, Premières loges (Gounod, Massenet, Ravel, Charpentier).
20 h 30, Concert : Rencontres nationales de chant choral (Grand Auditorium, 1er mars 1981) : œuvres de Claude Lejeune, par les Chœurs de Radio-France, dir. Jacques Jouineau ; « Le jour - La nuit », de Ligeti, dir. P. Colleaux ; « Trois Lieder pour chœurs », de Schubert, dir. E. List (Strasbourg) ; Extraits d'œuvres de Haendel, par l'orchestre d'élèves du conservatoire supérieur de musique de Lyon, dir. B. Tétu ; Extraits d'œuvres de Purcell et « Cantate Domino », de Monteverdi, dir. A. Bourbon (Toulouse).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre (traditions musicales dans le monde) ; 23 h, Revue de presse et d'édition musicale en Espagne.

Mercredi 18 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Informatique et enseignement ; Histoire de la linguistique française ; La bioconversion de l'énergie solaire.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : La production poétique pour les jeunes.
11 h 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Espace libre, avec R. Munier (la crise spirituelle).
12 h 45, Panorama : L'Inde (3e partie).
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Métro, 57e rue.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Oiseau de demain », de R. Sabatier.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Rencontre intergénérations.
15 h 2, Points d'interrogation : Grandes civilisations (le phénomène européen) ; Le XVIIe siècle : La connaissance du corps humain depuis Vesale.
16 h 20, Actualité : Jeunes boursiers français aux Etats-Unis.
16 h 50, Départementale : A Neuchâtel.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Terrorismes et inutilité des mathématiques.
20 h, La musique et les hommes : Théophile Gautier.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le carnaval de Trinidad.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La passion selon saint Jean.
12 h, Musique de table : Musique légère (Gérard, Audran, Strauss) ; 12 h 35, Jazz classique : années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Jean-Claude Veilhan.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude (Bach) ; 14 h 35, Kaléidoscope (Bayle, Stravinski) ; 15 h 25, Jeu des énigmes ; 15 h 50, Galerie de portraits : Kabi Laretei ; 16 h 35, Feuilleton : Satie revu et corrigé ; 17 h, Haute infidélité : la synthèse des sons par ordinateur ; 17 h 30, Le royaume de la musique : concert européen, 16 janvier 1981 à La Courneuve.
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Equivalences (non-voyants) : œuvres de Liszt, Schönberg, Bartok, Chostakovitch.
20 h 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Einspielung n° 2 », d'E. Nunes ; « Electrochronik », de P. Eötvos, par l'Ensemble instrumental, dir. P. Eötvos ; œuvres de Schubert et Nunes, par l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Izquierdo.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Beethoven) ; 23 h, Les mémoires de la musique : hommage à Alexander Kipnis (Rossini, Mozart, Wagner, Moussorgski, Schubert, Brahms).

Jeudi 19 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig zag : « Une autre parole », avec J.-C. Renard.
11 h 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem (et à 17 h. 32).
12 h 5, Agora : La stratégie secrète de la drôle de guerre, avec F. Bedarida.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue suédois.
14 h, Sons : Wall Street.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Liberté au cœur », de J. Cassou.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Les quatre âges de M. Kundera.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles convergences.
16 h 50, Départementale : A Neuchâtel.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron.
20 h, La fête manquée, de M. Boulgakov ; adapt. : P. Ritchgorsky.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le magazine des objets.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin, Schubert) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : les quintettes de Mozart ; 7 h 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Ainsi sont les sons.
9 h 17, Le matin des musiciens : La passion selon saint Jean (Bach).
12 h, Musique de table : Musique légère (Massenet, Dubois) ; 12 h 35, Jazz classique : les années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Jean-Claude Veilhan.
14 h, Musiques : Aspects et formes de la musique traditionnelle turque en 1981 ; 14 h 30, Glenn Gould (Grieg, Sibelius) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Chérubin », de Massenet, par les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time (Ch. Parker) ; 18 h 30, Concert : « Sonate n° 23 », de Beethoven, « Trois intermezzi », de Brahms, « Les tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par Janis Vakarelis, piano ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Sonate pour violon et piano en la majeur », de C. Franck, « Elégie pour violoncelle et piano en ut mineur », de G. Fauré, « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur », de Debussy, « Quatuor pour piano et cordes n° 1 en ut mineur », de G. Fauré, avec Augustin Dumay, violon, Bruno Pasquier, alto, Frédéric Lodéon, violoncelle, Michel Dalberto, piano.
23 h, Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : Francis Miroglio (Monteverdi, Bach, Miroglio, Varèse, Mozart, Webern).

Vendredi 20 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Alexandre Ier », d'H. Troyat.
11 h 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem.
12 h 5, Agora : Pour un nouveau développement, avec F. Perroux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : La jeune musique brésilienne d'aujourd'hui.
14 h, Sons : N. Y. sur flippers...
14 h 5, Un livre, des voix : « les Fêtes de l'automne », de F. Debré.
14 h 47, Un homme, une ville : Proust à Combray, avec R. Barthes (rediff.).
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'évolution des espèces et la biologie nucléaire.
20 h, Relecture : Sarah Bernhardt.
21 h 30, Black and blue : L'école de guitare du G.I.T., en Californie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le choc amoureux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La passion selon saint Jean.
12 h, Musique de table : Musique légère (Grandet, Y. Prin et anonyme du dix-huitième siècle) ; 12 h 35, Jazz classique : les années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Les chants de la terre : la musique turque en 1981 ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Concerto : œuvres de Tomasini, dir. Malkus, et Sibelius, dir. Dutoit ; 16 h, Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves (Cherubini, Mayr).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
20 h, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Sept lieder de jeunesse », de Berg ; « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur », de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, avec Yvonne Minton, mezzo-soprano (en direct de Stuttgart).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : François-René Duchable, piano, interprète Chopin ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour trois claviers et orchestre en ut majeur », de Bach, par l'Orchestre Philharmonia, dir. E. Fischer, avec D. Mathews, R. Smith et E. Fischer.

Samedi 21 mars

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (les astronomes amateurs).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Ambitions et limites d'une politique de la recherche aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... C. Jelenski : à propos de S. Lepri.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (la mer).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Libertins et libertinage.
16 h 20, Livre d'or : Centenaire de B. Bartok, avec le pianiste G. Solchany.
17 h 30, Pour mémoire : Egypte, en remontant le cours du Nil.
18 h 30, Entretiens de carême : De la prière de Jésus à la prière des chrétiens, avec le pasteur D. Atger et le R.P. J. Desseaux.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, De l'eau, de F. Karinthy ; adaptation : R. Richard. Avec : G. Laurent, Y. Marie, G. Tréjean, etc.
21 h 30, Des nouvelles épouvantables, de G. Gorgey ; adapt. : R. Richard (rediff.).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique pour les travailleurs et les étudiants étrangers.
6 h 30, Musiques pittoresques et légères : kiosque à musique international (Roger-Roger, Rauber, Souplet, Walterscholz, Donjon, Sousa, Siebert, Hume, Avon).
7 h 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « le Comte Ory », version originale en français, première partie, de Rossini, par les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Glyndebourne, dir. V. Gui.
9 h 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian : l'instrument, prolongement du corps ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Beethoven, Mozart, Wagner) ; 11 h 45, Musique ancienne ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Mefano, Reibel, Denisov) ; 13 h 45, Débat ; 14 h 30, Acoustique musicale (Bach, Berlioz).
16 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Sonate pour violon et piano n° 2 », de Schumann, « Partita pour violon n° 3 », de Bach, « Sonate brève », de Ponce, « le Printemps », de Milhaud, « Nocturne et tarentelle pour violon et piano », de Szymanowski, par H. Szeryng, violon, et R. Gothonin, piano (Festival d'Helsinki, Académie Sibelius, 1er septembre 1980).
18 h, Comment l'entendez-vous ? J.-S. Bach, par Daniel Toscan du Plantier.
20 h 5, Concert (Grand Auditorium, 16 octobre 1976) : « La voix humaine », tragédie lyrique en un acte de F. Poulenc, texte de Jean Cocteau ; « Les mamelles de Tirésias », opéra bouffe en deux actes et un prologue de F. Poulenc, poèmes de Guillaume Apollinaire, par l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Marty, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec Jane Rhodes, A.-M. Miranda, J.-C. Benoit, C. Meloni, A. Bartelloni, etc.
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Byrd, Lebègue, Couperin, Rameau) ; 0 h 5, Le dernier concert : les musiques du roi à Versailles (Hotteterre, Jacquet de la Guerre).

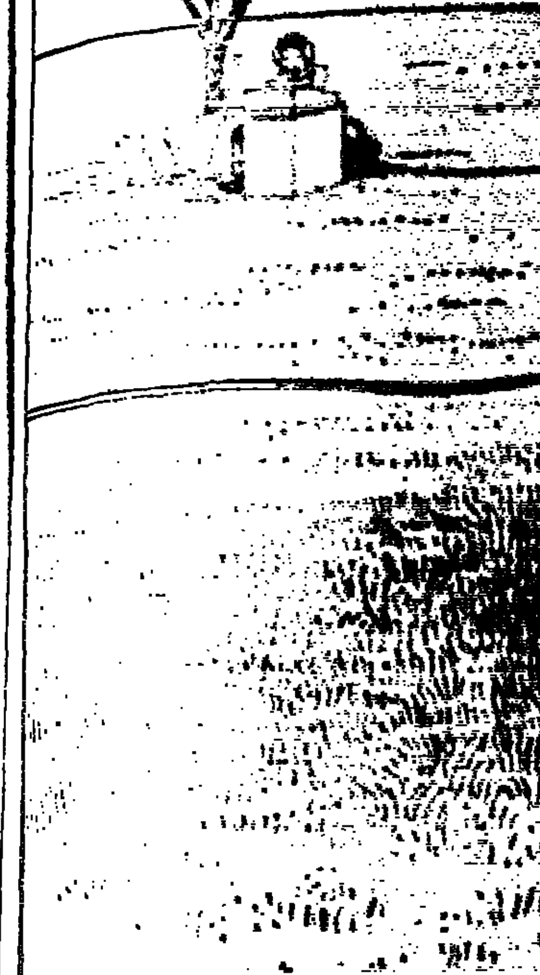
Dimanche 22 mars

FRANCE-CULTURE

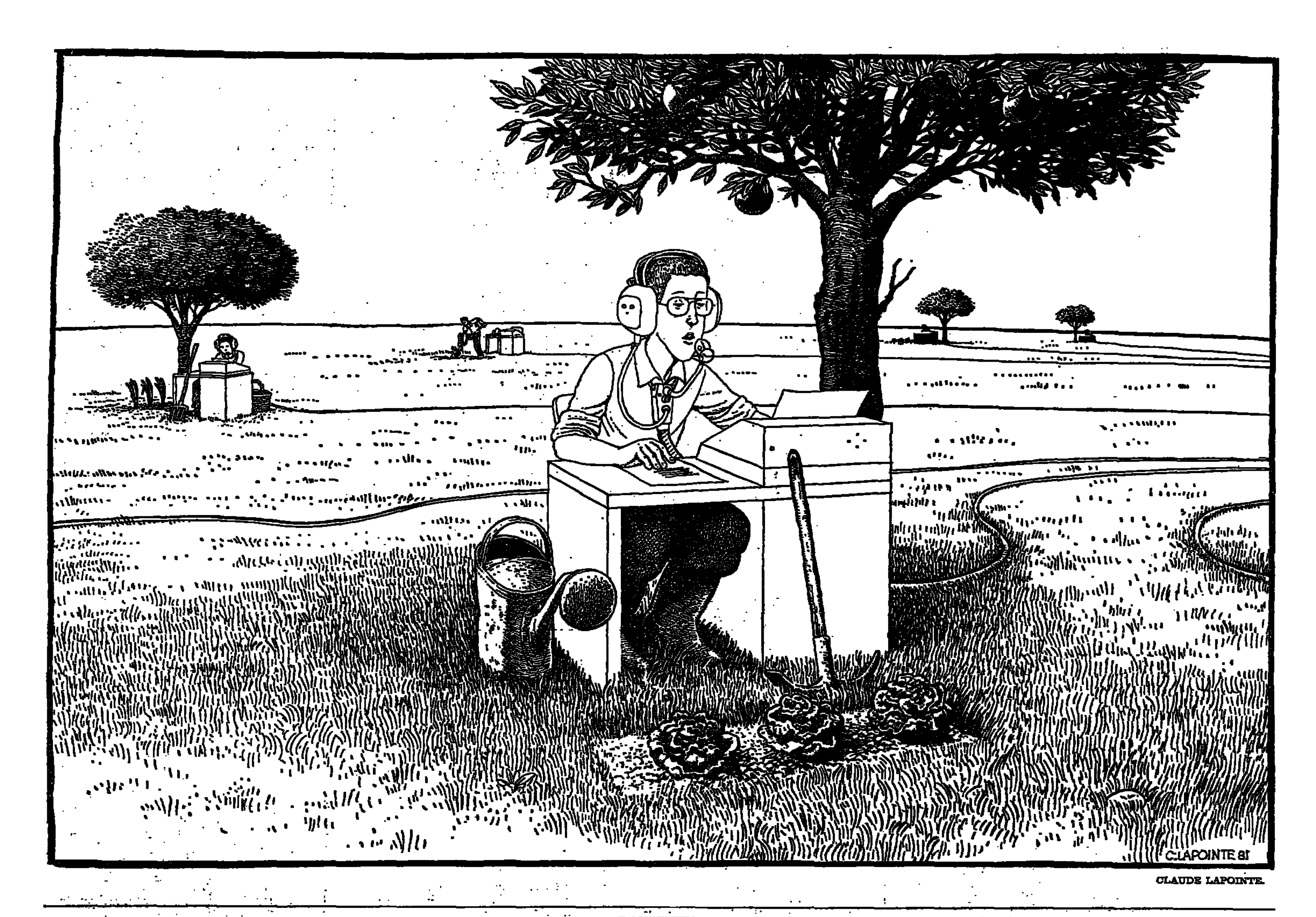
7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe au collège Saint-Jean de Passy.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, d'E. Bloch.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : De la Perse à l'Espagne. Montage poétique d'Y. Gasc.
16 h 5, Lyriscope : « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev », à l'opéra de Lyon.
16 h 45, Conférences de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R.-P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec... J. Colombel.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie persane.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Boccherini, Chopin, Suk.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade : Œuvres de J. Offenbach, Tchaïkowski, Wersma, Kalmann, Adinsell, Humperdinck, Strauss, Weber, Waldteufel.
7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (R. Schumann) ; 8 h, Musiques chorales : « Messe en mi mineur », de Lovreglio, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la RAI-Milan, dir. G. Bertola ; 9 h 2, Les classiques favoris (Schubert) ; 9 h 30, « Cantate BWV 204 », de J.-S. Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (en direct de l'opéra de Sydney, Australie) : « Symphony » (Butterfly), « Passacaille et fugue en ut mineur BWV 582 » (Bach), « Symphonie n° 3 en ut mineur, avec orgue » (Saint-Saëns), par l'Orchestre symphonique de Sydney, dir. L. Fremaux, avec M. Dudman, orgue.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (Gershwin) ; 13 h 30, Jeunes solistes : Lamiya Sabic, soprano, avec Daniel Selig, piano, interprètent Schumann, Berlioz, Wagner, Duparc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : L'histoire de la direction d'orchestre en France.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de Couperin.
19 h, Concert de jazz : Le groupe Ethnic 3 à la Maison des arts de Créteil, l'Ensemble Oregon à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert (église des Dominicains, 29 juin 1980) : « Symphonie n° 48 en ut majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur », de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger, avec F. Lodéon, violoncelle ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Sibelius, Britten, Smetana, Mozart).



هكذا من الأصل



CLAUDE LAPOINTE.

BANLIEUES

Des téléphones sur les remparts

En Ile-de-France, les pôles de la vie sociale et ceux de la vie économique tendent à s'éloigner. La télématique pourrait renverser la vapeur.

JEAN VOGE

L'AVENIR doit-il se jouer sur les pourtours des grandes métropoles, dans les villes nouvelles des pays industriels ou les bidonvilles du tiers-monde ? Nous tenterons d'en juger par le cas de la région parisienne ou, plus précisément, de l'Ile-de-France. Elle compte dix millions d'habitants. Neuf sur dix résident dans une agglomération presque continue s'étendant sur la Petite Couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et sur une ceinture péri-urbaine, couvrant une fraction de la Grande Couronne constituée par l'Essonne, la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines.

Au cours de la décennie 1968-1978, la population résidente est tombée à Paris de 2,6 à 2,1 millions ; elle est restée stationnaire à 3,9 millions dans la Petite Couronne, amorçant cependant une *légère baisse depuis 1975 ; elle* s'est *fortement* accrue dans la Grande Couronne, passant de 2,8 à 4 millions d'habitants, dont 7 sur 10 *dans* la ceinture péri-urbaine.

Le nombre des emplois est très déséquilibré par rapport à la population active : on observait en 1975 un excédent de *710 000 emplois à Paris, un déficit* de 330 000 dans la Petite Couronne et un déficit de 500 000 dans la ceinture péri-urbaine. Entre 1968 et 1975, l'excédent parisien a *augmenté de 100 000, favorisé* par des créations de postes dans les administrations et le secteur public ; le déficit de la Petite Couronne a été réduit de 30 000, mais celui de la ceinture péri-urbaine a crû de 150 000.

Ces quelques données mettent en évidence une migration centrifuge de l'habitat, qui n'est guère *surprenante*. Se loger ou, *a fortiori*, faire construire dans la ceinture péri-urbaine est beaucoup plus facile et moins onéreux qu'à Paris ou dans la proche banlieue. L'habitat individuel souhaité par une majorité de la population y prédomine sur les immeubles collectifs. L'air est en *général* moins pollué, les bruits atténués. On y trouve davantage d'espace et d'indépendance. On peut s'y livrer à la promenade, aux activités de plein air ou à la culture d'un jardin familial.

Les chiffres sont éloquents : les administrations, les entreprises, mais aussi les services publics ou commerciaux, les écoles, les transports en commun, n'ont suivi l'évolution de l'habitat qu'avec une grande inertie et un retard croissant. Les pôles de la vie sociale et ceux de la vie économique tendent à s'éloigner. La voiture devient un moyen de liaison indispensable, et pratiquement tous les ménages actifs résidant dans la Grande Couronne en possèdent une, contre 70 % dans la Petite Couronne et 50 % à Paris. 47 % des ménages y ont même deux voitures, comme seuls 14 % des ménages *français*.

100 millions de kilomètres

En moyenne, chaque habitant de l'Ile-de-France de plus de six ans effectue chaque jour de la semaine deux déplacements motorisés de 6 kilomètres (comptés à vol d'oiseau). Un travailleur de la Grande Couronne en fait trois sur des trajets très sensiblement plus longs. Au total, 100 millions de kilomètres sont parcourus, qui se répartissent également entre *voitures particulières* et transports en commun ; huit millions d'heures sont perdues. Les trajets entre domicile et lieu de travail représentent 31 % des *déplacements* et 41 % des kilomètres. Tous les matins, un million de personnes viennent travailler à Paris et deux cent mille Parisiens se rendent en banlieue. Le soir, le *mouvement s'inverse*, provoquant embouteillages, bruit et pollution. La distance moyenne à parcourir est de plus de 12 kilomètres (à vol d'oiseau) et la durée de près d'une heure. Quatre travailleurs sur dix doivent changer de département. Mais les plus affectés sont ceux de la ceinture péri-urbaine, qui, pour un sur deux, n'y exercent pas leur activité (quatre sur dix en Petite Couronne, moins d'un sur quatre à Paris).

Aux déplacements domicile-travail viennent s'ajouter ceux qui sont liés aux activités professionnelles, le transport des enfants à l'école, les achats, les démarches administratives, les visites ou le loisir. Là encore, les résidents péri-urbains sont les plus mal lotis : pour quatre sur dix, il n'existe aucune boutique dans un rayon de 1 kilomètre autour de leur domicile.

La situation devient dramatique avec l'envolée des prix du pétrole et les risques d'une pénurie qui conduirait à la paralysie. Depuis 1974, la consommation d'essence en Ile-de-France s'est accrue de 2,7 % par an, comme la population active péri-urbaine. La consommation d'énergie pour le chauffage d'une maison individuelle excédant de 70 % celle d'un appartement comparable, la part des *dépenses énergétiques* dans le budget d'un cadre moyen atteignait en 1977 de 12 % à 15 % s'il habitait en zone péri-urbaine contre 6 % à 9 % au *centre ville*. Ces charges continuent à grimper et risquent de provoquer un reflux de l'habitat vers les centres urbains.

Au plan national, les *déplacements domicile-travail* et l'ensemble des déplacements imposés aux particuliers pour des raisons autres que la vie sociale et les loisirs représentent respectivement *20 % et 40 % de la* consommation en pétrole de tous les transports ; la part de la circulation urbaine dans ces consommations est proche de 80 %.

La crise, c'est aussi le chômage et les mises à la retraite anticipée. Dans l'espace péri-urbain, les résidents qui perdent leur emploi peuvent survivre en cultivant un jardin, effectuant de menus travaux ou participant à l'organisation de services commercialement non rentables. Face à la crise, les liens de solidarité devraient se renouer. Comme l'a bien montré Yona Friedman (1), la société péri-urbaine échappant à sa ville mère va édifier des bastions de résistance, se structurer en microsociétés, où les activités informelles, les relations de voisinage, l'autoplanification (« l'architecture sans architecte ») tiendront une place importante. La ceinture péri-urbaine constitue le rempart de sécurité et de survie des citadins contre les attaques de leur économie.

La première mesure pour tenter d'abolir les distances domicile-travail, est évidemment de décentraliser en zone péri-urbaine une part croissante des administrations, entreprises ou services, mais aussi de favoriser *la création* et la dissémination d'unités de sous-traitance et de petits groupes de travailleurs indépendants. La mission confiée au téléphone et à sa nombreuse progéniture télématique, aux noms barbares et aux traits mal dégrossis, est de *faire* en sorte que cette décentralisation se traduise par un regain d'efficacité *et non par une désintégration.*

Le second objectif est d'organiser le télétravail à domicile de secrétaires et employés de bureau ou de cadres éprouvant le besoin *de se recueillir quelques jours* par semaine. L'innovation sera particulièrement appréciée de ceux qui ne peuvent offrir leurs services qu'à temps partiel : mères de *famille*, *handicapés*, étudiants. Pour d'autres, qui auront le souci de préserver leur intimité familiale, il faudra mettre à la disposition des entreprises, dans les centres commerciaux et de loisirs, des espaces de bureaux avec les équipements appropriés. Les ménagères pourront, sans avoir à se déplacer, consulter des catalogues et effectuer des achats ou des réservations à partir d'un terminal combinant poste téléphonique et récepteur de télévision. Des spectacles parisiens seront retransmis par vidéotransmission en direct sur l'écran de salles de cinéma. La téléconvivialité ouvrira aux membres de communautés bien délimitées de véritables forums de communication interactive.

Un dernier objectif paraît également primordial. Il s'agit de fournir aux collectivités, sur un fichier électronique, les informations locales les plus utiles : celles qui concernent l'emploi, mais aussi les services où se *manifestent de grands écarts* de prix et de qualité : immobilier, santé, éducation, assistance *juridique*, gestion financière, réparations, entretien. Ce fichier ne se substituerait pas aux annonces diffusées par la presse et les agences de publicité ; il en donnerait au contraire, dans un condensé, les références précises. Il permettrait aussi aux collectivités de se constituer en associations de consommateurs, pour défendre leurs intérêts.

La télématique est apparue comme un remède miracle pour accélérer le travail de bureau ; mais les gains de productivité les plus rémunérateurs sont à rechercher ailleurs, dans la rapidité de sélection des bons interlocuteurs et de l'information utile, comme dans le filtrage d'une information parasite qui ne cesse de proliférer.

Ainsi *se sont dégagés* les grands principes d'une économie électronique de l'information, qui tient compte aussi de la chute relative des prix du traitement *informatique par rapport* à ceux de transmission. Il faut développer au maximum la communication interactive locale, éminemment sociale et très économique, et *décentraliser au* niveau local une grande majorité des traitements et donc des prises de décision. Pour les communications à distance, on devra réduire à l'essentiel les données et messages à transmettre, éliminer les goulets d'étranglement des structures hiérarchiques, passer très souvent par des « télémédiateurs », intermédiaires humains qui, tels les employés des agences de voyages, disposeront de terminaux performants. On estime que la télémédiation sera demain la mission fondamentale des cadres et employés, celle qui donnera lieu à création du plus grand nombre d'emplois.

Deux parallèles

Lorsque l'on veut esquisser très schématiquement l'évolution de l'informatique depuis la fin des années 50, on représente un ordinateur en son centre de calcul, puis on le connecte en étoile à un ensemble dispersé de terminaux. Avec les progrès de la micro-informatique, chaque terminal se dote d'une capacité *croissante de traitement* — logique et mémoire — et recourt de moins en moins à l'ordinateur central, où transitent cependant les *communications* entre terminaux même voisins. Le jour vient où il apparaît plus économique de basculer les liaisons sur un anneau périphérique, le chemin de ronde qui relie de proche en proche tous les terminaux. La structure hiérarchique en étoile a fait place à une structure égalitaire en couronne.

Cette image trop simplifiée d'une réalité complexe révèle bien les deux évolutions parallèles de l'urbanisation et de la télématique. Elles conduisent à une même prospective : des « villages » d'un type nouveau, semi-autonomes bien qu'interdépendants, où se regrouperaient résidences, activités professionnelles décentralisées et vie communautaire. Apparus d'abord sur les pourtours des zones urbaines, *ils revitaliseraient* ensuite les zones rurales désertées par la civilisation industrielle. Mais pourront-ils freiner une urbanisation qui, au rythme actuel de sa *progression*, aura *englouti* dans cinquante ans les deux tiers de la population du globe et plus de 90 % de celle des pays industriels ? ■

(1) *Metropolis*, nº 41-42, 1980.

FORMATION

Des ingénieurs à l'heure « bio »

Le boom de la bio-industrie a commencé. Faut-il former une nouvelle race d'ingénieurs ou d'abord dépoussiérer les structures ?

PIERRE AUDIBERT

« CHERCHONS *ingénieur confirmé ayant vingt ans d'expérience dans le domaine bio-industriel... qui existe depuis dix ans !* » Cette petite annonce en forme de boutade, dans la bouche d'un responsable d'Elf - Aquitaine, illustre à la fois la pénurie de cadres de haut niveau... et la vanité qu'il y a de s'en plaindre. Car les techniques de pointe de la bio-industrie, au-delà des industries agro-alimentaires et pharmaceutiques classiques, sont un domaine neuf, en France. Pour les micro-organismes, ce n'est pas encore la mobilisation générale. Depuis des siècles, ils servent à la fabrication du pain, de la bière, du fromage, du saucisson... On compte maintenant les transformer en agents dépolluants, en récupérateurs de minerais, en fabricants de protéines, de médicaments, d'hormones et d'énergie. Tout un programme.

Plusieurs entreprises françaises se sont lancées dans l'aventure : Elf, Rhône-Poulenc, B.S.N. et même le champagne Moët-Hennessy. Des groupements se sont formés : G 3 (Groupement de génie génétique) et Transgène, alliances pour l'un d'organismes publics comme le C.N.R.S., et pour l'autre de firmes industrielles et de banques. Mais les équipes de recherche se comptent sur les doigts de la main. Les chercheurs de haut vol sont une cinquantaine, installés pour la plupart dans la recherche publique... et discrète. Aussi assiste-t-on à un chassé-croisé pour dénicher l'oiseau rare. Tel chercheur de l'Institut Pasteur se retrouve à Génética, la société de génie génétique constituée par Rhône-Poulenc. Tel ancien de British Petroleum, spécialiste de la culture des protéines, est maintenant professeur à l'université de Compiègne. On lorgne aussi vers les pays voisins, vers ces pépinières que sont les entreprises fabriquant des enzymes, comme Miles en Allemagne ou Gist en Hollande. Quelques microbiologistes anglais — ceux-ci sont trois fois plus nombreux qu'en France — ont même été contactés, voire embauchés, grâce à des petites annonces parues dans les revues anglo-saxonnes. Certains sont au chômage dans leur pays... Mais cette quête effrénée ne concerne que les têtes d'affiche, ceux qui devront constituer et animer les équipes. Pour le gros des troupes, ce ne sont pas les jeunes ingénieurs qui manquent.

Commando

Du vingt-quatrième étage de la Défense, à Paris, le brain-trust d'Elf bio-industrie a constitué, en moins d'un an, une équipe de vingt-cinq personnes. Une « équipe-commando », prête à s'infiltrer dans les brèches. Car *« la bio-industrie, comme l'agro-business touche à tout »*, précise son directeur, M. Gustave Strain, un ancien de l'Agro perfectionné aux Etats-Unis. Prochainement, un centre de recherche situé à Toulouse, avec quatre-vingts personnes à bord, complétera le dispositif. On fait appel à de jeunes diplômés de grandes écoles : ils s'adapteront très vite, estime-t-on. D'autres, plus confirmés, viennent du génie chimique. Pour passer à l'équivalent biologique, le « gap » (la coupure) n'est pas du tout infranchissable ; ils apprendront sur le tas. C'est l'objectif chez Elf, où la moitié environ de l'équipe « bio » est formée d'ingénieurs maison. L'erreur, ce serait de chercher à tout prix l'oiseau rare. *« Un bon chercheur ne fait pas forcément un bon ingénieur »* n'est-ce pas ? Il faut se rendre à l'évidence : la formation polyvalente dans les grandes écoles semble valable, les « bio-ingénieurs » sont faciles à trouver. Il n'en manque pas vraiment, ou si peu.

Dans les écoles, on fait la même constatation. *« L'appareil de formation précède l'industrie »*, précise même M. Jean-Michel Clément, directeur de l'ENSIA (Ecole nationale supérieure des industries alimentaires). Sans aller jusqu'à violer les frontières de la science, sans bousculer les certitudes — on laisse ces audaces aux Américains — les grandes écoles s'adaptent au nouveau. Et l'évolution s'amplifie. Depuis cette année, l'Institut agronomique le Paris-Grignon (l'Agro) compte une chaire de bio-technologie ; elle a même passé, pour la première fois, un accord avec l'Ecole des mines, dans le cadre d'échanges d'étudiants de troisième année. A l'Ecole centrale, un cours est assuré en option par un ancien de l'Agro travaillant à Rhône-Poulenc. A son tour, l'Ecole polytechnique entre dans la danse... Il faut aussi compter avec les centres spécialisés : l'INSA de Toulouse, l'Université de technologie de Compiègne, qui forme une quarantaine d'étudiants chaque année dans ce domaine, l'ENSIA qui en forme une soixantaine... Dans un an s'ajoutera le centre de Lille, regroupant des professeurs de l'ENSIA et des chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), et destiné à former une centaine d'ingénieurs « bio » par an.

L'avenir n'est pourtant pas ce que l'on pourrait croire. Un trop-plein en bio-ingénieurs peut même se produire. On cite déjà l'exemple d'un docteur en microbiologie qui s'est retrouvé chômeur, avant d'être casé. Et le directeur de l'ENSIA se plaît à rappeler la mode de la biochimie universitaire succédant à 1965, année des prix Nobel des professeurs Monod, Jacob et Wolff. *« Quatre cents maîtres ès sciences biochimistes, chaque année, n'ont alors pas trouvé d'emploi. »* Heureusement pour eux, l'agro-alimentaire a ouvert ses portes. On ne sait ce que réservera à son tour la vogue de la bio-industrie.

Car celle-ci est soumise à des explosions soudaines, suivies de périodes d'attente. Ainsi, dans les années 70, eut lieu le boom des nouveaux enzymes. Qui aurait pu le prévoir ? Une entreprise comme Novo, au Danemark, en profita pour se faire payer selon les quantités de produits fabriqués par son procédé, comme au bon temps des royalties pétrolières ! Aujourd'hui, les temps sont plus durs : de nouvelles améliorations s'avèrent difficiles, les enzymes sont moins glouton... Pour répondre à une demande aussi mouvante, toute planification de la formation des bio-ingénieurs serait un casse-tête. D'ailleurs, le problème est-il là ? Plus qu'une question d'effectifs, l'équilibre entre l'offre et la demande est d'ordre qualitatif. Dans le cas français, c'est au niveau des vieux réflexes que les blocages s'accumulent.

Comment s'adapter à une science qui bouge, quand un ingénieur a tant de mal à sortir de son trou ? *« Un ingénieur de l'Agro est destiné à l'agro-alimentaire. On est marqué, on n'en sort pas,* se plaint un ancien de cette école ; *le génie génétique, c'est pour les autres »*. Aucun rapport entre les « prestigieuses » manipulations génétiques aboutissant à l'interféron, par exemple, et le travail « sale » dans l'industrie alimentaire.

Des langages se forgent. Après celui de l'informatique, voici le « bio-langage ». Avec la sauce « bio » et « génie », des dizaines de mots nouveaux sont fabriqués ! Les hermétismes se prolongent dans le monde industriel. Les entreprises s'enferment dans leur spécialité. Une firme pharmaceutique répugne à s'engager dans l'agro-alimentaire... *« Alors qu'il faudrait s'ouvrir à tous vents, comme au Japon et aux Etats-Unis »*, affirme un ingénieur angoissé. Vues de France, les facultés d'adaptation japonaises semblent prodigieuses. Là, des entreprises diversifiées fabriquent aussi bien des antibiotiques que du soja fermenté. Les grands chercheurs microbiologiques viennent pour la plupart des industries agro-alimentaires. Cette absence de complexe permet bien des audaces. Le dynamisme américain a, lui, d'autres raisons. Tout part de la formation universitaire. Après un « tronc commun », les étudiants américains en biologie se spécialisent aussi bien dans l'alimentaire que dans le médical, ou dans l'industrie des fermentations. Un langage commun existe désormais, permettant toutes sortes de bifurcations d'un secteur à l'autre.

« Entre les fonctions d'entreprises à la japonaise et les fonctions universitaires à l'américaine, la France est en position intermédiaire », précise M. Jean-Paul Le Roux, ingénieur à Elf. Face au monde mystérieux de la bio-industrie, l'approche demeure prudente et complexée en France. Mais on assiste ici et là à la mise en place d'équipes pluridisciplinaires compensant, par la fusion des expériences, les aléas d'une formation disparate.

Car, pour le moment du moins, il n'y a pas de « bio-ingénieur » en tant que tel. Son profil demeure vague. Simplement, il travaille sur la matière vivante : *« L'épithète « bio » est plus importante que celle d'ingénieur »*, précise M. Clément. Ici, il travaille dans un univers de tubes à essais et d'éprouvettes. Là, il pianote un clavier d'ordinateur, contrôlant à chaque instant l'évolution microbienne dans un fermenteur de 500 000 litres. Aussi l'heure est-elle au polymorphisme : le biologiste compose avec l'informaticien, le chimiste...

Héritiers de Pasteur

Ce qui se passe dans les entreprises se retrouve dans l'enseignement. A Villeneuve-d'Asq, dans la banlieue de Lille, à quelques minutes de l'université, un campus modeste rassemble un laboratoire de l'INRA, un centre de recherche médicale un laboratoire de l'industrie sucrière... et les locaux laissés par l'Institut Pasteur, dont la visite est édifiante. Avec le soir qui vient, dans les courants d'air glacial, on traverse à la lueur de la flamme d'un briquet les salles de conférences et le grand hall de travaux pratiques. Après le départ du personnel de l'Institut Pasteur, qui se spécialise à Lille dans la toxicologie et abandonne — faute de combattants ? — la microbiologie, il faudra attendre la prochaine rentrée scolaire pour que la vie reprenne, avec l'arrivée des professeurs de l'ENSIA de Douai. Retournement de l'histoire... même très provisoire, l'abandon d'aujourd'hui a valeur de symbole.

Car c'est à Lille, il y a déjà plus d'un siècle, que Pasteur, alors doyen de la faculté des sciences, s'est trouvé confronté pour la première fois à la microbiologie industrielle. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : les héritiers de Pasteur sont rarement français... mais plutôt japonais. Une seule école aurait pu assurer le relais au fil des ans : c'est l'ENSIA. Mais celle-ci semble avoir subi l'usure du temps, desservie par l'image peu ragoûtante du secteur alimentaire, et rognée par le manque de crédits. Dans la hiérarchie des grandes écoles, sa cote a baissé, au moment où la bio-industrie démarrait. Alors, on met maintenant les bouchées doubles.

L'association de quelques écoles (Agro, ENSIA...) et de l'INRA, sous l'égide du ministère de l'agriculture, a en effet abouti à la création de l'ISAA (Institut supérieur de l'agro-alimentaire). A Lille, notamment, l'ENSIA et l'INRA vont fournir une quinzaine de scientifiques. L'Institut accueillera des élèves en troisième année de grande école, qui termineront là leur cycle d'études. Il recevra aussi des ingénieurs. Pour eux, un diplôme ISAA sera créé, équivalent du *Master of science* américain.

L'un des animateurs du projet, M. Edmond Jacubczak, indique du doigt un coin du campus. Là sera montée une installation-pilote de fermentation, où s'entraîneront les étudiants. A proximité, une petite collection de microbes — *« quelques centaines seulement »*, — au service des laboratoires et de l'industrie. Rien à voir avec les « banques » japonaises de micro-organismes, mises en place depuis trente ans. Mais l'objectif est déjà ambitieux. Où trouvera-t-on ces « O.S.-ingénieurs de la microbiologie » qui accepteront le travail obscur et fastidieux qu'est le tri des souches microbiennes ?

Tout près de là, M. Jean-Noël Morfaux, administrateur du centre de l'INRA, anime aussi une équipe pluridisciplinaire de huit chercheurs, entourée de quelques étudiants. Il a recruté des ingénieurs des mines et de l'électronique. Une innovation... Sean lui, l'Université française choisit un autre chemin, *« celui de la thèse d'Etat, un travail solitaire de bénédictin. Ce qui n'a rien à voir avec le cursus anglo-saxon, beaucoup plus court et collectif »*. Et il faudrait créer un courant entre l'Université et la profession d'ingénieur. *« L'Université craint d'être pilotée par l'industrie... Mais, moi, je collabore avec des industriels, et je ne me laisse pas plumer ! »*

L'université de technologie de Compiègne fait, elle aussi, figure d'hérétique. Derrière les panneaux muraux et les surfaces vitrées de ses bâtiments se cache une expérience originale, où le monde industriel est partout présent. Dans le département de génie biologique, un tiers des enseignants sous contrat proviennent du monde professionnel. Au cours de leurs trois années d'études, les étudiants font un stage de six mois et réalisent leur « projet » final en milieu industriel, avant d'obtenir un diplôme d'ingénieur. L'industrie passe des contrats avec l'université (12 millions de francs par an). Elle finance aussi des équipements lourds. Ici, une installation-pilote de fermentation trône dans une salle. *« Il ne suffit pas de l'avoir, encore faut-il l'alimenter,* précise M. Georges Broun, directeur du département de génie biologique. *Sans cela, ce serait une pièce de musée. Ce n'est pas avec le budget de l'Université qu'on pourrait la faire fonctionner. »*

L'université de Compiègne s'est aussi dotée de structures d'appoint. Créé en 1974, l'Institut de technologie des surfaces actives sert précisément de pont entre les laboratoires universitaires et le monde industriel. En 1978 a été constitué le Valpro, un comptoir d'information qui collecte et répond aux problèmes posés par les industriels. Par sa structure de G.I.E. (groupement d'intérêt économique), il est lié à la chambre de commerce de l'Oise et à celle d'agriculture de Picardie. Un succès : en deux ans, il a drainé 3 millions de francs en chiffre d'affaires. Dans la foulée, il fut même question de se lancer sur le marché américain. Mais, pour le moment, on reste prudemment dans le cadre d'une convention de sous-traitance industrielle avec l'université de Georgie. En relation avec d'autres pays, des *joint units* existent aussi, notamment avec l'université Cranfield, près de Londres.

Depuis deux ans, les industriels défilent à Compiègne, pour voir... *« Cette université, c'est le Stanford français »*, lance M. Hervé Seryeyx, directeur dans la société de conseil Eurepquip. Car on rêve toujours à l'Amérique, à cette fameuse *Silicon Valley* (la vallée du silicium), près de San-Francisco, où huit cents firmes, créées pour la plupart depuis moins de quinze ans, entourent l'université de Stanford, pivot du système. Dans la société Eurequip, bien connue dans la formation des enseignants au niveau international, il est frappant d'entendre que le problème décisif n'est pas... la formation. Entendons seulement par là la formation technique initiale des ingénieurs, dont on attend plutôt que, à l'intérieur d'une équipe, ils sachent faire passer les connaissances et les responsabilités au personnel local. Le sens pratique et convivial prime alors le reste.

Il y a un an, le rapport *Sciences de la vie et société*, présenté par les professeurs Gros, Jacob et Royer au président de la République, a lancé la campagne en faveur de la bio-industrie, une affaire d'Etat désormais. Les industriels sont sensibles aux retombées financières qui en découleront. Les rares équipes de recherche voient affluer les visiteurs, avec satisfaction, mais non sans inquiétude. *« Maintenant, on attend de nous des réalisations spectaculaires... mais cela ne se fera pas en deux ans »*, rétorque un chercheur.

Dans l'enseignement, de nouvelles dispositions sont prises : relance du titre de docteur-ingénieur, progression du nombre de techniciens supérieurs... Dans le secondaire, l'étude de la biologie, déjà présente en sixième, sera renforcée. Ira-t-on jusqu'à la mise en place d'un « lobby » biologique, après bien d'autres ? La valorisation de la section D est particulièrement souhaitée, dans les « petites » grandes écoles notamment, comme le dit le directeur de l'ENSIA : *« On préférerait accueillir de bons élèves de D que deux qui ont raté l'X ! »*

Mais l'engouement de la bio-industrie, il faut bien le dire, n'a pas vraiment gagné le public. On se sent tout étonné d'apprendre que, en mangeant un yaourt, on avale 100 milliards de bactéries. Cela ne suffit pas, aux yeux d'une opinion méfiante et blasée, à faire gober tous les « miracles » de la bio-industrie. ■



ANNIE BATLLE

REPÈRES

La fin des famines

Vous pourriez acheter et consommer sans danger des légumes et des fruits et de la viande emballés un an auparavant. Il existe en effet un procédé de conservation des plus efficaces. On bombarde de rayons bêta les aliments : non seulement ils gardent leur fraîcheur et leur valeur nutritive, mais les produits chimiques et carcinogènes sont fortement réduits. Ce pourrait être la fin des pénuries alimentaires.

Pourquoi cette technique n'est-elle pas généralisée ? David Lampe, journaliste américain, auteur de l'article qui décrit le processus d'irradiation conclut : *« Parce que la nourriture est abondante et bon marché aux Etats-Unis et que les systèmes de transport et de stockage y sont très efficaces. »* Mais ailleurs ? (Revue américaine *Next*.)

Œil électronique pour les aveugles

Un chirurgien britannique, le professeur Edward Hitchcock, du centre de neurochirurgie et de neurologie des Midlands (Midland Centre for Neurosurgery and Neurology), s'apprête à opérer sur des aveugles pour les doter d'un « œil électronique » grâce à la mise au point d'un récepteur électronique de 63,4 mm de côté et 12,7 mm de haut, qui capte les images fournies par une caméra tenue à la main et les transmet au cerveau. Il était déjà possible de stimuler les centres de la vue dans le cerveau pour permettre au sujet de percevoir des points de lumière, mais il fallait pour cela un matériel encombrant qui ne pouvait s'utiliser qu'en laboratoire.

Le récepteur sera placé à l'arrière de la tête, où il passera inaperçu. Les 300 électrodes de titane seront implantées dans les centres de la vue du cerveau et une petite antenne sera insérée sous la peau, en une autre partie du corps. Le cerveau sera mis en liaison, par l'intermédiaire du récepteur, avec une petite caméra de télévision. Ce que verra l'aveugle, c'est une image en noir et blanc ressemblant à un négatif photographique.

Les aveugles qui seront choisis pour l'essai des trois premiers récepteurs sont des gens qui ont perdu la vue accidentellement. Il faudra procéder à de nouvelles expériences pour savoir si un récepteur de ce type pourrait donner la vue à des aveugles de naissance. (*Actualités industrielles de Grande-Bretagne*, bulletin du service de presse de l'ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg - Saint - Honoré, 75008 Paris.)

BOITE A OUTILS

Mémoire et organisation

Comprendre le système de la mémoire collective, tel était le but d'un colloque qui rassemblait, en juin 1979, une trentaine de spécialistes d'informatique, de sociologie, de psychologie, d'histoire, de philosophie, de linguistique et de science de l'organisation, décidés à appréhender le phénomène dans sa complexité. Les actes de ce colloque viennent d'être édités : « *Processus collectifs de mémorisation : mémoire et organisation.* » Ils offrent à un public (déjà spécialisé) la possibilité de profiter de la richesse et de la densité des échanges qui eurent lieu.

Le colloque avait été organisé avec le concours du C.N.R.S., au terme d'une étude sur la théorie des systèmes d'information des organisations sociales, conduite par l'équipe « système d'information » du Groupe de recherches en analyse de système et calcul économique (GRASCE) par M. Bourgeois, D. Pascot et J.-L. Le Moigne. Parmi les participants, qui ont tous effectué des communications importantes : H. Atlan, J.-P. Dupuy, H. Laborit, A. Moles, P. Vendryes...

La réflexion sur les processus organisationnels et sociétaux de mémorisation s'est peu développée jusqu'ici et sa nécessité croît alors que les technologies des mémoires artificielles se développent, que leur intervention n'est pas neutre, que le couplage de la mémoire naturelle, individuelle et collective sur les mémoires artificielles n'est pas dénué d'effets pervers (Ed. Librairie de l'Université, 12a, rue Nazareth, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 26-18-08).

Trafic routier et pollution

Dans toute évaluation de l'impact que pourra avoir une nouvelle route sur son environnement, il est important de pouvoir prévoir la pollution de l'air due à la circulation. Une telle prévision suppose la mise au point d'un modèle sur ordinateur tenant compte de facteurs complexes et le contrôle de l'exactitude du modèle par rapport à des mesures effectuées au voisinage de routes existantes.

Des chercheurs du Transport and Road Research Laboratory de Crowthorne (Angleterre), D.M. Colwill et A.J. Hickman, rendent compte de leurs travaux et de leurs résultats dans ce domaine dans la revue scientifique britannique *Spectrum*. A noter : les normes de qualité de l'air pour l'oxyde de carbone ne sont pas encore définies en Europe, l'équipe britannique se réfère à celles de l'Organisation mondiale de la santé. (*Spectrum*, British Science News, disponible à l'ambassade de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75383 Paris Cedex 09, tél. 266-91-42.)

BLOC-NOTES

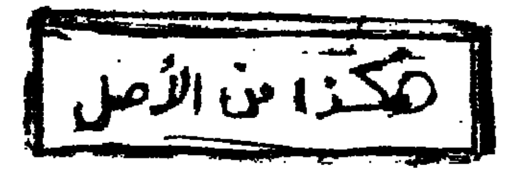
● **CYBERNETIQUE, TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT.** — Premier symposium international sur la cybernétique et la technologie pour le développement, Bafoussam, Cameroun, palais des congrès, du 1er au 5 avril 1981, organisé par l'Association internationale de l'ingénierie cybernétique. Ce congrès a différents objectifs. Permettre un échange d'idées et d'expériences entre le plus grand nombre d'experts, en provenance de domaines très variés, pour trouver des solutions scientifiques et techniques pour aujourd'hui et demain. Faire savoir pourquoi et comment les concepts cybernétiques peuvent aider :
- les pays en voie de développement à réaliser des modèles avancés de développement ;
- les pays développés technologiquement à reformuler des modèles plus adaptés à leur économie ;
- à régulariser le flux monétaire et énergétique dans les échanges internationaux.

Présenter les résultats récents en cybernétique et orienter la recherche fondamentale et ses applications.
Informations auprès d'Emmanuel Fotso, 40, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris.



Jacques Mehl

Appliquer ... sciences ... en partie





LA MOUCHE.

CERVEAU

Jacques Mehler : faire de la psychologie une science exacte

Appliquer à l'étude de l'esprit humain les méthodes et les techniques de la recherche en sciences exactes, tel est l'objectif de Jacques Mehler. Un projet ambitieux qu'il a déjà réalisé en partie et qui le conduit à contester ce qu'on croyait acquis en psychologie.

EVELINE LAURENT

LA recherche française en psychologie expérimentale est actuellement secouée par la personnalité hors du commun de Jacques Mehler, dont le nom et le travail demeurent pourtant inconnus, hors d'un certain cénacle. Vivement contesté par certains de ceux qui le côtoient (ils lui reprochent d'être trop influencé par les méthodes et la culture américaines, et refusent d'adopter ses conceptions scientifiques qualifiées d'étroites, de rigides et d'autoritaires), il est sincèrement admiré par quelques autres, qui sont fascinés par l'étendue de son savoir. Les réponses qu'il a faites à nos *questions* ne résument pas seulement un itinéraire assez inhabituel. Elles donnent aussi un éclairage *sur* certaines tendances nouvelles des méthodes d'investigation en sciences humaines.

***

« Vous êtes apparu soudain dans le monde clos de la recherche française en psychologie... et personne ne se souvient d'avoir fait ses études avec vous. On se demande d'où vous venez, d'autant que vous émaillez votre discours de *mots techniques* anglais et que vous parlez avec un discret accent espagnol...

— Rien d'étonnant à cela ! C'est en Argentine, et donc en espagnol que j'ai commencé mes études. J'étais arrivé, encore enfant, pendant la guerre, en Amérique du Sud. C'est par la physique-chimie que, sur le conseil de mes amis, j'ai abordé ma formation universitaire. A la fin de mes années de licence, j'ai rencontré, toujours en Argentine, un professeur d'Oxford, qui m'a invité à *venir faire une thèse de* recherches en Angleterre. Elle portait sur les propriétés de la naphtalène.

— La naphtalène ?

— C'est une molécule, assez simple d'ailleurs. J'avais vingt-deux ans, nous étions en 1958. Mais, à Oxford, je me suis rapidement aperçu que la naphtalène m'ennuyait considérablement ! C'est ainsi que j'ai « flotté » quelques mois, m'intéressant à la littérature catalane, allemande, et aussi à l'histoire. Juste en face, au fond de la rue, se trouvait *un département de psychologie.* On y donnait des conférences. Je m'y suis rendu, d'abord en amateur, de plus en plus passionné. C'était un hasard total. Géographique ! Miracle spécifiquement anglais ; on m'a alors donné des conditions favorables pour poursuivre mes études dans cette direction. J'ai reçu les équivalences de mes diplômes antérieurs et je suis parti pour Londres.

» *Le département* de l'University College était excellent. Son orientation générale s'inspirait du behaviorisme. Je formule, et je formulais déjà, de graves réserves à l'égard de cette doctrine selon laquelle la psychologie doit se limiter à la seule observation du comportement (behavior), sans chercher à comprendre ce qui se passe à l'intérieur du sujet. J'ai, néanmoins, beaucoup appris là-bas. C'est à la suite de ce cycle d'études que j'ai été accepté comme étudiant de doctorat à l'université Harward.

— La psycho-linguistique prend alors son essor...

— C'est vrai : jusque-là elle n'existait pas. Ou du moins elle s'était engagée dans une voie beaucoup plus étroite. C'est à Harvard qu'on se pose la question fondamentale suivante : quels sont les processus de l'appareil psychique (mind en anglais), qui nous permettent de comprendre et de produire une phrase nouvelle, jamais entendue auparavant. Ce phénomène étonnant ne peut s'expliquer, *comme on le faisait* jusqu'au début des années 60, par une succession de conditionnements et d'apprentissages. Oui, si l'on regarde l'histoire de la psycholinguistique, on voit qu'elle commence vraiment à Harvard, entre 1960 et 1965.

— Et quant à vous ?

— J'ai passé trois ans au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), puis je suis parti, pour un an, à Genève, au Centre d'épistémologie génétique, travailler avec Piaget.

— Pourquoi cette attirance soudaine envers ce chercheur qui ne s'est jamais particulièrement intéressé à la psycho-linguistique ?

— Justement. C'est qu'il y avait une contradiction entre ce que Piaget affirmait et ce que *nous trouvions nous-mêmes.* Piaget, vous le savez, a toujours insisté sur l'importance de la succession des stades dans le *développement de l'intelligence.* Sur la construction progressive des structures mentales. Or, de notre côté, nous trouvions que certaines propriétés de l'appareil linguistique apparaissaient très précocément. Il y avait, entre ses observations et les nôtres, des écarts de quatre ans et plus, à propos de performances à première vue à peu près similaires. Comment expliquer tout cela ? Au cours de ce séjour à Genève, mû par mon désir permanent de vivre en pays latin, j'ai *déposé une demande* au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). On m'a accepté et je suis venu en France.

Appareillages

— Vous avez progressé très vite, puisque vous êtes actuellement directeur de recherches dans cet organisme.

— Non, pas particulièrement vite. Je suis resté onze ans maître de recherches. Mais je me sens à l'aise ici. Il est singulièrement difficile de quitter la France, quand on y habite. Paris, c'est ma maison, mon village. Ce qui ne veut pas dire que je sois *toujours satisfait : l'activité* scientifique dans ma discipline, c'est-à-dire la psychologie expérimentale, n'est pas particulièrement favorisée, quand on la compare à ce qui se passe dans d'autres branches de recherches, *par exemple* la physique.

— Je crois pourtant que vous avez pu monter à Paris un laboratoire technologiquement très *complexe*.

— Oui, mais en partie grâce au fait que pendant dix ans j'ai eu des contrats étrangers, notamment américains, qui m'ont permis de m'équiper en appareillages coûteux. Les bons magnétophones, les bons instruments de mesure et de traitement de la parole reviennent cher. Le budget officiel du laboratoire auquel j'appartiens était collectif... et très faible. Depuis, pour moi, les choses ont quand même évolué. Mais il est vrai que j'ai vieilli dans la recherche. Je ne suis pas sûr qu'un débutant arrivant en France, maintenant, avec des qualifications analogues à celles qui étaient les miennes en 1967 (quand je me suis fixé à Paris) puisse travailler dans des conditions plus favorables que celles que j'ai connues.

— Mais vous avez eu de la chance.

— C'est vrai. Les différentes aides m'ont permis de m'entourer de collaborateurs spécialement formés à des techniques hautement sophistiquées. Les psychologues n'y sont pas préparés, dans l'immense majorité des cas. Ils sortent, en effet, *d'une formation* en lettres *et en* sciences humaines qui ne donne guère de compétences pour l'étude des processus fondamentaux de *la* vie. On s'aperçoit pourtant, maintenant, de plus en plus, que toute une branche de la psychologie prend ce chemin.

— Ce qui implique...

— Des expériences précises, fournissant des résultats que l'on peut reproduire, des prédictions *s'insérant dans* le *cadre* de certaines théories générales concernant le fonctionnement de l'appareil psychique. Or ces prédictions doivent rendre compte de différences très délicates qu'il nous faut mesurer. D'où notre besoin en appareillages raffinés, analogues à *ceux qu'on emploie* en neurophysiologie. Les méthodes de la psychologie ressemblent d'ailleurs beaucoup à celles utilisées en neurophysiologie. Pourtant la *différence* de moyens financiers entre ces deux disciplines est flagrante. J'espère que cela pourra changer.

— Mais dans quels buts ?

— Vous abordez là la question des tâches de la psychologie et des domaines à explorer. Je pense, au moins dans la branche qui est la mienne, qu'ils sont bien différents de l'idée que le public s'en fait habituellement. En deux mots, la psychologie expérimentale a comme devoir principal de découvrir les procédures générales auxquelles le sujet a recours pour traiter l'information provenant de ce qui l'entoure.

— Et plus précisément ?

— Parlons pour l'instant de l'adulte. Soit un individu qui, à un certain moment, atteint un état de fonctionnement tel qu'on peut le caractériser comme un « état stable ». Il a une langue qu'il partage avec les autres membres de son groupe immédiat. Il *peut donc parler, être* compris, comprendre. Il présente aussi une stabilité perceptive : s'il bouge, il sait bien que ce n'est pas le monde qui se déplace, mais lui. S'il descend un escalier, il se fie à des automatismes. Décrire de façon précise et *rigoureuse ce qu'il advient* chez cet individu quand il élabore les indications reçues (qu'il s'agisse de perception ou de langage), c'est cela, à mon sens, le rôle essentiel dévolu à ma discipline. En effet, ces processus appartiennent en propre à l'appareil psychique, et non point à une autre branche du savoir (biologie, par exemple). Par contre, une fois de telles performances bien décortiquées, sans doute nous sera-t-il plus facile de les étudier à un autre niveau de fonctionnement.

— Par exemple ?

— Les psychologues, ces dernières années, ont particulièrement analysé ce qu'on appelle les processus d'« accès lexical ». Prenons un cas précis. J'entends *la phrase suivante : « Une dame achète un avocat sur le marché. »* Comment se fait-il donc que je comprenne tout *de* suite que la *dame* en question n'es pas allée soudoyer son homme de loi ? On pourrait émettre deux hypothèses : le mot « avocat » a d'abord « excité » les deux significations suivantes : métier et fruit. L'une a été éliminée. L'autre retenue. Deuxième hypothèse ; le mot « avocat » a été immédiatement identifié d'après le contexte, et seule la signification « fruit » à bien été « envoyée ». Des expériences précises nous permettent de penser que c'est la première de ces deux possibilités qui est la vraie. Pas tout à fait ce que j'avais prévu.

» Autre question : celle des procédures d'analyse d'une phrase. Comment découpons-nous ce que nous entendons ? Le *son*, puis ensuite la syllabe, enfin le mot comme on le croit *d'habitude ? Ou bien suivons-*nous un autre chemin ? Certains résultats de nos expérimentations prouvent que, dans des circonstances définies, nous réagissons à la syllabe plus vite qu'au son, au mot plus vite qu'à la syllabe. De la même façon, si notre interlocuteur masque, en toussant, une partie du message qu'il émet, nous sommes convaincus de l'avoir entendu en entier.

(Lire la suite page XVI.)

GRANDE-BRETAGNE

L'extravagante Misia Sert

Modèle des plus grands peintres, amie des poètes et des musiciens, aimant l'argent et le scandale, l'extravagante Misia Sert – dont une biographie vient de paraître à Londres – a traversé à grand bruit une époque brillante et futile.

HENRI PIERRE

AUX amateurs d'évasions et nostalgiques de la Belle Epoque, un livre récent sur Misia Sert (1) — modèle de Toulouse-Lautrec, Vuillard, Bonnard, Renoir..., personnalité du Tout-Paris, *« locomotive d'un autre temps »* — offre un distrayant voyage d'un quart de siècle dans le passé. La qualité littéraire de cet ouvrage décousu est faible, et on peut même douter de l'authenticité du récit de ses auteurs, Arthur Gold et Robert Fizdale, pianistes américains qui ne rencontrèrent jamais Misia. Ils ont beaucoup emprunté aux Mémoires dictés par leur héroïne, alors septuagénaire, à moitié aveugle et morphinomane (2). *« Un tissu de mensonges »*, leur ont déclaré certains des amis et connaissances de Misia. Mais les lettres, souvenirs et témoignages qu'ils ont recueillis complètent le portrait de celle que Proust appela par dérision un *« monument historique »*.

La vie de Misia se déroule au royaume de l'extravagance, de l'exagération et de l'émotion, si familières aux Slaves. L'enfance de Marie, Sophie, Olga, Zenaïde Godebska se déroule dans les drames et les *mélodrames*. A commencer par sa naissance. Sa mère, enceinte de neuf mois, informée de l'infidélité de son mari Cyprien, sculpteur polonais, prend le train pour Saint-Pétersbourg. Devant la maison enneigée où il abrite ses amours coupables, elle s'évanouit, épuisée. Le lendemain, elle meurt après avoir accouché d'une fille...

La passion fait des ravages dans cette famille d'artistes, où on se suicide allégrement. Un oncle se donne la mort parce que son adultère avait été révélé ; une cousine, abandonnée par son amant, se tue dans son bain ; une tante se laisse mourir de faim parce qu'elle ne pouvait vivre sans un conducteur de tramway dont elle était éprise... Un autre jour, c'est un pianiste, ami de la famille, qui, à bout de forces, joue quelques mesures de la *Marche funèbre* de Chopin avant de s'effondrer mort sur le clavier !

Vulgaire

« Je n'ai jamais eu que des maris, jamais d'amants », a dit Misia. Là encore, elle exagère, Néanmoins, trois mariages qui lui apportèrent la renommée et la richesse, mais finalement malheureux, marquèrent sa vie mouvementée. A vingt et un ans, elle épouse Thadée Natanson, directeur de la *Revue blanche*. C'est son heure de gloire... Elle rencontre Mallarmé, Verlaine, Mirbeau... Elle devient le modèle de Vuillard, Bonnard et Renoir. On la voit partout, à la première d'*Ubu roi*, au déjeuner intime de cinq cents couverts offert par Sarah Bernhardt... Elle plaît par ses formes avantageuses, ses longs cheveux, par sa robuste sensualité et sa vitalité. Mais elle ne développera pas les dons artistiques hérités de ses parents. Elle ne lisait pas et avait peu de goût pour la politique.

La faille dans le mariage s'élargit avec l'apparition du richissime Alfred Edwards, aux origines incertaines, propriétaire de théâtres et de journaux. Ce personnage vulgaire, brutal, déséquilibré, ayant des goûts sexuels insolites (il était, dit-on, coprophile) impressionna Misia. Finalement, la femme d'Edwards, soucieuse de la bonne santé de son mari, et Thadée Natanson, en grosses difficultés financières (Edwards s'en était débarrassé en le nommant directeur d'une usine en Hongrie !) la poussèrent dans ses bras. Elle quitte alors le monde des arts pour celui du Tout-Paris scandaleux, dont elle ne sortira vraiment jamais plus. Elle habite un bel appartement. Elle a une suite à l'hôtel Meurice. Elle a un yacht et tant de bijoux qu'elle les oublie dans les tiroirs...

Mais Misia s'ennuie. Edwards, malgré sa réputation de bon amant, ne l'émeut pas. Au lit, elle pense au menu du lendemain. Sa richesse, tout de même, apporte quelques joies. Elle aime les séances de pose avec Renoir, septuagénaire arthritique, mais dont son mari est jaloux. Elle paiera le peintre avec un chèque en blanc, lui rappelant la richesse d'Edwards.

Mais elle n'aura plus l'occasion de s'ennuyer, car voici revenue la bourrasque passionnelle. A peine marié, Edwards tombe follement amoureux d'une jeune actrice, Geneviève Lantelme, en fait sa maîtresse et veut l'épouser. Du coup, il devient un tyran pour Misia. Elle veut le retenir, et va négocier avec l'actrice, qui pose ses conditions : *« Je veux votre collier de perles, un million de francs et vous... »* Lantelme avait une réputation de bisexuelle. Misia se récuse...

Finalement, c'est la séparation. A trente-six ans, Misia se retrouve seule. Pour se consoler, elle aura des aventures passagères avec deux auteurs dramatiques, Romain Coolus et, selon Liane de Pougy, Henri Bernstein, qui sont plutôt réticents. Quant à Lantelme, elle tombera du yacht dans le Rhin, et s'y noiera. Mort mystérieuse... Léon Daudet de *l'Action française* accusera Edwards, *« espion au service de l'Allemagne et de la Turquie »*, de l'avoir poussée dans le fleuve. Trois ans plus tard, Edwards succombait dans son appartement d'où sa nouvelle et jeune maîtresse, l'actrice Colonna Romano, était partie en hâte. Misia se précipite pour prier auprès du cadavre. Le défunt ne lui a rien laissé. Tout ira à Romano...

Drogue

Entre-temps, il est vrai, elle était devenue la maîtresse de José Maria Sert, riche Catalan et mauvais peintre. Surnommé le *« Tiepolo du Ritz »* (il s'était spécialisé dans les fresques), il cultivait l'excentricité vestimentaire, portant toujours la cape et le sombrero, et le goût des femmes, de l'alcool et de la morphine. Laid, mais extravagant et ardent, il révéla le plaisir à Misia et, surtout, il lui permit de retrouver une place dans les milieux artistiques. Pendant plusieurs années, elle évoluera dans le monde séduisant des Ballets russes, participant aux intrigues, aux rivalités, séparant et réunissant des personnalités aussi séduisantes que Stravinski, Satie, Cocteau, Massine, Diaghilev.

A cinquante ans, Sert est pris d'une folle passion pour une de ses élèves de dix neuf ans, « Roussy » Mdivani. Misia, cette fois, est elle-même séduite par la jeunesse et le charme de sa rivale, dont elle devient l'amie. Elle joue pratiquement un rôle de mère. Mais l'étrange ménage à trois ne durera pas... Par peur d'être abandonnée, Misia devient « collante ». Elle ne peut vivre sans eux, même après son divorce et le mariage de Sert avec Roussy. Après la mort à trente-deux ans de Roussy, Sert lui reviendra, toujours incorrigible coureur. Association boiteuse : pendant l'occupation Misia, qui se souvient d'avoir une grand-mère juive, est pour la Résistance ; Sert collabore activement — quitte à sauver quelques amis de la déportation (mais pas l'infortuné Max Jacob).

A la mort de Sert en 1945, Misia, esseulée, ayant à moitié perdu la vue, s'accroche à la morphine et à Gabrielle Chanel plus jeune de dix ans. Misia passera sans difficulté la période de la libération. Elle recevra encore beaucoup de monde. Elle retournera à Venise ; pour échapper aux réalités, elle devait augmenter ses doses de morphine. Arrêtée par la police, elle passera vingt-quatre heures en prison. Avec Coco elle allait chercher en Suisse la drogue qui lui était nécessaire et cette complicité rapprocha les deux femmes qui ne s'aimaient pas vraiment.

Mais lorsque Misia mourut Coco insista pour qu'on la laisse seule pour faire la toilette du corps. Elle arrangea ses cheveux, la farda, lui mit ses bijoux et déposa sur la défunte habillée de blanc, une rose. Pendant des années, il y eut toujours une rose sur la tombe de Misia, près de celle de Mallarmé, dans un cimentière de campagne. ■

(1) *Misia*, par Arthur Gold et Robert Fizdale, Favard. Alfred Knopf-Macmillan, Londres, 1980.

(2) *Misia par Misia*, Misia-Sert. Gallimard, Paris, 1952.

Jacques Mehler

(Suite de la page XV.)

— Tout le monde répond donc de la même façon ?

— Bien sûr que non ! Les psychologues savent bien qu'ils ne raisonnent que sur un individu idéalisé, en quelque sorte. C'est pourquoi pour chaque « manipulation » ils prennent beaucoup de sujets.

— Vous extrayez le noyau commun.

— Oui, c'est cela. Ce que nous partageons tous. Mais qui n'est pas forcément un fonctionnement global. Plus que comme une machine à rendement unique, les psychologues tendent de plus en plus à concevoir l'esprit humain à l'image d'un assemblage de modules à fonctionnement peut-être spécifique. Ce qui semble être une démarche féconde, même si dans le concret, tout cela s'effectue en aller-retour (par exemple entre le langage, la mémoire, l'attention...) et si cette vision analytique se trouve, d'ici quelques années, dépassée.

» Regardons maintenant ce qui se déroule dans le cerveau humain. Ce que nous apprend justement la neurophysiologie. Le cerveau aurait dix, puissance onze ou douze (10^{11} ou 10^{12}) neurones et chaque neurone aurait plusieurs milliers d'entrées et autant de sorties. C'est beaucoup ! Un tel réseau est si complexe que son étude globale s'avère des plus difficiles. C'est ici qu'intervient la psychologie expérimentale et sa conception de la structure modulaire de l'esprit humain. Arriver à isoler des unités de réponses apporterait une simplification fantastique. C'est pourquoi je vous ai dit tout à l'heure que « décortiquer » les processus de l'esprit humain pouvait éclairer et faire avancer notre compréhension d'autres niveaux de fonctionnement, par exemple, neurophysiologiques. Il est impossible d'affirmer, bien entendu, que ces unités de réponse correspondent forcément à des aires cérébrales précises, mais évidemment, cela nous aiderait diablement !

— Ne déformez-vous pas ainsi cruellement les faits, les expériences les plus quotidiennes ?

— Vous savez, la science procède toujours ainsi, par simplifications, certes fausses la plupart du temps. Certaines sont le fait de scientifiques médiocres, c'est tout. D'autres, même si elles doivent être corrigées assez vite, font cependant progresser le savoir. Quand elles se révèlent correctes, notre connaissance fait un bond extraordinaire.

— Est-ce vraiment la seule façon d'avancer ?

— Oui, la seule. Quand on dit que tous les corps tombent à la même vitesse, on va contre le sens commun, et même contre l'expérience. Et, pourtant, c'est de cette affirmation qu'a pu dériver une théorie solide sur le monde physique.

— Il convient donc, selon vous, d'aller plus loin que l'observation...

— Certes. De même, ce n'est pas avec l'observation que l'esprit humain construit une grammaire, dont les lois de fonctionnement sont extraordinairement abstraites. On a longtemps eu l'idée que l'enfant élabore des règles par apprentissage. Mais, pour apprendre, il faut tout d'abord maîtriser le processus d'apprentissage. Va-t-on ainsi reculer à l'infini ?

» Si je peux me donner, dans le monde, certaines régularités, c'est que quelque chose est déjà là, présent dans l'organisme. Sans cela, comment saurais-je qu'il existe une constante et qu'un mot prononcé par deux personnes, avec des timbres de voix contrastés, des accents, des débits différents... est bien le même ?

— Une façon de voir très kantienne...

— Oui, mais Kant était un génie. Il a eu raison sur beaucoup de choses qui ont été négligées trop longtemp...

» Ce qui compte le plus, à mon avis, c'est de savoir quelles hypothèses émet le sujet pensant, quand il inspecte le monde à sa portée. Peut-être qu'en les analysant plus à fond nous pourrons mieux comprendre l'organisation de cet appareil (l'appareil psychique) avec lequel l'être humain explore son environnement. Cela pour parler du fonctionnement cognitif, c'est-à-dire de ce qui concerne la connaissance. Quant à l'attention, les émotions, les motivations, leur étude est beaucoup plus délicate.

— Tout cela ne ressemble-t-il pas un peu à l'histoire du type qui avait perdu sa clé et la cherchait sous un réverbère ? Comme on lui demandait s'il était bien sûr de l'avoir égarée là, il répondit que non. Sans doute, était-elle tombée ailleurs, mais il y avait à cet endroit plus de lumière... Vous vous centrez sur ce qui vous semble d'accès plus facile. Mais ce n'est pas forcément le plus pertinent.

— Méchanceté gratuite ! Les processus de la connaissance sont justement les plus intéressants, car les plus généraux. On les observe à l'œuvre chez tous. Je ne sais pas quelles étaient les émotions des anciens romains ou grecs, mais lorsque je me trouve devant un texte datant d'il y a des milliers d'années, je m'aperçois qu'on peut le comprendre, le traduire ; que le discours d'Eschyle, par exemple, est compatible avec le nôtre, et qu'on saisit non pas seulement le sens de ce qu'il dit, mais aussi ses structures logiques sous-jacentes. Tout cela remonte à fort loin dans l'histoire de l'espèce, et pourtant les processus sont permanents. Peut-être, dans l'avenir, la science déplacera-t-elle le réverbère dont vous parlez. Je ne suis pas sûr que cela soit possible dès maintenant.

» Voyez-vous, si Freud nous a effectivement apporté beaucoup en « débloquant » tout un domaine jusque-là fort négligé de la personne humaine, si sur le plan de certaines pratiques sociales ou thérapeutiques il nous a ouvert des horizons extrêmement riches, je pense qu'il a fait subir de graves revers à la recherche fondamentale : celle qui essaye de dégager des lois générales sur les processus psychologiques.

Appauvrissement

— A votre tour de manquer d'indulgence pour ceux qui ne pensent pas comme vous...

— Sous l'influence de Freud, les psychologues ont privilégié l'inconscient, les processus irrationnels, la motivation. Dans l'ensemble, cela a été négatif. En fait, si on lit Freud lui-même, on voit bien qu'il essayait d'avoir une approche rationnelle de phénomènes irrationnels. Mais tout cela a été bien souvent négligé par ses disciples. Certains se sont mis à étudier les phénomènes rationnels de façon irrationnelle. Une sorte de monde à l'envers. On ne commence à réagir vigoureusement que depuis peu. En fait, psychologues et psychanalystes manquent cruellement d'un langage commun qui pourrait les aider à travailler ensemble.

— Tout ce que vous venez de dire fait en quelque sorte « l'impasse » sur l'étude du développement de l'enfant. C'est pourtant dans ce champ que les grands de la psychologie (comme Wallon ou Piaget) se sont illustrés.

— Il est vrai que si j'étais pessimiste, ou bien raisonnable, je bornerais les tâches de la psychologie à l'analyse des « états stables » (ce qui se passe chez l'adulte). Mais je suis plutôt optimiste, et je pense qu'il nous incombe aussi de rendre compte de la dynamique à l'œuvre au cours de la croissance. Mais croire qu'un stade de développement peut en expliquer un autre a été véritablement catastrophique. Comme si la description de paliers successifs dévoilait la façon dont on monte un escalier. Tous les grands auteurs ont eu cette illusion, je n'ai jamais compris pourquoi ! Impossible, ici, de saisir comment un processus pauvre s'enrichit qualitativement.

— On dispose pourtant de schémas, ce qu'en science, on appelle des modèles.

— Oui, mais des modèles d'appauvrissement, et non pas d'enrichissement. On sait, par exemple, que lorsqu'on apprend une langue au-delà d'un certain âge, on n'acquerra jamais l'accent des natifs du pays. Même chose pour l'étude d'un instrument de musique ou d'un sport, comme le ski. Si l'on veut atteindre une virtuosité exceptionnelle, la barre semble se situer vers cinq-six ans, avec, bien sûr, des différences individuelles importantes, selon le rythme de la maturation. Quant aux graves opérations du cerveau (ablation d'un hémisphère par exemple), leur pronostic est sombre si le sujet est âgé, beaucoup plus favorable s'il s'agit d'un jeune enfant. Il est clair que nos possibilités se limitent avec le temps, même si nos performances s'améliorent avec la pratique.

» Pour en revenir aux études sur le développement, on a longtemps négligé l'état initial, c'est-à-dire celui du nouveau-né le jour de sa venue au monde. On croyait en quelque sorte, comme nous l'avaient repété les associationnistes anglais, et plus récemment les behavioristes, qu'il s'agissait d'un point zéro. Or, on s'aperçoit de plus en plus que cet état initial offre des potentialités suffisamment marquées pour, dans une certaine mesure, nous instruire sur les événements qui vont suivre. La perception du nourrisson en ce qui concerne les couleurs, les sons... se révèle extrêmement raffinée. C'est tout à fait surprenant. A partir de ce constat, on peut construire des schémas d'expérience qui nous permettront de voir beaucoup plus précisément les rôles des différents facteurs à l'œuvre dans le développement.

— Le fait d'insister si fortement sur l'inné n'aboutit-il pas à négliger l'action de l'environnement ?

— Pas du tout. Mais le problème reste de déterminer comment l'environnement agit et pourquoi. C'est là le point obscur. Et il le demeurera aussi longtemps qu'on n'aura pas bien décrit les propriétés de ce que j'ai appelé « l'état initial ». On ne peut rien comprendre à l'action de l'environnement, avant d'admettre que celui-ci n'a pas les mêmes effets sur un éléphant ou sur un être humain.

— Ou sur Pierre et sur Paul.

— Pour l'instant, cette dernière question ne me paraît pas très intéressante. Si vous regardez Pierre et Paul, que constatez-vous en premier ? Qu'ils ont des tas de choses en commun. Ce sont surtout celles-ci qu'il me semble urgent d'étudier. D'ailleurs quand on s'attache aux phénomènes de la nature, on se centre bien sur les éléments identiques quels que soient les objets.

— Ne croyez-vous pas justement que ces caractères invariants ne se dégagent qu'assez tard dans l'histoire ? Depuis combien de temps a-t-on compris la structure de l'atome ?

— Je vous répondrai en vous renvoyant au premier paragraphe de la première page que François Jacob a écrit dans *la Logique du vivant*. *Malgré* le fait, note-t-il que *« peu de phénomènes se manifestent avec autant d'évidence dans le monde vivant que la formation du semblable par le semblable »*, la biologie a longtemps pensé l'origine des êtres et de leurs différences en fonction de croyances, d'anecdotes, de superstitions. Elle n'est devenue rigoureuse qu'à partir du moment où ont été admises dans son domaine propre les vertus de la méthode scientifique déjà éprouvées dans le champ de la recherche en physique. Les questions posées n'ont plus alors concerné des phénomènes mythologiques, mais se sont centrées sur cette production du semblable.

Désastre

— La psychologie est une science jeune. Ne doit-elle pas passer par d'autres phases ?

— Je ne le crois pas ! Nous pouvons déjà parvenir à un niveau suffisant d'abstraction pour tout ce qui touche au fonctionnement de l'esprit humain. Les psychologues, même débutants, en témoignent d'ailleurs dans leurs projets de recherches. Tout au contraire, l'étude des différences en reste, elle, à une botanique sommaire. Comment mesurer des écarts, si nous ignorons les échelles à utiliser. Rien dans ce type de travail ne me semble assez rigoureux pour pouvoir être retenu. Je me méfie beaucoup des applications pratiques de la psychologie individuelle, même si je ne conteste pas son droit à l'existence en tant que recherche.

» Les tests ont été un désastre. Pas un seul résultat positif. Tout cela ne présente aucune prédictibilité, aucune valeur. Pour mesurer, il faut disposer d'une théorie stricte. Sans loi de Mariotte, pas de thermomètre. Savons-nous ce que c'est que l'intelligence pour prétendre l'estimer à l'aide d'instruments comme les tests ? Ou encore, en nous fiant à certaines réussites scolaires. L'école avantage volontiers certaines performances. On croit qu'elles signifient quelque chose quant à l'avenir, alors que c'est leur énoncé lui-même qui rend possible la réalisation des prophéties. Si on répète tous les jours à un enfant qu'il est très fort, qu'il devra réussir, il prendra confiance en lui-même. Et l'inverse est aussi vrai.

» Darwin a toujours été un très mauvais élève. Il insiste longuement sur ce point dans son autobiographie. Sa lenteur de réalisation le handicapait. Mais peut-être est-ce précisément cette lenteur qui lui a permis d'aller aussi loin dans le domaine compliqué de l'histoire de l'évolution. On peut se demander quel score aurait obtenu le jeune Charles dans un lycée français dont tout le système d'enseignement privilégie la rapidité de pensée. Peut-être serait-il devenu — et resté — un cancre professionnel. Si l'éducation se souciait plus d'épanouir et moins de juger, nous progresserions beaucoup plus. Mais on a tellement envie de classer les individus...

— Cela n'a effectivement pas de sens si nous nous ressemblons tous, quand au fond.

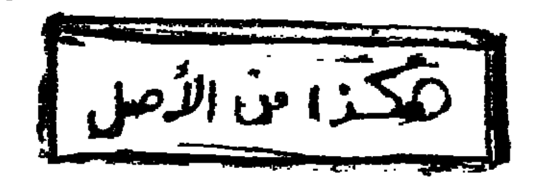
— Mais non, ce n'est pas ce que je pense. Je ne soutiendrais pas qu'il n'existe pas d'enfants particulièrement doués en musique ou en dessin. Dans un monde idéalement juste, et offrant à chacun les meilleures chances, on observerait, sans doute, certains écarts entre les sujets. Mais, de toute façon, nous n'en sommes pas là. Et nous demeurons dans une ère de faux espoirs et de fausses promesses, dont les conséquences sur notre vie quotidienne sont affligeantes.

— Malgré vos affirmations répétées sur la valeur scientifique de la psychologie, vous ne semblez guère espérer que ses progrès éventuels puissent nous faire avancer beaucoup dans la compréhension des causes premières du fonctionnement de l'esprit humain.

— En effet, à l'heure actuelle, la psychologie ne dispose pas de lois causales sur le développement, le changement. Elle ne fait que proposer certaines clés. Pour bien saisir ce qui se passe, il nous faudrait savoir comment se transforme l'architecture du cerveau, processus qui semble d'ailleurs fortement prédéterminé.

» Mais la description faite par les psychologues des propriétés fonctionnelles de l'esprit humain est un moment important et même indispensable dans la recherche et l'étude des causes. Un Martien tentant de comprendre la structure d'une voiture serait incapable d'y voir clair tant qu'il ignorerait son rôle principal : avancer sur les routes.

» Les causes premières des phénomènes psychologiques ne seront dégagées que dans un second temps. Grâce à une collaboration serrée avec les neurophysiologistes. Tout cela ne peut se faire avec de la seule bonne volonté, mais exige, pour se réaliser, le cadre précis d'une équipe interdisciplinaire très structurée et rigoureuse. » ■



HISTOIRE

Ces Idéologues qui ont fait la république

Napoléon les traitait de « rêveurs », de « phraseurs », « bons à jeter à l'eau ». Héritiers des Encyclopédistes, les Idéologues ont pourtant – de 1789 à la monarchie de Juillet – mis en forme les idées qui ont préparé l'avènement de la république en France.

CLAUDE NICOLET

NUL n'est prophète en son pays. Qui, sauf les spécialistes, se souvient encore des Idéologues ? Le mot Idéologie, de nos jours, est incontestablement péjoratif, depuis que Marx lui a donné l'acception de système de pensée qui, consciemment ou non, tend à justifier sous un raisonnement global une forme particulière d'organisation sociale ou politique. Une Idéologie serait toujours mystificatrice. Sans doute c'est à propos de Feuerbach que la définition et l'accusation furent lancées. Mais Marx ne pouvait ignorer les Idéologues français, comme le prouve ce qu'il dit à plusieurs reprises d'un des plus célèbres d'entre eux, Destutt de Tracy.

De quoi s'agit-il ? On appelle Idéologues (à juste titre, puisqu'ils ont revendiqué le mot) un groupe de savants et de philosophes français qui, entre 1789 et la monarchie de Juillet, ont joué un rôle intellectuel et souvent politique de premier plan. Des hommes de spécialités diverses : Cabanis était médecin, Volney « voyageur », c'est-à-dire géographe, orientaliste, historien, Destutt de Tracy « philosophe », dans l'acception moderne du mot, mais aussi politiste et économiste, Daunou archiviste et historien, pour ne parler que des premiers rôles. Cependant, tous étaient encore et surtout des Encyclopédistes, aux curiosités universelles. Mieux encore : l'encyclopédisme est, d'une certaine manière, à la base de l'Idéologie.

Sceptiques

Pourquoi le mot ? Avant Marx, Bonaparte, en 1801, rompant avec eux, prétend les accabler d'un sobriquet : « *Des rêveurs, des phraseurs, des métaphysiciens.* » Il ajoute aimablement : « *bons à jeter à l'eau* ».

S'il avait tort de les traiter de « *métaphysiciens* », il pouvait à coup sûr les appeler *Idéologues* : ils avaient inventé le mot. Destutt de Tracy, dans une série de mémoires lus à l'Institut, en 1796 et en 1797, propose le mot *Idéologie* pour remplacer métaphysique et psychologie, afin de définir ce qui serait une « science des idées ». Si le mot s'impose dès lors, la chose existait bien avant : une chaire d'« analyse de l'entendement » avait été précisément créée en l'an III à l'Ecole normale, et l'une des sections de la « classe » des sciences morales et politiques de l'Institut s'appelait : « Analyse des sensations et des idées ». Il s'agit clairement, dans l'esprit de ces hommes, d'une « science des sciences », centrée sur l'étude de l'homme, sujet sentant, pensant, imaginant et voulant, mais s'étendant au domaine de toutes les autres sciences, naturelles, biologiques, « morales et politiques ».

Les Idéologues savaient bien qu'une telle ambition n'était pas nouvelle. Mais avec eux, deux ou trois nouveautés essentielles apparaissent, qui expliquent tout leur destin. D'abord la volonté de renoncer à toute explication de type transcendental, pour rendre compte des règles de la connaissance : l'homme, et l'homme seul. Ensuite, celle de distribuer le champ et les méthodes de chaque science à l'intérieur d'un système dans lequel on « déduise » de l'une à l'autre des disciplines. Enfin, la possibilité, pour la première fois dans l'histoire, d'actualiser *ce projet scientifique* dans des institutions d'enseignement et de recherche qu'ils sont précisément chargés de concevoir et d'animer.

A la source de la plupart de ces propos, il faut mentionner, ainsi qu'ils le faisaient eux-mêmes, la philosophie de Condillac, dont ils se déclarent et se montrent les libres disciples. C'est là, à coup sûr, l'origine possible d'un malentendu : car la postérité n'a guère retenu, de Condillac, que le *Traité des sensations* (1754), qui n'est pas tout son système. De plus, beaucoup d'Idéologues, comme Cabanis, tout en rendant hommage à Condillac, prétendent le corriger et le compléter, non sans raison. Mais du moins, s'ils ne limitent pas à la seule analyse des sensations cette science des sciences qu'ils veulent fonder, ils acceptent fondamentalement ce qui est à la base du « sensualisme » de Condillac ; le refus de toute « idée innée », bientôt de toute « forme *a priori* », de toute distinction entre « âme » et « intellect ». Bref, une désacralisation et une naturalisation de la pensée, dont on voit bien qu'elle devra s'étendre à d'autres domaines qu'à l'analyse des procédés cognitifs. Il pourra bien se produire, par la suite, pour certains des Idéologues (Maine de Biran), un retour vers la métaphysique et vers le « spiritualisme », mais les vrais Idéologues, et les plus grands, étaient, sinon absolument matérialistes, du moins parfaitement sceptiques, agnostiques et surtout décidés à n'admettre dans le champ de la science et de la politique que ce qui ressortit à une connaissance de même type.

Le grand médecin P.-J. Cabanis (1757-1808), ami de Turgot, beau-frère de Condorcet, est surtout connu pour ses *Rapports sur le physique et le moral de l'homme* (1796-1802), qui, à partir d'observations anatomiques, physiologiques et cliniques, analyse les pensées et les sensations. Matérialiste ? Cabanis répond à plusieurs reprises que l'étude des causes premières ou des principes relève d'une mauvaise métaphysique. En matière scientifique, sa règle est l'agnosticisme.

Voyage

C.-F. Volney (1757-1820) a une œuvre plus diverse : célèbre dès 1787 avec son *Voyage en Syrie et en Egypte*, puis en 1791 avec *les Ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*, il donne un catéchisme républicain sous le nom de *Loi naturelle* en 1793, ses *Leçons d'histoire* à l'Ecole normale en 1795 et son *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis* en 1803. Le *Voyage*, l'un des premiers livres de géographie humaine et historique, d'ethnographie, est aussi une réfutation implicite de Montesquieu : la théorie des climats n'y est évoquée qu'à condition de l'étendre à l'ensemble de la mise en valeur d'une contrée, par l'intermédiaire de ce qui est bien près d'être défini comme un « mode de production ». Il est vrai que l'effet de causalité agit à l'inverse de ce que nous attendons puisque c'est le despotisme des mamelouks et le fanatisme de l'Islam qui expliquent l'état de décadence économique de l'Orient. Quant à ses *Leçons d'histoire*, elles esquissent un projet d'histoire totale, dont le caractère de probabilité dépendra de l'examen critique des témoignages, une histoire « philosophique », qui « *embrasse un corps politique dans toutes ses parties* ».

Destutt de Tracy (1754-1830) est, avec Laromiguière, le plus « philosophe » des Idéologues, c'est-à-dire celui qui est demeuré, dans toute son œuvre, le plus près de la définition qu'il donnait de l'Idéologie. Il est aussi sans doute celui qui s'est le mieux expliqué sur les rapports entre la science des sciences, les autres sciences et la politique. C'est qu'il ajoute à l'analyse de l'entendement celle de ce qui meut le sujet pensant, à savoir la volonté, laquelle est destinée à satisfaire (par la connaissance et l'action) des besoins : production, échanges, consommation de biens, matériels ou non. La liaison entre science, économie et politique est donc de tous les instants, et à double sens : elle est dans la nature du réel, dans l'appréhension de ce réel, dans son approbation par l'homme. Il est ainsi possible de déduire une science de l'économie, qui sera celle des *justes besoins et de la juste propriété*, et une science de la politique, qui sera celle de la vraie liberté. Inversement, des institutions politiques il faut attendre le progrès des Lumières, de l'éducation et des sciences. Au contraire des libéraux, et quoi qu'en ait dit Marx, il pense que le but de la société est de « *diminuer l'inégalité de pouvoir* » et ce n'est que par un « *inconvénient* » qu'elle favorise l'inégalité des richesses. La politique s'occupera au contraire de diminuer cette dernière, « *toutefois par des moyens doux et jamais violents* ».

Longévité

Daunou (1761-1840), d'abord oratorien, puis professeur de philosophie, joue un grand rôle comme conventionnel, membre des Assemblées et des commissions du Directoire, enfin, sous l'Empire et la Restauration, « garde » général des Archives de France. Son *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* (1819) devint une bible du libéralisme laïque du temps. Sûreté des personnes, propriété, industrie, liberté des opinions et des consciences, n'étaient pas si universellement reconnues et consolidées, même en France, qu'il fût inutile de les fonder en raison. Mais c'est surtout dans son monumental *Cours d'études historiques*, professé entre 1819 et 1826 au Collège de France, que se montre mieux l'influence de l'Idéologie sur Daunou : l'histoire y est bien près de devenir cette science totale appelée par Volney. En vérité, ce *Cours* est ce que nous appellerions une œuvre d'historiographie, un examen des conditions théoriques et pratiques du développement des études historiques, qui commence par l'examen critique de la notion de sources, et traite ensuite des usages de l'histoire, principalement dans ses rapports avec la politique et avec la géographie.

Il fallait montrer ces liaisons, plus importantes que les anecdotes biographiques, pour rappeler que l'Idéologie fut un mouvement intellectuel de première grandeur, par ses réalisations, et non pas seulement pour avoir esquissé les institutions culturelles du Directoire et de l'Empire. Pour faire l'histoire de la médecine, de la psychologie, de l'anthropologie physique, de l'ethnographie, de la géographie et de l'histoire, il ne suffit pas de citer Cabanis, Volney ou Daunou, il faut les lire. On découvre alors la modernité d'un esprit « pluridisciplinaire » qui pressent un grand nombre des données *actuelles de la science* : les liens de la théorie et de la pratique, l'importance épistémologique de la production et de la diffusion de la science, le rôle essentiel des signes (langage, écriture) dans le développement des sciences et, peut-être, dans la nature même de certains champs d'études, comme l'économique ou le politique.

Rien de cela n'est bien sûr absolument neuf, et les Idéologues sont avant tout fils des Lumières, héritiers des Encyclopédistes. Leur maître et leur guide est Condorcet, que beaucoup d'entre eux ont connu, et que leur journal, *la Décade philosophique*, veut continuer : Condorcet, l'initiateur des mathématiques appliquées aux sciences *morales et politiques, le savant* occupé de législation, et surtout l'auteur inspiré de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794). Mais ce n'est rien ôter à Condorcet ni à la grandeur de ce texte brûlant et comme dérobé à la mort que de rendre aux Idéologues ce qui leur revient.

Et d'abord une chance que n'eut pas Condorcet, vite dévoré par la Révolution : la longévité. Plus heureux, ou plus prudents, les Idéologues ont été des survivants. Tant qu'à faire, ayant survécu à la Terreur, ils ne dédaigneront pas de survivre au Directoire, au Consulat, à l'Empire, à la Restauration : les plus entêtés atteindront, comme une sorte de hâvre, la monarchie de Juillet. Ne raillons pas : le cycle complet de ces expériences était peut-être nécessaire pour affermir et affiner leur pensée. La plupart furent membres des diverses assemblées révolutionnaires, et tous pris par la fièvre constituante de ce temps. Mais, sauf exception, ils désapprouvèrent bien vite les déviations de la Révolution. Ils furent girondins, ou modérés. Au nom de la liberté. Mais aussi, notons-le bien pour l'avenir, parce qu'ils voyaient dans un certain jacobinisme, indépendamment même du déisme affirmé de Robespierre, une démarche de type religieux.



MORGAN.

« *Robespierre faisait de ce peuple une divinité, du patriotisme une religion, de la Révolution un fanatisme dont il exerçait le pontificat souverain* » (Daunou). Ainsi s'explique qu'ils furent politiquement des thermidoriens, à l'aise, pour un temps, dans la Constitution de l'an III. Mais le Directoire amena, lui aussi, ses déceptions : coups d'Etat contre la représentation nationale, désordre des finances, guerres de conquête, corruption privée et publique. Plusieurs de leurs œuvres portent la trace du lamentable échec d'une République qui, au départ, répondait pourtant à leurs vœux.

C'est pourquoi, comme tant d'autres, ils accueillirent avec chaleur, en 1799, le coup d'Etat de Brumaire : Bonaparte, « membre de l'Institut », n'avait pas manqué de les flatter — moitié conviction, moitié tactique — pour s'assurer de leur appui dans les Assemblées ou au gouvernement. Mais là aussi la déception, puis les conflits plus ou moins violents vinrent très vite : au Tribunat, au Conseil d'Etat ou au Sénat, la plupart des Idéologues (à la notable exception de Roederer) manifestèrent de plus en plus leur opposition à la suspension des libertés, au Concordat, au rétablissement de la monarchie en 1804. Napoléon les vilipende, les menace, par *Moniteur* interposé — on a vu en quels termes. Il épure le Tribunat en 1802, supprime la seconde classe de l'Institut en 1803, interdit la *Décade philosophique* en 1807. Mais si les foudres du despotisme les atteignirent en tant que parti, les individus, en ces temps heureux, furent mieux traités : à peine inquiétés, souvent maintenus dans leurs honneurs personnels, employés dans des postes administratifs ou techniques si leur compétence s'imposait, comme Daunou aux Archives.

Ecoles centrales

Il n'empêche que pour le mûrissement de la pensée politique des Idéologues, les quinze années de l'Empire sont essentielles : ils s'interrogent sur ce qui a permis cette régression vers le despotisme et la superstition, sur l'impuissance des garanties pourtant inscrites dans la « Constitution » de l'an VIII. Ils se rendent compte que l'histoire ne se laisse pas bousculer, que l'on ne peut agir sur une « table rase », comme avaient cru pouvoir le faire les constituants de 1791, 1793 ou 1795. Bref, de même qu'ils tâchent de découvrir les conditions du développement des sciences, de même ils réfléchissent aux conditions d'établissement des meilleurs gouvernements. La république est un but qui ne sera atteint que par un certain état de l'opinion, lui-même dû à la diffusion des lumières par l'instruction publique et la presse libre, bien entendu. Daunou fut un des rédacteurs de la grande loi de Brumaire an IV qui, d'un seul élan, créait, sous le nom d'Ecoles centrales, ce qui devait être l'armature d'un enseignement secondaire, l'Ecole normale, qui devait être le « grand séminaire » des futurs maîtres de ces Ecoles, qui, enfin, réorganisait les anciennes académies, sous le nom d'Institut. Projet grandiose et systématique pour créer, comme le dit expressément Tracy, un système d'éducation propre aux classes éclairées — mais on ne commence par lui que pour les mettre en état de répandre à leur tour les lumières vers les classes pauvres, car c'est en définitive le degré de réceptivité de ces dernières qui est à la fois le but et la condition d'un gouvernement républicain.

Ce n'est donc pas un hasard si, pour ces savants saisis par la politique au moment précis où tout bascule, où l'on croit tout possible, tout leur système s'organise autour d'une déduction toute nouvelle de la politique à partir de la connaissance. Au centre, l'homme, au profit duquel sont dessaisis les vieux recours théologiques ou méthaphysiques. Dieu et les rois sont déboutés. Cela seul établit, en revanche, la liberté du sujet. Liberté toute pratique et non libre arbitre d'origine transcendante. De l'analyse de l'entendement, de la sensation et de la volonté de l'homme se déduisent le champ légitime des diverses sciences, les méthodes qui leur conviennent. Les sciences ne sont ni vaines ni gratuites : savoir pour agir est dans la nature même de l'homme. L'homme doit être, conjointement à l'ensemble de l'univers, objet de science pour l'homme : à ce seul titre il pourra pleinement « développer ses facultés », ce qui est la fin qu'il s'assigne parce qu'elle lui est assignée par la nature. L'ensemble des sciences, naturelles et humaines, a des fins éminemment pratiques, au service de l'homme. Les sciences « humaines » s'achèvent dans la science morale, qui doit servir au gouvernement.

Mais en même temps le gouvernement n'est pas le privilège de ceux qui ont des connaissances : investi d'une volonté autonome et d'une liberté qui suppose l'égalité absolue de droit, l'individu est citoyen, et il n'est de bon gouvernement que celui qui lui garantit ses droits. Le gouvernement parfait est la république — une république de petits propriétaires instruits, travailleurs, avides de mieux-être, éloignés du luxe comme de l'ascétisme. Pour atteindre ce but, des institutions de type républicain sont nécessaires et suffisantes : partage des héritages, interdiction de tester, gouvernement représentatif, et, par-dessus tout, volonté de s'instruire, à tous les niveaux.

Qui n'a reconnu, à ce portrait, la IIIe République sous le Directoire ? On se croit — non sans raison — dans la république de Jules Ferry. Tout y est ; le refus de la transcendance, la souveraineté nationale, les garanties individuelles, l'idéal d'une république rurale de petits propriétaires, et surtout le combat laïque pour et par l'école. Et, au fond, cette idée que tout savoir est une morale, qu'il y a une « morale » de la science. L'anticipation est extraordinaire, la filiation évidente.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

F. Picavet, « les Idéologues », Paris, 1891.

H. Gouhier, « la Jeunesse d'Auguste Comte », Paris, 1933-1941.

J. Gaulmier, « l'Idéologue Volney », Beyrouth, 1951.

C.-F. Volney, « la Loi naturelle. Leçons d'histoire », présenté par J. Gaulmier, coll. « Les classiques de la politique », Garnier, Paris, 1980.

S. Moravia, « Il tramonto dell'illuminismo », Bari, 1958. « Il pensiero degli Ideologues », Firenze, 1974.

G. Gusdorf, « la Conscience révolutionnaire. Les Idéologues » (les Sciences humaines et la pensée occidentale, t. VIII), Payot, Paris, 1978.

E. Kennedy, « Destutt de Tracy and the origins of « Ideology », Philadelphia, 1978.

M. Regaldo, « Un milieu intellectuel : la Décade philosophique » (1794-1807), 5 vol., Champion, Paris, 1976.

P.-J. Cabanis, « Œuvres philosophiques », par C. Lehec et J. Cazeneuve, 2 vol., Paris, 1956.

L. Girard, « le Libéralisme en France de 1814 à 1848. Doctrines et mouvements », C.D.U., Paris, 1966.

SCIENCE

L'oreille qui voit

PAUL CARO

AU village, la chauve-souris a mauvaise réputation. Les garnements la clouent sur les portes des granges, les filles craignent que celles qui, à la brune, battent l'air de leur vol saccadé, ne s'emmêlent dans leurs frisettes. C'est l'animal des cauchemars, la sombre émergence de l'enfer. Dante découvre le corps poilu de Lucifer affublé de ses ailes ; dans nos cathédrales, le diable est un mélange de boue et de chauve-souris. Cependant, pour l'imagerie urbaine de notre temps, elle devient la bonne force cachée qui poursuit les méchants : elle brille sur la poitrine de *Batman*, les mouvements de cape des croisés de bandes dessinées imitent ses déploiements de membranes et de griffes, elle est la justice qui veille, inexorable, dans les ténèbres. La chauve-souris, en somme, est un mythe et un symbole. L'animal, lui, est ignoré. Tout le monde l'a vue voler deci, de-là, le soir, quelques-uns l'on trouvée sous les poutres de leur grenier pendue par les pieds, enveloppée dans ses ailes refermées, peu l'ont regardée dans les yeux.

Si la chauve-souris vole, elle n'a donc pas pour autant le regard aigu de l'oiseau, c'est heureux pour son estomac. Car, le soir, elle n'a plus de concurrence : elle peut se nourrir richement des myriades d'insectes qui peuplent l'air de la nuit. L'oiseau, lui, est au nid, il ne voit plus rien. Le hibou même n'a pas assez de discernement pour gober d'aussi petites proies. La chauve-souris, elle, chasse au radar. Cette performance n'est sans doute pas pour rien dans la montée récente de son statut symbolique : à l'âge de la télé-quelque chose, cet animal-là fait moderne.

On sait depuis longtemps (1938) que la chauve-souris se dirige par « écholocation » en utilisant la réflexion des ultra-sons qu'elle émet sur les structures de l'environnement. Mais ce n'est que récemment que des chercheurs d'un institut allemand de Francfort ont analysé le mécanisme en détail. La chauve-souris peut produire, selon la race, des sons dans un domaine de fréquence qui s'étale d'environ 16 kilohertz jusqu'à 150 kilohertz (la sensibilité de l'oreille humaine cesse à 23 kilohertz). Les émissions durent chacune quelques millisecondes et forment des trains réguliers. L'animal émet surtout un signal très pur à 83 kilohertz qu'il utilise pour l'écholocation. Le système auditif dispose de deux sensibilités, l'une ordinaire de quelques kilohertz à 80 kilohertz, et une autre accordée spécifiquement aux fréquences proches de 83 kilohertz. Entre les deux se place une zone d'insensibilité à 81 kilohertz. La sensibilité de l'oreille au domaine de fréquence compris entre 82 et 86 kilohertz est considérable. Vingt pour cent des fibres nerveuses et des cellules auditives sont affectées à cette bande étalée. Dans cet intervalle étroit de 4 kilohertz (à peine un demi-ton à ces fréquences) le pouvoir discriminateur de l'organe auditif est immense. Cela est réalisé au niveau du limaçon de l'oreille interne et de sa lame spirale par des moyens entièrement « mécaniques » qui composent un véritable spectrographe acoustique de haute résolution.

Chair fraîche

Lorsque la chauve-souris chasse, les échos qui lui parviennent des trains réguliers d'ondes sonores qu'elle émet sont déplacés vers les hautes fréquences par l'effet Doppler. Or la chauve-souris peut aller vite, jusqu'à 40 kilomètres à l'heure ; la fréquence de l'écho peut alors atteindre 87 kilohertz, c'est-à-dire être en dehors de la zone de sensibilité aiguë du système récepteur de l'oreille. Pour éviter cette catastrophe, la chauve-souris a trouvé une réponse simple : elle diminue la fréquence des sons émis de telle façon que l'écho soit toujours dans la gamme de fréquence pour laquelle l'oreille est le plus sensible. La réception est en fait stabilisée en fréquence à moins de 1 %.

Naturellement, on peut se poser la question de savoir comment la chauve-souris distingue ses proies du fond continu que forment les feuillages, les murs, les roches, près desquels elle chasse. C'est qu'elle aime la chair fraîche et, par conséquent, s'intéresse à ce qui vit. A voir les crocs aigus qu'elle possède, on n'aimerait pas d'ailleurs être un insecte nocturne. Ce qui vit et qui est dans l'air a des ailes, et ces ailes, bien sûr, battent. Pour la chauve-souris, cela fait une modulation de fréquence de l'ordre de plus ou moins 10 à 20 hertz, 0,02 % de la fréquence de la sonde acoustique, soit environ 1/30 de demi-ton. Cela suffit pour se faire repérer, et dévorer.

Les chauves-souris sont expertes en télémétrie. Il leur suffit de mesurer le temps que le son met à leur revenir. Elles peuvent discerner des intervalles aussi courts que 60 microsecondes, c'est-à-dire apprécier des écarts de distance de l'ordre de 1 centimètre. Elles utiliseraient la différence entre les temps de réception du signal d'une oreille à l'autre. La localisation est naturellement facilitée par les mouvements auriculaires complexes qu'elles ont coutume d'effectuer. Et ces oreilles sont imposantes ; une variété de chauve-souris assez commune en France, l'oreillard, est ainsi nommée parce qu'elle a des oreilles aussi longues que ses avant-bras, par conséquent bien plus grandes que la tête qui les portent ! Certaines expériences indiquent que des structures de surface de l'ordre de 20 à 50 microns pourraient être décelées par des chauves-souris entraînées. Cette oreille fait aussi bien que nos microscopes. L'œil n'est donc pas forcément ce qu'il y a de mieux pour « voir » le monde.

Si la chauve-souris a le monopole de la chasse au radar, on signale des cas de défense passive. En effet, des lépidoptères de la famille des *arctiidae* peuvent entendre les sons émis par les chauves-souris, et, à leur approche, ils se mettent eux-mêmes à éructer des trains d'ultra-sons de 60 kilohertz de fréquence. Cela dégoûte les chauves-souris, on ne sait pas pourquoi.

Henri Salvayre, géologue, naturaliste, spéléologue, écologiste, vient de consacrer un intéressant petit livre aux chauves-souris (1). Il donne une foule de détails sur les habitats et les mœurs des populations dans les diverses régions de France, sur l'évolution aussi, d'une espèce menacée. Car la chauve-souris a un ennemi : l'homme. Plus tristement, ses ennemis sont de faux amis : le spéléologue et le naturaliste bagueur. Salvayre évoque les massacres de la grande époque du baguage dans les années 1955-1960. Croyant agir dans l'intérêt de la science, bien des enthousiasmes inexpérimentés ont perturbé, partiellement détruit, dérangé, bouleversé des colonies paisibles par de fréquentes visites dans les grottes ou les carrières souterraines qui les abritaient durant leur période d'hibernation de novembre à avril. Ces visites sont devenues parfois d'inexcusables safaris.

Aujourd'hui, c'est le temps du remords et le baguage est sévèrement réglementé. D'ailleurs, il a été presque inutile : beaucoup de chauves-souris se déplacent peu, au maximum dans un rayon de 3 kilomètres ; en revanche, on a découvert qu'elles pouvaient vivre longtemps, jusqu'à quinze ou vingt ans. Le mythe des grands déplacements des chauves-souris (toujours les pouvoirs mystérieux) a donné lieu à des expériences aussi futées que celles qu'un certain polytechnicien est censé avoir effectué sur les puces : un universitaire de Caroline du Nord a ainsi constaté qu'une chauve-souris rendue sourde était incapable de retrouver son trou...

Un des plus potentiellement destructifs ragots colportés sur les chauves-souris d'Europe, il y a de cela quelques années, a été l'insinuation qu'elles pouvaient servir de vecteur à la rage, une accusation diabolique capable de les conduire au bûcher aussi sûrement que leurs amies les sorcières du Moyen Age. Ce bruit tire son origine de graves mésaventures survenues à des bagueurs et spéléologues familiers des grottes du Texas, qui moururent vers 1960 frappés d'un mal mystérieux identifié comme étant la rage. Mais ce n'était pas la rage, c'était une maladie rare et très difficile à soigner : l'histoplasmose, connue aussi sous le nom de maladie des Pharaons, car on dit qu'elle a décimé les découvreurs du tombeau de Toutankhamon.

La chauve-souris n'en est pas directement responsable. L'agent actif est un micro-organisme établi dans le guano accumulé dans les zones où vivent d'abondantes colonies. Cela fut longtemps ignoré, et c'est pourquoi l'on écrivait, assez étrangement, jusque vers 1968, qu'il suffisait de respirer l'air des grottes pour risquer de contracter la rage, car on savait que le contact direct avec l'animal n'était pas nécessaire et encore moins la morsure, qui ne peut au demeurant qu'être volontairement provoquée. Pour comprendre, il fallait regarder où l'on mettait les pieds, encore que, sous nos climats, le risque est nul puisque le micro-organisme en question ne peut se développer que dans les grottes des pays chauds, près ou sous les tropiques. Ce qui explique les accidents texans ou vénézuéliens.

Il reste qu'il ne faut pas visiter à la légère les grottes des zones chaudes : trois universitaires français, fameux spéléologues chevronnés, pourtant prévenus et, en conséquence, précautionneux, l'ont appris à leurs dépens, à Cuba, il y a quelques années. ■

(1) Hendi Salvayre, *les Chauves-Souris* (collection « Faune et Flore », Balland, 1980).





GÉNÉALOGIE

L'état général des fonds

PIERRE CALLERY

SAVOIR lire l'écriture ancienne (1) apparaît, évidemment, indispensable à tout amateur pour pouvoir réaliser sa recherche. Connaître les techniques d'analyse en démographie historique (2) se révèle ensuite primordial lorsque, les premiers éléments ayant été retrouvés, l'amateur décide de tirer les premières conclusions de son travail. Toutefois, rien ne peut être réalisé si l'on ne connaît pas l'existence ni les références des documents à compulser et à étudier. C'est pourquoi la publication des tomes III et IV de l'*Etat général des fonds* (3) des Archives nationales s'avère-t-elle, conjointement aux tomes I et II déjà parus en 1978, un événement marquant pour les Archives de France.

Néanmoins, il ne faudrait pas se leurrer.

D'une part le dépôt des Archives nationales ne contient pas tout. Les généalogistes connaissent bien l'importance des archives départementales et communales, l'existence d'autres dépôts publics ou privés.

D'autre part, l'*Etat général des fonds*, ne donne qu'une vue d'ensemble des documents conservés dans les dépôts nationaux. Lorsque le lecteur a déterminé les fonds où peuvent se trouver les documents qui l'intéressent, il recourt alors aux répertoires et inventaires propres à ces fonds. Depuis six ans, en particulier, cent quarante-sept de ces instruments de recherche ont ainsi vu le jour. Plus ou moins détaillés, ils comprennent environ quarante milliers de pages.

Guides

C'est ainsi qu'un *Etat général des inventaires des Archives nationales* et, également, un *Etat général des inventaires des Archives départementales* seront prochainement publiés.

Dans ce dernier domaine, celui des archives départementales, l'état général des fonds a déjà été réalisé, sous forme de guide, dans trente-huit départements. Les publications de trois autres départements (Charente, Loiret, Oise) sont actuellements sous presse. Tandis que les guides de tous les autres départements se trouvent en préparation, plus ou moins avancée. Ils devraient être tous réalisés dans quinze ans... A noter que ces guides ne se limitent pas à une vue d'ensemble des fonds des archives départementales mais indiquent, aussi, les archives communales, hospitalières et, éventuellement, privées du département considéré.

Une présentation de l'*Etat général des fonds* des Archives nationales a eu lieu, récemment, en l'hôtel de Soubise, par M. Jean Favier, directeur des Archives de France. Les deux premiers tomes, publiés depuis deux ans et dont nous avons déjà longuement parlé (4), concernent l'un l'Ancien Régime, l'autre la période de 1789 à 1940. Pour les documents postérieurs à cette date, un index national informatisé est à l'étude. M. Jean Favier fait grand cas de ce projet. Il serait bien étonnant cependant qu'une publication ne soit pas également réalisée par la suite...

Des deux tomes qui viennent de paraître, le tome III concerne *Marine et Outre-mer*. Le tome IV est modestement intitulé *Fonds divers*. Pour le premier d'entre eux, l'amateur généalogiste ne voit pas toujours immédiatement ce qui peut aider à ses recherches. Mais un vrai généalogiste n'est-il pas l'historien de tous ses ancêtres et dans tous les domaines ? Même s'il ne s'est pas trouvé d'origines venant d'outremer, certains de ses ancêtres habitaient près des côtes, avaient voyagé — comme marins ou pas, — faisaient commerce avec l'outre-mer... ou l'auraient pu.

Dans le tome IV, les documents recensés sont entrés sur libre décision de leurs détenteurs et sont particulièrement intéressants ; le minutier central des notaires de Paris en tout premier lieu. Les archives personnelles et familiales ne le sont pas moins. Celles d'entreprises, de presse, d'associations, ne doivent pas être dédaignées non plus. Citons encore les cartes et plans, les archives imprimées, les collections sigillographiques, les microfilms « de sécurité » et surtout « de complément ».

Cinquante conservateurs et documentalistes ont mis cinq années à réaliser cet *Etat général des fonds*. Pour nous, généalogistes, il permet de savoir à quel endroit chercher, mais il n'en reste pas moins qu'il faut savoir lire les vieux documents et qu'il est souhaitable d'exploiter nos découvertes.

Cauchemar

Lire correctement l'écriture ancienne est sans doute un cauchemar pour la plupart des chercheurs néophytes. Cela se révèle parfois difficile même pour les amateurs confirmés. Hugh T. Law propose un dossier d'initiation progressive à la lecture. Son étude contient un grand nombre de reproductions de chiffres et de textes avec leur transcription. Il propose de s'exercer à reproduire les écritures anciennes le plus fidèlement possible, afin de mieux sentir les particularités du tracé. Il guide l'élève pas à pas (1). Le document est particulièrement bon marché.

Etudier les techniques d'analyse en démographie historique, par ailleurs, peut ne pas paraître indispensable. Pourtant, qui d'entre les généalogistes n'a remarqué telle ou telle de ces familles ancestrales à la structure démographique surprenante : tous les ménages n'ayant que des garçons, que des filles..., les enfants mourant comme des mouches cependant que le bisaïeul, nonagénaire, semblait défier tout le monde, par exemple ? Les techniques scientifiques pour le calcul de la fécondité, de la mortalité, de la masculinité, de l'âge au mariage, se révèlent alors indispensables pour pouvoir comparer la famille en question et la population générale qui l'entoure (2). ■

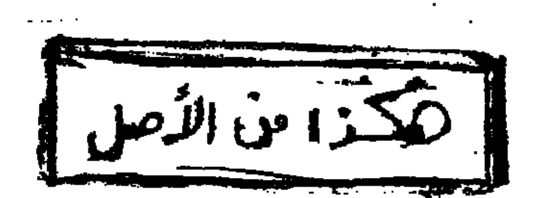
(1) *Lire l'écriture ancienne*, par Hugh T. Law. Dossier de 64 pages 21×29,7, nombreuses reproductions, publié par la Société généalogique de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, tour C.I.T., B.P. 34, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

(2) *Techniques d'analyse en démographie historique*, par Louis Henry. Un volume cartonné 15,5×24,5 env., 186 pages, plus de cent tableaux; éditions de l'Institut national d'études démographiques, diffusion par les PUF, prix : 75 francs.

(3) *Etat général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France. 4 volumes 17×25,5, reliés. Tome I *l'Ancien Régime*, sous la direction d'Etienne Taillemite, 820 pages, 95 francs; tome II : *1789-1940*, sous la direction de Rémi Mathieu, 656 pages, 95 francs; tome III : *Marine et outre-mer*, sous la direction de Pierre Boyer, Marie-Antoinette Menier et Etienne Taillemite, 714 pages, 150 francs; tome IV : *Fonds divers*, sous la direction de Robert Marquant, 432 pages, 120 francs. En vente à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

(4) Voir *le Monde Dimanche* du 17 février 1980, page XIX.





L'aquaculture

L'océan mondial couvre 71 % de la surface du globe, mais le produit des pêches stagne depuis dix ans. Bien que sa production ait été multipliée par six entre 1960 et 1975, l'aquaculture reste encore marginale.

YVONNE REBEYROL

Depuis une dizaine de milliers d'années, l'homme est passé du stade de la chasse et de la cueillette à celui de l'élevage et de l'agriculture. Ainsi a-t-il augmenté d'une façon très considérable les quantités disponibles de nourriture, de protéines en particulier.

Mais, à de rarissimes exceptions près, élevage et agriculture ne se pratiquent que sur les terres émergées, c'est-à-dire sur même pas un tiers de la surface de la planète. Dans la mer, on en est toujours, ou presque, au stade de la chasse et de la cueillette, alors que l'océan mondial couvre 71 % de la surface du globe. Et le produit des pêches maritimes (l'équivalent aquatique de la chasse) stagne depuis 1971 aux environs de 60 millions de tonnes, en dépit de l'accroissement des flottilles de pêche. Cette stagnation est due à plusieurs facteurs : l'effondrement des pêcheries péruviennes d'anchovetas (*Engraulis ringens*), qui avaient connu un développement fantastique (59 000 tonnes en 1955, 12,6 millions de tonnes en 1970, 4,7 millions de tonnes en 1972, 0,8 million de tonnes en 1977, 1,2 million de tonnes en 1978) ; la surpêche, en particulier au large du Pérou, mais aussi dans les zones de pêche traditionnelles (mer du Nord, golfe de Gascogne...), très limitées dans l'espace ; le petit nombre d'espèces commercialisées ; l'immobilisme des habitudes alimentaires ; le ratissage aveugle des fonds par les chaluts modernes ; l'augmentation du prix du fuel alimentant les moteurs des bateaux de pêche ; la création des zones économiques exclusives réservant à chaque pays côtier l'exploitation des richesses biologiques marines jusqu'à 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) du rivage.

Or les terres émergées ne sont pas extensibles, même si on peut mettre en exploitation certaines surfaces nouvelles ou augmenter les rendements de terres déjà utilisées. Et, dans le même temps, la population de la Terre augmente de plus en plus vite (2,5 milliards d'habitants en 1950, 4,4 milliards en 1980, probablement plus de 6 milliards en l'an 2000), les besoins en protéines croissant dans les mêmes proportions.

Déjà en 1977, les produits des pêches maritimes contribuaient pour moins de 10 % à la satisfaction des besoins en protéines.

Il était donc logique de songer à élever des espèces marines, comme on le fait des espèces terrestres. L'idée n'est pas neuve. Plusieurs siècles avant le début de l'ère chrétienne, les Chinois, imités bientôt par leurs voisins de l'Asie du Sud-Est, ont commencé l'élevage d'animaux aquatiques. De même, les Romains pratiquaient un peu l'ostréiculture et engraissaient des poissons dans des viviers. Au siècle dernier s'est développé, en Europe, l'élevage en parcs des huîtres et des moules. Depuis la deuxième guerre mondiale, le Japon puis quelques pays développés se sont lancés dans l'élevage de divers poissons et crustacés marins. Mais cette nouvelle « aquaculture » — appelée ainsi pour la différencier de la conchyliculture (élevage des coquillages) et de l'élevage des poissons d'eau douce baptisé depuis longtemps « pisciculture » — reste marginale si on la compare aux tonnages des pêches maritimes : en 1975, l'aquaculture marine, à l'exclusion des élevages d'huîtres et de moules, a produit 800 000 tonnes de poissons, 15 000 tonnes de crevettes, 145 000 tonnes de mollusques divers (coques, coquilles Saint-Jacques, palourdes...) et 1 100 000 tonnes d'algues. En l'absence de statistiques précises antérieures à 1970, on considère que la production a été multipliée par six entre 1960 et 1975.

Les deux voiés

Le milieu marin est fondamentalement différent du milieu terrestre. Sur la terre ferme, il suffit d'enclore une surface grande ou petite et d'y mettre des animaux (bovins, ovins...). Le bétail restera dans le périmètre qui lui est réservé et mangera l'herbe, le fourrage ou les aliments artificiels qui y sont mis à sa disposition. La mer, en revanche, est un milieu brassé constamment par les courants et où les maillons successifs de la chaîne alimentaire naturelle, sur laquelle on ne peut pas intervenir, restent étroitement dépendants les uns des autres. L'eau riche en sels minéraux permettra, dans les faibles profondeurs où pénètre l'énergie solaire, la prolifération du phytoplancton. Celui-ci favorisera le développement du zooplancton qui servira à l'alimentation des petits poissons qui eux-mêmes seront dévorés par les gros poissons. En outre, depuis les sels minéraux jusqu'au zooplancton compris, tous les éléments nutritifs marins n'ont aucune autonomie de mouvements : ils sont transportés par les courants, ce qui explique, en partie, la faible étendue des zones poissonneuses.

On peut donc envisager deux voies pour l'aquaculture : élever des larves ou des alevins jusqu'à une certaine taille puis les rejeter en mer pour essayer de repeupler des zones autrefois riches ; élever dans des espaces clos (bassins ou cages immergées), à partir d'œufs prélevés sur des géniteurs capturés dans la nature ou à partir d'œufs pondus et fécondés par des géniteurs captifs, des larves, puis des jeunes, enfin des adultes, jusqu'à la taille commercialisable. Mais dans les deux voies se pose le problème de l'élevage des larves et des juvéniles.

Suivant les espèces d'animaux marins, une femelle pond, dans la plupart des cas, entre plusieurs milliers et quelques millions d'œufs. Mais la nature sait se maintenir en équilibre : une population d'une espèce sur laquelle aucun prélèvement n'est fait par des pêcheurs se maintient, sauf accident (climatique, en particulier), à un niveau constant. Quel que soit le nombre des œufs pondus, le nombre d'adultes reste sensiblement le même, génération après génération.

Mais si on isole des œufs et des larves et que celles-ci ont à leur disposition de la nourriture en quantité suffisante, les individus parvenant à l'âge adulte seront beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'auraient été dans la nature. Encore faut-il avoir des œufs fécondés. On peut, certes, capturer des femelles pleines et des mâles prêts à féconder les œufs pondus. C'est ce que font les Japonais pour les salmonidés. Mais ils se contentent, pour les sérioles (*Serolia quinqueradiata*), de capturer de jeunes individus « sauvages » et les font simplement grandir jusqu'à la taille adulte ; cette méthode, liée à la disponibilité des juvéniles, a tout de même donné des résultats appréciables : en 1960, les Japonais ont pêché 50 000 tonnes de sérioles et n'élevaient pas ces poissons ; en 1979, ils en ont pêché 50 000 tonnes mais en ont produit 100 000 tonnes dans les élevages. On peut aussi piéger les larves comme on tente de le pratiquer depuis 1974 pour les coquilles Saint-Jacques des côtes bretonnes, à l'instar de ce qui se pratique avec succès au Japon.

Les biologistes français ont, à leur palmarès, deux « premières ». Au Centre océanologique de Bretagne (COB, près de Brest), le cycle complet de la reproductions des *Penaeus japonicus* en captivité a été réussi en 1975 pour la première fois au monde.

Pour les loups (ou bars) la station de biologie marine et lagunaire de Sète, de l'université des sciences et techniques du Languedoc, a utilisé depuis neuf ans d'autres méthodes de ponte.

Une fois les œufs pondus, se posent alors les problèmes très délicats du milieu aquatique puis, pour les larves et les premiers stades suivants, ceux de la nourriture.

Aux premiers stades de leur développement, de nombreuses espèces marines ne peuvent vivre que dans une eau ayant des caractéristiques physiques et chimiques (température, salinité, pH, éclairement) très précises, et n'absorbent qu'une seule sorte d'aliment. En outre, les larves n'ayant que quelques fractions de millimètre, leur orifice buccal ne dépasse guère quelques dizaines de microns. Reconstituer le milieu physique idoine est plus ou moins aisé. En revanche, nourrir les larves pose toujours des problèmes très difficiles à résoudre. Parfois, chaque espèce n'accepte qu'un seul type de nourriture, qui change, d'ailleurs, à chaque stade du développement. Et même si certaines larves d'élevage mangent l'aliment qui leur est fourni en remplacement du zooplancton vivant qu'elles absorbent dans la nature, elles dépérissent. Tout au plus suppose-t-on que le zooplancton vivant contient des substances non encore identifiées, mais irremplaçables. Enfin des espèces sont cannibales (les sérioles, les crevettes-bouquets et les homards, par exemple), les individus les plus vigoureux et les plus voraces dévorant allègrement leurs congénères moins agressifs.

Certains laboratoires ont résolu, au moins partiellement, le problème de la nourriture des larves, des post-larves ou des juvéniles, en produisant le phytoplancton ou le zooplancton nécessaires..., avec tous les aléas inhérents à cette culture ou à cet élevage supplémentaires.

Les premiers stades de développement des animaux marins sont tels que l'on peut envisager des stations spécialisées dans l'écloserie et le prégrossissement. Les larves, post-larves et juvéniles de loups sont ainsi déjà produits à la station de biologie marine et lagunaire de Sète grâce à une technologie très poussée et à des contrôles très rigoureux. En 1980, plusieurs millions de larves de loups ont éclos, dont plus de la moitié ont été données à des expérimentateurs publics ou privés. La même année, la station de démonstration Deva-Sud, du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), à Maguelonne (près de Montpellier), et l'écloserie Sepia, à Martigues, ont produit chacune environ quatre millions d'œufs et cent vingt mille juvéniles.

Le grossissement peut se faire selon différents modes : on peut essayer de repeupler des étangs ou lagunes naturels (les étangs de la côte du Languedoc, par exemple, qui ont, à eux tous, une superficie de 70 000 hectares utilisables). On peut aussi pratiquer l'aquaculture extensive, c'est-à-dire « empoissonner » des étangs d'eau saumâtre ou d'eau de mer, des fonds de baie enclos et laisser les juvéniles se « débrouiller » avec les éléments nutritifs présents dans le milieu naturel. Tout au plus pourrait-on aider les jeunes en ôtant, de ce milieu des concurrents qui diminueraient la part de nourriture disponible pour les espèces « utiles ». On peut enfin choisir l'aquaculture intensive en élevant une espèce dans des bassins ou dans des cages de filets suspendues (dans des étangs ou dans la mer), tout près de la surface ; mais dans ce cas, la totalité, ou presque, de la nourriture nécessaire est fournie aux sujets élevés.

Un certain nombre d'organismes publics ou privés tentent, en France, de se lancer dans l'aquaculture intensive.

Deux exemples parmi les « privés » du littoral méditerranéen.

● MEDITERRANEE - PISCICULTURE, une société qui dispose à Salses (Pyrénées-Orientales) de cinquante-six bassins alimentés par de l'eau de l'étang de Salses et par une source à 17-18° C, a vendu 7 tonnes de loups-portions (400 grammes pièce en moyenne) en 1979 ; une pollution de l'étang de Salses a tué en 1980 environ 25 tonnes de loups prêts pour la vente ; on espère « produire » 30 tonnes de loups d'ici un an ; en outre, la société, qui s'approvisionne en alevins à la station de biologie marine et lagunaire de Sète, doit avoir très prochainement sa propre écloserie.

● LES POISSONS DU SOLEIL (Groupement agricole d'exploitation en commun) bénéficient, eux aussi, d'eaux un peu chaudes (celles qui sont rejetées à 30 °C, après avoir été utilisées dans les piscines thermales de Balaruc-les Bains et celles qui viennent à 22-23 °C de la résurgence de la Vise) pour une écloserie, et du prégrossissement ; le grossissement se faisant dans des cages suspendues dans l'étang de Thau. En 1980, la production de loups a été d'une dizaine de tonnes de loups-portions (dont les trois quarts ont été volés...), celle des truites de mer d'une vingtaine de tonnes. En outre, un stock de cent vingt mille alevins (de loups surtout) a été constitué, ce qui devrait donner 40 tonnes de loups-portions en... 1982. La production de l'automne 1981 devrait être d'une quinzaine de tonnes de loups.

Dans les eaux un peu plus froides de la Manche et de l'Atlantique, plusieurs entreprises privées et une publique élèvent des salmonidés (saumons et truites de mer) dont la production devrait totaliser, en 1981, près de 400 tonnes.

Le grossissement jusqu'à la taille commercialisable — même si on la poursuit seulement, pour les poissons, jusqu'à l'individu-portion de 200 à 400 grammes et si on l'accélère en utilisant des eaux (de source ou de rejets industriels) un peu plus chaudes, pose des problèmes particuliers : le prix de la nourriture des « pensionnaires » pendant une ou plusieurs années, le coût de la main-d'œuvre, du fonctionnement permanent des appareils (pompage, mesures de contrôle, éventuellement distribution automatique des aliments, chauffage, etc.), ne doivent pas excéder le prix de vente possible. En l'état actuel des choses, l'aquaculture semble donc réservée à des espèces « nobles » (crevettes, saumons, turbots, loups, daurades). Mais il ne faut pas oublier que les espèces « nobles » sont, en général, carnivores et qu'elles consomment plus de protéines qu'elles n'en produisent... Une bonne voie serait donc d'élever des espèces herbivores (par exemple le mulet, appelé aussi muge) et donc situées moins haut dans la chaîne alimentaire que les espèces carnivores.

En outre, à tous les stades (écloserie, prégrossissement et grossissement), la concentration de milliers ou de dizaines de milliers d'individus d'une même espèce dans un espace clos comporte toujours des risques d'épidémies. Qu'une maladie frappe quelques individus, et tout l'élevage risque de périr très rapidement. D'où l'importance des recherches sur la pathologie et la prévention des maladies que mènent l'Institut national de la recherche agronomique et le service vétérinaire de la direction de la qualité du ministère de l'agriculture.

De plus, l'aquaculture a besoin de terrains côtiers vastes ou de portions de mer, les premiers pouvant faire partie, les secondes faisant toujours partie, du domaine public.

Il y a aussi la question de savoir qui va pratiquer cette nouvelle forme d'exploitation de la mer. Les pêcheurs traditionnels n'étaient pas très favorables, pour commencer, à l'installation de nouveaux venus. Puis ils ont pensé que l'aquaculture — au moins le grossissement — pourrait remplacer partiellement les activités de la pêche qui ressemblent singulièrement à une peau de chagrin. Toutefois, une telle conversion suppose une adaptation à un rythme de vie sédentaire et à des conditions de travail radicalement différents de ceux du pêcheur traditionnel. Il faudra aussi tout un apprentissage pour acquérir les connaissances et le savoir-faire indispensables, ce qui suppose des contacts étroits et prolongés, entre les scientifiques et les « éleveurs ».

Toutes ces conditions et ces limites étant connues, il est certain que l'aquaculture peut rendre d'appréciables services : pour la France, par exemple, diminuer les importations de poissons, de crustacés ou de coquillages (4,1 milliards de francs en 1979, dont 1,3 million pour les seuls salmonidés, crevettes, poissons plats et mollusques), donner des emplois directs dans l'élevage proprement dit et induits dans le conditionnement et la commercialisation. Mais il ne faut pas croire que l'aquaculture sera, comme on le dit trop souvent, la panacée qui résoudra à court ou à moyen terme le problème de la faim dans le monde. ■

Les aléas du repeuplement

Des millions de minuscules coquilles Saint-Jacques (en baie de Saint-Brieuc et en rade de Brest), des dizaines de milliers de bébés homards (au large des îles d'Hoedic et d'Houat), d'innombrables jeunes saumons (en France, en Islande, sur la côte ouest du Canada et des Etats-Unis) — pour ne citer que quelques exemples — ont été relâchés en mer. Mais il est très difficile d'évaluer les résultats de ces expériences. Même pour les saumons, pour lesquels les essais de repeuplement ont commencé il y a plus de cent ans.

Le saumon est un poisson intéressant pour le repeuplement à cause de son mode de vie : il naît dans les cours supérieurs de diverses rivières, part en mer lorsqu'il devient juvénile (on l'appelle alors smolt), y grandit et s'y engraisse pendant plusieurs années et revient pour se reproduire dans sa rivière natale. Toutefois, si l'on empêche les smolts de repartir vers la haute mer en les retenant près des estuaires des rivières qu'ils viennent de descendre, au bout de quelques mois, ils n'auront plus envie d'aller loin et, même libres de leurs mouvements, les saumons adultes resteront à proximité de la zone où ils ont été captifs.

Des expériences nombreuses ont montré que le saumon retrouve sa rivière natale grâce à un sens olfactif très développé. On a essayé de donner à l'eau d'une écloserie une odeur particulière en y versant un parfum synthétique très puissant, la morpholine. Des saumons sont effectivement revenus à leur rivière natale après avoir « reniflé » et dédaigné tous les petits affluents qu'ils rencontraient sur leur chemin de retour et dans certains desquels on avait versé des « parfums-leurres ».

En France, des expériences, assez réussies, semble-t-il, de repeuplement en saumons ont été faites par l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) dans diverses rivières d métropole et aussi dans les cours d'eau des îles Kerguelen (là il s'agit de peuplement).

Aux Etats-Unis, les essais de *searanching* se font, bien entendu, sur une très grande échelle depuis qu'une première loi de l'Etat d'Oregon a autorisé en 1971 les lâchers juvéniles. Ce sont des sociétés privées qui font ces essais ; elles ont calculé que le *searanching* sera profitable lorsque 1 à 1,5 % (selon les espèces) des saumons relâchés reviendront à leur lieu de naissance. En 1979, dix-neuf millions de saumons juvéniles (de trois espèces différentes) ont été ainsi relâchés après avoir éclos et grandi dans de l'eau réchauffée de quelques degrés grâce aux rejets d'eau chaude d'une usine voisine.

Le *searanching* est séduisant, mais il pose un certain nombre de problèmes pratiques et juridiques. A qui appartiennent les saumons relâchés ? Comment empêcher les prises inconsidérées dans les zones marines fréquentées par les saumons (mer du Groenland pour les saumons atlantiques, Pacifique nord jusqu'à la mer de Bering pour certaines espèces de saumons pacifiques) ? Comment s'assurer que les saumons, plus nombreux à venir dans ces zones de séjour, ne vont pas créer une concurrence alimentaire préjudiciable à d'autres espèces utiles ? Comment s'opposer au braconnage, par des pêcheurs professionnels ou amateurs, lors du retour près des côtes et de la remontée vers la rivière natale ? Comment, éventuellement, lutter contre le piratage par vol d'un parfum artificiel ?

Mais le repeuplement présente au moins un avantage : il n'y a pas à nourrir les poissons, les coquillages ou les crustacés tout au long de leur vie.

L'organisation française

Dès 1969, la France a mis en route un programme de recherche et de développement de l'aquaculture nouvelle, auquel ont participé le Centre national pour l'exploitation des océans, l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, l'Institut national de la recherche agronomique, le Centre technique du génie rural et des eaux et forêts, les services vétérinaires du ministère de l'agriculture et des laboratoires universitaires. Il est très difficile d'évaluer les sommes qui ont été consacrées à l'aquaculture — dont les activités relèvent de la direction des pêches maritimes du ministères des transports — étant donné le nombre des ministères ou administrations de qui dépendent ces divers organismes, sans parler des aides financières venues de plusieurs fonds, agences (notamment l'Agence pour la valorisation de la recherche), régions, départements.

Il y a quatre ans, a été mis sur pied le Groupe interministériel pour le développement de l'aquaculture et des productions biologiques littorales (en abrégé GIDA), présidé par le directeur général de la marine marchande et destiné à coordonner l'action des administrations dans le domaine de l'aquaculture. Et en 1978, quatre délégués régionaux à l'aquaculture représentant le ministère des transports ont été installés à Rennes, à Montpellier, à La Rochelle et à Arles pour mettre en œuvre une politique régionale de l'aquaculture.

Depuis le 1er janvier dernier, une organisation nationale et régionale de l'aquaculture a été définie et est en cours de mise en place.

● AU NIVEAU NATIONAL, une « cellule » (au sein de la direction des pêches maritimes), un comité directeur de la recherche aquacole, le GIDA et un comité de financement sont chargés de coordonner la recherche, d'établir les programmes de recherche et de développement et d'en contrôler la cohérence et l'application, d'harmoniser les financements. Ces quatre structures réunissent experts ou représentants des organismes et administrations concernés.

● AU NIVEAU REGIONAL, trois pôles centrés sur Brest, pour la Manche et l'Atlantique jusqu'à la Vilaine, sur Montpellier pour la Méditerranée (Corse comprise) et sur une implantation qui reste à définir pour l'Atlantique au sud de la Vilaine, regroupent les représentants de tous les laboratoires travaillant sur l'aquaculture dans la zone d'influence du pôle, en tenant compte des possibilités et des besoins régionaux. Un groupement d'intérêt scientifique (GIS) y jouera le rôle de comité scientifique. Un comité restreint encourage, examine et harmonise les projets d'expérimentations privées ; éventuellement, il conseille les organismes distributeurs d'aides. En outre, chaque pôle devrait mettre en place un dispositif d'assistance technico-économique qui conseillerait les exploitants aquacoles pour tous les problèmes (techniques, pathologiques, économiques...) pouvant se présenter.

A côté de quelques stations expérimentales publiques, une trentaine d'unités d'aquaculture de production privées se sont déjà lancées dans l'aquaculture, aussi bien en métropole que dans les départements et territoires d'outre-mer, avec des fortunes diverses. Le transfert des connaissances et des techniques est très important si l'on veut que l'aquaculture « nouvelle » démarre vraiment. C'est pourquoi le CNEXO a créé de nouvelles installations de démonstration, soit seul, soit avec le concours financier des régions ; le CNEXO a aussi créé, en 1979, une filiale, France-Aquaculture, dans le but de gérer les installations de démonstration et de vendre en France et à l'étranger le savoir-faire aquacole mis au point par nos laboratoires.

Le Monde
DIMANCHE

PHILIPPE COUSSONNEAU

UNE NOUVELLE D'ANNA MARIA ORTESE

Monsieur Lin

ENCORE la pluie et encore le vent. Dans un coin de la grande pièce, peut-être près de la porte mais plus probablement près d'une fenêtre dont le cadre était fendu, entrait de l'air froid qui faisait sans cesse osciller la bougie. Et la flamme, plutôt que d'éclairer, obscurcissait par son vacillement les objets et les murs de la pièce. Une grosse araignée jaune, car elle était tout en or, et avec quatre yeux émeraude, me fixait, agrippée au mur d'en face, presque au plafond. D'autres araignées, semblables mais plus petites, marchaient par terre, en chancelant, sur leurs petites pattes monstrueuses et venaient droit sur mon lit. Grand-mère disait que c'était l'effet de la fièvre et, assise à côté de la table sur laquelle était posée la bougie, elle me regardait de temps à autre par-dessus ses lunettes, et raccommodait, en silence, des chaussettes. Tout à coup, je ne pus retenir une plainte :

« *Grand-mère ! Grand-mère !* criai-je, *elles sont ici... juste à côté !* »

Je vis son beau visage, si mystérieux et si délicat, son petit châle noir sur les épaules et les clés en argent qui tintaient accrochées à sa ceinture, se lever et s'approcher de mon lit. Ses yeux regardaient avec patience les miens, dilatés par la peur. Sa main posée sur mon front, elle disait :

« *Tu as de la fièvre, voilà ce que tu as... de la fièvre.*

— *Grand-mère, chasse-les, ou je meurs !* »

Une araignée courait sur mon lit. J'éclatai en sanglots et je m'agrippai toute tremblante à grand-mère, en cachant mon visage sur son épaule. Elle me garda un peu comme cela. Puis :

« *J'appellerai M. Lin* », dit-elle d'un ton résolu.

M. Lin était un ange qui habitait depuis quelque temps une petite pièce de notre maison, et dont grand-mère m'avait toujours dit qu'il était une personne très bonne et extraordinairement belle : il passait ses journées à lire et à soigner les oiseaux malades qu'il trouvait par les chemins. Il s'occupait aussi de jardinage. Tous deux parlaient souvent de Dieu et du monde, et grand-mère me répétait qu'alors M. Lin se faisait pensif. Moi, je n'avais jamais pu le voir car je n'y croyais pas, mais ce soir-là, j'étais si angoissée que tout me semblait possible.

Grand-mère alla jusqu'à la porte de la chambre de Lin et frappa un léger coup.

« *M. Lin*, dit-elle, *vous serait-il possible de sortir un instant ? Apportez aussi le géranium, s'il vous plaît.* »

J'entendis une douce voix répondre :

« *Bien sûr que c'est possible. J'enfile ma veste.* »

Peu après, la porte s'ouvrit et sur le seuil apparut un jeune homme menu mais très beau, vêtu d'une veste, grande et évasée, de velours vert feuille. Ses cheveux étaient noirs et frisés, ses yeux larges et noirs, un peu obliques, ressemblaient à des joyaux et son regard exprimait une bonté et une tranquillité infinies, peut-être un peu tristes. Il tenait entre ses mains une petite plante en fleurs.

C'est alors que se produisit une chose extraordinaire. Les araignées disparurent et le vent qui gémissait au-dehors, par cette nuit d'hiver, cessa son gémissement. La bougie s'arrêta d'osciller et une lumière tranquille s'installa dans la pièce. Je me sentis trembler de joie.

« *Pardonnez-moi*, dis-je, *si je vous ai fait appeler. Je voyais les araignées.* »

M. Lin s'approcha de mon lit.

« *Mais vous l'avez pris le médicament ?*, demanda-t-il en me posant une main sur le front.

— *Il est amer.*

— *Restez un peu assis à côté de l'enfant*, lui dit ma grand-mère. *Ainsi je serai tranquille, car j'ai une montagne de chaussettes à repriser.* »

M. Lin, après avoir posé le géranium sur la table de nuit, prit une chaise et s'assit à côté de mon lit. Sa beauté était si forte, ce qui signifiait une bonté si grande, que le seul fait de se sentir près de lui procurait une joie que votre cœur n'avait jamais connue.

M. Lin me regardait peu : j'en déduisis que, jusqu'à ce soir, je n'avais pas du tout été gentille. Comme ne pas vouloir ce médicament !

Voyant que je m'agitais, M. Lin me dit :

« *Couvre-toi. Sois gentille.*

— *Mais je voudrais le médicament* », dis-je.

Grand-mère allait se lever, mais M. Lin la devança. Il prit le médicament, en remplit une cuillère et me le fit boire. Sa main effleura mon visage et j'en profitai pour la baiser, ce qu'il fit mine d'ignorer. Peut-être était-il fâché ? Je le regardai douloureusement et, je me trompe peut-être, un léger sourire apparut, puis disparut sur ses lèvres.

« *Mme Brigitte*, dit-il à ma grand-mère, *savez-vous ce que j'ai découvert ? Le marc du café est excellent pour les plantes. Il faut en mettre un peu chaque matin. C'est le meilleur engrais que je connaisse. Ce géranium, par exemple, a refleuri.*

— *C'est le fruit de votre patience, M. Lin*, dit ma grand-mère avec un sourire.

— *Peut-être. Mais c'est vrai qu'il faut faire l'impossible pour aider les créatures à s'épanouir.*

— *J'ai lu ce matin, dans le journal*, disait ma grand-mère, *je ne l'achète jamais mais quelquefois c'est nécessaire, qu'une révolution vient d'éclater en Bolivie. Le président a fui, et de nombreux édifices publics sont en train de brûler. Je suis préoccupée pour ces pauvres gens.* »

Depuis quelques instants, j'observais les épaules de Lin, avec une grande curiosité. Pas la moindre bosse. Ses deux épaules étaient lisses et semblaient même un peu fragiles. Il n'y avait pas d'ailes. Il allait répondre à grand-mère quand il vit mon regard insistant et il comprit. Ses yeux se baissèrent un instant et son visage devint très rouge. J'entendis qu'il répondait d'une voix grave, presque timide :

« *Il n'y a aucune victime, paraît-il* », et il baissait la tête. Je regrettai de l'avoir blessé avec ma curiosité enfantine. Qui sait comment il les avait perdues, et ce souvenir le cuisait. Peut-être avait-il été, lui aussi, très malade.

« *Je n'ai pas pensé à vous réchauffer un peu de café*, dit grand-mère en se levant.

— *Ce n'est pas la peine. Sinon, je ne dormirai pas.* »

Peu après, il se leva, et posant une main sur mes cheveux, sans me regarder, il retourna dans sa chambre, laissant le géranium sur la table de nuit.

DEPUIS, M. Lin revint chaque soir. Il s'asseyait à côté de mon lit et causait avec ma grand-mère. Jamais il ne me regardait, comme s'il avait honte : moi, au contraire, je le regardais sans cesse. Sa présence me guérissait et me transformait. J'étais heureuse quand je le voyais, et entendre le son paisible de sa voix était pour moi comme écouter la musique des feuilles dans un jardin plein de soleil. J'aurais voulu le garder toujours près de moi. Je sentais que, dans ma vie, je n'aurais plus jamais vu les araignées si M. Lin était resté à mes côtés, et j'aurais même pu marcher sur la mer obscure, la nuit, si sa main avait tenu la mienne. Quelquefois, il se rendait compte que je le regardais, et il me demandait un peu troublé : « *Qu'as-tu ?* »

Et comme je ne répondais pas, il posait sa main sur ma tête, avec un sourire fugace qui m'enchantait. Tout en continuant à parler avec grand-mère, il laissait reposer sa main sur ma tête.

« *Certainement, madame Brigitte, une coupe est à conseiller. Mais moi j'attendrais encore un peu... J'ai vu que la rose de France a mis les bourgeons... Bravo...*

— *Monsieur Lin, ne partez pas... ne partez plus jamais...*, disais-je à voix basse.

— *Ne pense pas à cela. Sois gentille.* »

Sa main était posée avec douceur sur mon front, et je me calmais.

UN matin — l'hiver était désormais fini, et le printemps commençait avec ses cieux transparents, ses vents chauds, et le jardin était plein de couleurs, — je m'éveillai avec une sensation douloureuse, comme si quelque chose de délicat, de très cher, qui était proche de mon cœur, s'achevait, me quittait.

Grand-mère apparut, portant le café au lait, ouvrit la fenêtre et seulement à ce moment-là j'aperçus ses yeux rougis, derrière ses lunettes, et son visage pensif.

« *Cette nuit*, dit-elle quand elle put parler, d'une voix tremblante, *ses ailes ont poussé soudainement. Il avait déjà quelques plumes hier soir, mais je ne t'ai rien dit pour ne pas t'effrayer. Voilà*, continuait-elle avec une sorte d'inconscience, *partout, en cette saison, naissent des fleurs et des plumes et voilà bien longtemps qu'il les attendait...*

— *Lin ! Lin !* sanglotais-je. *Il ne viendra plus... Il ne se mettra plus assis ici, le soir...*

— *Il reviendra, il me l'a assuré...*, disait grand-mère en retenant ses larmes avec peine. *Dans de nombreuses années, si tu es gentille... tu le verras réapparaître, aussi gai et aussi tranquille, comme ce soir-là...*

— *Tu le crois, grand-mère, tu le crois vraiment ?* »

Et mes larmes s'arrêtaient.

Mais les années ont passé, grand-mère a disparu, tout comme le jardin, comme ce ciel magnifique, pur et lumineux, qui resplendissait alors au-dessus de ma tête — les journées du ciel s'en sont allées, et Lin n'est plus revenu.

Dans quelle île s'est-il arrêté ? Auprès de quelles forêts ? Où peut-il bien vivre tranquille, et s'occuper des fleurs ? A-t-il complètement oublié nos géraniums?

Parfois, le soir, il me semble entendre des pas, si je suis à la maison, et j'imagine le son affectueux de sa voix qui dit : « *Bien sûr que c'est possible. J'enfile ma veste* », et — bien que je sois désormais devenue grande et raisonnable — mon cœur se met à battre dans le silence, obscurément, rempli d'une espérance si douce et si douloureuse que je pourrais mourir si cela se réalisait.

Je reste un peu ainsi, à regarder la porte. Je comprends alors qu'il s'agissait du vent. ∎

Traduit de l'italien par
PATRICK MEGEVAND.

Née à Rome en 1915, Anna Maria Ortese a écrit de nombreux romans (*Il mare non bagna Napoli*, prix Viareggio en 1953, *l'Iguana*, 1965, *Poveri e semplici*, prix Strega en 1967, *Il porto di Toledo*, 1975, *Il capello piumato*, 1979) et des recueils de nouvelles. « Monsieur Lin » est extrait de *I giorni del cielo*, paru en 1958.